

DEBATS

LES FAITES EN QUESTION, LES IDÉES EN RÉPONSE !

POUR UNE PARTICIPATION POLITIQUE EFFECTIVE DES MRE

Les bureaux de vote dans les consulats sont trop **peu nombreux**,



BILLET

La Tbourida des ânes !

” **les MRE** n’ont pas de députés qui parlent en leur nom, ce qui donne l’impression que leur voix ne compte pas. ”

EXPERTS INVITÉS

Entrepreneuriat : la véritable école de la richesse et de l’emploi

CHRONIQUEURS

Le Maroc et la Renaissance du Cannabis : Histoire, Régulation et Enjeux Économiques Actuels

QUARTIER LIBRE

Le rôle psychologique des stars du football dans l’imaginaire des foules

INFO & ACTUALITÉS NATIONALES ET INTERNATIONALES
EN CONTINU 24H/7J

REPORTAGES, ÉMISSIONS, PODCASTS, CONFÉRENCES, CHRONIQUES VIDÉOS..

+150.000 TÉLÉSPECTATEURS PAR MOIS | +20 ÉMISSIONS | +1000 ÉPISODES

LIVE STREAMING

STREAM LIVE
00:29:48

R212
WEB RADIO

لويكاليد

BREAKING NEWS

lastique : recette du shampoing solide maison: Écologique, économique et naturel, le shampoing solid

www.lodj.ma - www.lodj.info - pressplus.ma | +212 666-863106 | @lodjmaroc

REGARDEZ NOTRE CHAÎNE LIVE
ET RECEVEZ DES NOTIFICATIONS D'ALERTE INFOS



SCAN ME!

ÉDITO D'OUVERTURE

04

Certaines images de ce magazine peuvent avoir été créées par intelligence artificielle.

SOMMAIRE

12

CHRONIQUEURS INVITÉS

34

EXPERTS INVITÉS

48

QUARTIER LIBRE

66

ROOM

80

BILLET

IDÉBATS

LODJ



Imprimerie Arrissala

IDÉBATS
12
SEP | 2025

DIRECTEUR DE PUBLICATION : ADNANE BENCHAKROUN
ÉQUIPE DE RÉDACTION : BASMA BERRADA - SALMA LABTAR
NISRINE JAOUADI - AICHA BOUSKINE - SOUKAINA BENSALIM - MAMOUNE ACHARKI
KARIMA SKOUNTI - MAMADOU BILALY COULIBALY
INSÉRSION ARTICLES & MISE EN PAGE : MAMOUNE ACHARKI & IMAD BENBOURHIM
MAQUETTES / QUOTIDIENS 7DAYS : RIM KHAIROUN
ALIMENTATION & MISE EN PAGE : IMAD BEN BOURHIM
WEBDESIGNER / COUVERTURE : NADA DAHANE
DIRECTION DIGITALE & MÉDIA : MOHAMED AIT BELLAHCEN

L'ODJ Média - Groupe de presse Arrissala SA

Retrouver tous nos anciens numéros sur :

www.pressplus.ma



LE DÉ FI

VERS UNE PARTICIPATION POLITIQUE EFFECTIVE DES MRE

Comment expliquez-vous la faible participation politique des MRE malgré les dispositions de l'article 17 de la Constitution ?

L'article 17 de la Constitution est très clair : les Marocains du monde ont les mêmes droits politiques que ceux qui vivent au pays, ils peuvent voter et même se présenter aux élections. Mais dans la réalité, ce droit reste très limité. Beaucoup de MRE n'arrivent pas à voter, parce qu'il faut soit se déplacer jusqu'au Maroc, soit donner procuration, et ça ne correspond pas du tout à la vie d'une diaspora aussi nombreuse et dispersée.

La participation est donc faible pour plusieurs raisons. D'abord des problèmes très pratiques : trop peu de bureaux de vote dans les consulats, parfois à plusieurs centaines de kilomètres de chez eux, et un manque d'information. Ensuite, il y a une question de lien : les campagnes électorales marocaines ne parlent pas vraiment à la diaspora, surtout aux jeunes qui sont nés et ont grandi à l'étranger. Et puis, au fond, il n'y a pas de véritable représentation : les MRE n'ont pas de députés qui parlent en leur nom, ce qui donne l'impression que leur voix ne compte pas.

Si on regarde l'exemple de la Tunisie, on voit une autre approche. Les Tunisiens de l'étranger ont des circonscriptions électorales propres, avec des députés élus directement par la diaspora. Ça ne règle pas tout,

la participation n'est pas énorme non plus, mais au moins il y a un cadre institutionnel qui reconnaît leur rôle.

Le Maroc pourrait s'inspirer de ce modèle, en créant des circonscriptions régionales réservées aux MRE et en y assurant la parité. Ça donnerait enfin aux Marocains du monde une vraie place dans les institutions, à la hauteur de ce qu'ils apportent au pays.

Quels obstacles logistiques freinent aujourd'hui l'exercice concret du droit de vote des Marocains résidant à l'étranger ?

En réalité, les obstacles sont assez simples à comprendre. Les bureaux de vote dans les consulats sont trop peu nombreux, et parfois il faut faire plusieurs centaines de kilomètres pour pouvoir voter, ce qui décourage beaucoup de monde, surtout les familles ou les personnes âgées. À cela s'ajoute la lourdeur administrative : il faut s'inscrire volontairement sur les listes électorales, sans qu'il y ait de vraies campagnes d'information pour expliquer la démarche. Enfin, le découpage électoral n'est pas pensé pour la diaspora : un bureau de vote à l'étranger devrait en principe couvrir toutes les circonscriptions marocaines, ce qui complique énormément l'organisation. Résultat, même si le droit existe, dans la pratique, le vote est difficilement accessible.

Le vote par procuration répond-il aux attentes de la diaspora ou faut-il envisager des solutions telles que le vote électronique ?

Le vote par procuration existe, mais beaucoup de Marocains de l'étranger le voient plutôt comme un pis-aller. Ça ne garantit pas vraiment l'indépendance de leur choix, ni la transparence. Si on veut vraiment encourager la participation, il faut penser à d'autres solutions.

Le vote électronique, par exemple, est déjà utilisé ailleurs, comme par les Français de l'étranger.



Ça pourrait être une piste intéressante pour les pays où la communauté marocaine est très nombreuse, comme la France, la Belgique ou l'Espagne.

On pourrait aussi tester le vote par correspondance (ou vote postale), qui marche déjà au Portugal ou en Italie. L'idéal serait de commencer par une phase pilote, dans quelques pays, pour voir ce qui fonctionne le mieux avant de l'étendre plus largement.

L'obligation pour les partis de placer une candidate de la diaspora en tête de liste depuis 2021 a-t-elle eu des effets tangibles ?

Cette mesure a eu surtout un effet symbolique. Elle a permis de mettre en avant des femmes issues de la diaspora et a obligé les partis à aller chercher des profils féminins compétents. Mais dans la réalité, très peu de ces candidates ont réussi à siéger au Parlement, parce que ça ne concernait que les listes régionales et non pas de vraies circonscriptions réservées aux MRE. Du coup, l'impact reste limité tant qu'on ne crée pas de sièges dédiés à la diaspora.

Comment stimuler la volonté des partis politiques d'intégrer des candidats MRE au-delà des incitations financières ?

Au-delà des incitations financières, il faudrait par exemple, conditionner une partie du financement public à la représentativité des MRE, ou donner plus de visibilité médiatique aux candidats MRE pour qu'ils soient perçus comme légitimes par l'opinion publique.

Les propositions visant à réserver un tiers des sièges du Parlement aux MRE vous paraissent-elles réalistes ? Quelles alternatives ?

Irréaliste dans le contexte actuel. En revanche et sans déséquilibrer le système parlementaire, peut-être, réserver un nombre fixe de sièges (10 à 15) représentant les principales zones de diaspora (Europe, Amérique du Nord, Golfe, Afrique). Et surtout assurer une parité stricte dans ces sièges, afin de garantir une présence féminine significative.

Quelles bonnes pratiques étrangères (Italie, France, Portugal) pourraient être adaptées au contexte marocain ?

Plusieurs pays offrent des modèles inspirants pour la représentation des citoyens à l'étranger. L'Italie réserve des sièges parlementaires selon le poids démographique des communautés, la France teste le vote électronique, et le Portugal combine représentation au Parlement et vote par correspondance. La Tunisie applique une approche similaire, avec des sièges dédiés et le vote à distance. Le Maroc pourrait s'inspirer de ces expériences en associant sièges réservés et options de vote postal ou électronique, tout en renforçant la sécurité : vérification stricte de l'identité des électeurs avant l'envoi du matériel, codes uniques pour chaque bulletin, suivi du courrier et mise en place de procédures de contrôle à la réception des votes afin de réduire tout risque de fraude ou de perte.



La création d'un Secrétariat d'État dédié aux affaires des MRE serait-elle suffisante pour améliorer leur représentation ?

Un Secrétariat d'État, s'il reste juste une structure administrative, ne changerait pas grand-chose. Ce qu'il faudrait, c'est quelque chose de plus transversal, qui travaille vraiment avec les ministères des Affaires étrangères, de l'Intérieur, de la Culture et de l'Économie. Et il serait important d'associer des conseils consultatifs élus par les MRE aux décisions. Sinon, on risque juste de créer une nouvelle structure qui n'aura pas beaucoup d'impact.

Comment renforcer la participation des MRE dans les conseils régionaux et les instances locales ?

Il serait intéressant de permettre aux MRE qui sont inscrits dans une commune marocaine de voter aux élections locales et régionales, même depuis l'étranger. On pourrait aussi créer des sièges consultatifs pour eux dans les conseils régionaux, par exemple au moins un par région où il y a beaucoup d'émigrés. Et pourquoi pas encourager des jumelages entre certaines régions du Maroc et les villes où vit une forte communauté marocaine à l'étranger.

En quoi une meilleure représentativité des MRE pourrait-elle contribuer à la diplomatie économique et culturelle du Maroc ?

Les MRE sont de véritables fervents défenseurs du Maroc. Ils le représentent au quotidien et participent activement à sa visibilité à l'international. S'ils avaient une meilleure représentativité politique, leur sentiment d'appartenance serait encore plus fort, et ils pourraient s'investir davantage pour le pays.

Sur le plan économique, cela permettrait de mieux canaliser les transferts financiers vers des projets productifs, en lien avec des députés MRE qui connaissent leurs besoins. Sur le plan culturel et identitaire, une représentation renforcée aiderait à promouvoir l'enseignement de l'arabe et de l'amazigh à l'étranger et à mettre en avant les artistes marocains dans les pays d'accueil. Enfin, sur le plan diplomatique, les élus MRE pourraient agir comme de véritables "ambassadeurs de proximité", facilitant les échanges bilatéraux et soutenant des causes nationales importantes, comme celle du Sahara Marocain.

Sur le plan économique, cela permettrait de mieux canaliser les transferts financiers vers des projets productifs, en lien avec des députés MRE qui connaissent leurs besoins. Sur le plan culturel et identitaire, une représentation renforcée aiderait à promouvoir l'enseignement de l'arabe et de l'amazigh à l'étranger et à mettre en avant les artistes marocains dans les pays d'accueil. Enfin, sur le plan diplomatique, les élus MRE pourraient agir comme de véritables "ambassadeurs de proximité", facilitant les échanges bilatéraux et soutenant des causes nationales importantes, comme celle du Sahara Marocain.



Rédigé par

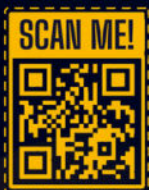
Sanaa Eddiry

LODj

WWW.PRESSPLUS.MA



LE KIOSQUE 2.0 DE L'ODJ MÉDIA



PRESSPLUS EST LE KIOSQUE %100 DIGITAL & AUGMENTÉ DE L'ODJ MÉDIA GROUPE DE PRESSE ARRISALA SA

MAGAZINES, HEBDOMADAIRES & QUOTIDIENS...

QUE VOUS UTILISIEZ VOTRE SMARTPHONE, VOTRE TABLETTE OU MÊME VOTRE PC



LES MRE FACE AU DÉFI DE LA REPRÉSENTATION POLITIQUE

EDITO

Comment expliquez-vous la faible participation politique des MRE malgré les dispositions de l'article 17 de la Constitution ?

La faible participation politique des Marocains résidant à l'étranger, malgré les dispositions de l'article 17 de la Constitution, s'explique principalement par un décalage entre les droits reconnus et les mécanismes mis en place pour les exercer. L'article 17 garantit aux MRE le droit d'être électeurs et éligibles, mais les dispositifs permettant de voter, de se présenter aux élections ou de s'impliquer dans la vie politique restent insuffisants et souvent inadaptés à leur réalité.

Au-delà de la politique nationale, les MRE sont également très préoccupés par leur propre situation et par les politiques publiques qui les concernent. Or, ils ne disposent que de très peu d'espaces démocratiques pour débattre de ces enjeux, faire entendre leurs voix et contribuer à l'élaboration de solutions, le Maroc ne disposant pas de circonscriptions pour ses citoyens vivant à l'étranger. Les MRE constituent une population à part, notamment en raison de leurs besoins spécifiques et de leur éloignement géographique, ce qui nécessite des mesures particulières pour favoriser leur participation. L'absence de mécanismes adaptés et de plateformes démocratiques pour exprimer leurs préoccupations contribue à expliquer leur faible implication dans la vie politique nationale.

Néanmoins, il existe des exemples positifs qui montrent que cette participation reste possible malgré les contraintes. Certains MRE ont réussi à s'impliquer activement dans la vie politique, que ce soit au niveau local, en étant élus dans leurs communes ou régions d'origine, ou au niveau national, à travers la nomination de plusieurs ministres issus de la diaspora. Ces cas, bien que minoritaires, démontrent que l'engagement politique des MRE peut exister et pourrait être renforcé si des dispositifs plus adaptés étaient mis en place.

Quels obstacles logistiques freinent aujourd'hui l'exercice concret du droit de vote des Marocains résidant à l'étranger ?

Les Marocains résidant à l'étranger disposent, en théorie, d'un droit constitutionnel de vote garanti par l'article 17 de la Constitution. Cependant, plusieurs obstacles logistiques freinent son exercice concret. Aujourd'hui, les MRE doivent soit revenir au Maroc pour voter, soit établir une procuration au profit d'une personne résidant sur place. Ces deux mécanismes restent peu pratiques et inadaptés à la réalité de la diaspora marocaine.

Dans un pays où le taux d'abstention est déjà élevé pour les locaux n'ayant pas ces problèmes logistiques, la priorité devrait être de faciliter l'accès au vote pour les MRE, et non de le compliquer. L'absence de solutions modernes, comme le vote consulaire généralisé, le vote électronique ou le vote postal, renforce la distance entre les MRE et la vie politique nationale et contribue à leur faible participation.

Le vote par procuration répond-il aux attentes de la diaspora ou faut-il envisager des solutions telles que le vote électronique ?

Le vote par procuration ne répond pas réellement aux attentes de la diaspora car il est peu pratique, et la preuve en est sa faible utilisation par les MRE lors des élections. Il devient donc nécessaire d'envisager d'autres solutions plus adaptées, comme le vote électronique, le vote consulaire généralisé ou encore le vote par correspondance, afin de faciliter l'exercice du droit de vote et de renforcer la participation politique des MRE.

L'obligation pour les partis de placer une candidate de la diaspora en tête de liste depuis 2021 a-t-elle eu des effets tangibles ?

L'obligation pour les partis politiques de placer une candidate issue de la diaspora en tête de liste a eu un impact limité sur la scène politique, vu le nombre de circonscriptions et l'obligation d'en placer une seule au minimum.

Cette règle est surtout respectée pour éviter de perdre les subventions publiques, mais elle n'a pas suffi à renforcer l'implication des MRE dans la vie politique nationale.

Comment stimuler la volonté des partis politiques d'intégrer des candidats MRE au-delà des incitations financières ?

Une piste serait, par exemple, de créer une liste nationale ou des listes régionales dédiées aux MRE au sein du Parlement, dans l'une des deux chambres (comme c'était le cas pour les jeunes et comme c'est le cas pour les femmes), afin de garantir une représentation directe. Une autre option consisterait à relever le minimum légal, en exigeant que les partis présentent plusieurs candidats MRE en tête de liste. In fine, les partis ont tendance à présenter en priorité les candidats qui ont le plus de chances de gagner, peu importe leur origine, et se contenteront souvent de respecter le strict minimum légal tant qu'aucune réforme plus ambitieuse n'est mise en place.

Les propositions visant à réserver un tiers des sièges du Parlement aux MRE vous paraissent-elles réalistes ? Quelles alternatives ?

La proposition de réserver un tiers des sièges du Parlement aux MRE n'est pas réaliste et ne tient pas la route sur le plan logique. Dans une optique de représentativité, les MRE représentent bien moins qu'un tiers de la population marocaine, il serait donc disproportionné de leur attribuer un tel poids politique. Avant d'envisager un tel niveau de représentation, il faudrait d'abord poser les bases d'une participation politique effective. L'essentiel est de commencer par convaincre les MRE de s'impliquer et de créer des mécanismes adaptés qui leur permettent d'exercer réellement leurs droits. L'appétit vient en mangeant : plus la participation augmentera, plus il sera légitime d'aller progressivement vers une représentation proportionnelle au poids réel des MRE dans la population marocaine, qui je le répète n'atteint pas le tiers.

Quelles bonnes pratiques étrangères (Italie, France, Portugal) pourraient être adaptées au contexte marocain ?

L'idéal serait d'avoir des circonscriptions dédiées aux MRE, à l'image de ce qui existe déjà en France ou en Tunisie. Ce modèle permettrait aux Marocains résidant à l'étranger d'élire directement leurs propres représentants au Parlement, sur la base de leurs réalités et de leurs préoccupations spécifiques. Une telle approche renforcerait leur implication politique et garantirait une représentation plus juste et plus efficace de la diaspora dans les instances de décision nationales.



La création d'un Secrétariat d'État dédié aux affaires des MRE serait-elle suffisante pour améliorer leur représentation ?

La création d'un Secrétariat d'État dédié aux affaires des MRE pourrait contribuer à améliorer les conditions de vie de la diaspora, en mettant en place des programmes adaptés, des services d'accompagnement et des politiques publiques ciblées. Cependant, ce type d'institution relève de la branche exécutive et ne peut pas, à lui seul, renforcer la participation politique des MRE.

Comment renforcer la participation des MRE dans les conseils régionaux et les instances locales ?

Les MRE ont déjà la possibilité de se présenter librement aux élections locales et régionales, mais leur participation reste limitée, notamment en raison des contraintes liées au vote évoquées précédemment.

En quoi une meilleure représentativité des MRE pourrait-elle contribuer à la diplomatie économique et culturelle du Maroc ?

Une meilleure représentativité des MRE au Parlement renforcerait le cordon ombilical entre le Maroc et sa diaspora et aurait un impact bien au-delà de la diplomatie économique et culturelle. Elle contribuerait également à développer la diplomatie parallèle et la diplomatie parlementaire. En effet, les parlementaires marocains sont appelés à collaborer avec leurs homologues étrangers dans différents cadres institutionnels, et qui de mieux qu'un député MRE pour dialoguer avec, par exemple, un député français, espagnol ou italien ?

Un député MRE porté par les voix de Marocains de double nationalité pourrait jouer un rôle stratégique, en apportant un poids politique accru dans les pays d'accueil tout en défendant les intérêts du Maroc. Ce type de représentation permettrait de mieux valoriser l'influence économique, culturelle et politique du Royaume dans les pays où la diaspora est fortement implantée.



Rédigé par

**Marwane
Benhima**



UNE PRÉSENCE FORTE SUR LES RESEAUX SOCIAUX



167,2K
FOLLOWERS



412K
FOLLOWERS



1,2M
FOLLOWERS



138K
FOLLOWERS

QUI DIT MIEUX ?

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX
ET RECEVEZ NOS DERNIÈRES ACTUALITÉS



LE MAROC ET LA RENAISSANCE DU CANNABIS : HISTOIRE, RÉGULATION ET ENJEUX ÉCONOMIQUES ACTUELS

Le Maroc a amorcé une phase majeure dans la structuration de son industrie du cannabis, avec l'autorisation de commercialisation de 67 produits dérivés: 26 cosmétiques et 41 compléments alimentaires, répondant aux normes et dûment enregistrés auprès de l'Agence Marocaine du Médicament et des Produits de Santé. L'étape est préalable à leur mise sur le marché national ou leur exportation. L'Agence Nationale de Régulation des Activités liées au Cannabis, par sa vigilance, quant à elle, reflète la volonté du pays de préserver sa crédibilité auprès des investisseurs et partenaires étrangers dans un marché mondial en expansion.

Alors que bon nombre de citoyens, pensent que le kif avait été interdit parce que nocif pour la santé, un rappel historique permet de comprendre ce qui s'est réellement passé et pourquoi cette plante miraculeuse s'est retrouvée comme par magie dans le viseur de la lutte antidrogues.

Le chanvre a connu multiples usages pendant des millénaires. Fibre textile robuste, il servait à confectionner les voiles et cordages des bateaux. Sans cela, l'humain n'aurait pu naviguer longtemps et loin. Les premiers papiers imprimés et les vêtements dans plus d'une région, étaient aussi à base de chanvre. Sa culture nécessitait peu de travail, peu d'eau, faisant d'elle une concurrente redoutable du coton.

L'interdiction du cannabis doit être relue à l'aune de la révolution industrielle et de l'essor du coton à partir du XIXe siècle. Les machines à filer et tisser, conçues pour le coton, firent de celui-ci la fibre dominante, favorisant son essor massif. De plus, les empires coloniaux britannique et américain exploitaient de vastes plantations avec une main-d'œuvre servile, d'abord par l'esclavage puis par des travailleurs faiblement rémunérés. Ces puissants intérêts mirent le chanvre en difficulté.

Le virage décisif remonte aux années 30 aux États-Unis, quand les industries du coton, du papier et l'industrie chimique émergente, notamment avec les fibres synthétiques, s'allient pour éliminer le chanvre. Un certain Harry Anslinger, alors chef du Bureau Fédéral Américain des Narcotiques,



Par **Aziz Daouda**

sans doute de connivence avec les intérêts des grands groupes industriels, mène une campagne combinant à dessein chanvre industriel et cannabis récréatif. En 1937, le Marihuana Tax Act interdit la culture du chanvre.

Propagande et intérêts économiques aidant, cette politique s'exporte à travers le monde. Par une Convention unique sur les stupéfiants, en 1961, l'ONU classe le cannabis parmi les drogues à contrôle strict, marginalisant ainsi durablement le chanvre. Le coton devient alors la fibre dominante au profit des réseaux industriels.

Au Maroc, le kif, forme traditionnelle de cannabis souvent mélangée au tabac et consommée dans le sebsi, est au cœur d'une histoire riche et complexe, marquée par des dynamiques sociales, politiques et économiques.

Depuis des siècles, le kif est cultivé principalement au nord autour de Chefchaouen, Ketama ou Issaguen. Loin d'être seulement une plante illégale, il était historiquement toléré et perçu comme essentiel à la subsistance locale.

Utilisé autant pour ses vertus sociales que médicinales, il s'inscrivait dans le quotidien des populations quasiment partout.

Dès 1906, est créée une entreprise pour assurer le contrôle sur le kif. Sous le Protectorat, elle prend le nom de Régie du Kif et des Tabacs. Les motifs sont surtout fiscaux à partir de 1917. Les autorités espagnoles au nord appliquèrent des règles plus souples, par pragmatisme politique face aux tribus locales.

A l'indépendance, le Maroc hérite d'un dilemme complexe: le kif est profondément enraciné dans la société mais fait face à des pressions internationales grandissantes. Sous Mohammed V puis Hassan II, le pays adopte des mesures progressives. Le monopole d'État est supprimé en 1957-1958, la culture devient illégale, même si dans certaines zones historiques du Rif une tolérance tacite a perduré.

Les années 1970 marquent un durcissement sous la pression croissante des États-Unis et de l'Europe. La loi marocaine de 1974 sur les stupéfiants interdit strictement la culture, la consommation et la commercialisation du kif. Pourtant, malgré la répression accrue, la production clandestine explose, portée par une demande européenne vigoureuse. Le Rif s'affirme comme l'un des bassins mondiaux de résine de cannabis.

Après des décennies de prohibition et de conflits socio-économiques liés au kif, et sous la pression de scientifiques et de la population au vu de l'évolution à travers le monde, le Maroc amorce un virage en 2021 avec une loi encadrant l'usage légal du cannabis à des fins médicales, pharmaceutiques et industrielles. La consommation récréative reste interdite. L'État s'efforce d'intégrer progressivement les cultivateurs dans une filière légale et contrôlée, réduisant l'informalité et améliorant les conditions économiques des régions concernées.

L'histoire du kif au Maroc est une trajectoire jalonnée de tolérance millénaire, de régulations coloniales, d'interdictions décidées sous pression internationale, avant d'ouvrir la voie à une récente reconversion vers un usage intelligent, légal et encadré.

Aujourd'hui, quasiment partout, le chanvre retrouve une nouvelle reconnaissance. Moins gourmand en eau, respectueux des sols, produisant graines, huile et matériaux isolants naturels, il s'affirme comme un pilier de la transition écologique. La plante interdite pour protéger des intérêts économiques puissants, cherche désormais à reprendre sa place historique et naturelle.

Cette renaissance est particulièrement visible au Maroc. La surface cultivée en chanvre légal a plus que triplé en 2025 avec 4 400 hectares semés, principalement de la variété locale «baladiya», signe tangible d'un essor après des décennies d'informalité. C'est un levier de revitalisation économique pour les régions du Rif, traditionnellement dépendantes d'une économie souterraine.

La légalisation adoptée en 2021 vise à canaliser une production historique vers un cadre réglementé, tout en créant une industrie à forte valeur ajoutée. Au-delà de la culture agricole, c'est toute une chaîne de transformation, de conditionnement, de certification et d'exportation qui se met en place, générant des recettes fiscales et améliorant l'attractivité du Maroc pour les investisseurs internationaux.

Il ne s'agit plus seulement de cultiver du cannabis, mais de développer une industrie structurée, respectueuse de normes strictes, capable de s'imposer sur un marché mondial dynamique. Cette mutation économique est perçue comme une chance de réconcilier un secteur longtemps illégal avec les mécanismes d'une économie puissante.

Les défis restent cependant nombreux, depuis la régulation stricte jusqu'à la lutte contre les détournements illicites, en passant par l'organisation des coopératives et l'adaptation fiscale. Mais le cap est clair: transformer un héritage agricole ancien en moteur de croissance inclusive et d'intégration économique durable.



SOMMES-NOUS DANS UNE BULLE IA ?

La question “sommes-nous dans une bulle IA ?” suppose d’abord de distinguer deux réalités : la hype, qui correspond à l’emballement cognitif et médiatique, et la bulle, qui désigne l’emballement financier. Aujourd’hui, les deux existent en partie, mais ils ne se confondent pas.

Le modèle de Gartner illustre les étapes de la maturité technologique : étincelle d’innovation, emballement médiatique, gouffre de désillusion, pente d’apprentissage et plateau de productivité. En 2025, l’IA générative (ChatGPT et ses pairs) a basculé dans le gouffre de la désillusion. Comme pour Internet ou le cloud, cette étape est normale et transitoire.

Une bulle éclate quand les valorisations s’envolent sans fondement économique. Or, la situation de l’IA est plus contrastée : OpenAI et Anthropic génèrent plusieurs milliards de dollars de revenus, même si elles restent déficitaires.

Des milliers de startups lèvent des fonds grâce à l’IA, sans modèle clair. L’écosystème dépend fortement du capital-risque et d’attentes spéculatives. Nous ne sommes donc pas encore dans une bulle totale, mais le terrain est fragile.

Le rapport State of AI in Business 2025 du MIT souligne : entre 30 et 40 milliards de dollars ont été investis, 95 % des projets n’ont pas de retour sur investissement mesurable et seuls 5 % produisent de vrais gains. Les échecs s’expliquent par des attentes magiques, le “dernier kilomètre” d’intégration, et une mauvaise compréhension de l’IA comme système probabiliste et non logiciel classique

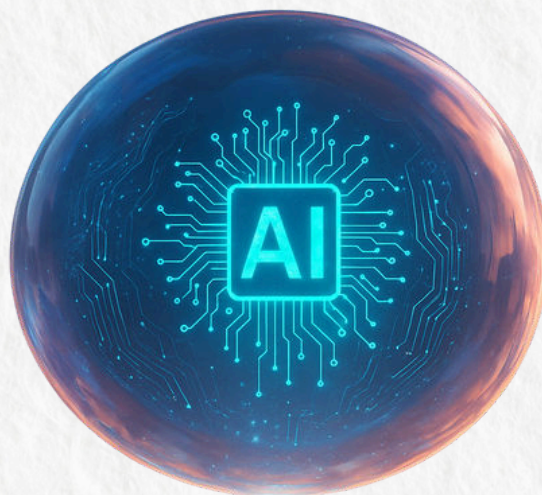
Les annonces spectaculaires (“GPT-4 bat les avocats”, “les IA surpassent les médecins”) relèvent souvent de benchmarks biaisés. L’humain raisonne par intuition et heuristiques, tandis que l’IA calcule par statistiques et probabilités. Dire que l’IA “remplace” l’humain est donc un contresens : elle est autre. La vraie question est de savoir comment les deux intelligences se complètent.



Par **Dr Az-Eddine Bennani**

Le véritable enjeu est culturel. Il s’agit d’avancer par petits pas avec des cas d’usage ciblés, de garder l’humain dans la boucle pour comprendre les échecs, de valoriser la “shadow AI” (les usages déjà existants des salariés) et de considérer l’IA comme un copilote atypique, non comme une baguette magique.

Nous ne sommes pas dans une bulle au sens strict, mais dans une phase de désillusion. L’économie est fragile, les attentes parfois irréalistes, mais des usages réels émergent. La vraie révolution est cognitive : bâtir une culture de l’usage, progressive et lucide.



LE KIOSQUE 2.0 DE L'ODJ MÉDIA



**PRESSPLUS EST LE KIOSQUE 100% DIGITAL & AUGMENTÉ
 DE L'ODJ MÉDIA GROUPE DE PRESSE ARRISALA SA
 MAGAZINES, HEBDOMADAIRES & QUOTIDIENS..**

www.pressplus.ma



SCAN ME!

**QUE VOUS UTILISIEZ VOTRE SMARTPHONE, VOTRE TABLETTE OU MÊME VOTRE PC,
 PRESSPLUS VOUS APPORTE LE KIOSQUE DIRECTEMENT CHEZ VOUS**

COMMENT ALGER A SCIEMMENT MARGINALISÉ LA LIGUE ARABE DANS LA FABRIQUE DE LA CAUSE SAHRAOUIE

Les télégrammes d'Alger et les notes de Matignon dévoilent la matrice d'une stratégie: contourner l'espace arabe, capitaliser sur l'OUA et l'ONU, et ériger le Polisario en acteur-écran. 1978-1979 marque l'instant où la fiction d'une «vraie réussite» prend le pas sur le réel.

Passée maîtresse dans l'art des parallélismes - qu'il s'agisse d'associer la cause sahraouie à la cause palestinienne, ou encore de mettre en vis-à-vis la RASD et l'OUA - mais restée sans voix au sein de la Ligue des États arabes où le discours algéro-polisarien demeure inaudible, l'Algérie, incapable depuis 1978 de maîtriser les méridiens des diverses questions sahariennes, se trouve désormais confrontée à l'impasse de sa propre construction idéologique: les chimères de l'autodétermination. Des rapports de l'ambassadeur de France à Alger, Jean-Marie Mérillon, aux notes confidentielles du cabinet du Premier ministre Raymond Barre à Paris traitant du dossier du Sahara marocain, soulignent que les années 1978-1979 constituent un seuil critique, voire un point de non-retour, dans la trajectoire de la diplomatie algérienne.

Les résonances de l'OUA et la sourde oreille des pays arabes

Que ce soit lors de la guerre des sables de 1963 ou à travers le conflit du Sahara marocain à partir de 1975, l'Algérie s'est toujours refusée à traiter ses différends avec le Maroc dans le cadre maghrébin ou au sein des sommets arabes. Le problème frontalier algéro-marocain, amorcé dans l'enceinte de l'OUA, fut progressivement transféré au niveau régional, mais l'Algérie parvint à l'enterrer par une série de manœuvres subtiles et pernicieuses dans le cadre du «bon voisinage et de la coopération économique».

Sur le dossier du Sahara, Alger et son protégé, le Polisario, ont cantonné le débat aux instances africaines et onusiennes, tout en écartant sciemment le cadre arabe. L'ambassadeur de France à Alger, Jean-Marie Mérillon, en rend compte dans ses rapports:

«Sur la scène arabe, le Ministre Algérien des affaires Etrangères,



Par **Jillali El Adnani**

M. Benyahia, a veillé à ce que le problème du Sahara Occidental- considéré par certains comme un différend algéro-marocain- ne soit pas évoqué à Tunis à la conférence ministérielle». (1)

Jean-Marie Mérillon approuvera dans un autre communiqué cette réalité en date du 16 novembre 1979 lorsqu'il rapporte les propos du ministre des affaires étrangères algérien, Abdelaziz Bouteflika:

«La diplomatie algérienne s'est fixée en cet instant un double objet. Désamorcer Tunis (le sommet arabe), profiter de Monrovia. Le Ministre des Affaires Etrangères est depuis ce matin parmi ses pairs arabes en train de faire tous ses efforts pour limiter le sommet (de Tunis) au Liban et à l'affaire palestinienne, pour détourner les débats du problème saharien, pour pécher (du côté syrien peut-être) parmi des dirigeants qui en sont fort chiche quelques appuis aux Sahraouis». (1)

Ce double jeu révèle la stratégie d'Alger: mettre en avant la cause palestinienne pour se poser en unificateur du monde arabe et musulman,

tout en reléguant la question du Sahara occidental au cadre africain, alors qu'elle demeure perçue, dans l'espace arabe, comme un différend exclusivement algéro-marocain. Les capitales arabes, conscientes de cette stratégie, n'ont jamais pu être véritablement happées par le dispositif algérien. C'est ce qui explique l'échec répété des tentatives de médiation menées par des figures de premier plan telles que le président tunisien Habib Bourguiba, les dirigeants saoudiens, ou encore Yasser Arafat au nom de l'Organisation de libération de la Palestine.

Dans son rapport diplomatique, l'ambassadeur de France à Alger résumait cette impasse en des termes sans équivoque: «L'objectif pour les uns comme pour les autres, était de tenter de débloquent le conflit algéro-marocain sur le Sahara en essayant de favoriser un contact direct entre Chadli et Hassan II. Ces efforts n'ont point abouti, et ce incontestablement, par la volonté d'Alger». (1)

L'Opération H. Boumediene: la guerre menée depuis le sanctuaire de Tindouf

Impliquée jusqu'au cou dans le dossier saharien, l'Algérie persiste à présenter le conflit comme un différend entre le Maroc et le Polisario. La réalité est toute autre: ce sont bien l'Algérie et, jusqu'en 1981, la Libye qui ont assumé l'essentiel du soutien logistique, financier et diplomatique au mouvement indépendantiste sahraoui.

«On ne convaincra personne que la manipulation d'un tel armement qui nécessite une haute formation technique et une longue période d'entraînement soit le fait d'éléments sahraouis du soi-disant Polisario»

— Jean-Bernard Raymond, ambassadeur de France à Alger en 1977

Ce soutien prit une ampleur considérable, car le Polisario fut doté d'un arsenal militaire sophistiqué, parmi lequel figuraient les redoutables missiles sol-air SAM-6. Une telle capacité dépassait de loin les moyens d'une guérilla tribale. L'ambassadeur de France à Rabat, Jean-Bernard Raymond, dans une note datée du 29 janvier 1976, confirma sans détour l'origine extérieure de cette puissance de feu:

«l'immixtion et l'intervention étrangères dans l'affaire du Sahara: on ne convaincra personne

que la manipulation d'un tel armement qui nécessite une haute formation technique et une longue période d'entraînement soit le fait d'éléments sahraouis du soi-disant Polisario». (2)

L'ambassadeur de France à Alger, Jean-Marie Mérillon, établit ensuite un rapport sur «l'Opération H. Boumediene» lancée contre le Maroc suite au décès de ce dernier. Selon lui, le degré d'autonomie du Polisario vis-à-vis de l'Algérie est nul. Son rapport qualifie également les zones désertiques contrôlées à l'époque par le Polisario comme sans importance, les points et les territoires essentiels étant restés sous la souveraineté du Maroc:

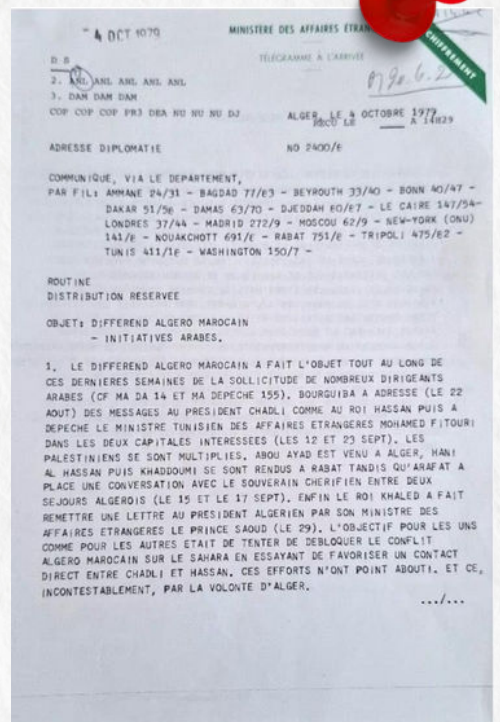
«Le commandement militaire de l'ALPS, le sanctuaire, c'est en territoire algérien Tindouf. C'est là que stationne le corps de bataille du Polisario, qu'il se forme, qu'il s'instruit, qu'il se refait. C'est là que se trouve son centre principal d'approvisionnement, ses émetteurs radios, militaires ou civils (en particulier la Voix du Sahara libre). C'est là surtout que familles et troupeaux se sont repliés rendant impossible les repréailles sur le campement (l'arme suprême dans la guerre du désert) et confèrent ainsi au combattant Reguibat un sentiment d'invulnérabilité. Tel est en fait l'une des clefs fondamentales du système». (3)

Ce texte met en évidence que Tindouf, en territoire algérien, n'est pas seulement un refuge humanitaire pour le Polisario, mais constitue le cœur de son dispositif militaire. C'est là que se concentre son état-major, son corps de bataille et ses infrastructures d'entraînement et de reconstitution des forces. L'ambassadeur français s'interroge sur la notion même de «possession» ou de souveraineté territoriale dans un espace désertique— interrogation

qui reflète le dilemme central du conflit: qui détient réellement le Sahara? Celui qui parcourt l'immensité ou celui qui occupe ses nœuds vitaux?

«Mais qu'est-ce que 'détenir' lorsqu'il s'agit d'un désert? La possession, la souveraineté, dans une région de ce type découle-t-elle du contrôle de l'espace (dont disposent les sahraouis) ou des points essentiels (pour la plupart toujours soumis aux Marocains)? Quel est par ailleurs le degré d'autonomie de l'ALPS? Qui exactement lui fournit ses armes? Qui détermine sa stratégie, quel est le rôle réel de l'Algérie? Celui de la Libye? Celui éventuel du Cuba? D'autres pays socialistes? Ce sont là des questions fondamentales pour l'analyse du mouvement sahraoui et auxquelles cette ambassade s'efforcera de répondre par la suite». (3)

Mirages d'un mouvement de libération, réalités d'un projet expansionniste algérien



*Les notes confidentielles émanant du Cabinet du Premier ministre français révèlent que la question du Polisario s'inscrit dans la continuité historique d'une dissidence tribale, celle des Reguibat, enracinée en Algérie. Loin d'un plébiscite populaire, Alger n'a cessé d'entretenir et de manipuler les Reguibat contre les autres composantes tribales de la région:

«Les nomades sahariens n'ont pas la maîtrise de leur destin. Condamnés à être sous tutelle alors qu'ils étaient avant tout soucieux de leur indépendance (sociologique), ils sont devenus, pour la plupart d'entre eux, les moyens et non la fin de conflits qui les dépassent. Des mini-États indépendants totalement enclavés, à fortiori un grand ensemble saharien, ont peu de chance de se constituer et n'ont aucune capacité de survie.» (4)*

Ce constat éclaire la nature du Polisario: un simple instrument entre les mains de l'Algérie, qui manipule l'instinct guerrier des Reguibat pour les transformer en mouvement armé contre le Maroc. Le rapport est explicite sur l'endoctrinement militaire et idéologique opéré par Alger:

«L'Algérie, au contraire, exalte le particularisme reguibi. L'endoctrinement politique, auquel il soumet les réfugiés, exerce sur eux un certain attrait, car il répond à leurs aspirations guerrières traditionnelles. Aussi fournissent-ils le gros des troupes du Polisario que l'Algérie utilise pour porter des coups au Maroc et à la Mauritanie sous le prétexte d'une guerre menée pour l'indépendance des ex-territoires espagnols au Sahara. Le sort des Reguibat est donc lié à celui du conflit du Sahara Occidental et aux décisions du gouvernement algérien». (4)

Cette vérité sera confirmée par l'ambassadeur de France à Alger, Jean-Marie Mérillon. Dans son rapport du 22 décembre 1979, intitulé «L'Algérie et le Sahara occidental», il met en lumière la dimension intérieure de l'affaire saharienne et le poids de la «ligne Boumediène» dans la politique algérienne. Sa conclusion est sans équivoque:

«Faire mine de revenir sur cet "acquis" (les reconnaissances cumulées par le Polisario) serait aux yeux de beaucoup d'Algériens quelque chose d'incompréhensible. Certains crieraient aussitôt à la trahison de la "ligne Boumediène". Il y a là une dimension proprement algérienne du problème du Sahara Occidental qu'il importe de ne pas mésestimer». (5)

Ce message, adressé aux pairs diplomatiques, longtemps classé secret avant sa récente déclassification, est également destiné à être soumis à l'ONU et à la MINURSO. Ces instances y trouveront les éléments nécessaires pour mettre en évidence le caractère artificiel du conflit et pour établir la responsabilité directe de l'Algérie, laquelle, paradoxalement, se présente à la fois comme l'ennemie déclarée du modèle colonial et comme son héritière inavouée.

(1) Télégramme émanant de l'ambassadeur de France à Alger, le 4 octobre 1979, intitulé «Différend algéro-marocain, Initiatives arabes. Archives diplomatiques de La Courneuve, Carton 957, Sahara Maroc Algérie, 1979.

(2) Jean-Bernard Raymond, ambassadeur de France à Rabat, note du 29 janvier 1976; La Courneuve, ministère des Affaires étrangères, ANMO, Maroc-Sahara Occidental, 1972-1982, Carton 965.

(3) Télégramme n° 2423/26, «Polisario, évaluation de la situation militaire», Alger, 11 octobre 1979. Archives diplomatiques de La Courneuve, Carton 957, Sahara Maroc Algérie, 1979.

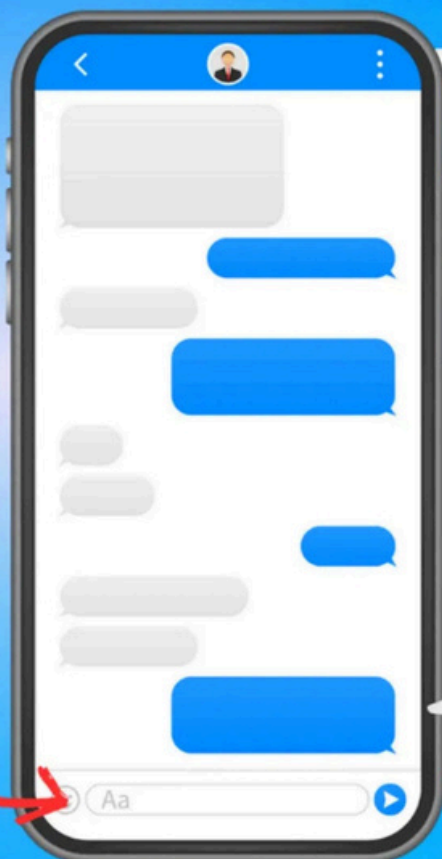
(4) Note d'Information émanant du cabinet du Premier ministre Raymond Barre, intitulée «Les Nomades du Sahara», le 18 septembre 1978. Archives de La Courneuve, ministère des Affaires étrangères, ANMO, Maroc-Sahara Occidental, 1972-1982, Carton 965.

(5) Ambassade de France en Algérie, Affaires politiques, «L'Algérie et le Sahara Occidental», Alger, 22 décembre 1979. Archives diplomatiques de La Courneuve, Carton 957, Sahara Maroc Algérie, 1979.



LODJ .MA CHATBOT

WWW.LODJ.MA



**PARLEZ-NOUS À TRAVERS NOTRE NOUVEAU CHATBOT
ET OBTENEZ DES RÉPONSES INSTANTANÉES, IL EST LÀ POUR
VOUS AIDER 24H/24.**



SCAN ME



ELECTIONS CRÉDIBLES... DOIT-ON ENCORE Y CROIRE, PEUT-ON ENFIN Y CROIRE ?

Tout porte à croire que ces élections législatives de 2026 ne ressembleront pas aux précédentes. Dans la forme et dans le fonds. Dans la forme, le roi Mohammed VI a annoncé la couleur dans son discours du Trône, chargeant le ministre de l'Intérieur de préparer les textes juridiques encadrant ce scrutin, demandant la transparence, et fixant un délai à la fin de l'année ; dans le fonds, les enjeux nationaux et les défis internationaux impliquent l'absolue nécessité pour le Maroc de disposer d'un gouvernement bien élu et d'élus compétents qui sachent gouverner. Mais au niveau des partis, ces élections risquent bien de ressembler à celles d'avant.

Et ainsi donc, le souverain insiste (c'est son mot et il n'est sûrement pas superflu) sur « la préparation judicieuse » du scrutin et sur l'aspect participatif, qui n'inclut certainement pas les partis politiques seulement, mais devrait également engager la société civile, le roi ayant parlé des « différents acteurs » et non des seuls partis politiques. Et il a utilisé l'expression « porté à la connaissance générale » en parlant du Code électoral à élaborer, et en cela il signifie aussi la transparence des élaborateurs et l'implication des électeurs. S'adresser au ministre de l'Intérieur et non au gouvernement ou même au ministère a aussi son importance, Abdelouafi Laftit étant un ministre de souveraineté, à la tête d'un département régalien ; le responsable obéit immédiatement, et se réunit avec les chefs de partis 48h après l'interpellation royale, leur accordant un mois pour lui remettre leurs suggestions et recommandations électorales.

Ils s'exécutèrent, dans le délai imparti. Mais n'en pipèrent mot, à l'exception de quelques-uns. Sollicités pour en parler, seuls certains d'entre eux ont dévoilé en public et en détail leurs suggestions, le PPS et le PJD étant semble-t-il les plus sérieux avec la description en détail et en conférence de presse de leurs cogitations.

Et c'est le premier accroc. Nos dirigeants politiques taiseux diront ce qu'ils voudront, mais taire des propositions électorales aux électeurs, ou les informer des grandes lignes seulement, indique soit une totale indifférence à la volonté populaire ou une solide indigence tactique. En agissant ainsi, ils signifient au peuple qu'il ne sera sollicité que le moment venu, et que dans l'intervalle, les choses se passent entre les « grands », les « responsables »,



Par **Aziz Boucetta**

les « sachants ». Quant au peuple, il lui font comprendre à travers leur comportement qu'il ne compte pas, ou peu.

Quelles sont les principales recommandations suggérées pour faire de l'élection à venir un succès institutionnel ? Globalement, ce sont les mêmes poncifs qui sont avancés, découpage électoral, mode d'inscription sur les listes électorales, évolution de l'effectif des députés, représentation des femmes et des jeunes, mode de scrutin... Et bien sûr, la lutte contre l'utilisation de l'argent, forcément sale, dans l'opération électorale.

Tout cela est bien beau, mais tout cela est classique, donnant un air de déjà-vu.

les « sachants ». Quant au peuple, il lui font comprendre à travers leur comportement qu'il ne compte pas, ou peu. Quelles sont les principales recommandations suggérées pour faire de l'élection à venir un succès institutionnel ? Globalement, ce sont les mêmes poncifs qui sont avancés, découpage électoral, mode d'inscription sur les listes électorales, évolution de l'effectif des députés, représentation des femmes et des jeunes, mode de scrutin... Et bien sûr, la lutte contre l'utilisation de l'argent, forcément sale, dans l'opération électorale.

Tout cela est bien beau, mais tout cela est classique, donnant un air de déjà-vu.

Les partis proposent, l'Intérieur dispose, et au final les électeurs se mettent en pause. Normal, ces derniers ne sont pas en confiance, étant convaincus – à raison – que l'élection est une affaire qui concerne les politiques et seulement eux.

Pour ces derniers, la fin justifie les moyens ; alors ils mettent, ont mis et mettront encore les moyens, et le peuple restera, comme à son habitude sur sa faim. Quatre grands thèmes sont à examiner pour rendre son éclat à une élection législative qui n'en a jamais vraiment eu, sauf en 2011 peut-être...

1/ L'argent électoral, forcément sale. Entendons-nous bien... tous les partis cherchent les notables par lesquels les scandales arrivent et s'accumulent, et tous les partis disposent de ces types de notables à la main leste et à l'argent facile. Ils n'apprécieront peut-être pas, les partis, mais leurs chefs savent que c'est la réalité. La seule différence entre les différentes formations politiques est que certains se contentent de saupoudrer leurs candidats de quelques notables bancables et d'autres en font une religion. On parle de distribution d'argent, d'achat d'investitures, de tractations mystérieuses, de mises en places de structures associatives orientées et généreuses...

Tout cela est de notoriété publique, mais rien de véritablement sérieux n'est entrepris contre les acheteurs de voix et aussi contre ceux qui les investissent et les couvrent. L'électorat le sait et, résultat, l'écrasante partie des électeurs, qui ne monnaient pas leurs suffrages, se retirent de l'ensemble de l'opération.

2/ L'effectif électoral. Inscription facultative, obligatoire, suggérée, assistée... Faut-il que le corps électoral corresponde aux électeurs en âge de voter et bénéficiant de leurs droits (environ 27 millions d'âmes) ou, à l'inverse, ce corps ne doit-il être constitué que par celles et ceux qui entreprennent l'acte d'inscription ?

Le débat fait rage, mais sans convaincre personne. Car l'objectif est de « ménager » le taux de participation. Si, en effet, l'inscription est automatique pour les plus de 18 ans, et sachant que les électeurs ne dépasseraient que difficilement la barre des 10 millions, ce taux serait de 37%, ce qui fait désordre dans une démocratie participative imparfaite qui veut se montrer plus belle qu'elle ne l'est en réalité.

Pour cette fois, pour une fois, il serait utile de laisser faire l'arithmétique, et de déclarer électeurs tous les plus de 18 ans. Le taux de participation dégringolera certes, mais le parlement à venir saura que s'il est légal, il n'en est pas pour autant légitime. Cela ferait réfléchir les décideurs, qui ne vivront donc plus dans un déni de réalité, la réalité étant l'indifférence et le manque de confiance du public dans sa classe politique.

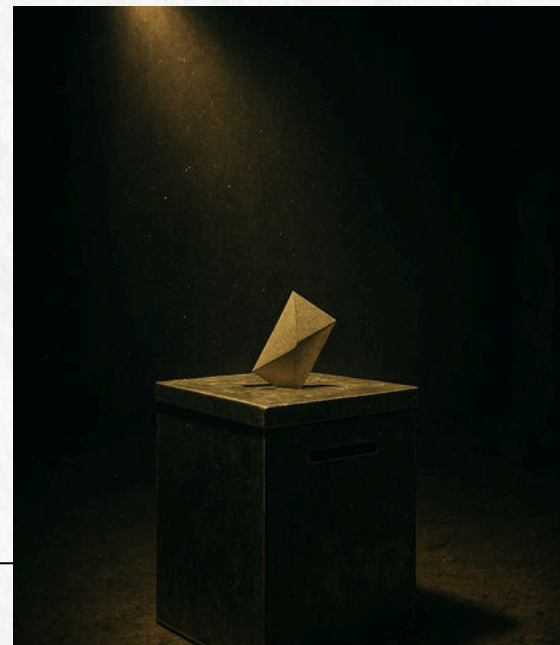
3/ La qualité des candidats. Les partis contournent soigneusement le sujet car l'équation est difficile de concilier entre la compétence et l'opulence, entre les candidats sérieux et les autres, véreux. Or, les élections sont différentes dans leur nature et leur finalité. Pour les communales, l'effectif des candidats est de plusieurs dizaines de milliers pour couvrir le territoire, ce qui n'est pas le cas pour les législatives, où l'effectif est réduit à quelques centaines seulement.

Au vu des rudes défis à venir, des fortes contraintes qui fleurissent partout et des robustes attentes des Marocains, un candidat tête de liste au parlement doit être intègre et lettré, et cela devrait être prouvé et vérifié. Une fois élus, des séances de formation ou de perfectionnement devraient être organisées au sein même de l'institution. Politique monétaire et diplomatie,

finances publiques et territoires, système de valeurs et politique pénale... autant de domaines nouveaux pour bien des députés. Un diplôme universitaire est donc nécessaire pour assurer l'engagement efficient des élus et l'intégrité est plus que souhaitable pour se consacrer à sa fonction de façon désintéressée et efficace.

4/ La neutralité de l'administration. Les partis, tous les partis, la réclament, l'Intérieur la proclame, mais les anciennes habitudes font de la résistance et ont la peau dure. Oh, on ne farfouille plus dans les urnes (quoique, ici et là...) mais on tripatouille les esprits, d'une façon ou d'une autre, en amont dans les états-majors de partis et en aval directement chez l'électeur.

Demander la neutralité de l'Intérieur est une revendication éternelle des partis au Maroc avant une élection. Mais même lors des périodes où l'Intérieur était « le parti clandestin », rares étaient les chefs de partis qui dénonçaient le ministère et épingleaient ses agents intrusifs. Sera-ce le cas cette année ? Qui vivra verra et seul l'avenir crachera le morceau.

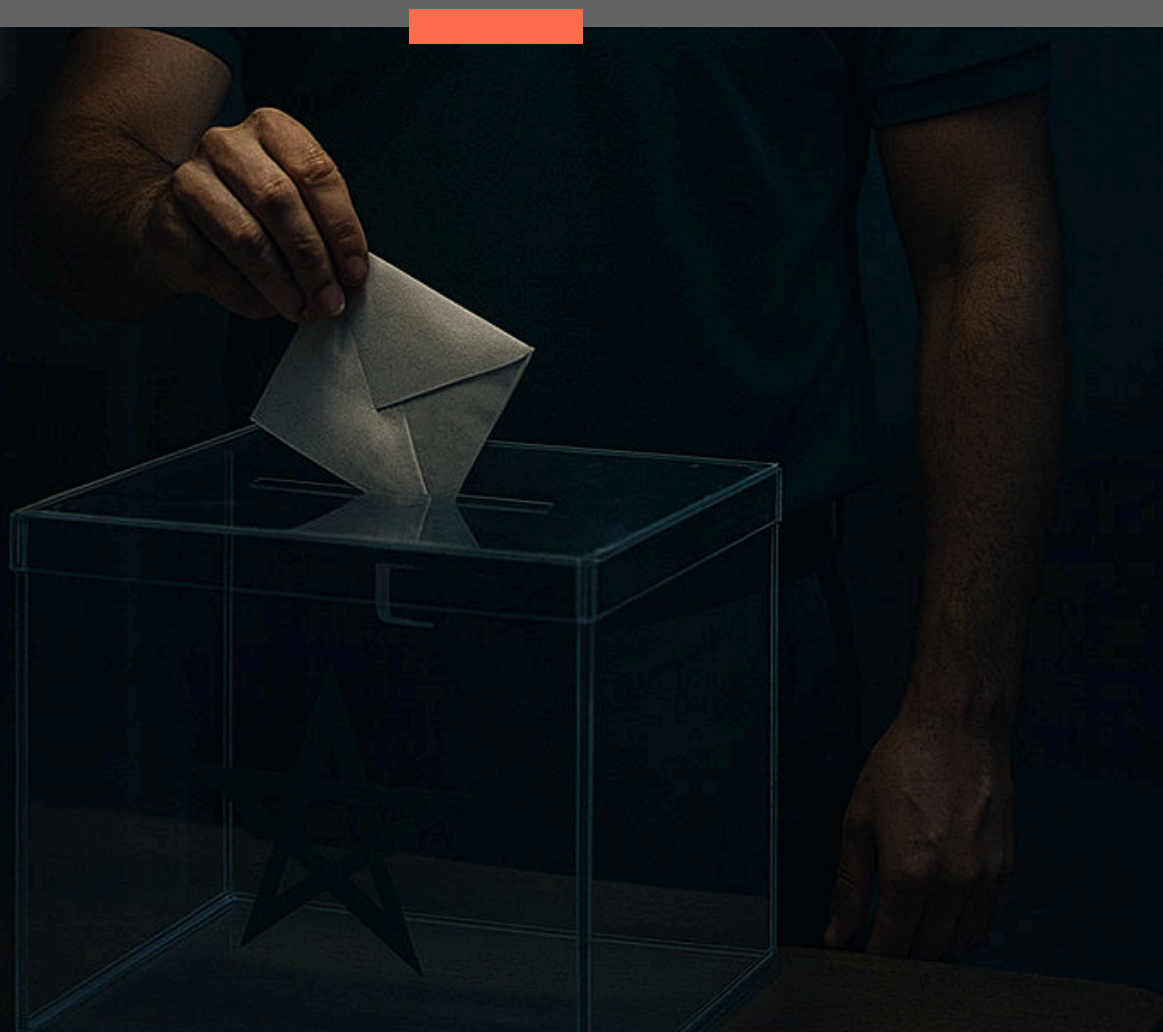


Et là, quand on dit que c'est le makhzen qui a affaibli les partis, on relève la limite de l'affirmation. Non, les partis s'affaiblissent eux-mêmes en acceptant la domination de l'Intérieur, faisant penser par leur attitude à la « servitude volontaire » de La Boétie. Un parti est fort par ses dirigeants, et la force de ces dirigeants vient de leur capacité à dire non pour certaines choses et à dire tout haut ce qu'eux et leurs amis pensent tout bas.

Au-delà des programmes politiques et économiques des partis, c'est sur la crédibilité de l'opération électorale et la confiance des électeurs que se jouera ce scrutin. Le roi a été très clair, il veut des élections saines, transparentes, crédibles et surtout convaincantes. Car ces élections, au moment même où la question du Sahara marocain force vers son règlement sur la base d'une autonomie, seront scrutées depuis l'étranger, depuis l'ONU qui abrite les discussions autour de ce dossier, depuis Washington, Paris, Londres, Madrid, Bruxelles, qui soutiennent peu ou prou le plan marocain. Et nous n'avons pas, dans ces capitales, que des amis...

Et si les élections régionales et communales ne sont pas avancées à 2026 (ce qui nécessiterait un amendement à la loi électorale), il appartiendra donc au nouveau parlement d'élaborer le code des élections locales et régionales de 2027. De ces élections émergeront des présidents de communes, des présidents de régions, qui devront gérer la période 2026-2030, ô combien cruciale. A tous les niveaux.

« Le Maroc d'hier n'est pas le Maroc d'aujourd'hui », aime à dire avec emphase Nasser Bourita. Fort bien, mais cela signifie aussi que les Marocains d'hier ne sont pas non plus ceux d'aujourd'hui. Ceux d'aujourd'hui, de demain, accepteront-ils encore des élections menées par des partis faiblards et de faire-valoir ? Le Maroc d'aujourd'hui, donc, a besoin des Marocains d'aujourd'hui, pour bâtir l'économie et la société de demain. Nos politiques, partis et ministère de l'Intérieur, sauront-ils prendre la mesure de la spécificité de cette élection ou, au contraire, contribueront-ils à la persistance de la méfiance et de l'inévitable médiocrité qui en résulte ? Réponses les prochaines semaines.



LODJ

WWW.PRESSPLUS.MA



LE KIOSQUE 2.0 DE L'ODJ MÉDIA

SCAN ME



PRESSPLUS EST LE KIOSQUE %100 DIGITAL & AUGMENTÉ DE L'ODJ MÉDIA GROUPE DE PRESSE ARRISSALA SA

MAGAZINES, HEBDOMADAIRES & QUOTIDIENS...

QUE VOUS UTILISIEZ VOTRE SMARTPHONE, VOTRE TABLETTE OU MÊME VOTRE PC



ELECTIONS CRÉDIBLES... DOIT-ON ENCORE Y CROIRE, PEUT-ON ENFIN Y CROIRE ?

Il est des critiques faciles qui n'ont pour seul mérite que de briller par leur immédiateté. Affirmer qu'Al Haouz aurait été « oubliée » parce que d'autres chantiers se sont réalisés plus vite, c'est réduire à une image simpliste la complexité d'une reconstruction post-catastrophe. Rebâtir des vies, des villages et un territoire entier n'a rien à voir avec rénover un bâtiment ou embellir un stade. Ce n'est pas une question de rapidité : c'est une question de dignité, de sécurité et d'avenir.

Dans les villages d'Al Haouz, chaque maison reconstruite raconte l'histoire d'un engagement collectif, chaque route restaurée rétablit un lien vital entre les habitants et le monde extérieur. Derrière ces efforts, il y a une mobilisation humaine sans précédent : ingénieurs, ouvriers, associations, autorités locales et habitants eux-mêmes unis pour un seul objectif - que la tragédie d'hier ne détermine pas la vie de demain.

La résilience n'est pas instantanée. Elle se construit pierre par pierre, foyer par foyer, route après route. Elle exige patience, rigueur et vision. Elle exige de résister à la tentation du jugement hâtif et de reconnaître que les véritables transformations se mesurent sur la durée et dans la profondeur, et non dans l'immédiateté médiatique.

Al Haouz incarne cette leçon universelle : la force de la communauté face à l'adversité, la capacité d'une société à protéger ceux qui sont tombés, à restaurer la confiance et à offrir un avenir. Chaque famille qui retrouve un foyer, chaque enfant qui peut à nouveau dormir en sécurité, chaque route rouverte, chaque village reconnecté est un pied de nez au fatalisme et au nihilisme.



Par **Saïd Tamsamani**

Ceux qui se complaisent dans les critiques simplistes oublient que la véritable grandeur d'un pays se mesure à sa capacité à se relever et à élever ceux qui en ont besoin. La reconstruction d'Al Haouz n'est pas seulement un chantier : elle est un symbole de solidarité, un manifeste de persévérance et un triomphe sur le désespoir.

Dans ce modèle, le nihilisme n'a pas sa place. La leçon est claire : reconstruire, c'est recréer la vie, et la vie ne se mesure jamais à la vitesse des apparences. Elle se mesure à la profondeur de l'engagement et à la dignité que l'on offre à chaque citoyen. Et sur ce plan, Al Haouz est exemplaire.



IL EST TEMPS QUE CETTE BLESSURE SE REFERME

Le discours d'adieu de Nasser Zefzafi lors des funérailles de son père résonne comme une invitation à une nouvelle étape marocaine. Par des mots empreints de sincérité et de courage, il a rappelé l'unité du pays. Ces mots et l'article m'ont été inspiré par un post que le poète et militant Salah El Ouadie m'a adressé. Ancien détenu politique, M. El Ouadie a été l'une des principales chevilles ouvrières de l'Instance Équité et Réconciliation, actuellement président-fondateur du Mouvement Damir. Dans son post il évoque un moment venu pour la cicatrisation d'une plaie trop longtemps laissée ouverte.

La parole d'un fils exploré, l'écho d'une nation

De G à D de ce montage photo : Nasser Zefzafi et Salah El Ouadie

Au milieu du deuil pour son père à Al Hoceïma, Nasser Zefzafi, figure centrale du Hirak du Rif, a livré un discours d'adieu inattendu, empreint d'une intensité émotionnelle rare. Plus qu'un simple hommage filial, ses paroles disent que derrière le deuil, une porte s'entrouvre : celle d'un nouveau moment marocain, où la nation transcende blessures, divisions et rancunes.

Devant la foule recueillie, Zefzafi a parlé d'une franchise rude et digne. Mais sa voix portait bien au-delà de la douleur d'un fils endeuillé : elle cherchait à se faire l'écho d'un pays tout entier. Le Maroc est un tout indivisible, rappelant que l'intérêt national est la mesure suprême à laquelle doivent se plier opinions et divergences.

Cette déclaration, dans un contexte de funérailles, prend la valeur d'un manifeste. Elle s'élève comme un rappel à dépasser les fractures, à suturer une plaie qui ne cesse de hanter le lien national. Ce qui aurait pu n'être qu'un moment de tristesse familiale devient alors un instant de vérité collective.

Le courage d'un mot simple : réconciliation

Une vérité qui dit une conviction profonde : le destin du Maroc ne peut s'écrire qu'ensemble, dans l'effort partagé, sans que certains avancent à grande vitesse tandis que d'autres restent en arrière ou en rade.

Le détenu, condamné à vingt ans de prison pour son rôle dans le Hirak, a choisi de parler la le langage de l'unité. Et ce langage, parce qu'il jaillit d'un homme qui a incarné la contestation, prend une résonance singulière. Sa parole n'est pas neutre, elle porte le poids des épreuves et de l'enfermement.



Par **Naim Kamal**

C'est ce qui lui confère dans un moment unique, la perte d'un père, cette densité morale : l'un de ceux qui furent désignés comme auteurs de troubles affirme aujourd'hui que l'essentiel est de préserver la patrie commune.

Une opportunité à saisir

Le texte de l'ancien détenu Salah el Ouadie, qui a connu aussi l'enfermement et le deuil d'un père même si ce ne fut pas dans des circonstances similaires, souligne avec force la portée symbolique de ce moment. Il y voit plus qu'un adieu : une possibilité d'une réconciliation. Le Maroc, rappelle-t-il, traverse une époque troublée où la logique de la force domine à nouveau les relations internationales. Dans ce contexte, le pays a besoin de cohésion, d'énergie collective et d'une vision partagée. Voici ce que dit son texte :



« Nasser Zefzafi... Il est temps que cette blessure se referme ! Le discours d'adieu que Nasser Zefzafi a prononcé aujourd'hui lors des funérailles de son défunt père, devant la foule des personnes venues présenter leurs condoléances, peut en réalité valoir comme un mot de bienvenue à un nouveau moment marocain.

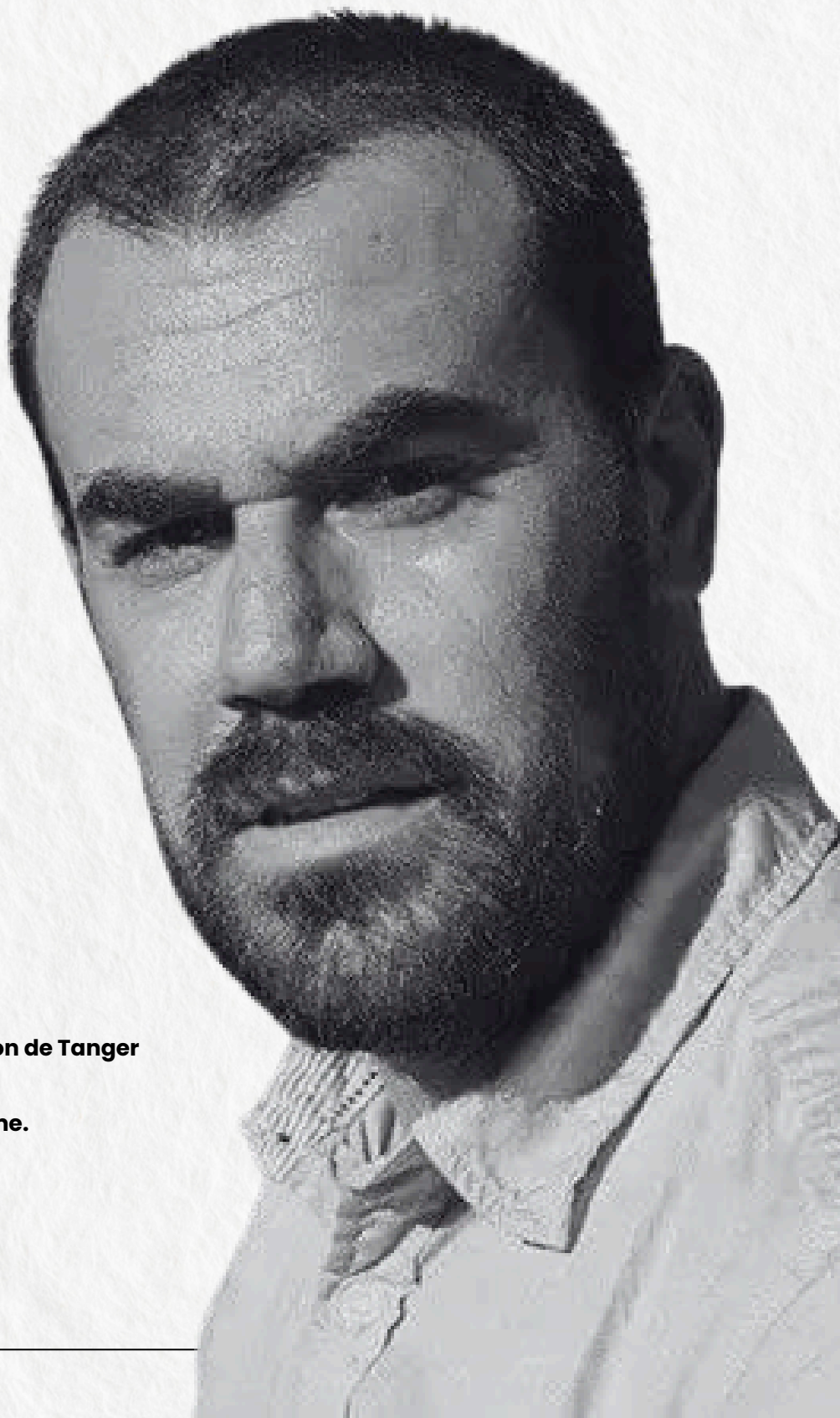
Je voudrais ici être l'écho de ce qui habite les cœurs de tous, y compris celui du Roi : il est temps que cette blessure se referme.

Il est temps pour nous tous de rappeler - comme Nasser l'a évoqué dans son discours avec un courage éthique « rifain » - que la patrie est une et que « le Maroc est un tout indivisible, de son Sahara à son Nord, de son Est à son Ouest, et que rien ne prime sur l'intérêt de la patrie, même s'il faut donner son sang pour chaque parcelle de sa terre.

Il est temps pour toutes ces énergies de prendre conscience que la construction de la patrie - à une seule vitesse et non à deux- et sa défense sont la responsabilité de tous, du sommet de la pyramide jusqu'à sa base, surtout en cette période troublée de l'histoire où la logique de la force et de la coercition est revenue à l'agenda des puissants du monde.

Il est temps que les portes de la prison de Tanger s'ouvrent grand.

Il est temps que la blessure se referme.

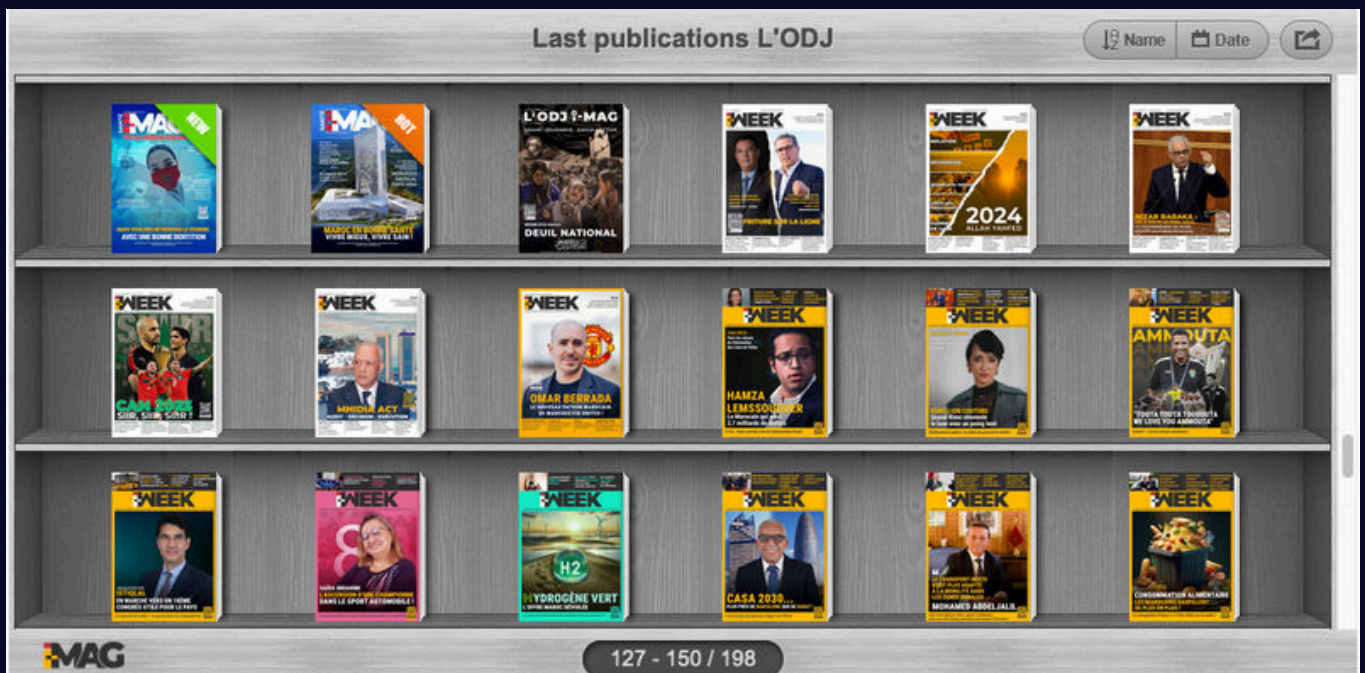




www.pressplus.ma



LE KIOSQUE 2.0 DE L'ODJ MÉDIA



Pressplus est le kiosque 100% digital et augmenté de **L'ODJ Média** du groupe de presse **Arrissala SA** qui vous permet de lire une centaine de nos **magazines, hebdomadaires et quotidiens** gratuitement.

Que vous utilisiez votre téléphone mobile, votre tablette ou même votre PC, **Pressplus** vous apporte le kiosque directement chez vous



SCAN ME

2026: LE CODE ÉLECTORAL EN CHANTIER

Sous l'impulsion du Roi, le gouvernement et les partis politiques doivent s'entendre sur de nouvelles règles pour les prochaines élections. La réforme vise à résoudre plusieurs problèmes de la démocratie représentative, tels que le manque de participation citoyenne, la transparence, le financement des campagnes et la représentation des jeunes, des femmes et des Marocains du monde.

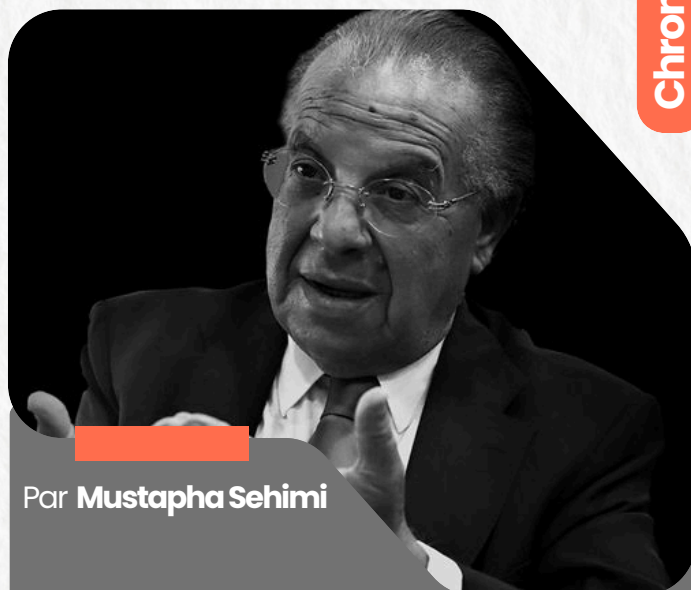
Suite à la décision du roi, le gouvernement a pour mission de préparer un projet de code électoral, qui doit être prêt d'ici la fin de l'année. Un an avant le prochain scrutin législatif, comment se prépare cet agenda?

Le 2 août, le ministre de l'Intérieur, Abdelouafi Laftit, a rencontré les dirigeants des partis et les a invités à lui soumettre leurs propositions pour la fin du mois. Le ministre dispose maintenant de ces documents, et il lui revient de les évaluer pour identifier les points d'accord et les divergences. D'autres réunions sont prévues pour tenter de parvenir à un texte commun, espérons-le, consensuel.

Un consensus est évidemment souhaitable, à condition que les partis parviennent à surmonter leurs divergences. Quoi qu'il en soit, le dossier sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine session parlementaire, qui s'ouvrira officiellement le vendredi 10 octobre, comme le prévoit la Constitution (article 65).

Si les partis cherchent avant tout à optimiser leur influence électorale, il est plus pertinent de se concentrer en premier lieu sur la question fondamentale de la participation des électeurs.

En se basant sur les projections du recensement de 2014, le nombre d'électeurs potentiels en septembre 2026 s'élèverait à environ 27 millions de personnes, contre 24 millions en 2021 (selon le HCP). Alors que le taux de participation a fluctué (45,4 % en 2011, 42,3 % en 2016 et 50,3 % en 2021), la dernière augmentation ne témoigne pas forcément d'un regain d'intérêt civique. Ce chiffre élevé de 2021 s'explique principalement par la tenue simultanée de trois élections (locales, régionales et législatives). Ce ne sera plus le cas pour le prochain scrutin, qui ne concernera que la Chambre des représentants.



Par **Mustapha Seimi**

Une des propositions en discussion, visant à renforcer la participation citoyenne, est l'inscription automatique des jeunes électeurs. Cette mesure chercherait à augmenter le nombre de primo-votants.

Cependant, les chiffres révèlent un désintérêt persistant: selon une étude du centre TIZI de février 2025, les jeunes représentaient 30 % des inscrits en 2011, puis 25 % en 2016 et 27 % en 2021. Actuellement, seulement 3,4 millions d'entre eux sont inscrits sur les listes électorales, qui totalisent 18 millions de personnes en janvier 2025. Cela signifie que deux tiers des jeunes ne sont pas inscrits.

La question de fond demeure: leur inscription automatique suffira-t-elle à les motiver à voter? La vraie problématique est de savoir comment inciter les électeurs potentiels à se rendre aux urnes. Cela soulève la question de la capacité des 34 partis politiques existants à mobiliser les citoyens en répondant à leurs attentes et à leurs aspirations.

La question de fond demeure: leur inscription automatique suffira-t-elle à les motiver à voter? La vraie problématique est de savoir comment inciter les électeurs potentiels à se rendre aux urnes. Cela soulève la question de la capacité des 34 partis politiques existants à mobiliser les citoyens en répondant à leurs attentes et à leurs aspirations.

D'autres sujets restent à aborder. D'abord, comment renforcer la transparence et la fiabilité des élections? Le ministère de l'Intérieur s'est engagé à prendre les mesures nécessaires, car il est le seul à avoir les moyens logistiques et humains pour le faire. Certains partis jugent cela insuffisant et proposent la création d'une institution électorale indépendante, dont la composition et les attributions restent à définir. Le financement des campagnes électorales est également un point d'accord unanime: tous les partis demandent de lutter contre l'utilisation de l'«argent sale». Reste à définir les modalités de cette politique.

La réforme du Code électoral se penche aussi sur la représentation des jeunes, des femmes et des Marocains résidant à l'étranger (MRE).

La question de la jeunesse amène la réintroduction de la liste de candidats de moins de quarante ans, une formule déjà expérimentée en 2016 mais qui s'était soldée par un échec en raison du clientélisme et du népotisme. Pour les femmes, l'idée d'une augmentation de leur quota de 90 sièges, actuellement attribué sur les listes régionales, est en discussion.

Enfin, la représentation de la communauté des MRE, qui compte plus de 5,6 millions de personnes, doit être définie. La question est de déterminer le nombre de sièges et les circonscriptions qui leur seraient dédiés. Certains suggèrent d'augmenter le nombre de membres de la Chambre des représentants (actuellement 395) d'une centaine de sièges, mais cette proposition risque d'être impopulaire.

A blue book with the title "CODE ÉLECTORAL" printed in large, bold, black letters on its cover. The book is lying flat on a wooden surface. The background is a blurred indoor setting with a red wall on the left and a light-colored wall on the right.

**CODE
ÉLECTORAL**

NÉCROPOLITIQUE DANS LE DÉSERT: LES CAMPS DE TINDOUF ET LA SUSPENSION DE LA VIE

Prenant appui sur les réflexions d'Achille Mbembe, illustre historien et politologue camerounais, et son œuvre majeure «Nécropolitique», l'analyste Lahcen Haddad explique comment les camps de Tindouf sont érigés en espaces où la vie est maintenue au strict minimum, où les populations sont réduites à l'état d'instruments ou de déchets et au statut de morts-vivants. Voici sa lecture.

De la biopolitique à la nécropolitique

La notion de biopolitique développée par Michel Foucault (la gouvernance des populations par la régulation de la vie, de la santé et de la reproduction) a longtemps dominé les débats critiques sur la souveraineté. Pourtant, comme l'a montré Achille Mbembe dans son œuvre majeure Nécropolitique, la condition coloniale et postcoloniale ne peut se comprendre uniquement à travers ce cadre. La souveraineté coloniale n'était jamais d'abord «faire vivre». Elle consistait à exposer des populations entières à la mort, à l'abandon et à la déposabilité. La nécropolitique désigne ainsi la capacité souveraine de décider qui peut vivre et qui doit mourir, et, plus radicalement, de créer des espaces de mort-vivance, ce que Mbembe appelle des «mondes de mort».

Les camps de Tindouf, situés dans le sud-ouest algérien et administrés par le Front Polisario depuis 1975, sont un site paradigmatique du pouvoir nécropolitique. Depuis près de cinq décennies, des dizaines de milliers de Sahraouis y sont confinés, suspendus dans un entre-deux entre apatridie et souveraineté gelée. Dans ces camps, la vie n'est pas éteinte mais immobilisée.

L'existence persiste sans horizon, prise entre subsistance humanitaire et instrumentalisation politique. Appliquer le cadre de Mbembe ici, c'est comprendre les camps de Tindouf non pas simplement comme des enclaves humanitaires mais comme des espaces de contrôle nécropolitique, des espaces où la vie est maintenue au strict minimum tandis que les futurs sont systématiquement confisqués.

I. Généalogies coloniales de l'espace nécropolitique
L'historien et politologue Achille Mbembe.



Par **Lahcen Haddad**

Mbembe rappelle que la nécropolitique a trouvé son laboratoire dans la colonie. La plantation, la réserve, le camp de détention: autant de sites où des populations étaient à la fois exploitées et abandonnées, réduites à l'état d'instruments ou de déchets. Les camps de Tindouf héritent de cette généalogie.

Le partage colonial du Sahara par la France et l'Espagne fut en soi un acte nécropolitique. Une violence cartographique qui a brisé des siècles de mobilité et d'appartenance. En inventant la catégorie de «Sahara espagnol», les puissances coloniales ont interrompu la souveraineté relationnelle du Maroc avec ses tribus sahariennes, tout en rendant les populations sahraouies vulnérables à la manipulation.

Lorsque l'Espagne se retire en 1975, les camps apparaissent comme le résidu spatial de ce partage. La décision de l'Algérie d'héberger le Polisario et de confiner des Sahraouis à Tindouf prolonge cette logique coloniale. Le désert devient une zone de suspension, une «antichambre» où la vie est maintenue mais empêchée de s'épanouir.



II. Les camps comme mondes de mort

Mbembe définit les mondes de mort comme des environnements où les populations sont soumises à des conditions de vie qui leur confèrent le statut de morts-vivants. Les camps de Tindouf en sont l'illustration.

- Confinement spatial: les habitants ne peuvent circuler librement hors des camps. Leurs mouvements sont surveillés par les autorités algériennes et le Polisario.

- Suspension temporelle: depuis près de cinquante ans, des générations naissent et grandissent dans les camps sans perspective de citoyenneté, de participation politique ni de retour. La vie est figée dans un état de «provisoire» permanent.

- Dépendance économique: les camps dépendent de l'aide humanitaire internationale pour l'alimentation, l'eau et la survie de base. Cette aide, comme l'a révélé l'Office européen de lutte antifraude (OLAF), a souvent été détournée, instrumentalisant la population comme ressource géopolitique.

- Négation de la subjectivité: les résidents ne sont pas reconnus comme citoyens algériens. Leur agentivité politique est entièrement médiatisée par le Polisario, qui prétend parler en leur nom tout en réprimant la dissidence.

Ces dynamiques produisent un paradoxe nécropolitique. Les camps préservent la vie mais lui dénie sa substance. Les Sahraouis survivent, mais cette survie n'est pas la vie au sens de Mbembe. C'est la vie nue, dépourvue d'avenir et d'autonomie.

III. Nécropolitique et suspension de la souveraineté

Mbembe souligne que la nécropolitique ne consiste pas seulement à tuer,

mais aussi à maintenir en vie pour mieux contrôler. Les camps de Tindouf incarnent parfaitement cette logique. L'Algérie et le Polisario les entretiennent non pas pour permettre l'épanouissement des Sahraouis, mais pour préserver un statu quo géopolitique. La souveraineté y est suspendue. Les Sahraouis sont maintenus dans un entre-deux, ni pleinement intégrés à un État reconnu, ni libres de choisir eux-mêmes leur destin.

Cette suspension sert plusieurs fonctions nécropolitiques:

- Instrumentalisation: les camps sont utilisés comme monnaie d'échange dans les rivalités régionales, notamment entre l'Algérie et le Maroc.

- Production de victimisation: le récit de la victimité sahraouie entretient une sympathie internationale, garantissant un flux continu d'aide et de capital diplomatique.

- Effacement des alternatives: en confinant les Sahraouis dans les camps, d'autres voies (intégration à la société marocaine, participation aux projets de développement à Laâyoune ou Dakhla...) sont fermées.

Les camps ne sont donc pas des espaces neutres mais des espaces de captivité, où le sujet politique est immobilisé à des fins stratégiques.

IV. Le temps nécropolitique: des générations sans horizon

Une des intuitions les plus marquantes de Mbembe est que la nécropolitique opère par le contrôle du temps: les populations sont privées de futur. À Tindouf, des générations entières ont grandi en ne connaissant que le camp. Des écoles existent, mais leurs diplômés n'ont ni marché du travail, ni institutions politiques, ni société civile au-delà du Polisario. Mariage, travail, éducation, tout est suspendu dans une «salle d'attente de l'histoire».

Cette temporalité du report infini est une technologie nécropolitique.

En immobilisant le temps, les camps empêchent l'émergence de l'agentivité. Naître à Tindouf, c'est hériter d'une temporalité de stase: on est condamné à vivre dans ce que Mbembe appellerait un «temps de mort». Une existence sans horizon.

V. Nécropolitique, genre et vie quotidienne

En s'appuyant sur Mbembe, Françoise Vergès a montré comment la nécropolitique s'articule avec le genre et le travail domestique. À Tindouf, les femmes portent la charge principale de la survie dans des conditions de dénuement. Elles cuisinent avec des rations limitées, élèvent les enfants dans des écoles de fortune et reproduisent une communauté assiégée. Pourtant, leur travail est invisibilisé, réduit à la simple survie plutôt qu'à l'émancipation.

Cette féminisation de la survie illustre une autre dimension de



la nécropolitique: la production de vie uniquement dans la mesure où elle sert à reproduire la captivité. L'agentivité des femmes est circonscrite, canalisée dans l'entretien du système qui les emprisonne.

VI. Le contre-récit marocain: une politique de la vie

En contraste avec la nécropolitique des camps, le Maroc présente sa gouvernance des provinces sahariennes comme une politique de la vie. Des investissements massifs dans les infrastructures, les énergies renouvelables, l'éducation et les corridors commerciaux transforment Laâyoune et Dakhla non en mondes de mort mais en pôles de développement.

D'un point de vue postcolonial, ce contraste est révélateur. Les camps incarnent la continuation de la suspension coloniale, tandis que le projet intégrationniste du Maroc cherche à ré-humaniser le Sahara comme espace de mobilité, de connectivité et d'avenir. Que l'on adhère ou non aux politiques marocaines, le terrain discursif est clair. La souveraineté y est présentée non comme domination mais comme restauration de la vie face à la stagnation nécropolitique.

Les camps comme allégorie nécropolitique

Les camps de Tindouf ne sont pas un accident de l'histoire. Ce sont une construction nécropolitique délibérée. Ils illustrent la thèse de Mbembe selon laquelle la souveraineté dans le postcolonie opère souvent par la suspension de la vie, par la création de zones où les populations sont maintenues en vie mais privées de leur pleine humanité.

Analyser les camps à travers Mbembe, c'est reconnaître que la question du Sahara occidental n'est pas seulement juridique ou diplomatique. Elle est existentielle. Le choix se situe entre deux régimes de souveraineté. L'un qui immobilise la vie dans les camps du désert. Et l'autre qui cherche à réintégrer le Sahara dans un horizon africain de développement et de circulation.

La nécropolitique clarifie ainsi les enjeux. Les camps ne sont pas des sanctuaires humanitaires mais des espaces de mort lente, où les futurs sont volés au nom de la politique. Décoloniser le Sahara, c'est mettre fin à cette captivité nécropolitique, permettre aux Sahraouis de vivre non comme des victimes du temps suspendu mais comme des sujets de l'histoire dotés d'un avenir.



ENTREPRENEURIAT : LA VÉRITABLE ÉCOLE DE LA RICHESSE ET DE L'EMPLOI

Pourquoi l'école ne nous apprend pas à devenir riches ?

Robert Kiyosaki, dans son célèbre ouvrage Père riche, Père pauvre, pose une question fondamentale : pourquoi l'école ne nous apprend-elle pas à devenir riches ?

L'enseignement classique forme avant tout de bons salariés, habitués à rechercher la sécurité d'un emploi, souvent dans la fonction publique. Or, cette logique limite la créativité, bride l'innovation et perpétue une dépendance au salariat.

Au Maroc, cette perception est encore dominante dans les familles, qui préfèrent voir leurs enfants obtenir un poste stable plutôt que de les encourager à créer leur propre entreprise. Pourtant, sans entrepreneurs, il n'y a ni innovation, ni emplois, ni richesse durable.

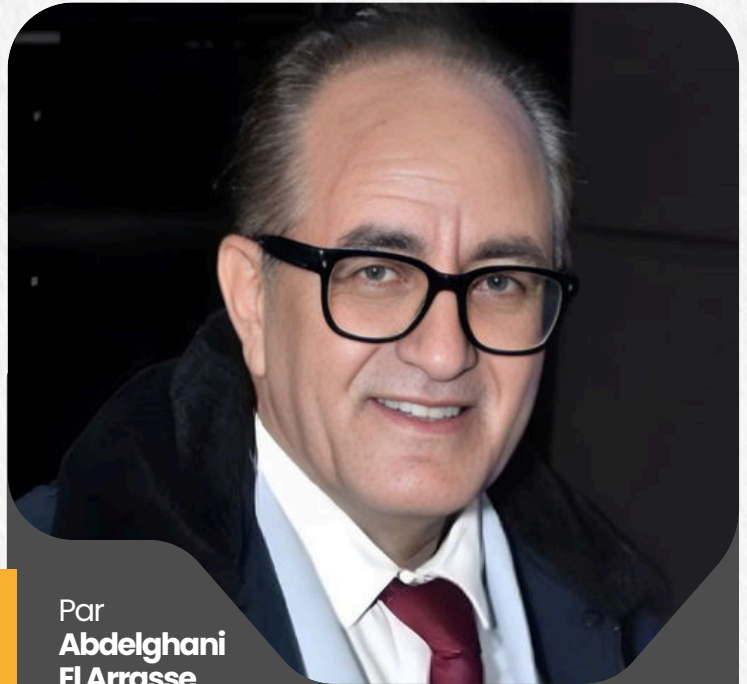
L'entrepreneuriat, clé de la prospérité

Dans les économies modernes, la croissance repose sur les très petites, petites et moyennes entreprises (TPME) et sur les startups innovantes. Ce sont elles qui génèrent la majorité des emplois et portent la dynamique économique.

La jeunesse marocaine, talentueuse et instruite, dispose aujourd'hui d'outils inédits : financements accessibles, cadre légal favorable, volonté politique affirmée. Mais ce potentiel reste largement sous-exploité, faute d'une culture entrepreneuriale profondément ancrée.

Un État qui donne les moyens... mais encore trop par le financement

Le Maroc a multiplié les initiatives : Intilaka, Awrach, Forsa, Charte de l'investissement, Stratégie nationale pour l'entrepreneuriat des jeunes. Ces programmes offrent des crédits, prêts d'honneur et avantages fiscaux qui ouvrent de vraies perspectives.



Par
**Abdelghani
El Arrasse**

Cependant, un déséquilibre persiste :

- Trop d'accent sur le financement, trop peu sur l'accompagnement de proximité.
- Faible intégration de l'éducation entrepreneuriale dans les familles, à l'école et à l'université.
- Manque d'incitation à transformer les passions des jeunes en projets économiques viables.
- Sans mentors, incubateurs, suivi post-financement et surtout sans changement culturel, de nombreux projets financés échouent avant même d'atteindre leur maturité.

L'entrepreneuriat : moteur de développement dans le monde

L'expérience internationale démontre que ce n'est pas seulement le capital financier, mais bien l'esprit entrepreneurial qui change les nations :

États-Unis : culture du "self-made" et rôle des universités (Harvard, Stanford, MIT) qui ont incubé Google, Apple, Facebook, Tesla.

Corée du Sud : sortie de la pauvreté en une génération grâce aux PME technologiques et à l'innovation.

Allemagne : puissance économique fondée sur le Mittelstand (PME familiales) soutenu par une éducation technique solide.

Rwanda : pari sur le numérique et l'entrepreneuriat pour attirer les investissements et créer des emplois pour les jeunes.

Changer la mentalité : famille, école et université

-Les familles doivent apprendre à valoriser la prise de risque et la création d'entreprise au lieu de pousser vers le seul "emploi stable".

-L'école et l'université doivent intégrer l'éducation financière, la gestion de projet et l'esprit entrepreneurial dès le secondaire.

-La société doit reconnaître et célébrer l'entrepreneur comme un créateur de valeur, au même titre qu'un médecin ou un ingénieur.

Vers un nouveau paradigme

Réduire le chômage des jeunes au Maroc ne se fera pas uniquement par des prêts bancaires ou des aides publiques. Il faut un véritable changement de mentalité. Comme le rappelle Kiyosaki :

« Ce n'est pas votre salaire qui vous rend riche, mais vos compétences à créer de la valeur. »

Avec la volonté politique , les programmes publics disponibles et les opportunités offertes par la Charte de l'investissement, il est temps de faire de l'entrepreneuriat un choix naturel et valorisé pour nos jeunes diplômés.

C'est ainsi que le Maroc pourra bâtir un avenir émergent, créateur de richesse, d'emplois et de valeur ajoutée.



Vers un nouveau paradigme

Réduire le chômage des jeunes au Maroc ne se fera pas uniquement par des prêts bancaires ou des aides publiques. Il faut un véritable changement de mentalité. Comme le rappelle Kiyosaki :

« Ce n'est pas votre salaire qui vous rend riche, mais vos compétences à créer de la valeur. »

Avec la volonté politique , les programmes publics disponibles et les opportunités offertes par la Charte de l'investissement, il est temps de faire de l'entrepreneuriat un choix naturel et valorisé pour nos jeunes diplômés.

C'est ainsi que le Maroc pourra bâtir un avenir émergent, créateur de richesse, d'emplois et de valeur ajoutée.

LA QUESTION DÉMOGRAPHIQUE AU MAROC DOIT ALERTE DE TOUTE URGENCE NOS DÉCIDEURS POLITIQUES

La question démographique au Maroc devient problématique, inquiétante, préoccupante. Elle le sera davantage au fur et à mesure qu'on avance dans ce 21ème siècle, si rien n'est fait pour en rectifier la trajectoire.

Alors que la population d'Afrique va frôler les 5 milliards à la fin de ce siècle, soit une multiplication par 4 de sa population actuelle, alors que beaucoup de pays d'Afrique vont voir leurs populations doubler, tripler ou même quintupler, la population du Maroc va augmenter d'à peine 20% d'ici à la fin du siècle. Dans 75 ans.

Plus inquiétant encore : cette "quasi stagnation" démographique, pour ne pas dire ce recul démographique, va accentuer davantage le vieillissement de la population qui est de nature à occasionner des déséquilibres dangereux et structurels au niveau du marché de l'emploi, de la part de la population active, des Caisses de Retraites, de la taille de notre marché intérieur ...etc.

L'un des avantages majeurs d'une prévision c'est que même s'il y a de forte chance qu'elle ait lieu, elle n'a pas encore eu lieu. Et donc elle nous donne le temps d'agir, de changer les conditions de sa réalisation.

La carte démographique de l'Afrique ci-après, devrait alerter nos décideurs politiques, économiques et sociaux pour inventer et mettre en place dès à présent, les dispositions correctives qui s'imposent, dont les effets ne peuvent avoir l'impact recherché qu'à moyen et long termes.

D'autant plus que bien au-delà de cette "cuisine intérieure Maroc", notre pays à "petite" population, ne pourra prétendre à la position internationale à laquelle il aspire légitimement.



Par
Najib Mikou

Notre pays qui ambitionne d'être une puissance économique, industrielle, technologique et agricole, ne peut malheureusement y parvenir avec une population en vieillissement structurel. Il ne peut par conséquent, faire l'économie d'un choix sans équivoque entre une croissance démographique volontariste et essentiellement endogène, dont l'élargissement structurel de sa classe moyenne constitue le levier incontournable, et une croissance démographique essentiellement exogène qu'aucun pays au monde n'a jusqu'à présent su ni pu maîtriser, aussi bien en effectifs qu'en profils.



L'ARTISTE SOLITAIRE FACE À UNE STRUCTURE FRAGILE

« Le domaine de l'art au Maroc n'est pas structuré »

La première phrase que j'ai écrite est à la fois correcte et véridique. C'est ce que j'ai découvert au fil de mes expériences professionnelles, modestes mais significatives, et surtout à travers une enquête menée dans le cadre de mon mémoire de fin d'études en sociologie à l'Université Mohammed V en 2024, intitulé « Les politiques culturelles au Maroc : le domaine des arts plastiques et visuels ». Ces constats se sont également nourris de mes collaborations avec diverses institutions du secteur artistique.

Une structure artistique fragile

Dans mes recherches, j'ai constaté que les références incontournables en sociologie de l'art, telles que Pierre Bourdieu, Nathalie Heinich ou Raymonde Moulin, permettent seulement une compréhension partielle du cas marocain. En effet, la structuration artistique au Maroc possède des spécificités propres. L'une des plus marquantes réside dans le fait que l'histoire de la peinture et de la plupart des arts ne s'y est réellement affirmée qu'à partir de la période coloniale. Je ne parle pas ici de l'art dans sa dimension anthropologique, mais bien comme pratique relevant d'un champ autonome et institutionnalisé.

La galerie, le musée, la critique d'art et l'ensemble des acteurs de la production et de la réception constituent la structure du champ artistique, qu'il soit marocain ou international. Or, malgré un passé artistique riche, cette structure demeure fragile, marquée par des logiques de clientélisme et de monopole. Ainsi,



Par
**Salah Eddine
Boulaich**

le marché reste dominé par quelques grands artistes et par des œuvres historiques dont les auteurs sont aujourd'hui disparus.

Cette fragilité pousse de nombreux jeunes artistes diplômés à dépendre essentiellement du soutien d'institutions étrangères, comme l'Institut français, la Fondation Friedrich Naumann ou la Fondation Heinrich Böll, mais aussi d'organismes marocains spécialisés comme la Fondation Hiba. Quant à l'appui du ministère de tutelle, il demeure limité :

en 2024, le budget alloué à la culture ne dépassait pas 0,31 % du budget général de l'État. Sur les 40 artistes ayant répondu à mon questionnaire de recherche, 83 % (toutes générations confondues) se sont déclarés insatisfaits des politiques culturelles dans le domaine des arts plastiques et visuels au Maroc.

L'artiste comme étranger dans son propre champ

Par ailleurs, 76 % des artistes confirmés interrogés déclarent exposer régulièrement dans la même galerie, souvent en raison de liens amicaux avec son propriétaire. Ce manque de transparence dans la sélection des exposants limite considérablement l'accès des jeunes créateurs. Les grandes galeries imposent des contrats défavorables, que les artistes acceptent néanmoins afin d'accumuler de l'expérience et de progresser dans le champ.

Beaucoup de participants ont également relevé les différences profondes entre le traitement offert par les institutions étrangères et celui des institutions marocaines en matière de soutien, d'expositions ou de résidences artistiques. Les problèmes de communication avec la Direction de la culture ont été maintes fois évoqués : absence de réponse aux e-mails, silence au téléphone. Plusieurs diplômés de l'Institut national des beaux-arts de Tétouan ont souligné que le ministère devrait leur délivrer automatiquement la carte d'artiste à l'issue de leur formation. Leur exclusion de ce dispositif les prive fréquemment de résidences ou d'expositions à l'étranger, alors que ce document leur faciliterait l'obtention d'un visa.

Une trajectoire contrainte vers l'exil

Face à ces obstacles, nombre d'artistes marocains choisissent de poursuivre leur parcours dans des universités ou institutions artistiques européennes. Comme je l'ai souligné dans mon titre, « l'artiste est un solitaire » : livré à lui-même après ses études, il se retrouve face à des politiques culturelles qui ne lui permettent pas de vivre de son art. Il est contraint de faire face à son destin, malgré l'essor considérable des industries culturelles.

Aujourd'hui, les étudiants en art s'orientent de plus en plus vers l'art contemporain et tentent de s'insérer dans le marché mondial grâce à quelques initiatives institutionnelles qui commencent à émerger. Toutefois, ces efforts restent limités dans un contexte d'austérité gouvernementale qui affecte tout autant la culture que l'éducation, ainsi que d'autres secteurs vitaux.



DEBATS

WWW.PRESSPLUS.MA

L'ACTUALITÉ AU CŒUR DES ENJEUX MONDIAUX



www.pressplus.ma



SCAN ME!

LE BI-MENSUEL I-DEBATS aborde une variété de sujets d'actualité, allant des tensions géopolitiques et diplomatiques décryptés par nos experts et chroniqueurs invités.

QUE VOUS UTILISIEZ VOTRE SMARTPHONE, VOTRE TABLETTE OU MÊME VOTRE PC, PRESSPLUS VOUS APPORTE LE KIOSQUE DIRECTEMENT CHEZ VOUS

LE CLASSEMENT MONDIAL DES UNIVERSITÉS LE MAROC FAIT DU SURPLACE

Deux classements des universités au niveau mondial pour l'année 2025 viennent d'être publiés : le classement de Shanghai, le plus ancien et le plus crédible qui publie annuellement son palmarès depuis 2003 porte sur 1000 premières institutions universitaires ; le classement émanant d'un centre de recherche américain, CEOWORLD Magazine, se limitant lui aux 500 premières universités. Dans le premier cas, le Maroc garde de justesse une place dans le dernier groupe des 900-1000 grâce à l'université Hassan II de Casablanca, maintenant ainsi sa position de 2024. En revanche, dans le deuxième classement, portant sur les 500 premières universités, le Maroc est absent du classement.

Chacun de ces organismes adopte sa propre méthodologie. Ce qui donne lieu à des résultats relativement différents.

L'ARWU (Academic Ranking of World Universities) utilise six indicateurs objectifs pour classer les universités mondiales, y compris le nombre d'anciens élèves et de membres du personnel ayant remporté des prix Nobel et des médailles Fields, le nombre de chercheurs sélectionnés par Clarivate, le nombre d'articles publiés dans les revues Nature et Science, le nombre d'articles indexés dans le Science Citation Index Expanded et le Social Sciences Citation Index dans le Web of Science, et la performance par habitant d'une université. Plus de 2500 universités sont réellement classées par l'ARWU chaque année et les 1000 meilleures sont publiées.

Sur cette base, le top 10 des universités est toujours dominé par les USA avec 8 places. Les deux autres sont occupées par le Royaume Uni. Dans le top 100, plus d'un tiers, 37, sont américaines, la Chine détient 15 places, le Royaume Uni compte 8 universités, l'Australie et la Suisse détiennent 5 universités chacun et la France arrive juste après avec 4 institutions. On relève que la Chine progresse au cours des dernières années : dans le top 1000, elle compte à elle seule 244 universités dépassant ainsi, et de loin, les USA (183), dont 113 dans le top 500. La France compte 18 universités dans le top 500 et 27 dans le top 1000.



Par
**Abdeslam
Seddiki**

Une hirondelle ne fait pas le printemps !

Venons à présent aux pays arabes. C'est l'Arabie Saoudite qui occupe la première place dans la région avec 3 universités dans le top 500 et 13 dans le top 1000. Vient ensuite l'Egypte avec une université dans le top 500 et 6 dans le top 1000. Les EAU comptent 4 universités dans le top 1000. Le Maroc, Qatar, Liban comptent une université chacun dans le top 1000. Les autres pays arabes sont absents et ils ne sont pas les seuls. Il faut dire que les places sont chères et la concurrence est vive. Seuls 62 pays ont pu figurer dans le classement. Le Maroc a maintenu de justesse sa place de 2024 et c'est toujours l'Université Hassan II qui détient le trophée. Sur les 62 pays classés, il arrive parmi les 4 derniers ! Il n'y a pas de quoi pavoiser. La modestie doit être de mise.

Dans le même ordre d'idée, le classement établi par CEOWORLD Magazine ne déroge pas à la règle. Il consacre la domination des mêmes pays sur le podium. Rappelons que CEOWORLD magazine est une publication mondiale d'affaires et de finance destinée aux PDG, aux cadres supérieurs, aux investisseurs et aux personnes fortunées. Il offre des analyses approfondies, des stratégies, des informations et des classements sur des sujets comme l'économie, la technologie et les classements de villes, cherchant à inspirer et à motiver son public pour prendre des décisions éclairées.

on classement est dominé plus par le côté pratique qu'académique. Il est basé sur sept principaux indicateurs de qualité et de réputation : Influence Mondiale Perçue (20%), Réponses des recruteurs (20%), Retour des employeurs (10%) Taux de placement des employés (10%), Éligibilité à l'admission (10%), Spécialisation (10%) Réputation académique (20%). Les données sont réunies sur la base d'une enquête comprenant une liste de plus de 1200 universités à travers le monde. Les participants ont été invités à sélectionner dix universités qu'ils estiment être les meilleures au monde pour l'année 2025. L'enquête a impliqué des répondants de 95 pays et a été menée entre janvier et mars 2025.

Les meilleures universités au monde d'après cette enquête, dont il faut souligner les limites, sont toujours américaines. Ainsi, dans le top 10, on trouve 6 américaines, 3 appartenant au Royaume-Uni et une Suisse. La première université chinoise arrive au 29ème rang et la première université de France occupe la 52ème place. Seuls cinq pays arabes figurent au classement dans top 500 : l'Arabie saoudite avec trois universités ; Le Liban, le Qatar, les Emirats Arabes Unis et l'Egypte avec une université chacun.

Investir massivement dans l'université ...

Le défi majeur pour notre pays, et pour le « sud global » d'une façon générale, consisterait à rehausser le niveau de nos universités afin qu'elles puissent se mesurer aux universités de rang mondial. Pour cela, il est essentiel d'améliorer la qualité de la recherche et de l'enseignement, en favorisant l'innovation, l'acquisition et la création de connaissances avancées. Cela demande bien sûr des moyens adéquats. Il faut aussi encourager un environnement d'apprentissage riche, une gouvernance flexible et une autonomie académique propice à la vision stratégique et à l'innovation.

En outre, la collaboration internationale par des partenariats avec d'autres institutions reconnues permet d'acquérir une expérience et une visibilité à l'échelle mondiale. Par ailleurs, un financement adéquat et diversifié ainsi que l'engagement du gouvernement à soutenir l'enseignement supérieur sont cruciaux. Enfin, l'intégration des technologies numériques, la formation de personnel qualifié, et la mise en place d'agences d'assurance qualité aident à maintenir des standards élevés et à attirer des étudiants du monde entier.

En tout état de cause, il n'y a pas de voie toute tracée pour progresser. On ajuste tout en avançant et on évalue tout en créant. Il faut surtout éviter de perdre son temps dans des questions de détail et des batailles de seconde zone qui ne font que gaspiller le temps et les moyens. La performance d'une université dépend de son environnement culturel et du niveau des entrants. C'est avec des élèves bien formés au primaire et au secondaire qu'on formera des chercheurs et des savants qui seraient en mesure d'accompagner le développement du pays et de rayonner à l'international. Investir massivement dans l'Université, c'est investir en dernière instance dans l'humain et l'avenir de notre pays.



QUAND L'UNIVERSITÉ SE RÉDUIT À DES INDIVIDUS : LE CAS D'IBN TOFAÏL

L'université, une institution avant tout

L'université n'est ni un simple passage pour des gestionnaires éphémères, ni un tremplin pour ambitions personnelles. Elle incarne un espace collectif de savoir, une mémoire institutionnelle, et un engagement éthique durable. Sa mission dépasse les personnes : elle repose sur le travail en équipe, la rigueur scientifique et l'accumulation patiente des efforts sur le long terme.

Réduire ses réussites à la seule action d'un individu, fut-il président, revient à trahir son essence même.

Ibn Tofaïl : une trajectoire construite sur le temps long

Entre 2014 et 2022, l'Université Ibn Tofaïl de Kénitra a connu une réelle montée en puissance. Ce progrès, notamment en physique, chimie et énergies renouvelables, s'est traduit par une présence remarquée dans les classements internationaux, comme le Times Higher Education.

e développement n'était pas le fruit d'un coup d'éclat, mais bien d'un investissement institutionnel structuré, d'une vision claire, et d'un climat de confiance au sein et en dehors de l'université. Une réussite collective, en somme.

Dérives récentes : l'effacement de l'institution au profit de l'image

Depuis 2023, on observe un glissement préoccupant : des réussites construites sur une décennie sont subitement présentées comme les fruits d'une gestion individuelle récente. Ce raccourci est non seulement inexact, mais surtout irrespectueux envers tous les acteurs ayant contribué à bâtir la réputation de l'université.

Un exemple parmi d'autres : l'élection d'un président universitaire à un poste au sein d'une association africaine a été présentée comme un exploit personnel. Pourtant, c'est bien la crédibilité de l'université elle-même — acquise sur des années —



Par
**Mohamed
Berraou**

qui a permis cette reconnaissance. Les instances internationales se basent sur la valeur des institutions, non sur des individualités momentanées.

Quand la communication prend le pas sur le fond

Le recours intensif aux réseaux sociaux et aux médias, centré sur la mise en avant d'un acteur unique, illustre une volonté de communication personnelle plus que de valorisation des projets académiques de fond. Cette stratégie, basée sur la mise en scène de soi, est en décalage avec l'esprit universitaire, qui exige sobriété, constance et travail collectif.

Des indicateurs qui contredisent les discours

La réalité récente, hélas, est moins flatteuse que les discours. L'université a enregistré un recul notable dans le classement national de l'intégrité scientifique (RI2), où elle figure désormais en dernière position. Ce type de dégradation appelle une évaluation rigoureuse des pratiques de gestion et de leur alignement avec les standards académiques.

Une confusion des rôles : entre divertissement et mission académique

Parmi les signes d'un éloignement inquiétant de la vocation universitaire, l'organisation d'un festival de chant populaire (cheikhates) sur le campus a suscité de vives interrogations. Si la culture populaire a sa place dans la société, sa programmation dans un cadre académique pose question quant à la cohérence avec la mission de l'université : former, chercher, innover.

Ce dont l'université a besoin

L'université n'a que faire des discours ronflants ni des images soigneusement mises en scène. Elle a besoin de dirigeants humbles, compétents, et profondément attachés à l'idée que le pouvoir est un service, non une tribune de promotion personnelle.

Il est temps de redonner à l'institution sa place centrale, de respecter son histoire et ses acteurs, et de rejeter toute tentative de personnification ou d'appropriation des réussites collectives.



En guise de conclusion

Ceux qui dirigent une université ne sont que de passage. Ce qui reste, c'est l'institution, sa mémoire, sa rigueur, et son engagement envers le savoir.

Prétendre que tout commence avec soi, c'est insulter ceux qui ont œuvré avant, et hypothéquer l'avenir de ceux qui viendront après.

LA SANTÉ DE NOS SOLS AGRICOLES : UNE PRIORITÉ ABSOLUE POUR NOTRE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Ce mois-ci, la prestigieuse revue scientifique Nature a publié une étude de cartographie agricole menée par une équipe de chercheurs de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA). Les deux cartes développées fournissent des informations quant à la prédiction de la disponibilité du phosphore et du potassium échangeable dans les sols agricoles du Maroc. Elles constituent une base indéniable pour comprendre la répartition de ces deux nutriments essentiels pour la croissance et le développement des cultures, et devraient permettre aux agriculteurs de cibler leurs interventions là où les amendements du sol sont les plus nécessaires, optimisant en conséquence la productivité des cultures.

Les deux cartes publiées établissent des constats pertinents sur la fertilité chimique des sols agricoles marocains. Limitons-nous à la première : elle révèle que ces sols ont accumulé des stocks plus ou moins importants de phosphore disponible, à l'exception de quelques zones situées dans les régions de Fès, Settat et Marrakech. Autrement dit, dans les régions bien dotées, la réduction de l'usage des engrais minéraux phosphatés ne va pas nécessairement entraîner une baisse de rendement car les cultures sont capables de mobiliser le phosphore disponible accumulé dans les sols. De plus, dans ces régions, il est urgent d'accélérer la transition agroécologique pour préserver la fertilité acquise en phosphore des sols en favorisant le retour aux sols des effluents agricoles ou d'élevage, et en limitant l'érosion des sols. A ce propos, la dégradation des terres agricoles due à l'érosion hydrique représentait environ 0,5 % du PIB selon une étude réalisée par la Banque mondiale. S'y ajoute l'ensablement progressif des barrages qui pourrait coûter jusqu'à de 10 milliards de dirhams d'ici 2030 si la tendance se poursuit. C'est donc bel et bien une avancée scientifique d'importance, qui ouvre la voie au développement d'une agriculture de précision dans notre pays,



Par
Ikbâl Sayah

à même de concilier les impératifs de productivité agricole et de gestion durable des territoires tel que prévu par la stratégie Green Generation.

Certes, ce n'est pas tout à fait un baromètre permettant d'évaluer précisément l'état de santé de nos sols agricoles, afin de savoir quelle est la part de ceux jugés sains ; en état de dégradation (avancée ou modérée) ; ou dans un état critique. Mais à partir de ces cartes, il devient possible de concevoir un réseau de surveillance de la santé des sols, d'éclairer les politiques agricoles fondées sur des données probantes et de soutenir des stratégies de gestion durable des terres.

La question de la santé de nos sols mérite d'être prise au sérieux : notre sécurité alimentaire dépend en effet de toute la richesse (minéraux, biodiversité, services écosystémiques, etc.) contenue dans cette fragile couche de terre qui recouvre nos campagnes. Cet actif essentiel mérite la plus grande considération dans nos réflexions sur l'avenir de notre agriculture. Dans ces conditions, une cartographie intelligente devient utile et nécessaire pour ce faire.

Les enjeux sont pourtant réels et critiques. Il faut lire « L'origine du monde » du biologiste Marc-André Selosse pour saisir jusqu'à quel point le sol est une puissante et étonnante construction du monde vivant : il porte, nourrit et protège le monde.

Et quand on se rappelle que « humain » vient de « humus », on comprend que ne pas prendre soin de nos sols et aller jusqu'à les détruire est littéralement inhumain.

En fait, un sol vivant est la condition première d'un environnement sain. Il assure d'abord la fertilité naturelle des terres agricoles. Il permet l'infiltration des eaux de pluie, favorisant en conséquence la sauvegarde des sols lors des épisodes de sécheresse ou d'inondation. Il garantit la qualité des nappes phréatiques. Il entretient un microbiote riche en bactéries diverses qui, en communiquant avec nos intestins, contribuent à notre bonne santé. Il entretient et favorise la biodiversité et stocke du carbone.

Sur le plan économique, nos sols constituent la base essentielle de nos filières agricoles et fournissent la matière première pour notre agro-industrie, le deuxième secteur industriel du pays d'après les données du Haut-Commissariat au Plan, avec 5% du Pib national, 9,4% des exportations totales et représentant plus de 150.000 emplois. Elles reposent sur des cultures dont la production devient de plus en plus erratique en raison de l'impact du dérèglement climatique sur la santé des sols dont la résilience peut être entravée.

Ce faisant, les risques pesant sur nos approvisionnements agricoles (et même forestiers) n'ont jamais été aussi élevés. Les rendements de certaines cultures deviennent imprévisibles, entraînant des fluctuations de prix considérables au point d'affecter le niveau de vie des ménages.

La place du monde agricole (ou plus généralement rurale) dans les équilibres socio-économiques du Royaume n'est nullement contestée. Les pouvoirs publics lui ont toujours accordé une priorité étant donné son importance pour assurer, du moins en partie, notre sécurité alimentaire, mais également pour promouvoir les cultures à forte valeur ajoutée (tomates, agrumes, oliviers), qui représentent un levier économique important à l'échelle nationale et internationale, mais au prix de situations d'usage abusif des ressources hydriques et d'engrais de synthèse.

Cet équilibre fragile soulève une question essentielle : comment garantir un approvisionnement durable face aux défis environnementaux et économiques ?

Face à cette réalité, une prise de conscience collective et des actions concrètes s'imposent pour renforcer la durabilité de nos systèmes d'approvisionnement. La soutenabilité de notre système agricole ne relève plus seulement d'une question écologique, mais économique.

La continuité des activités économiques et l'accès des consommateurs à des produits en quantité suffisante, à des prix maîtrisés (la part des dépenses allouées par les ménages marocains à l'alimentation avoisine les 40% selon l'enquête nationale sur le niveau de vie 2022-23 réalisée par le HCP), dépendent fondamentalement de la préservation de nos sols.

Dans ces conditions, le suivi de l'état de santé des sols est impératif pour permettre d'identifier, pour chaque culture, des pratiques agroécologiques assurant le meilleur avenir à nos sols. En la matière, le Maroc dispose d'un certain savoir-faire, à la faveur de l'expertise cumulée dans le cadre de son tissu coopératif ou par les communautés oasiennes.





Une fois déployées, ces pratiques agroécologiques ne manqueront pas de générer des effets positifs, offrant alors des avantages compétitifs comparativement à l'agriculture conventionnelle grâce à une moindre dépendance aux intrants et à une meilleure valorisation des produits.

La résilience des cultures face aux chocs climatiques repose directement sur la santé de nos sols. Il est important dans ces conditions de privilégier une approche fondée sur la mesure de la résilience des systèmes agricoles.

Le premier actif d'un agriculteur, c'est son sol. Mais il est bien de rappeler que c'est aussi le premier actif de chaque habitant de notre planète. Les politiques publiques doivent viser à en assurer la pérennité. Plutôt que de considérer le respect de nos sols comme une contrainte, il est préférable de l'envisager comme la garantie de la résilience de nos systèmes agricoles ainsi qu'un levier d'innovation et de compétitivité pour notre agriculture.

A l'avenir, les agriculteurs seront nécessairement amenés à faire appel aux méthodes agroécologiques pour atteindre des objectifs exigeants. Cependant, la transition agricole est un processus complexe qui relève de la responsabilité de tous. Et ce n'est pas aux seuls agriculteurs d'en porter le coût, surtout les plus petits d'entre eux, qui ont déjà suffisamment de risques à porter.

Cela exige alors un cadre collectif pour mutualiser les ressources, partager les risques et mettre sur pied de nouveaux modèles économiques, intégrant conseil technique et technologique, accompagnement financier ainsi que rémunération des agriculteurs pour les services rendus à la société. La transition vers une agriculture durable et résiliente passe en effet par la reconnaissance du métier d'agriculteur comme gardien du vivant.

L'ODJ

L'OPINION DES JEUNES



**REJOIGNEZ NOTRE CHAÎNE WHATSAPP
POUR NE RIEN RATER DE L'ACTUALITÉ !**

SCAN ME!

LE RÔLE PSYCHOLOGIQUE DES STARS DU FOOTBALL DANS L'IMAGINAIRE DES FOULES

Il y a, dans l'élan soudain des spectateurs qui franchissent les barrières et envahissent la pelouse, quelque chose qui dépasse la simple infraction au règlement des stades.

Ce n'est pas seulement une folie incontrôlée : c'est une décharge brute, une vérité nue, le cri d'un cœur qui cherche à toucher son étoile.

L'envoûtement de la légende

Messi, Ronaldo et d'autres géants du ballon rond ne sont plus, pour leurs admirateurs, de simples athlètes courant derrière un ballon.

Ils sont devenus symboles, incarnations vivantes d'un rêve d'enfance.

Celui qui surgit des tribunes ne voit pas un joueur ordinaire ; il aperçoit sa propre légende, celle qui l'a accompagné sur l'écran du téléviseur ou dans les récits enflammés des amis et des voisins.

À cet instant, la frontière entre réalité et imaginaire se dissout.

Le débordement des émotions

Sur le plan psychologique, cette irruption traduit un phénomène de l'identification affective.

Le supporter vit à travers son idole : il triomphe avec ses victoires, tremble avec ses défaites.

Quand le joueur est devant lui, de chair et d'os, toutes les émotions éclatent d'un coup : gratitude, admiration, amour, ferveur.

Alors certains embrassent la tête du joueur, d'autres s'inclinent devant lui, comme on s'inclinerait devant un poète ou un saint.

La quête d'éternité

Descendre sur le terrain n'est pas toujours chercher une signature ou une accolade.

C'est, en vérité, tenter de voler un instant d'éternité.

Effleurer l'épaule de Messi ou poser son front sur la main de Ronaldo, c'est avoir le sentiment d'entrer, ne serait-ce qu'une seconde, dans la grande légende du football universel.

Un geste qui, immortalisé par une photo ou gravé dans la mémoire, peut valoir une vie entière.

La beauté humaine

Si l'acte reste risqué sur le plan sécuritaire, il possède une charge de beauté indéniable.



Par
Anwar CHERKAOUI

C'est l'expression d'un besoin humain essentiel : celui d'approcher les figures qui nous inspirent, d'effleurer l'idéal que l'on s'est choisi.

Car ces stars ne mesurent pas toujours l'ampleur de la mission psychologique qu'elles portent dans le cœur des millions.

Elles ne sont plus seulement des sportifs, elles sont devenues les réceptacles des rêves et des désirs des peuples.

Ce n'est donc pas une simple folie.

C'est une révélation émotionnelle, un moment de clarté, une rencontre fragile entre l'homme ordinaire et l'icône vivante, entre la quête de sens et l'incarnation d'un idéal.

La prière des foules

Entre les gradins et la pelouse, il y a des barrières, des grilles, des gardiens.

Mais le cœur ne connaît ni frontières ni verrous.

Le fan, lorsqu'il aperçoit son idole, redevient l'enfant du quartier populaire, celui qui rêvait, pieds nus dans la poussière, de courir à ses côtés.

Alors il se jette, sans calcul ni raison, vers ce qu'il croit être une bénédiction : un regard, une étreinte, une caresse de lumière.

Le stade devient temple, le joueur se fait icône, et l'élan du supporter prend des allures de prière.

Ce n'est plus une transgression : c'est une liturgie improvisée, une foi en mouvement, une marche éperdue vers l'éternité.

Du Maroc au fin fond de l'Afrique

De Casablanca à Dakar, de Rabat à Bamako, les stades vibrent de la même fièvre.

Les tambours africains répondent aux chants des « ultras » marocains, les cris populaires s'unissent en un torrent d'ivresse.

Dans ce vacarme, le supporter retrouve l'âme de son enfance : le ballon de chiffons frappé dans les ruelles, les courses effrénées sur les terrains vagues, les étoiles rêvées au-dessus du ciel du continent.

Alors, quand il embrasse le front de son héros ou s'agenouille devant lui, ce n'est pas seulement un geste de fan.

C'est une prière qui rappelle les invocations des mères dans les zaouïas de Fès, ou les chants des grands-mères au bord du fleuve Niger.

Une seconde suffit : un sourire, une accolade, une larme.

Et la vie entière semble transfigurée, emplie de sens.

Par
Anwar CHERKAOUI



CHRONIQUE D'UN VIEUX ROUTIER DE LA POLITIQUE « QUAND J'AI DIT LA VÉRITÉ, J'AI PERDU »

Je l'ai entendu cent fois, et je l'ai vécu deux ou trois : « Quand j'ai dit la vérité aux électeurs, j'ai été battu. » La phrase claque comme une gifle et laisse une trace amère. On en rit parfois entre vieux militants au fond des cafés, mais c'est un rire de guerre. Pendant la période électorale, les vrais débats se font rares. La précision dérange. Le chiffreage refroidit. La nuance n'a pas de mégaphone. Et si, par bravade ou par hygiène, vous dites ce qui est, ce qui coûte, ce qui manque—vous devenez soudain l'invité discret des urnes.

Image IA

Scène 1. Réunion de quartier, salle trop éclairée. Je parle d'un budget municipal : « Voilà ce que nous pouvons financer, voilà ce que nous ne pouvons pas. Si on construit la salle de sport, on renonce pour trois ans à la réfection des canalisations. » Silence. Puis le voisin de la troisième rangée : « L'autre candidat, lui, dit qu'on peut tout faire. » Rires, applaudissements, rideau. J'ai perdu d'une courte tête. Les fuites d'eau, elles, ont continué de gagner.

Scène 2. Débat régional, plateau télé. On me demande l'emploi. Je refuse de promettre « 50 000 postes » en un mandat. J'explique les cycles, les contraintes, l'inertie des administrations, le temps long des infrastructures. Le lendemain, les titres résumant : « Le candidat qui ne croit pas à l'emploi. » Un demi-point en moins dans le baromètre. Le réel, c'est pratique pour gouverner ; pour gagner, c'est moins certain.

Scène 3. Porte-à-porte. Je dis à une dame que la subvention au carburant est une béquille chère qui profite plus aux gros réservoirs qu'aux petits revenus, et qu'un ciblage serait plus juste même si, au début, ça pique. Elle me remercie, dit que j'ai peut-être raison, mais « pas maintenant ». Depuis, « maintenant » se repose toujours quelque part entre la veille du scrutin et le premier tour des regrets.

On me dira que c'est une question de talent : un candidat habile peut dire la vérité et la faire aimer.

Possible. Encore faut-il être capable de la dire—et c'est là le premier nœud. Dire la vérité demande du courage, mais surtout de la structure : des chiffres, des échéances, des compensations, une pédagogie patiente.

Or la campagne est un stand de foire : on crie, on gesticule, on distribue des promesses comme des ballons gonflés à l'hélium. Le drame n'est pas que les électeurs refuseraient la vérité ; c'est que l'économie de l'attention la rembourse mal.



Par **la rédaction**

Ensuite, la « vérité » en politique est rarement un bloc de marbre.

Elle est relative, subjective, située. Mon adversaire et moi pouvons brandir deux graphiques exacts menant à deux histoires opposées. Les faits existent, certes ; mais leur hiérarchie, leur interprétation, leurs coûts d'opportunité, voilà le terrain mouvant.

« La vérité politique », c'est souvent le nom qu'on donne à l'équilibre qu'on préfère entre contraintes et priorités. Et dans une campagne, la tentation est grande de choisir la vérité qui fait battre des mains, pas celle qui fait froncer des sourcils.

Pourtant, je ne crois pas à la fatalité du mensonge utile.

J'ai vu des salles changer d'humeur quand on renverse la table des slogans. Il existe une musique de la sincérité : courte, claire, répétée, vérifiable. Elle ne transforme pas l'eau en vin, mais elle évite de vendre de la brume en barriques.

Le problème, c'est que cette musique demande des instruments que la campagne n'offre pas spontanément : du temps, des formats lents, des comparateurs, des simulateurs, des contradictions assumées. Elle exige aussi un public prêt à entendre qu'un oui important implique un non quelque part.

J'ai perdu des élections en disant la vérité. J'en ai gagné en la disant autrement.

La différence n'était pas le fond, mais la mise en scène : raconter les arbitrages comme des choix de vie plutôt que des lignes de budget ; montrer qui paie, qui gagne, quand, et comment on amortit la secousse ; poser les promesses sous condition, affichées à l'avance, avec un tableau « si... alors... ».

La vérité n'a pas besoin d'être brutale ; elle doit être solide, et humaine. Les gens ne haïssent pas la vérité ; ils détestent qu'on leur balance des comptes sans leur offrir une place à la table.

Reste l'épine : la vérité « ailleurs ». Le vieil adage des séries télé me hante : « La vérité est ailleurs. » Peut-être n'est-elle pas dans les programmes, mais dans l'architecture du jeu. Une campagne qui rémunère l'outrance, une médiatisation qui survalorise la petite phrase, des réseaux qui amplifient les pics émotionnels, un financement qui incite aux promesses rentables en clics— le marché politique produit ce qu'il rétribue. Tant que l'écosystème ne paiera pas la complexité à son prix, la sincérité restera un produit de niche.

Alors, que faire quand on tient à la vérité sans vouloir collectionner les défaites ? Trois pistes apprises à l'ancienne.

D'abord, ritualiser l'honnêteté. Incrire dans chaque meeting une « minute de coûts et de compromis ». Une minute, pas plus. On y dit ce qu'on ne fera pas, ce qu'on diffère, ce qu'on échange. On la tient à chaque apparition, qu'importe la pression. Elle devient une marque de fabrique, une hygiène, presque un superstition d'équipe.

Ensuite, co-produire la vérité. Inviter des contradicteurs de bonne foi, visibles et respectés, à venir « tester » les promesses en direct. Pas des pugilats, des crash-tests. Quand la contradiction est intégrée au rituel, elle devient un service rendu au public plutôt qu'une humiliation subie en prime-time.

Enfin, promettre des mécanismes plus que des miracles. Annoncer des clauses de revoyure, des métriques, des seuils d'arrêt, des budgets pluriannuels avec phases. On préfère un escalier à un tremplin : ça monte moins vite, mais ça retombe moins mal. La vérité aime les garde-fous.

Je garde le goût des défaites lucides.

Elles vaccinent contre la gloriole et forcent à aiguiser les arguments. Mais je refuse l'idée que la démocratie doive choisir entre le confort du mythe et l'âpreté du réel. Les campagnes pourraient redevenir des laboratoires de maturité collective, pas seulement des fêtes foraines d'illusions. Il suffirait de réapprendre à applaudir la phrase la plus difficile : « Voilà ce que ça va nous coûter, voilà ce que ça va nous rapporter, et voilà pourquoi on le fait quand même. »

Au fond, la vérité politique n'est ni un absolu ni une imposture : c'est un chantier. Elle se construit ensemble, se rectifie, s'évalue. Oui, en saison électorale, elle perd souvent au premier tour. Mais, dans la longue durée des nations, elle gagne toujours au second— celui du réel. La question n'est pas de savoir si on ose la dire ; c'est d'organiser la vie publique pour qu'elle mérite d'être entendue.



AL-MAWLID ANNABAQUI : LA JOIE DE L'ATTACHEMENT, DE LA DÉVOTION ET DE L'ADHÉSION

Lorsque tu es né, la terre brillait et le firmament contenait à peine ta lumière ! Grâce à cette splendeur, à cette lumière, et à cette voie bien guidée, nous pouvons espérer traverser le chemin... « Al-'abbâs »... Au Maroc, le Mawlid n'est pas seulement une fête religieuse : il est mémoire, culture et identité... C'est la preuve vivante que l'amour du Prophète a façonné nos traditions et nourrit encore notre avenir... Se réjouir du Prophète n'est pas une simple tradition : c'est un acte de foi, une gratitude offerte à Dieu, et une lumière qui éclaire nos cœurs à chaque Mawlid...

La joie en l'Envoyé de Dieu – paix et bénédictions sur lui – n'est pas une joie ordinaire. Elle est la quintessence des joies louables, car elle exprime gratitude envers Dieu, fidélité au Message et amour sincère pour le Maître de la création. Or, qu'est-ce que la célébration du Mawlid sinon l'incarnation visible de cette joie spirituelle ? Une joie qui traverse les siècles, se transmet de génération en génération, et qui au Maroc a façonné une culture, une littérature, une esthétique et même un mode de vie...

L'interrogation revient à chaque génération : le Mawlid est-il une innovation ? Faut-il l'accepter ou le rejeter ? Les rigoristes invoquent que seules deux fêtes sont prescrites en islam : l'Aïd al-Fitr et l'Aïd al-Adha... Pourtant, l'histoire des sciences religieuses montre que l'innovation n'est pas forcément condamnable... Ibn Idris al-Qarafi, grand juriste maghrébin, avait déjà distingué les innovations obligatoires (comme la compilation du Coran), recommandées (comme la prière de Tarawih), permises (comme l'usage d'outils nouveaux), répréhensibles ou encore interdites.

À cette lumière, de nombreux savants ont considéré le Mawlid comme une bid'a hasana – une innovation louable... Pourquoi ? Parce qu'elle renforce l'amour du Prophète, rappelle sa mission et éveille la ferveur spirituelle... Qu'un mécréant comme Abou Lahab ait vu son châtiment allégé pour avoir montré de la joie à la naissance du Prophète, que dire alors d'un croyant qui exprime cette joie avec sincérité et adoration ?

Ainsi, le statut élevé de la joie chez le Messager d'Allah (paix et bénédictions sur lui) est révélé, car il signifie gratitude, amour et émulation ; un signe par lequel l'attachement à la Sunnah de l'Élu (paix et bénédictions sur lui), la dévotion à sa conduite et l'adhésion à sa charia se combinent à la joie de l'attachement, de la dévotion et de l'adhésion... C'est là une preuve de la sincérité de la foi,



Par **Mohammed Yassir Mouline**

car suivre est une exigence de l'amour, et toute adhésion n'en est pas un titre. C'est un sens subtil qui a été caché à la perspicacité de certains lecteurs, et personne n'a compris les secrets de la parole du Tout-Puissant : « Dis : « Si vous aimez Allah, suivez-moi, et Allah vous aimera et vous pardonnera vos péchés. Et Allah est Pardonneur et Miséricordieux. » (Al-Imran : 31).

En parlant du Prophète (paix et salut sur lui), Allah dit dans le Coran : « Nous ne t'avons envoyé que par miséricorde pour les univers. » – Les Prophètes : sourate 21, verset : 107.

Dieu dit aussi dans le Coran : « De la grâce d'Allah et de Sa miséricorde qu'ils se réjouissent donc ! » – Sourate 10, verset 58... Il incombe donc à tous les musulmans et au-delà à toutes les créatures de se réjouir de la Naissance du Prophète (paix et salut sur lui) qui est la miséricorde pour les univers. Un verset du Coran dit : « Dieu et Ses Anges bénissent le Prophète. Ô vous qui avez cru ! Invoquez pour lui (priez sur lui) sans cesse la bénédiction et le salut de Dieu » – Sourate al Ahzâb, 33,

verset 56...Allah nous recommande de prier sur le Prophète (paix et salut sur lui), et ce verset mentionne le pluriel... La prière sur lui peut se faire en groupe ou individuellement... Prier sur lui abondamment est un signe de son amour... L'emploi du terme «Ô les croyants » sous-entend que celui qui ne prie pas sur le Prophète (paix et salut sur lui) n'est pas complètement croyant...

De nombreux hadîths marquent la prééminence du jour de la naissance du Prophète (paix et salut sur lui) sur les autres jours :

Dans le sahih de Muslim, il est rapporté qu'un Compagnon avait interrogé l'Envoyé de Dieu sur le jeûne du lundi et celui-ci avait répondu : «C'est en ce jour que je suis né et c'est en ce jour que j'ai reçu la prophétie.»... Al-Tabarani et Abu Nu'aym rapportent d'après Abū Maryam al-Ghasani qu'un bédouin demanda au Prophète : « Quelle fut la première étape de ta prophétie ? » Il répondit : « Allah pris de moi l'alliance (pacte) comme Il l'a prise des autres prophètes, l'appel de mon père Ibrāhīm, la bonne nouvelle de Isa et ma mère voyant dans son sommeil une lumière émanant d'entre ses jambes qui illuminait les palais de Shām. »

La célébration du Mawlid est une manière d'accroître notre amour pour le Prophète (paix et salut sur lui)... Le Prophète – que la Bénédiction et la Paix soient sur lui – a dit : « Nul n'est véritable croyant s'il ne m'aime pas plus que son père, son fils et tous les gens. » rapportée par Al-Bukhārī, par Muslim et Nasa'ī...

La commémoration du Mawlid est aussi une occasion de se rappeler les vertus du Prophète (paix et salut sur lui) et d'essayer de les mettre en pratique de manière accrue. Allah affirme «En vérité tu es (Ô Muhammad) d'un caractère sublime.» – Sourate 68, verset 4.

Montrer de la joie pour la naissance du Prophète (paix et salut sur lui) est bénéfique, même pour les non-croyants. Ainsi il est rapporté dans le Sahīh d'Al-bukhārī : «Chaque Lundi Abū Lahab est libéré de son châtiment, dans sa tombe, parce que de son vivant il libéra sa servante Thuwayba lorsqu'elle lui rapporta la nouvelle de la naissance du Prophète (paix et salut sur lui) son neveu.».

Les biographes du Prophète (paix et salut sur lui) rapportent que de son vivant l'Envoyé de Dieu (paix et salut sur lui) appréciait les poètes qui faisaient son éloge... La plupart de ses panégyristes ont écrit des poèmes sur la naissance du Prophète (paix et salut sur lui)... Par exemple : 'Ali, Fâtima, Abū Bakr, Al-'abbâss etc...Ce dernier a laissé un poème où il écrit : Lorsque tu es né, la terre brillait et le firmament contenait à peine ta lumière ! Grâce à cette splendeur, à cette lumière, et à cette voie bien guidée, nous pouvons espérer traverser le chemin.

De nombreux savants ont donné leur avis concernant les bienfaits du Mawlid : Dans une fatwa restée célèbre, l'Imâm As-suyutī écrit : « Célébrer l'anniversaire de la Naissance du Prophète pour se réunir, réciter des passages du Coran, raconter les histoires concernant la naissance du Prophète et les signes qui l'ont accompagné,



servir de la nourriture, est une bonne innovation ; et celui qui y participe recevra une récompense parce que cela implique de vénérer le degré du Prophète et d'exprimer de la joie pour son honorable naissance.» [Husnu Al-maqsid fi 'amali al-mawlid ,p 4]

Pour sa part, Ibn Taymiyya considère que : « même s'il n'y avait aucune raison pour célébrer le Mawlid, il n'y aurait aucune raison contre sa célébration.» [(Majma' Fatawi Ibn Taymiyya) Vol. 23, p. 163], il ajoute même que: si l'intention est bonne cette célébration peut même être méritoire pour la personne ... Pour nous malikites, il est même détestable (makrûh) de jeûner le jour de la naissance du Prophète (paix et salut sur lui) (car il ressemble à une fête dans notre école)... « Le Sheikh Abû Shâma, qui était le maître de An-nawawî, a dit que le Mawlid était la meilleure des innovations (bid'a hasana)... (1)

Le Mawlid n'est pas qu'une date dans le calendrier... C'est une pédagogie de la joie : joie de croire, joie de se souvenir, joie d'aimer le Prophète... Il est vrai que l'on peut s'interroger sur ses formes, sur ses excès parfois... Mais l'essentiel est ailleurs : il s'agit d'un espace où les musulmans, et tout particulièrement les Marocains, réaffirment leur lien d'amour avec le Prophète – paix et salut sur lui – et leur gratitude envers Dieu pour le don du Message...

Célébrer le Mawlid, c'est unir mémoire et avenir, enracinement et créativité... C'est transformer la joie intime en acte collectif... Et c'est, finalement, une manière de dire au monde que l'amour du Prophète reste une lumière vivante, toujours capable d'inspirer les cœurs et d'illuminer les sociétés.



LODJ

WWW.PRESSPLUS.MA

I-MAGS SPÉCIAUX VOS MAGAZINES THÉMATIQUES & INTERACTIFS



MAGAZINES SPÉCIAUX HYPER CONNECTÉS, AUGMENTÉS
ET FEUILLETABLES EN LIGNE SANS MODÉRATION

www.pressplus.ma



SCAN ME!

QUE VOUS UTILISIEZ VOTRE SMARTPHONE, VOTRE TABLETTE OU MÊME VOTRE PC,
PRESSPLUS VOUS APPORTE LE KIOSQUE DIRECTEMENT CHEZ VOUS

AHMED ZEFZAFI : UN PÈRE S'ÉTEINT QUE SON DÉPART OUVRE LES PORTES DE LA CLÉMENCE

Il y a des pères dont la présence silencieuse ressemble à une colonne portante dans une maison secouée par le vent. Ahmed Zefzafi était de ceux-là. On le voyait peu sur les estrades ; on le voyait plutôt dans l'ombre attentive, le visage tanné par les années, un regard direct, presque austère parfois, mais traversé d'une chaleur sourde lorsqu'il évoquait la dignité d'un peuple oublié des centres. Aujourd'hui, la nouvelle de son départ après un combat contre la maladie laisse un vide qui dépasse le cercle familial : elle fend quelque chose au cœur symbolique du Rif et de toutes celles et ceux qui ont cherché dans sa droiture une boussole morale.

On dira qu'il n'était "que" le père de Nasser. Réduction injuste. Il fut une conscience tranquille, un motif d'obstination éthique.

Quand la tourmente judiciaire frappait son fils et d'autres jeunes du Hirak, Ahmed avançait sans emphase, portant des dossiers, des lettres, des paroles mesurées. Il refusait l'excès tout en refusant l'injustice. Sa stature provenait de cette économie de gestes : ne pas théâtraliser la douleur, mais ne jamais la taire.

Dans ce deuil, les souvenirs affluent : une poignée de main ferme donnée à des visiteurs venus de loin ; une phrase courte – "la dignité ne se négocie pas" – ; une patience vigilante devant les portes fermées. Il incarnait cette passerelle fragile entre la mémoire longue des anciennes humiliations régionales et l'espérance obstinée d'un avenir partagé. Son intégrité n'était pas posture : elle se lisait dans la cohérence quotidienne, dans la fidélité à un fil moral qu'il n'a pas rompu même quand la fatigue de la maladie rendait l'effort plus lourd.

Le deuil, ici, ne peut se cloîtrer dans la seule intimité familiale : il nous oblige moralement et sereinement à repenser la question – jusqu'à quand prolonger un cycle de souffrance et de séparation qui épuise les familles, assèche la confiance et éloigne la réconciliation civique ?

Demander la libération de Nasser Zefzafi et des autres détenus liés au Hirak n'est ni une surenchère ni un défi lancé à l'autorité de l'État : c'est une invitation à investir dans la pacification durable en choisissant la mesure, la magnanimité et le dialogue.

Chaque société traverse des seuils où la clémence ciblée devient un acte stratégique, un geste qui réoriente l'énergie collective vers la construction plutôt que vers la mémoire antagoniste.



Par **La rédaction**

Libérer ces voix, ce n'est pas effacer les tensions passées ; c'est créer les conditions d'une parole civique moins fracturée.

Dans l'héritage moral d'Ahmed Zefzafi, il y a cette exigence de principe qui ne se crispe pas en haine. Le meilleur hommage que l'on puisse lui rendre consiste peut-être à transformer la douleur présente en argument pour une décrispation lucide : reconnaître les blessures, ouvrir les verrous, permettre à des trajectoires humaines d'échapper à l'inertie carcérale et à la spirale du ressentiment.

Qu'il repose en paix. Que la miséricorde enveloppe son âme. Allahumma ighfir lahou, warhamhou, wa aafihî waafou anhou. Ô Dieu, accorde-lui lumière dans sa tombe, accueille-le en Ton infinie clémence, apaise les cœurs de sa famille et de tous ceux qui pleurent aujourd'hui. Et fais de cette perte une porte vers davantage de justice et de réconciliation. Amine.

JEUNESSE MAROCAINE : LIBÉRER L'ÉNERGIE D'UNE NATION

Riche d'une jeunesse créative et connectée (11,8 millions, 31,9 % de la population), le Maroc fait face à des signaux d'alerte : 36,7 % de chômage chez les 15-24 ans, 61,2 % chez les diplômés du supérieur. À l'heure de la Fête de la Jeunesse, cette tribune propose des leviers concrets — formation, financement, décentralisation — pour convertir le talent en opportunités réelles.

Et si on faisait enfin confiance à la jeunesse marocaine ?

Chaque 21 août, le Maroc célèbre la Fête de la Jeunesse. Cet événement, au-delà de sa portée symbolique, pose une question fondamentale : que faisons-nous réellement de ce formidable potentiel que représentent nos jeunes ? Avec 11,8 millions de Marocains âgés de 15 à 34 ans, soit 31,9 % de la population (HCP, 2023), notre pays possède une richesse inestimable. Mais cette richesse est-elle pleinement reconnue et mobilisée ?

Une jeunesse créative, connectée et tournée vers le monde

Notre jeunesse n'a rien à envier à celles des autres nations. Multilingue, digitalisée, créative, ouverte sur le monde, elle incarne un Maroc moderne et confiant. La diaspora marocaine, jeune et dynamique, agit comme un puissant relais d'influence et d'opportunités à l'échelle internationale. Dans nos villes comme dans nos campagnes, des initiatives portées par des jeunes transforment déjà notre réalité : des coopératives agricoles qui marient innovation et traditions, des start-up technologiques qui s'imposent sur les marchés africains et européens, des collectifs artistiques qui réinventent notre identité culturelle, ou encore des mouvements écologistes qui sensibilisent avec passion aux enjeux climatiques. Ces réussites ne sont pas des exceptions : elles sont la preuve qu'une jeunesse soutenue et écoutée peut être la véritable locomotive de notre développement.

Des chiffres qui interpellent

Pourtant, le tableau n'est pas sans ombres. Le chômage des jeunes reste alarmant : 36,7 % pour les 15-24 ans, et jusqu'à 61,2 % chez les diplômés du supérieur (HCP, 2024). Le décrochage scolaire touche encore plus de 334 000 élèves



Par **Abdessamad Alhyane**

par an (Ministère de l'Éducation nationale, 2021-2022). Ces statistiques disent une chose : nous avons un réservoir de talents sous-exploité. Ce n'est pas une fatalité. C'est un appel urgent à repenser nos politiques publiques.

Entre promesses et réalités

Le Maroc a lancé plusieurs programmes, tels que (Intelaka, Forsa ...) pour soutenir les porteurs de projets ou encore la multiplication des incubateurs publics. Des efforts louables, certes. Mais leur portée reste limitée. L'Anapec, par exemple, ne parvient à toucher que 10 % des jeunes chômeurs (selon l'OCDE), preuve que l'action publique souffre encore de fragmentation, de lourdeurs administratives et d'un manque d'adaptation aux réalités locales.

Ce qu'il faut changer

Si nous voulons libérer le potentiel de notre jeunesse, il nous faut un véritable écosystème d'épanouissement. Cela passe par :

- Une révolution éducative, qui rapproche l'école des aspirations des jeunes et des métiers d'avenir.

- La valorisation réelle de la formation professionnelle, encore trop perçue comme une voie de « seconde zone ».
- La démocratisation de l'accès aux financements pour les jeunes entrepreneurs.
- La multiplication des espaces de créativité, d'innovation et de participation citoyenne.
- Une décentralisation ambitieuse, pour que chaque territoire devienne un laboratoire de réussite.
- Le projet du Pass Jeunes lancé par le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication est un pas dans la bonne direction. Mais pourquoi ne pas aller plus loin ?



Imaginons un Pass Jeunes 2.0, véritable passeport pour l'avenir, qui intègre formation, entrepreneuriat, engagement civique, accès aux technologies et accompagnement psychologique.

Investir dans la jeunesse, c'est investir dans le Maroc

Notre jeunesse n'est pas seulement l'avenir : elle construit déjà le présent. Dans les associations, les entreprises, les quartiers, elle innove, résout des problèmes, crée de la valeur sociale et économique. Elle incarne l'excellence, l'innovation et la solidarité. Alors, au lieu de parler de « capital humain » comme d'une formule abstraite, faisons-en une priorité nationale. Le gouvernement, les entreprises, la société civile : nous avons la responsabilité collective de bâtir des passerelles fluides entre la formation et l'emploi, d'investir massivement dans les talents, d'encourager la prise d'initiative et de faire confiance à cette jeunesse.

La plus belle façon de célébrer la Fête de la Jeunesse est d'en faire un engagement permanent. Car l'avenir du Maroc s'écrit aujourd'hui, dans les mains de cette jeunesse rayonnante. Célébrer notre jeunesse, c'est investir dans l'avenir du Maroc.

LODJ

خليفة JEUNIE



www.lodj.ma



SCAN ME

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE L'OPINION DES JEUNES

POLITIQUE, ÉCONOMIE, SANTÉ, SPORT, CULTURE, LIFESTYLE, DIGITAL, AUTO-MOTO
ÉMISSION WEB TV, PODCASTS, REPORTAGE, CONFÉRENCES, CHRONIQUES VIDÉOS

DES TITRES ET DES PROFESSIONS : EN VEUX-TU ? EN VOILÀ...

J'aime bien la multiplicité des titres dont on affuble (avec leur accord !) ou s'affublent les facebookers pour faire important et « hors norme » : « Universitaire et auteur », « journaliste-scénariste-actrice », « Ecrivain, critique littéraire », « Journaliste essayiste », « Ecrivain, psychiatre, psychanalyste », « journaliste et écrivain », « Ecrivain, poète et traducteur », « journaliste-analyste », « professeur freelance »...

Sur une carte de presse il est écrit simplement « journaliste » par le ministère de la Communication. Du temps où la profession était portée sur la CIN, un professeur était un professeur. Et seulement ! Poète, écrivain, auteur, critique littéraire, journaliste-analyste... n'existent pas pour l'état civil et la nomenclature des professions.

Au delà des titres alambiqués et dont on ne trouve nulle trace dans la liste des professions reconnues, les écrivains font d'une simple présentation d'un livre à la télé, une chronique et même un reportage.

A quelqu'un qui n'est pas de la profession, la confusion s'explique. Ce quelqu'un n'est pas censé maîtriser le lexique des salles de rédaction (comme moi-même, je ne suis pas censé maîtriser le langage des ornithologues, à la différence près que je consulterais un dictionnaire spécialisé avant de m'y aventurer en donnant des noms d'oiseaux... à tout ce qui vole), mais à un lauréat de l'Institut de Journalisme, quelle excuse doit-on lui trouver ?



Par **Abdallah Bensmaïn**

Aucune, sinon celle de lui reconnaître une propension à exagérer les faits et à donner des sens fantaisistes aux mots qu'il manipule pour se donner une certaine importance, le mot « reportage » étant bien plus fort et valorisant que « présentation



ALGER, BIENTÔT LE COMING-OUT

ExxonMobil et Chevron, deux des plus grandes compagnies pétrolières et gazières au monde, sont engagées dans des négociations avancées avec l'Algérie pour développer des projets énergétiques d'envergure. Le contenu du projet d'accord, encore en discussion, permettrait à Alger de :

- Exploiter son potentiel en gaz de schiste ;
- Valoriser, en partenariat avec Sonatrach, les ressources en hydrocarbures des bassins d'Ahnet, de Gourara et de Berkine ;
- Bénéficier d'un partage des profits et des technologies, avec une clause stipulant qu'en cas de découverte majeur, le consortium américain serait remboursé des coûts d'investissement et percevrait 80 % des bénéfices ;
- Augmenter sa production annuelle de gaz et consolider sa position de fournisseur clé pour l'Europe occidentale.

Ce rapprochement économique n'est pas dénué d'opportunité politique. Il a été initié par un cabinet américain basé à Washington, spécialisé dans le lobbying : le BGR Group. Ce dernier a signé un contrat avec M. Sabri Boukadoum, ambassadeur d'Algérie à Washington, en 2023, pour un montant de 720 000 \$.

Loin d'être un acteur anonyme, ce cabinet est réputé pour sa proximité avec Israël, affichée ouvertement dans ses campagnes de communication institutionnelle : « BGR Group supports the people of Israël » est le message de la dernière campagne. Autre preuve de ces liens, Ehud Barak, ancien Premier ministre israélien, en a été l'un des conseillers éminents entre 1991 et 2001.

Le choix de Chevron et ExxonMobil pour ce partenariat n'est pas anodin pour BGR Group : ces deux entreprises, très liées à Israël, sont des cibles privilégiées du mouvement BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions).

• **Chevron** est ainsi particulièrement visée par le Comité national palestinien qui a ouvertement appelé au boycott mondial de ses marques (dont Texaco et Caltex). Chevron est accusée de financer la guerre et l'apartheid, en fournissant une source de revenus massifs à l'État hébreu. Elle est aussi impliquée dans le projet EastMed Pipeline, une menace pour les droits des Palestiniens.



Par **Larbi Bargach**

• **ExxonMobil** est également critiquée pour avoir approvisionné en carburant les avions de chasse israéliens, notamment lors des opérations à Gaza. Ce rapprochement, avec des sociétés américaines liées à Israël, est à priori contre nature pour les algériens, auto-proclamés soutiens inconditionnels de la cause palestinienne. Il nécessite une explication et une origine : la signature de l'accord tripartite entre le Maroc, Israël et les Etats Unis. Au-delà de toutes les critiques légitimes, qui condamnent l'accord au sein des milieux politiques marocains, cet accord a obligé Alger à sortir de sa zone de confort.

En effet, pendant plus de 45 ans le lobbying pro-algérien incarné par la gauche radicale européenne a empêché toute avancée de la question du Sahara. La communauté européenne qui se déclarait proche du Maroc, lui faisait un chantage éhonté. Il a souvent été baladé entre la commission européenne qui lui faisait des promesses et le parlement ou le tribunal européen qui revenaient dessus. Dans une mise en scène sordide les gouvernements imposaient au Maroc des concessions qu'il ne pouvait pas refuser en raison de sa fragilité économique et des menaces qui pesaient sur sa cause.

Ce que la France acceptait l'Espagne le refusait, ce que les deux voulaient l'Allemagne le contredisait etc. Pendant 45 ans aucun des pays, soi-disant amis, n'a reconnu la marocanité du Sahara. En contrepartie personne ne reconnaissait la RASD et c'était vendu comme une faveur. Les européens faisaient semblant d'oublier que la RASD était une création de Kadhafi, Boumediene avait été mis devant le fait accompli.

Pourtant le dossier marocain était solide. La Cour Internationale de Justice avait reconnu des liens d'allégeances « politiques » entre les tribus sahraouies et les sultans du Maroc, sur simple présentation des archives conservées au Maroc. Celles conservées par les pays européens étaient classées « secret défense » afin de maintenir le Royaume sous pression et continuer à profiter d'un gaz algérien bradé à vil prix. Il est quand même édifiant de constater que les ex-puissances coloniales, toujours aux manettes, ont instrumentalisé les rivalités du Sud global pendant qu'elles-mêmes renforçaient leurs liens au sein de l'Union Européenne.

Ces puissances ont même inventé le concept de « Sahara occidental » – une appellation géographique fantaisiste, sans équivalent à l'est. Il n'y a pas d'entité politique dénommée Sahara Oriental (contrairement au Vietnam, où le Nord à son pendant au sud ; à la Corée, le Soudan, ou à l'Allemagne divisées).

Ironie de l'histoire : Lorsque l'Espagne occupait cette partie du territoire marocain, les colons n'hésitaient pas à l'appeler Sahara espagnol, alors qu'il n'y a aucune continuité territoriale entre les espaces, ce qui n'est pas le cas pour le Maroc et ses provinces du Sud.

Imaginez, à titre de comparaison, qu'au niveau des Alpes en Europe, la chaîne couvre huit pays avec les Alpes françaises, les Alpes italiennes, les Alpes autrichiennes et qu'au lieu de dire les Alpes Allemandes on dise les Alpes du Nord. C'est ce choc auquel sont confrontés les marocains pourtant.

La reconnaissance par Donald Trump de la souveraineté marocaine sur le Sahara en 2020 a bouleversé la donne et mis fin au chantage européen, malgré quelques résistances. L'Allemagne, l'Espagne, la France, le Royaume-Uni et le Portugal ont emboîté le pas, conscients dorénavant de l'injustice historique infligée au Maroc. Ce sont cinq pays dont l'avis compte, tant leurs liens avec l'Empire chérifien marocain du XIXe siècle était important.

Les cinq avaient des visées sur le Maroc et détiennent des archives qui pourraient s'avérer décisives. Un indice : le document publié par un journal anglais début août 2025.

C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre l'accord tripartite initié par Trump – et ses conséquences sur le coming-out en cours de la position algérienne sur la cause palestinienne :

1. Sur le plan économique : l'Algérie s'ouvre aux géants pétroliers américains et fait fi de leurs liens avec Israël ;

2. Sur le plan militaire : le « mémorandum d'entente » de janvier 2025 scelle une coopération avec les États-Unis, encensée par la presse algérienne officielle (L'Expression, 17 août 2025, p. 24).

3. Sur le plan sportif avec le transfert polémique d'un joueur malien Salam Jiddou du NC Magra (Algérie) sous contrat jusqu'en 2026 (non démenti officiellement) vers Hapoel Haifa (Israël).

Ces démarches vont-elles conduire à un coming-out algérien vers une reconnaissance officielle d'Israël pour sauver le dossier « Polisario » ? On peut supposer que non, Alger a toujours privilégié les tractations de coulisses, les négociations cachées et les trahisons sournoises.





L'INFORMATION À L'ORDRE DU JOUR!

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE L'OPINION DES JEUNES

POLITIQUE, ÉCONOMIE, SANTÉ, SPORT, CULTURE, LIFESTYLE, DIGITAL, AUTO-MOTO, ÉMISSIONS WEB TV, PODCASTS, REPORTAGES, CONFÉRENCES, CHRONIQUES VIDÉOS...



TOUTE L'INFORMATION À L'ORDRE DU JOUR ET EN CONTINU

www.lodj.ma



SCAN ME!

@lodjmaroc



Les révélations récentes de liens entre l'Espagne colon et Alger en 1962 font froid dans le dos. D'autant que deux ans auparavant le Maroc s'est brouillé avec la France par solidarité avec le FLN. Le rôle d'exécuteur testamentaire des intérêts post coloniaux a souvent sied au régime algérien grand défenseur des frontières artificielles tracées par la colonisation. En tous cas :

Les accords noués avec les Etats Unis et Israël n'ont jamais entamé le soutien public et concret du Maroc à la Palestine. Leur contenu a été communiqué au président de l'autorité palestinienne en temps et en heure, avant d'être transmis quelques jours plus tard à M. Hannieh, l'ancien Président du Hamas. Il était en visite quasi officielle au Maroc. Ce soutien a pris une dimension humanitaire.



Le Maroc, est du reste le seul pays qui, distribue les dons alimentaires aux gazaouis main dans la main sans les humiliations que leur font subir les autres donateurs.

Parmi ces donateurs l'Algérie est curieusement absente. Et quand l'ensemble du peuple marocain exprime sa solidarité envers les victimes d'un génocide, Alger interdit les manifestations pro-gaza que même Israël autorise. Pendant ce temps, la presse algérienne se focalise sur ses cibles favorites : le Maroc et la France.

Une affirmation à nuancer. Les dernières mesures du ministre de l'intérieur français, à l'encontre des dignitaires algériens, semblent porter leur fruit. Des personnalités franco-algériennes ont été mandatées pour appeler à un rapprochement entre Macron et Tebboune et, ce dernier aurait accordé une interview à BFMTV – un choix médiatique révélateur. Des tentatives qui confortent le choix du M. Retailleau et qui présage de ce que le régime algérien est prêt à faire pour sauver son cache misère, la question sahraouie.

LODJ

WWW.PRESSPLUS.MA

VOTRE REGARD HEBDOMADAIRE SUR L'ÉCONOMIE



Plongez dans le monde économique avec notre hebdomadaire dédié. Ici, en lecture en ligne et en téléchargeant ce PDF, vous découvrirez une richesse d'articles, d'analyses et des brèves variées, allant des dernières informations économiques nationales et internationales. Cet hebdomadaire en format express est votre guide incontournable pour découvrir l'essentiel des brèves économiques de la semaine.

www.pressplus.ma



SCAN ME!

QUE VOUS UTILISIEZ VOTRE SMARTPHONE, VOTRE TABLETTE OU MÊME VOTRE PC, PRESSPLUS VOUS APPORTE LE KIOSQUE DIRECTEMENT CHEZ VOUS

ISTIQLAL YOUTH ACADEMY : UNE NOUVELLE APPROCHE DE LA FORMATION POLITIQUE

Interview

Alors que la jeunesse marocaine se détourne massivement de la chose publique, l'Istiqlal Youth Academy entend raviver l'engagement civique à travers une école du débat, du terrain et de l'excellence.

À la manœuvre, Youssef Oukhallou, coordonnateur de l'Académie et membre du Conseil national du Parti de l'Istiqlal, mise sur une pédagogie exigeante pour former les leaders de demain. Il répond aux questions de Hajar Dehane pour LODJ Média.



Entretien avec Youssef Oukhallou, coordonnateur de l'Istiqlal Youth Academy

Dans un pays où les jeunes désertent aussi bien les urnes que les partis politiques, quel changement concret l'Istiqlal Youth Academy entend-t-elle opérer dans le rapport entre jeunesse et engagement politique ?

Youssef Oukhallou : L'Istiqlal Youth Academy a pour ambition de réconcilier la jeunesse marocaine avec l'action politique, en redonnant à l'engagement son sens, sa crédibilité et surtout son utilité concrète. Trop longtemps, les jeunes se sont sentis ignorés ou réduits à un rôle symbolique. Nous avons choisi une autre voie : les écouter, les former, les responsabiliser et les propulser vers des carrières politiques et de décideurs publics.

Concrètement, nous offrons un espace de réflexion, d'expression et d'action où les jeunes peuvent débattre, proposer des politiques publiques, réaliser des projets adressés à leurs communautés, et surtout accéder à des responsabilités réelles au sein des différentes structures du Parti. Nous voulons passer d'une logique de transmission descendante à une logique de co-construction, où les jeunes sont considérés non pas comme un public cible, mais comme des acteurs à part entière de la transformation démocratique.

La première cohorte de l'Académie réunit plus de 150 jeunes, venus de l'ensemble des régions du Maroc ainsi que de la diaspora. En quoi cette diversité territoriale et diasporique contribue-t-elle à faire émerger une culture politique renouvelée au sein du Parti de l'Istiqlal ?

Youssef Oukhallou : Cette diversité est notre plus grande richesse. Elle permet à l'Académie de porter une vision profondément nationale tout en intégrant les spécificités régionales et les expériences internationales. Que l'on vienne de Laâyoune, d'Oujda, de Casablanca ou de la diaspora marocaine en Europe, chaque membre apporte un regard unique sur les défis que rencontre la jeunesse dans son territoire.

Cela nourrit une culture politique plus ouverte, plus ancrée dans le réel, et surtout débarrassée des logiques centralisatrices ou clientélistes. L'Académie devient ainsi un laboratoire d'idées, mais aussi un espace d'équité territoriale et de justice générationnelle, dans l'esprit même du projet national porté historiquement par le Parti de l'Istiqlal.

L'Académie annonce une approche inédite de la formation politique. En quoi cette méthode rompt-elle avec les pratiques classiques souvent jugées verticales et élitistes dans les appareils partisans ?

Youssef Oukhallou : Nous avons pris le contre-pied des formats classiques, trop souvent centrés sur des cours magistraux (souvent ennuyeux !) ou des figures tutélaires. Notre méthode repose sur trois piliers : l'apprentissage par l'expérience, la pédagogie participative, et le servant leadership.

Cela se traduit par des ateliers collaboratifs, des simulations politiques, des jeux, des compétitions d'idées, mais aussi des interactions directes avec des responsables publics et des experts. Nous faisons appel à des outils issus de l'innovation sociale et de l'éducation non-formelle, ce qui rend la formation plus vivante, plus accessible et surtout plus transformatrice.

Vous êtes coordinateur de cette Académie au sein d'un parti historique. Comment forme-t-on des jeunes à la pensée critique tout en les intégrant dans une structure politique sans tomber dans le formatage idéologique ?

Youssef Oukhallou : C'est une question essentielle, et c'est précisément l'un des défis que nous avons souhaité relever avec l'Académie. Nous sommes convaincus que penser librement et s'engager politiquement ne sont pas incompatibles, bien au contraire. Sous l'impulsion du Secrétaire général du Parti, M. Nizar Baraka, nous avons adopté une approche qui valorise l'autonomie intellectuelle, tout en favorisant l'adhésion aux grands principes du projet istiqalien : la justice sociale, la solidarité territoriale, et la réforme dans la continuité de l'État-nation marocain.

Nous encourageons les jeunes à questionner, proposer, débattre, y compris sur des sujets sensibles ou clivants. Cette liberté d'expression interne a historiquement renforcé la cohésion des militants istiqaliens et enrichi, aujourd'hui, la culture politique du Parti. nous aspirons à forger une génération capable de conjuguer loyauté politique et esprit critique, à l'image de la vision réformatrice portée aujourd'hui par notre leadership national.

The National Political Championship est présenté comme une initiative phare. S'agit-il d'abord d'un concours destiné à révéler de futurs candidats aux élections, ou surtout d'un levier symbolique visant à moderniser l'image du Parti ?

Youssef Oukhallou : La National Political Championship est bien plus qu'un concours. C'est une expérience immersive de formation politique, pensée pour réconcilier la jeunesse marocaine avec l'engagement citoyen et démocratique, sur des bases méritocratiques et ludiques. Elle repose sur une pédagogie innovante, fondée sur l'apprentissage par le jeu, les défis collectifs, et la compétition bienveillante. Et son authenticité attire l'attention de partenaires internationaux crédibles, notamment la prestigieuse Fondation allemande Konrad Adenauer Stiftung.

À travers cette initiative, le Parti de l'Istiqlal, via sa Youth Academy, prouve qu'on peut apprendre la politique autrement : non pas par la récitation de dogmes, mais par la stimulation de l'esprit critique, la confrontation des idées et le plaisir des connaissances. C'est ainsi que l'on forme des leaders jeunes, compétents, et profondément connectés aux aspirations de leur génération.

Ce championnat permettrait-il aussi de détecter des jeunes talents capables demain de porter les couleurs du Parti dans les institutions ou dans la société civile ? Honnêtement, je l'espère bien.



Une fois les modules terminés, quels dispositifs concrets sont prévus pour accompagner ces jeunes vers des responsabilités politiques réelles et éviter que leur formation ne reste sans suite ?

Youssef Oukhallou : L'Académie ne se limite pas à une formation théorique : elle est conçue comme un tremplin vers l'action politique concrète. Dès la fin des modules, plusieurs dispositifs sont déployés pour permettre aux jeunes de s'impliquer directement dans la vie du Parti et dans la sphère publique.

D'abord, chaque membre de l'Académie est intégré dans des commissions thématiques, où il contribue à l'élaboration de propositions politiques ou à la préparation d'activités. Ensuite, nous accompagnons les jeunes dans leur insertion dans les structures locales et régionales du Parti, en coordination avec les instances dirigeantes. Nous voulons que chaque jeune membre de l'Académie puisse se projeter dans une trajectoire d'engagement durable, avec des responsabilités réelles à la clé et une carrière politique en perspective.

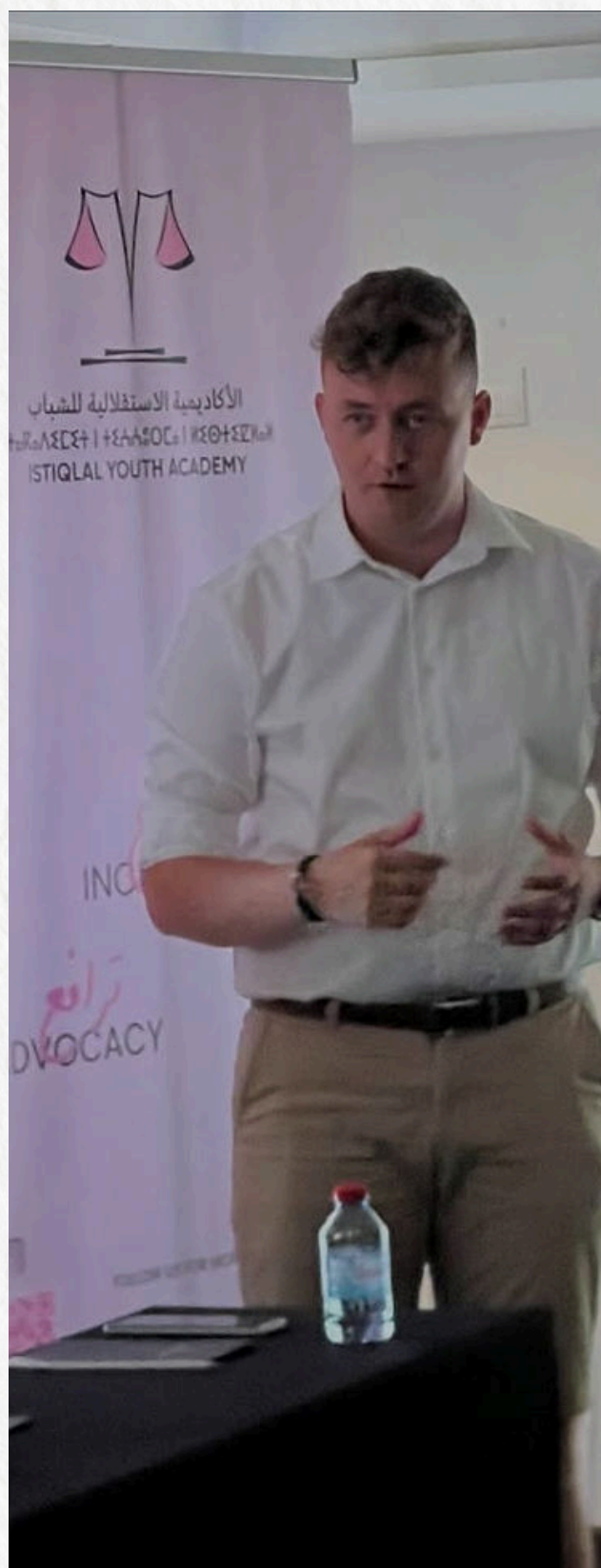
L'Istiqlal revendique une volonté de renouvellement générationnel. Cette ambition implique-t-elle une remise en cause des mécanismes de cooptation internes et une ouverture effective aux jeunes dans les sphères de décision ?

Youssef Oukhallou : Oui, clairement. Le Parti de l'Istiqlal, sous la conduite de M. Nizar Baraka, a amorcé une mutation profonde de ses modes de fonctionnement internes. Le renouvellement générationnel que le Parti porte à travers plusieurs initiatives exceptionnelles, à l'image du Pacte des Jeunes, ne peut réussir que s'il s'accompagne d'une réforme des mécanismes d'accès à la prise de décision au sein des structures du Parti, notamment celles visant la jeunesse.

Cela suppose une remise en question des logiques exclusivement basées sur les relations personnelles, au profit d'une approche de plus en plus fondée sur le mérite, les compétences et la légitimité par le travail. L'Académie est une réponse concrète à cette exigence : elle constitue un vivier structuré, transparent et nationalement reconnu de jeunes capables et intègres, que le Parti peut mobiliser dans ses instances et candidatures.

La jeunesse marocaine exprime des vécus sociaux et territoriaux très divers. L'Académie cherche-t-elle à faire émerger une pensée politique renouvelée à partir de ces réalités, ou à renforcer le référentiel traditionnel du Parti ?

Youssef Oukhallou : À l'Académie, nous ne considérons pas ces deux approches comme antagonistes. Notre objectif est d'enraciner le renouvellement dans la tradition, de faire dialoguer les deux, dans une dynamique vivante et constructive. Le Parti de l'Istiqlal a toujours été profondément connecté aux réalités sociales du Maroc – rurales, urbaines, diasporiques, sahariennes... Aujourd'hui, nous voulons capitaliser sur cet héritage tout en intégrant la diversité des expériences vécues par la jeunesse.



R212

DISPONIBLE SUR
Google Play



SCAN ME!

ويب راديو مغاربة العالم
**WEB RADIO
DES MAROCAINS
DU MONDE**

+750.000 AUDITEURS PAR MOIS | ÉMISSIONS, PODCASTS & MUSIC

Le parti de l'Istiqlal d'aujourd'hui est profondément ancré dans son temps, fidèle à ses valeurs mais ouvert à l'innovation sociale, politique et même technologique. Un parti qui défend les valeurs de la famille et de l'humanisme marocain, tout en adoptant les vertus de l'intelligence plurielle de son temps, qu'elle soit artificielle ou naturelle.

Votre parcours conjugue expertise financière, recherche universitaire et engagement politique. Comment articulez-vous ces trois dimensions dans la conduite de votre mission auprès de la jeunesse ?

Youssef Oukhallou : Mon engagement auprès de la jeunesse se nourrit de ces trois dimensions. L'expertise financière me permet d'insister sur la rigueur, la transparence et l'évaluation des politiques publiques – des valeurs essentielles à transmettre à toute génération politique montante. La recherche universitaire m'a appris à questionner, à douter, à construire des arguments solides et à développer une pensée structurée, ce qui est au cœur de notre pédagogie à l'Académie.

Enfin, mon parcours politique, commencé très jeune au sein du Parti, m'a convaincu que l'optimisme de l'action est parfois le seul remède contre le pessimisme de la pensée. Vous savez, avec mes 36 ans, je ne me sens pas digne de représenter les jeunes. Je me vois comme leur allié, et ils pourront toujours compter sur moi pour lutter, à leur côté, contre la culture du désespoir à travers un militantisme axé sur l'action concrète, avec des exigences communes de compétence, de probité et de responsabilité.

Dans un contexte marqué par la défiance à l'égard des partis, qu'est-ce qui vous convainc aujourd'hui que la formation politique peut encore faire émerger une élite au service de l'intérêt général et du pays ?

Youssef Oukhallou : Lors d'une étude menée par le Youth Policy Center en 2024 sur un échantillon de 2000 jeunes environ, 81% expriment le souhait de s'engager politiquement mais déclarent « ne pas trouver de structures adéquates », ce qui les dirige vers les réseaux sociaux. Or, on ne régénère pas une démocratie sans investir dans l'éducation civique, dans la transmission des valeurs nationales, et dans l'apprentissage de la complexité du réel. Les réseaux sociaux n'offrent aucune garantie à ce niveau.

Par contre, la formation politique, lorsqu'elle est honnête, exigeante et connectée aux réalités du terrain, peut faire émerger une élite nouvelle : méritocratique, éthique, et enracinée dans les préoccupations de la population. C'est exactement ce que nous essayons de bâtir au sein de l'Académie, dans le prolongement de la vision de notre Secrétaire général M. Nizar Baraka.

Ce pari peut sembler ambitieux, voire naïf. Mais l'alternative, le vide idéologique, l'opportunisme ou le populisme, serait bien plus dangereuse. La seule voie responsable, c'est de former, transmettre, et croire encore à la capacité des (vrais) jeunes à porter l'intérêt général au cœur de l'action politique.



WEB RADIO DES MAROCAINS DU MONDE

ويب راديو مغاربة العالم

+750.000 AUDITEURS PAR MOIS | ÉMISSIONS, PODCASTS & MUSIC

L'ODJ
R212

DISPONIBLE SUR
Google Play



SCAN ME!

QUAND LA COMPARAISON VACILLE: LA MISE AU POINT DE RIMA HASSAN SUR LE SAHARA MAROCAIN

La mise au point de l'eurodéputée et juriste Rima Hassan, refusant l'analogie entre cause palestinienne et différend du Sahara occidental, fragilise un ressort discursif central du Polisario et de ses soutiens. Au cœur: la bataille du vocabulaire qui façonne les perceptions diplomatiques.



Une voix palestinienne brouille la rhétorique du Polisario

Dans un hémicycle européen saturé de slogans, l'intervention de Rima Hassan, eurodéputée française d'origine palestinienne, a résonné comme une lame froide: refuser l'amalgame entre la lutte palestinienne et le différend du Sahara occidental (Marocain). En s'attaquant à une rhétorique rodée depuis des décennies par le Polisario et ses soutiens, au premier rang desquels Alger, elle a retiré au front séparatiste un levier symbolique: l'emprunt d'une cause perçue comme celle d'un peuple sous occupation.

Depuis des années, le Polisario inscrit sa narration dans la fresque anticoloniale pour fédérer campus, ONG et gauche altermondialiste. Répéter le parallélisme avec la Palestine, c'était chercher un raccourci moral: si l'un est légitime, l'autre le serait par analogie. Cette stratégie, efficace dans certains forums, trouve ses limites lorsqu'une voix liée à la question palestinienne en souligne l'inexactitude politique et juridique.

Les contextes diffèrent profondément. La question palestinienne s'articule autour de résolutions onusiennes sur l'occupation, les frontières de 1967, Jérusalem et le droit au retour, avec un consensus diplomatique sur la solution à deux États, encore inaboutie. Le dossier du Sahara occidental évolue dans un cadre de "processus politique" où, depuis 2007, les propositions d'autonomie du Maroc sont décrites par plusieurs capitales comme "sérieuses et crédibles", tandis que l'option référendaire s'est enlisée.

Par **Mamoune ACHARKI**

En rappelant ces distinctions, l'intervention de Rima Hassan agit comme un contre-champ: elle remet la focale sur la matérialité des cadres juridiques plutôt que sur l'émotion transversale des causes. Sa posture illustre une maturité critique croissante dans une partie du débat européen, soucieuse d'éviter l'importation automatique de matrices militantes d'un dossier à l'autre. Elle marque aussi une étape symbolique: une voix issue de la diaspora palestinienne refuse que la légitimité de sa propre lutte serve d'outil rhétorique externalisé.

Pour Alger et le Polisario, la perte de ce miroir discursif complique l'effort de mobilisation dans certains cercles. Le capital empathique international n'est pas illimité; chaque cause tente de capter attention, dons, couverture médiatique. Être débranché d'un récit comparatif puissant oblige à réaffirmer sa singularité ou à raffiner d'autres leviers —droits humains, développement régional,

gestion des ressources naturelles—sur lesquels les narrations concurrentes du Maroc et du front séparatiste s'affrontent déjà intensément.



Reste à mesurer l'écho concret de cette mise au point hors des enceintes politiques. Les soutiens du Polisario pourraient tenter de relativiser l'intervention en l'inscrivant dans un supposé réalignement géopolitique européen. Inversement, Rabat n'hésitera pas à capitaliser symboliquement sur ce rejet de l'analogie pour renforcer son plaidoyer d'une lecture distincte, centrée sur l'autonomie comme compromis pragmatique. Entre communication et diplomatie, chaque camp sait que le champ lexical façonne la perception anticipant les décisions.

Au-delà de l'instant polémique, un enjeu plus large surgit : réapprendre à différencier les cartographies des conflits sans dégrader la solidarité internationale. La force d'une cause juste ne réside pas dans la dilution analogique mais dans la précision. En ce sens, la parole de Rima Hassan n'est pas un alignement diplomatique; elle est un rappel méthodologique.

Dans un espace public saturé, la clarté devient un acte politique. C'est ce qui, ici, a fissuré une routine narrative.



DONNER VOIX AUX CITOYENS OUBLIÉS : LE PARI D'UNE DÉMOCRATIE INCLUSIVE DE L'ISTIQLAL

De la citoyenneté formelle des personnes en situation de handicap à la citoyenneté réelle

Il semblerait que la prochaine étape de la réforme électorale au Maroc passe par une question longtemps mise de côté : la place des personnes en situation de handicap dans la vie politique.



Par **Adnane Benchakroun**

Dans une récente note adressée au ministère de l'Intérieur, le Parti de l'Istiqlal a jeté un pavé dans la mare en proposant une série de mesures visant à favoriser leur participation active, non pas seulement comme électeurs, mais également comme candidats à part entière.

C'est une piste audacieuse, et sans doute nécessaire. Car il faut bien l'admettre : malgré les discours officiels et les engagements internationaux, la participation politique des personnes en situation de handicap reste marginale. Le vote existe, mais il demeure souvent inaccessible. La candidature, quant à elle, relève presque de l'exception. Or, si la démocratie repose sur l'égalité des voix, peut-elle **continuer à ignorer une partie de ses citoyens ?**

Le cœur de la proposition du parti réside dans un mécanisme incitatif : accorder un soutien financier supplémentaire aux formations politiques qui oseraient franchir le pas en plaçant des personnes handicapées comme têtes de liste. Mieux encore, un « bonus » plus conséquent serait octroyé si ces candidats décrochent des sièges. À première vue, cela ressemble à une mesure technique. En réalité, c'est un levier symbolique fort : transformer la présence des personnes handicapées en enjeu stratégique pour les partis.

Car au Maroc, comme ailleurs, la politique est une affaire de calcul. Si l'égalité des chances ne suffit pas à convaincre, peut-être que l'équation financière servira d'aiguillon.

Ce mécanisme pourrait, dans le meilleur des cas, amorcer une dynamique vertueuse : plus de visibilité pour cette frange de la société, plus d'expérience accumulée, et à terme, une banalisation de leur présence dans les instances de décision.

Mais la participation ne se résume pas à l'acte de candidature. Le Parti de l'Istiqlal propose aussi d'aller plus loin : permettre aux électeurs en situation de handicap de voter avec l'aide d'un accompagnateur, si leur état de santé les empêche de le faire seuls. À condition, évidemment, que ce dispositif respecte la liberté du choix et n'ouvre pas la porte aux manipulations.

Ce point paraît anecdotique, mais il touche à l'essence même de la citoyenneté. Combien de personnes, chaque année, renoncent à leur droit de vote simplement parce que l'isoloir n'est pas adapté, parce que la rampe d'accès n'existe pas, parce que les bulletins sont illisibles ?

L'inaccessibilité matérielle est une forme subtile mais tenace d'exclusion politique. La note du parti insiste donc sur la mise en conformité des bureaux de vote, rappelant que le Maroc a ratifié des conventions internationales en ce sens. Encore faut-il traduire ces engagements en actes concrets.

Derrière ces propositions, c'est un principe cardinal qui se profile : l'égalité. Pas une égalité abstraite, mais une égalité en pratique, vécue au quotidien. Car le droit à la participation politique des personnes handicapées n'est pas un privilège à concéder généreusement, mais un droit fondamental, garanti par la Constitution et les traités internationaux.

Il est d'ailleurs intéressant de noter que la proposition du Parti de l'Istiqlal ne s'arrête pas à un simple plaidoyer. Elle demande l'inscription de ces mesures dans le marbre de la loi, via la création d'un nouveau chapitre dans le texte organique régissant la Chambre des représentants. Autrement dit, donner une valeur normative à ce qui n'était jusque-là qu'un souhait ou une déclaration d'intention.

La question demeure : ces mesures suffiront-elles à changer la donne ? L'argent, les incitations, les textes de loi sont des instruments importants, mais la barrière la plus solide reste culturelle. La perception sociale du handicap, empreinte de préjugés et de paternalisme, risque de freiner l'élan. On ne devient pas candidat crédible du jour au lendemain, encore moins dans un système politique où les réseaux et les ressources personnelles jouent un rôle déterminant.

Cependant, il faut parfois un point de départ. L'histoire des quotas féminins au Maroc illustre ce cheminement : critiqués à leurs débuts, ils ont ouvert la voie à une nouvelle normalité. Peut-être que les incitations financières pour les candidats en situation de handicap joueront un rôle similaire. Ce n'est pas une panacée, mais un déclencheur.

En filigrane, une conviction s'impose : une démocratie qui exclut une partie de ses citoyens, volontairement ou par négligence, n'est jamais achevée. Redonner voix aux personnes handicapées, leur garantir l'accès au vote et à la candidature, c'est enrichir le débat public, c'est diversifier

les expériences et les perspectives au sein des institutions. À l'heure où le Maroc prépare les échéances électorales à venir, ces propositions tombent à point nommé. Elles rappellent que l'inclusion n'est pas un luxe, mais une condition sine qua non de la légitimité démocratique. Loin des promesses creuses, elles ouvrent une brèche dans un mur d'indifférence. Encore faudra-t-il voir si cette brèche deviendra porte d'entrée, ou simple fissure vite refermée.

En définitive, la note du Parti de l'Istiqlal n'est pas un aboutissement, mais une invitation. Invitation à repenser la démocratie marocaine non pas seulement en termes de chiffres de participation ou de sièges attribués, mais en termes de qualité et de diversité de la représentation. Car une démocratie, pour être vivante, doit ressembler à son peuple dans toutes ses dimensions, y compris celles que l'on préfère souvent taire.



NIZAR BARAKA : UN MINISTRE ENTRE FIDÉLITÉ INSTITUTIONNELLE ET ÉQUITÉ POLITIQUE

Dans un paysage électoral où la suspicion d'instrumentalisation des politiques publiques reste tenace, Nizar Baraka choisit de s'adosser à la légitimité institutionnelle plutôt qu'aux calculs partisans. En revendiquant l'équité comme boussole de son action, le ministre de l'Équipement et de l'Eau s'impose comme une figure d'équilibre entre fidélité au Roi et exigence de neutralité politique.



À l'approche des élections, rares sont les responsables politiques qui échappent aux calculs électoralistes. Pourtant, le ministre de l'Équipement et de l'Eau, Nizar Baraka, semble vouloir se placer au-dessus de cette logique.

Dans une déclaration relayée par ses proches, il a confirmé sa volonté de poursuivre la réalisation de tous les projets inscrits dans le programme de son département, qu'il s'agisse d'interconnexions hydrauliques ou de chantiers routiers, sans se soucier de l'identité politique des bénéficiaires. « Je suis le ministre de tous les Marocains », a-t-il insisté, rappelant la confiance que lui accordent Sa Majesté le Roi et le Parlement.

Cette posture, qui paraît relever du simple bon sens institutionnel, mérite pourtant d'être soulignée dans un contexte où la tentation d'instrumentaliser les politiques publiques à des fins partisans reste une critique récurrente.

Un ministère stratégique

Le ministère de l'Équipement et de l'Eau occupe une place centrale dans l'architecture gouvernementale. Il gère des dossiers qui touchent directement à la vie quotidienne des citoyens : routes, barrages, accès à l'eau potable, infrastructures portuaires. La moindre décision en matière d'investissement ou de priorisation peut avoir des répercussions considérables sur les équilibres régionaux, l'attractivité des territoires et le bien-être social.

Par la rédaction

Dans un pays confronté à la rareté hydrique et à une pression démographique croissante, les politiques de l'eau revêtent un caractère vital. Les interconnexions entre bassins hydrauliques, qui figurent en bonne place dans l'agenda du ministère, sont essentielles pour sécuriser l'approvisionnement des régions déficitaires et garantir une gestion solidaire de cette ressource stratégique.

Les infrastructures routières, quant à elles, participent à désenclaver les zones rurales, à fluidifier les échanges commerciaux et à renforcer la compétitivité nationale. Elles sont aussi un facteur de cohésion sociale et territoriale, réduisant les disparités entre le centre et la périphérie.

La tentation électoraliste

À l'approche des scrutins, ces chantiers peuvent facilement devenir un instrument de séduction électorale. Qui ne verrait pas dans l'inauguration d'une route ou l'ouverture d'un barrage une promesse de prospérité et de développement pour sa région ? Historiquement, certains ministres ou élus locaux ont utilisé ces projets pour renforcer leur assise politique.

En affirmant que la programmation de ces projets sera respectée « quels que soient les bénéficiaires », Nizar Baraka tente donc de se démarquer d'une pratique largement critiquée.

Ce positionnement se veut une réponse à ceux qui suspectent les responsables en poste d'orienter les investissements en fonction de leurs intérêts électoraux ou de ceux de leurs alliés.

Un message à double portée

Le message du ministre s'adresse à deux publics. D'abord aux citoyens, qu'il rassure sur la neutralité de son action. En se présentant comme « ministre de tous les Marocains », il réaffirme le caractère national et inclusif de son mandat. Ensuite, à la classe politique, qu'il met en garde contre la tentation d'exploiter ces chantiers à des fins partisans.

Ce double discours vise à préserver la crédibilité des institutions dans un contexte où la confiance des citoyens envers la politique reste fragile. Le taux d'abstention électorale, élevé depuis plusieurs scrutins, en est un indicateur préoccupant.

Une confiance royale

La légitimité de Nizar Baraka ne repose pas seulement sur son portefeuille ministériel. Héritier d'une lignée politique marocaine bien connue, son grand-père Allal El Fassi fut l'un des pères fondateurs du mouvement national, il dirige aujourd'hui le Parti de l'Istiqlal, formation historique du paysage politique.

Mais dans sa déclaration, il insiste davantage sur la confiance que lui accorde le Souverain et sur l'appui du Parlement. En mettant en avant cette double reconnaissance institutionnelle, il s'ancre dans une logique de service public au-delà des contingences partisans.

Les enjeux des prochaines années

Loin d'être une simple déclaration de principe, la position de Baraka soulève des enjeux concrets. Le Maroc entre dans une phase décisive : la généralisation de l'accès à l'eau potable, la gestion des effets du changement climatique et la modernisation des infrastructures sont autant de chantiers structurants.

Les choix opérés aujourd'hui détermineront la résilience du pays face aux sécheresses récurrentes, sa capacité à attirer les investissements et son aptitude à réduire les inégalités territoriales. Dans ce contexte,

l'équité dans la distribution des projets n'est pas seulement une vertu morale : c'est une condition de stabilité nationale.

Une stratégie d'image ?

Certains observateurs pourraient voir dans cette posture une stratégie de communication. En se positionnant au-dessus de la mêlée, le ministre cultive une image d'homme d'État, soucieux de l'intérêt général. Cela peut servir sa carrière politique, notamment en renforçant la crédibilité du Parti de l'Istiqlal à l'approche des élections législatives de 2026.

Mais qu'il s'agisse de conviction sincère ou de calcul politique, le discours produit un effet bénéfique : il rappelle la nécessité d'un service public impartial, qui serve tous les citoyens sans distinction.

Dans un paysage politique où la méfiance domine, le message de Nizar Baraka se veut apaisant et rassembleur. En affirmant qu'il « ne fait pas de distinction entre l'ami et l'adversaire politique », il réaffirme la primauté de l'État sur les logiques partisans.

Reste à voir si cette ligne de conduite sera suivie d'effets concrets sur le terrain et si d'autres responsables adopteront la même posture. Car au-delà des discours, c'est la capacité à traduire cette équité dans la réalité des projets qui conditionnera la confiance retrouvée entre les Marocains et leurs institutions.



RÉFUGIÉS AU MAROC : CHIFFRES ET VISAGES

Les 19.756 réfugiés et demandeurs d'asile recensés fin juillet 2025 au Maroc témoignent d'un repositionnement durable du Royaume comme espace de transit devenu territoire d'installation partielle, entre diplomatie africaine, exigences humanitaires et défis socio-économiques.



Gestion publique, ONG et agences onusiennes en synergie vigilante

La courbe ascendante des personnes placées sous protection internationale au Maroc n'est plus un simple soubresaut statistique: elle trace le contour d'une recomposition géopolitique où le Royaume se situe désormais au croisement des mobilités africaines, levantines et parfois latino-américaines. Les 19.756 réfugiés et demandeurs d'asile enregistrés à fin juillet 2025 constituent un seuil symbolique, révélant autant la capacité institutionnelle accrue que les tensions latentes d'une hospitalité en construction.

Derrière le chiffre, une mosaïque : Syriens toujours présents bien que les flux se soient taris, Yéménites, Soudanais fuyant la fragmentation territoriale, ressortissants du Sahel cherchant à échapper à l'hybridation des violences, mais aussi Congolais, Ivoiriens ou Camerounais pour lesquels le Maroc cesse progressivement d'être simple étape vers l'Europe. L'effet de rétention découle d'un double mouvement: durcissement des passages clandestins nordiques et amélioration relative, quoique inégale, de l'accès aux services de base dans certaines villes marocaines.

Le dispositif institutionnel a gagné en densité: Bureau des réfugiés et apatrides réorganisé, articulation opérationnelle avec le HCR, partenariats municipaux pilotes à Rabat, Oujda ou Casablanca autour de l'accès à la scolarisation et à la santé. Pourtant, l'intégration économique demeure le talon d'Achille. L'emploi informel absorbe la majorité des compétences, avec un risque de sous-qualification durable.

Par **Mamoune ACHARKI**

Les initiatives de micro-entrepreneuriat restent embryonnaires sans un meilleur arrimage au financement solidaire ou au crédit associatif.

La problématique du logement illustre la tension entre politiques publiques et réalités de terrain: loyers urbains en hausse, segmentation de quartiers où se juxtaposent colocation précaire et embryons de sociabilités transculturelles. Des ONG locales tentent d'encadrer juridiquement les baux pour éviter les abus, mais se heurtent à l'absence de mécanismes de médiation rapides.



Sur le plan normatif, l'absence d'une loi d'asile globale continue de produire un clair-obscur juridique. Les autorités, soucieuses d'équilibre, avancent par circulaires et protocoles ponctuels. Cette méthode graduelle, si elle a permis d'éviter un blocage politique, retarde la lisibilité des droits et obligations pour les personnes concernées comme pour les administrations déconcentrées.

La perception sociale, enfin, oscille entre indifférence bienveillante et crispation localisée lorsque se conjuguent chômage endémique et rumeurs amplifiées sur les réseaux. D'où l'importance de récits médiatiques nuancés capables de sortir la question de l'opposition binaire compassion/saturation.

Le chiffre de 19.756 n'est pas une destination mais une transition. Il interroge la capacité à penser l'intégration non comme dilution identitaire mais comme contrat pragmatique: droits fondamentaux, contribution économique, respect des cadres régaliens. Le Maroc expérimente, loin des modèles européens standardisés, une voie graduelle où diplomatie africaine et gestion interne se répondent. Le défi est de transformer l'agrégation de trajectoires en potentiel partagé sans éroder l'adhésion citoyenne.



À DÉFAUT DE CONVAINCRE, AUTANT OBLIGER : QUAND L'OPPOSITION MAROCAINE RÊVE DU VOTE OBLIGATOIRE

Au Maroc, l'abstention électorale reste l'ombre portée de la démocratie représentative. Plus d'un électeur sur deux choisit l'absence plutôt que l'urne. Dans ce vide grandissant, le Parti du progrès et du socialisme (PPS) a choisi de sortir une vieille arme du placard : rendre le vote obligatoire. L'idée, couchée noir sur blanc dans son mémorandum du 28 août adressé au ministère de l'Intérieur, sonne comme une solution miracle. Mais elle révèle surtout un malaise profond : celui d'une opposition incapable de convaincre les Marocains de participer librement, et qui en vient à rêver de les contraindre.

Le paradoxe des libertés brandies et bridées

Il y a un parfum d'ironie dans cette proposition. Le PPS et d'autres formations d'opposition ont bâti leur légitimité politique sur la défense acharnée des libertés individuelles et collectives, face à un État central accusé de contrôle excessif. Aujourd'hui, les mêmes voix plaident pour transformer le droit de vote en devoir impératif, sanctionné en cas d'abstention. La liberté politique, jadis totem de l'opposition, se retrouve ainsi instrumentalisée : vous êtes libres... mais obligés d'exercer cette liberté. C'est le paradoxe du « démocrate discipliné », où l'on défend l'ouverture tout en serrant le carcan.

Une réponse facile à une crise profonde

Le vote obligatoire apparaît comme une rustine posée sur une fracture plus grave : la perte de confiance entre citoyens et institutions. L'abstention n'est pas un caprice civique, c'est un symptôme. Elle dit la défiance, la lassitude, parfois même la colère. En la traitant par l'obligation, on confond la cause et la conséquence. On remplit les urnes de bulletins contraints, mais on ne remplit pas les cœurs de conviction. À quoi bon faire voter par obligation si l'offre politique ne séduit pas ?



Par **Adnane Benchakroun**

La faisabilité juridique et ses zones grises

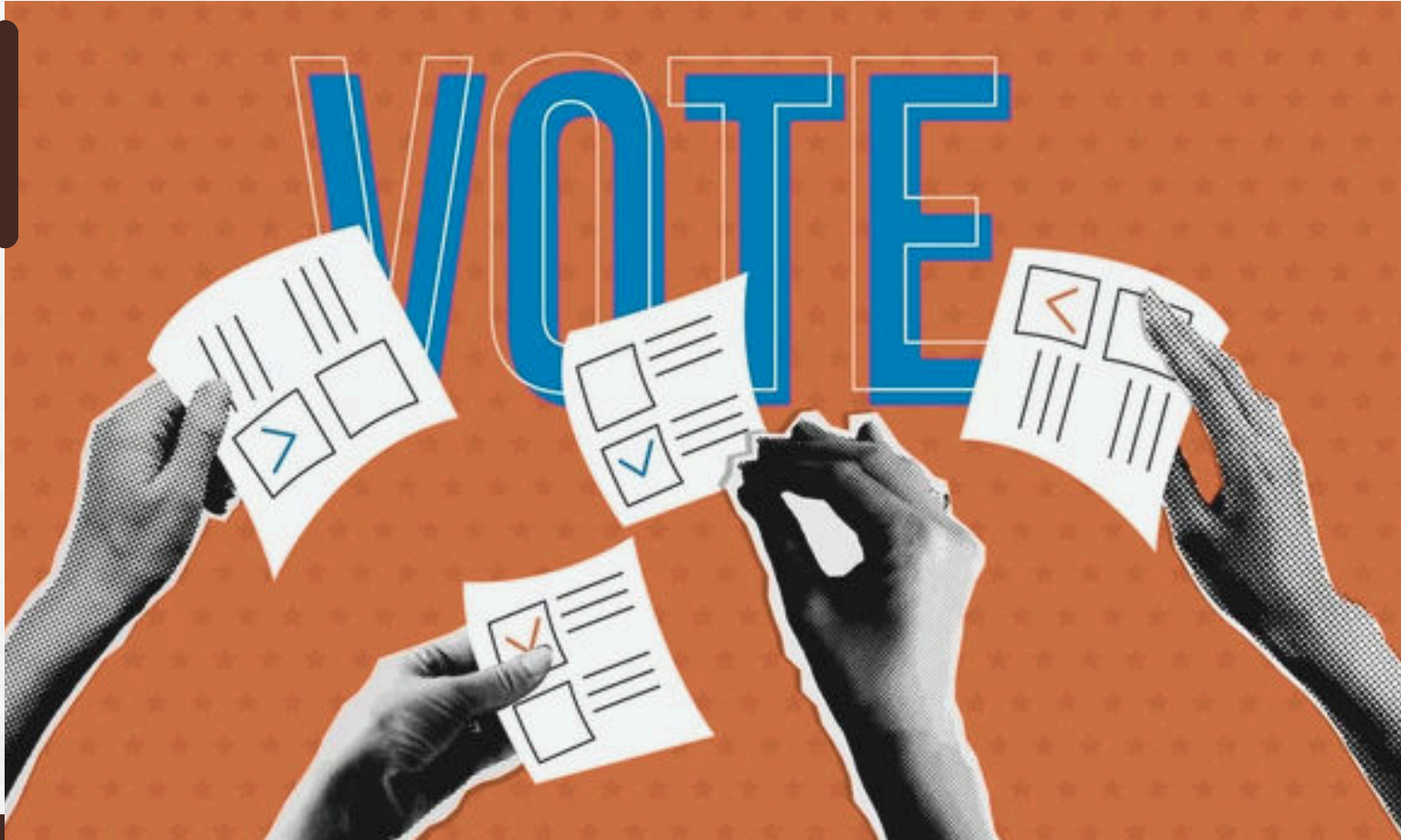
D'un point de vue technique, instaurer un vote obligatoire supposerait une révision du Code électoral, mais aussi l'instauration de mécanismes de contrôle et de sanction. Amendes ? Privation de certains droits civiques ? Les pistes sont floues et politiquement explosives. Dans un pays où l'administration peine déjà à gérer les listes électorales, comment contrôler efficacement les millions d'électeurs ? Et surtout, est-il légitime d'introduire une pénalisation de l'abstention dans un contexte où la participation a toujours été présentée comme un acte volontaire de citoyenneté ?

Un effet boomerang pour la crédibilité politique

À vouloir obliger, l'opposition prend le risque de creuser encore plus le fossé qui la sépare de l'opinion. Car les Marocains, loin d'être insensibles à la politique, savent reconnaître quand on tente de maquiller un déficit de légitimité par une mesure coercitive. Le danger est double : vider le vote de son sens en le transformant en formalité administrative, et renforcer le cynisme ambiant — celui qui murmure que « les partis sont tous les mêmes » et que le choix des urnes ne change pas le quotidien.

Convaincre plutôt que contraindre

Loin d'un gadget juridique, la véritable bataille est ailleurs : réinventer l'offre politique, parler vrai, répondre aux angoisses sociales, donner envie de croire à la politique. Convaincre, c'est accepter l'effort patient d'une pédagogie citoyenne. Obliger, c'est avouer sa faillite à inspirer. En proposant le vote obligatoire, l'opposition trahit son propre récit, celui d'un Maroc où la liberté devait primer sur la contrainte.



En guise de conclusion

À un an des législatives, la tentation du raccourci révèle surtout le vide de la réflexion stratégique. Le vote obligatoire pourrait remplir les urnes mais il ne remplirait pas le contrat de confiance. Et sans confiance, la démocratie reste une coquille vide. L'opposition marocaine ferait mieux de raviver la flamme citoyenne par le débat et l'innovation politique, plutôt que de transformer l'acte électoral en obligation administrative. Car à défaut de convaincre, contraindre n'est pas un progrès démocratique : c'est une défaite morale.

Le vote obligatoire est un système dans lequel la participation aux élections est une obligation légale pour les citoyens, avec des sanctions prévues en cas de non-respect. Cette mesure, appliquée dans des pays comme la Belgique et l'Australie, vise à accroître la participation électorale et à garantir une meilleure représentativité démocratique, bien qu'elle soit l'objet de débats. En France, le vote est un devoir civique mais n'est pas rendu obligatoire par la loi, ce qui permet aux citoyens de s'abstenir sans être sanctionnés

LA TBOURIDA DES ÂNES !

IL NE CROYAIT PAS SI BIEN DIRE L'AMI ALI HASSAN LORSQU'IL LANÇA LA SURPRENANTE IDÉE D'UNE TBOURIDA, POUR LA PREMIÈRE FOIS, EXCLUSIVEMENT RÉSERVÉE AUX ÂNES !

Ne tirez pas sur le baudet !

Sans vouloir manquer de respect à nos sympathiques amis les Hmirs , un animal corvéable à souhait et qui rend des services immenses à des " humains" plein d'ingratitude, une Tbourida pour les ânes serait une excellente idée pour leur rendre hommage.

Au début des années quatre-vingt, un jeune animateur qui fait ses débuts au journal télévisé sur la TVM , balance ce canular un premier avril, qui suscite énormément de réactions beaucoup n'ayant pas tout de suite compris qu'il s'agissait d'un poisson d'avril, inhabituel et hors de propos il est bien vrai pour Dar El Brihi .

Depuis, aujourd'hui la Tbourida des ânes et pour les Hmirs on est franchement en plein dedans !

Grand cirque !

Dans le grand cirque de ce qui nous tient lieu de vie politique locale, ainsi que dans le grand foutoir des réseaux sociaux, il est normal et légitime que les ânes puissent avoir le loisir de faire leur numéro !

Il y a justement cette Tbourida qu'on laisse faire sur les réseaux sociaux et qui reste sous la menace de poursuites judiciaires avec une contre- Tbourida de certains ministres qui montrent qu'ils n'ont rien de mieux à faire !

Schizophrénie marocaine !

Il y a une schizophrénie bien marocaine et dont le terrain de jeu, un territoire que certains voudraient sans foi ni loi , sert à dénoncer, calomnier , insulter avec chantages et règlements de comptes où tous les coups sont permis, dans un foutoir où se déversent toutes les insanités imaginables dans un exercice où beaucoup cherchent à se faire justice oubliant qu'il n'y a pas de liberté d'expression et de liberté tout court sans responsabilité .

Et sans responsabilité pénale dans ce cas d'espèce car dès qu'il s'agit d'un lanceur d'alerte, la menace de peines d'emprisonnement plane !

Entre celle qui offense Dieu et qui devra subir pour cet affront à Allah la justice des hommes, et celle qui , en procédure de divorce , règle ses comptes avec le père de ses enfants en publiant sur la toile des détails indécentes de l'intimité de la vie conjugale, il n'est plus question de schizophrénie ou de liberté d'expression !

Mais d'un flagrant problème d'éducation et de morale



Par **Hafid Fassi fihri**

et certainement de méconnaissance des limites que chacun doit savoir s'imposer , ceci sans jugement de valeur !

Et tout un chacun, c'est toute personne dotée de bon sens et normalement constituée sur le plan psychique et moral , indépendamment des règles imposées par la religion.

Oui , tout n'est pas permis et le tact c'est justement de savoir jusqu'où il ne faut surtout pas aller trop loin ..

La Tbourida des ânes et pour les ânes ce sont ces pseudo médias électroniques qui traînent dans la boue du caniveau qui est le leur et celui du feuilleton des faits divers !

Juste pour faire du buzz , ils usent et abusent de " schoufing " en étalant des séquences de la vie privée de people ou de célébrités ayant maille à partir avec la justice , sur la place devenu trop publique des réseaux sociaux, en se substituant volontiers et sans état d'âme aucun à la justice !

Mais , franchement, où est le Conseil national de la presse et que font les instances qui se disent " représentatives " d'une profession qui ne ressemble plus à rien !?

Ces instances, honnêtement on n'en entend parler que lorsqu'il s'agit de luttes pour les fauteuils, et les portefeuilles et très rarement lorsqu'il s'agit des intérêts de la corporation !

Et puis, plus généralement il est permis de se demander si régulièrement des faits divers de ce genre , devenus un vulgaire et vil fonds de commerce, ne sont pas servis intentionnellement afin de faire diversion et détourner les regards !?

Vindictes populaires !

Normalement, dans cette "présumée" affaire d'infidélité conjugale, les forces de police – même si rien ne les y oblige – auraient dû communiquer, confirmer ou non le flagrant délit et puis surtout, mettre un terme à toutes les rumeurs, les spéculations et ce déballage où beaucoup se sont improvisés gardiens contre les atteintes aux bonnes mœurs – surtout si on y ajoute une bonne dose de bêtise.

Et il est très significatif de voir deux camps s'affronter sur terrain neutre : les supposés conservateurs qui sont quelquefois de simples apprentis-défenseurs de la morale et des bonnes mœurs et ceux et celles qui défendent les libertés individuelles dénonçant un code pénal caduque.

En ce qui nous concerne, on ne prendra position ni pour les autres car des lieux de débauche ce n'est pas ce qui manque dans ce pays et chacun est libre de pratiquer ou s'adonner au plus métier au monde .

Entre voyeurisme numérique, pudibonderie de façade, ignorance religieuse, archaïsme culturel et hypocrisie sociale, voilà les ingrédients d'une société qui prétend avancer... en marchant à reculons car il faut bien admettre que cette vindicte populaire ressemble étrangement à une Talibanisation qui ne dit pas son nom !

L'intolérable indécence ne peut devenir une norme sociale ni dans la vraie vie ni sur les réseaux sociaux !

L'intolérance et l'intolérable indécence sont en train de devenir des normes sociales et cela est la flagrante preuve que la génération montante souffre d'un manque de repères idéologiques !

Que celui qui n'a jamais péché me jette la première pierre !

L'intolérance et l'intolérable indécence sont en train de devenir des normes sociales et cela est la flagrante preuve que la génération montante souffre d'un manque de repères idéologiques !

Si l'éducation et l'enseignement ne sont pas valorisés et si l'enrichissement illicite est permis et toléré par la loi et par le gouvernement actuel, à qui la faute si personne ne respecte plus rien !? L'indigence culturelle et intellectuelle ,et une bonne dose de médiocrité se sont chargés du reste !

La Tbourida des ânes ce sont malheureusement de nombreux motocyclistes qui se font écraser par de grosses cylindrées et dont beaucoup trouvent la mort ! Il faudra se résigner à l'idée que dans les quartiers huppés de la capitale du Royaume, les motos dérangent les voitures de luxe et les 4x4 qui roulent à grande vitesse !

Mais, peut-on accepter que des conducteurs de grosses cylindrées ne respectent ni le code de la route , ni les limitations de vitesse et encore moins la vie humaine, celle des pauvres bougres qui n'ont que leur moto pour gagner leur pain quotidien ! ?

Le degré zéro du civisme !

Le populisme et l'ignorance , stigmates du sous développement socioculturel , oui oui c'est bien un jugement de valeur , peuvent – ils expliquer cette extrême levée de boucliers et cette soif de faits divers avec une hémorragie de scandales en tous genres !?

Dans tous les cas , une chose est sûre : la Tbourida des ânes est un signe qui ne trompe pas, celui d'une vertigineuse chute des valeurs et d'une escalade de l'indécence !

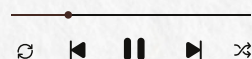
Et cette Tbourida, ce sont des festivals de très mauvais goût, et des supposés artistes qui se nourrissent du caniveau et qui sévissent avec l'argent des contribuables ! C'est également la fête de mariage dans le Rif digne d'un narcotrafiquant d'Amérique centrale ,

dans une démonstration de force et de richesse qui a impressionné les foules ! C'est aussi un enfant de 13 ans violé par plusieurs hommes lors d'un festival.. Il n'y a pas que cela sur les réseaux sociaux, il y a également des escroqueries en tous genres, des charlatans de tout poil et des experts de tous bords qui proposent du prêt-à-porter idéologique pour les nuls et qui , bien entendu, sévissent aux frais de ceux et celles qui les suivent !

Honnêtement, on aura tout vu ou presque, alors une Tbourida pour les ânes !

De grâce ne tirez pas sur le baudet et que celui qui n'a jamais péché me jette la première pierre. Comme dirait l'autre , c'est qui l'autre déjà !?

C'est certainement Nabyl Lahlou et son magnifique et inoubliable film: " l'âme qui brait !"



EST-CE LA FIN PROGRAMMÉE DE L'EMPIRE AMÉRICAIN ?

Le projet de la nouvelle stratégie de défense des Etats-Unis, soumis début septembre au secrétaire à la défense, Pete Hegset, a ébranlé la communauté des géopoliticiens. Les Américains vont-ils se redéployer dans leur forteresse outre-Atlantique ?

C'est une remise en cause radicale de la stratégie de pivot vers l'Asie, initiée par l'administration de Barack Obama, en 2010. Toutes les administrations américaines suivantes, même celle de Donald Trump lors de son premier mandat (2017-2021), ont appliqué la même stratégie d'endiguement envers la Chine, puissance montante considérée comme la plus grave menace envers l'hégémonie des Etats-Unis.

Le contenu du projet de la nouvelle stratégie de défense des Etats-Unis, soumis début septembre au secrétaire à la défense, Pete Hegset, dont le média américain Politico s'est fait l'écho dans son édition du 5 septembre, avance l'idée d'un recentrage des efforts et ressources du Pentagone sur le territoire national et l'hémisphère occidental.

Il n'est tout simplement plus question de préparations militaires pour faire face à la Chine.

Le serpent qui se mord la queue

Maintenant que le président Trump a rebaptisé le département de la défense, désormais celui de la guerre (!), l'effort est porté sur le déploiement de la garde nationale dans les villes américaines livrées à la criminalité de Washington et Los Angeles, pendant que les destroyers de la Navy et les F35 de l'Us Air Force vont affronter les trafiquants de drogue dans les Caraïbes.

C'est moins risqué que de faire la guerre aux Houthis du Yémen.

Ceci donne peut être un sens à l'étrange décision de Donald Trump, le 6 août, de porter les droits de douanes sur les produits de l'Inde exportés aux Etats-Unis à 50%, en raison de ses achats du pétrole russe, qui représente quelques 40% des importations indiennes.



Par Ahmed Najji

Inutile de rappeler que l'Inde est l'un des meilleurs alliés des Etats-Unis en Asie du Sud, un membre du Quad (Dialogue quadrilatéral pour la sécurité), un regroupement ouvertement antichinois dirigé par les Etats-Unis est composé de l'Australie, du Japon et de l'Inde.

La réaction indienne ne s'est pas fait attendre. Le 1er septembre, le premier ministre indien, Narendra Modi, a participé, aux côtés des présidents chinois et russe, Xi Jin Ping et Vladimir Poutine, au 25ème sommet de l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS), tenu à Tianjin, en Chine.

Nul n'ignore les relations exécrales entre l'Inde et la Chine, que les Américains se démenaient, jusqu'à la gifle des droits de douanes, pour les aggraver.

La réaction indienne ne s'est pas fait attendre. Le 1er septembre, le premier ministre indien, Narendra Modi, a participé, aux côtés des présidents chinois et russe, Xi Jin Ping et Vladimir Poutine, au 25ème sommet de l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS), tenu à Tianjin, en Chine.

Nul n'ignore les relations exécrales entre l'Inde et la Chine, que les Américains se démenaient, jusqu'à la gifle des droits de douanes, pour les aggraver.

L'art de coaliser ses ennemis contre soi

Alors, Trump sabote-t-il consciemment les relations des Etats-Unis avec certains alliés, de manière à justifier un démantèlement de l'empire américain, dont il est parfaitement conscient que Washington n'a plus les moyens d'entretenir, comme le prétendent ses plus fervents apologistes ?

Ou serait-ce plus simplement l'aveuglante arrogance caractéristique des dernières cuvées des hommes politiques, géostratèges et médias américains, qui ont déjà pêché en suscitant le conflit en Ukraine, avec la folle ambition de soumettre la Russie et la démembrer ?

L'un des penseurs contemporains américains non infectés par l'idéologie des néoconservateurs, le politologue John Mearsheimer prônait, en 2014, dans la mise à jour d'un ouvrage « La tragédie de la politique des grandes puissances », publié la première fois en 2001, une coalition menée par les Etats-Unis et composée de la Russie, de l'Inde, Japon, de la Corée du Sud et du Vietnam afin d'endiguer la menace de la Chine, contre laquelle il prédisait qu'il finirait par y avoir un affrontement.

Même Donald Trump semble l'avoir compris, comme il l'a clairement exprimé dans un message sur son réseau social « Social Truth » :

« On dirait que nous avons perdu l'Inde et la Russie au profit de la Chine la plus profonde et la plus sombre. Qu'ils aient un avenir long et prospère ensemble ! » Président Donald J. Trump.

Offre d'emploi pour proxy

Aujourd'hui, la Russie est en guerre contre l'Ukraine, activement soutenue par l'Otan, l'Inde, vexée par Trump, cherche à se rapprocher encore plus de la Chine et de la Russie, le Japon est dans un tel déclin démographique que les pertes humaines d'une guerre pourrait signifier son effondrement, la Corée du Sud garde son attention bien orientée vers son menaçant voisin du Nord et le Viêt-Nam accueille suffisamment d'entreprises chinoises, qui y ont délocalisés tout ou partie de leurs activités, pour ne pas aller trop loin dans l'hostilité envers son puissant voisin du Nord, malgré leurs rivalités en Mer de Chine méridionale.

Le projet de la nouvelle stratégie de défense des Etats-Unis signifie-t-il que les élites dirigeantes américaines sont redevenues pragmatiques et ont fini par admettre que le temps de leur hégémonie mondiale a pris fin, faute de moyens pour la maintenir vivace et du fait de l'émergence de nouvelles puissances la Chine et la Russie, l'une riche de son appareil industriel et de ses technologies, l'autre de ses ressources naturelles, que lesdites élites ont-elles même poussé dans les bras l'un de l'autre ?

Le plus probable est que Washington compte sur ses laquais en Europe, en Asie et en Océanie pour faire le sale travail à sa place.



RECENSEMENT DU CHEPTEL NATIONAL : L'INTÉRIEUR PREND LES RÊNES, L'AGRICULTURE À LA TRAÎNE..

Le recensement du cheptel national, dévoilé fin août, en est l'illustration parfaite. D'un côté, une photographie exhaustive : plus de 32,8 millions de têtes répertoriées, dont 23 millions d'ovins. Un effort colossal mené sur l'ensemble du territoire, dans un contexte marqué par la sécheresse, la flambée des prix des intrants et les stigmates laissés par la pandémie. De l'autre, une évidence : si ce travail a pu être réalisé avec autant de rigueur et de rapidité, c'est bien parce que le ministère de l'Intérieur a mis à disposition ses moyens humains, son maillage territorial et ses procédures éprouvées.

Quand l'Intérieur devient le vrai gardien de la souveraineté alimentaire :

Le ministère de l'Agriculture s'empresse d'annoncer l'augmentation des effectifs du cheptel comme un succès. Pourtant, derrière la façade des chiffres, la réalité est plus nuancée. Les bovins et les camelins reculent dangereusement : près de 30% de baisse par rapport aux moyennes historiques. Les causes sont connues – restriction de l'irrigation, crise du lait, sécheresses à répétition – mais les remèdes tardent. On se retrouve avec une communication ministérielle qui se contente de constater et commenter, plutôt que d'anticiper et corriger.

Ce paradoxe illustre une faiblesse structurelle : le ministère de l'Agriculture excelle dans la compilation statistique, mais peine à transformer ces données en stratégies de long terme. Le recensement devient un miroir sans tain : il reflète le présent sans éclairer l'avenir.

À l'inverse, c'est au ministère de l'Intérieur que revient le mérite d'avoir donné au recensement sa cohérence nationale. Walis, gouverneurs, autorités locales, commissions techniques : la mécanique administrative a fonctionné comme une horloge. Cette architecture de gouvernance, adossée à des instructions royales précises, a permis d'identifier, marquer, centraliser les données et surtout de bâtir une base numérique nationale du cheptel et de ses propriétaires.

Ce travail dépasse le simple recensement : il prépare une reconstitution raisonnée du cheptel, avec un suivi au plus près des réalités locales.

Les aides aux éleveurs – près de 11 milliards de dirhams mobilisés –



Par **Mohamed Ait Bellahcen**

ne seront plus distribuées à l'aveugle, mais indexées sur des données vérifiables. Dans un pays où les subventions sont souvent synonymes d'opacité, l'Intérieur apporte ici méthode et transparence.

Ce n'est pas un hasard si le comité de pilotage central est présidé par l'Intérieur. La souveraineté alimentaire est trop sensible pour être laissée aux hésitations techniques. Face à la sécheresse chronique, aux tensions sociales liées à l'Aïd al-Adha annulé en 2025, ou encore aux défis des importations de viande et de lait, le Royaume a besoin d'un État stratège, capable de décider vite et de contrôler efficacement.

L'Intérieur, souvent perçu comme garant de l'ordre public, s'affirme désormais comme acteur de la sécurité alimentaire. Ses méthodes – recensement exhaustif, numérisation des procédures, supervision locale – démontrent que le pays peut se doter d'une gouvernance moderne, même dans un secteur aussi dispersé et sensible que l'élevage.

La critique n'est pas une condamnation, mais un appel. Le ministère de l'Agriculture doit retrouver son rôle moteur : penser les filières, anticiper les crises, orienter les investissements, moderniser les pratiques. Les chiffres bruts ne suffisent pas. Sans vision, le recensement restera une photographie figée, incapable de protéger le Maroc des prochaines tempêtes climatiques et économiques.

L'Intérieur, chef d'orchestre discret mais efficace :

Pendant que l'Intérieur assure la logistique et la méthode, l'Agriculture doit reprendre son rôle de capitaine de navire. C'est à elle de donner le cap, pas de s'abriter derrière les bulletins de recensement. Le Maroc rural et ses éleveurs attendent une stratégie claire : quelles solutions pour la filière laitière ? Quel avenir pour les camelins frappés par la sécheresse ? Quelle politique pour préserver les femelles reproductrices sans sacrifier la rentabilité des troupeaux ?

Au fond, cette séquence est une leçon de gouvernance. Elle montre qu'un pays ne se nourrit pas de statistiques mais de décisions. Qu'un ministère de l'Intérieur, souvent critiqué pour son poids, peut devenir un modèle de rigueur et d'efficacité lorsqu'il applique des Hautes Instructions royales. Et qu'un ministère de l'Agriculture, pourtant au cœur du sujet, peut perdre de sa crédibilité lorsqu'il confond comptabilité et stratégie.

Le Maroc, confronté à la crise climatique, ne peut pas se permettre ce luxe. La souveraineté alimentaire exige un État stratège, un ministère de l'Agriculture visionnaire et un ministère de l'Intérieur garant de la mise en œuvre. Entre les deux, c'est une complémentarité qu'il faut construire, pas une compétition. Mais pour l'instant, c'est bien l'Intérieur qui sauve la mise.

L'histoire retiendra que dans les années de sécheresse et de crise, le Maroc a pu compter sur l'efficacité des autorités territoriales pour recenser et protéger son cheptel. Mais elle retiendra aussi que l'Agriculture, malgré ses chiffres, doit encore apprendre à transformer ses constats en stratégies. L'avenir du pays rural ne se joue pas dans les tableaux Excel, mais dans la capacité à conjuguer méthode et vision. Et pour l'instant, la méthode, c'est l'Intérieur qui l'incarne.

La sagesse royale, socle de l'opération

Impossible de comprendre la cohérence de ce chantier sans rappeler l'élément fondateur : les Hautes Instructions Royales.

C'est sous l'impulsion directe de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, que l'opération de recensement et de reconstitution du cheptel a été engagée. Le Souverain a insisté sur la nécessité de combiner professionnalisme, objectivité et efficacité, tout en confiant le suivi aux autorités locales. Cette vision royale dépasse la simple urgence : elle trace une ligne de durabilité, dans un contexte où la sécheresse et les défis économiques fragilisent la souveraineté alimentaire nationale.

En rappelant que la réussite de ce chantier exige une implication totale de chaque acteur – ministres, walis, gouverneurs, techniciens – SM le Roi a replacé le cheptel au cœur de la stratégie de résilience du Royaume. La dimension numérique, avec la création d'une base de données nationale précise, traduit cette volonté de bâtir une gouvernance moderne, adaptée aux réalités du terrain et tournée vers l'avenir.



01:10



04:10

LODJ

WWW.PRESSPLUS.MA

VOTRE REGARD HEBDOMADAIRE SUR L'ÉCONOMIE



Plongez dans le monde économique avec notre hebdomadaire dédié. Ici, en lecture en ligne et en téléchargeant ce PDF, vous découvrirez une richesse d'articles, d'analyses et des brèves variées, allant des dernières informations économiques nationales et internationales. Cet hebdomadaire en format express est votre guide incontournable pour découvrir l'essentiel des brèves économiques de la semaine.

www.pressplus.ma



SCAN ME!

QUE VOUS UTILISIEZ VOTRE SMARTPHONE, VOTRE TABLETTE OU MÊME VOTRE PC, PRESSPLUS VOUS APPORTE LE KIOSQUE DIRECTEMENT CHEZ VOUS

إصلاح التقطيع الجماعي..

يشكل التقطيع الجماعي في المغرب أحد أبرز رهانات اللامركزية منذ عقود. فالمشهد الحالي يقوم على أكثر من ألف وخمسمائة جماعة، منها ما يقارب ألفاً ومئتين جماعة قروية موزعة على آلاف الدواوير. كان الهدف في البداية تقريب الإدارة من المواطن وضمان تمثيلية محلية أوسع، غير أنّ التجربة أبانت مع مرور الوقت عن هشاشة واضحة جعلت هذا التفتيت عائقاً للتنمية أكثر مما هو أداة لتقويتها. معظم هذه الجماعات القروية صغيرة الحجم وضعيفة الموارد وتعتمد بشكل شبه كلي على التحويلات المركزية، فيما تفتقر إلى الكفاءات البشرية القادرة على إعداد برامج تنموية وتنفيذها على الأرض.

في مواجهة هذا الواقع، يبرز مقترح إصلاح يثير الاهتمام والجدل في الوقت نفسه، يتمثل في دمج الجماعات القروية الواقعة في نطاق دائرة واحدة مع المدينة المجاورة لتكوين جماعة موحدة قوية، على أن تتحول الجماعات السابقة إلى مقاطعات قرب إدارية وخدمية. بهذا الشكل يمكن تقليص عدد الجماعات إلى نحو مائتين وخمسة وأربعين فقط، لكنها ستكون جماعات حقيقية تمتلك مؤهلات مالية وبشرية تجعلها قادرة على وضع وتنفيذ برامج تنمية فعلية، بينما تظل مقاطعات القرب حلقة وصل بين المواطن والإدارة دون أن تتحمل أعباء التسيير المستقل.

إن الوضع الراهن يكشف عن مجموعة من الإشكالات البنوية التي تجعل استمرار النموذج الحالي غير مجدٍ. فالجماعات القروية تعتمد على ميزانيات هزيلة، تصل نسبة التحويلات المركزية فيها إلى أكثر من تسعين في المائة، وتجدها عاجزة عن الاستثمار في مشاريع البنية التحتية والخدمات الأساسية. كما أن التشتت المجالي وتوزيع السكان على آلاف الدواوير يجعل التخطيط مكلفاً وغير فعال. وإلى جانب ذلك، تعاني هذه الجماعات من نقص فادح في الكفاءات، إذ يصعب استقطاب الأطر التقنية والإدارية الضرورية لتدبير ملفات معقدة كالتمجير أو تدبير الماء والكهرباء أو إعداد المشاريع التنموية. النتيجة هي تفاوت كبير في مستوى الخدمات بين القرى والمدن، وعجز متكرر عن بناء أغلبية سياسية مستقرة بسبب نظام الدوائر الفردية الذي يشتت الخريطة الحزبية ويضعف القرار المحلي.

يمنح مقترح الدمج حول المراكز الحضرية أفقاً جديداً لتجاوز هذه المعضلات. فالجماعة الموحدة ستمتلك قاعدة جبائية أوسع بفضل ضم موارد المدينة والقرى، وستتمكن من التخطيط بشكل مندمج لاحتياجات السكان في مجالات النقل والأسواق الأسبوعية والماء والنظافة والطرق. والأهم أن المجلس الجماعي الموحد سيكون أكثر قوة واستقراراً، وقادراً على الانتقال من منطق التسيير اليومي المحدود إلى منطق التنمية المندمجة. في المقابل، لن تضيع هوية القرب المحلية، إذ ستظل المقاطعات الإدارية التي تعوّض الجماعات الحالية فضاءات لخدمة المواطنين واستقبال شكاياتهم وتمثيل قضاياهم. بهذا التوازن يمكن الجمع بين قوة المؤسسة الجماعية الكبرى ومرونة القرب المحلي.

ومع ذلك، فإن التفكير في إصلاح التقطيع لا يقتصر على وصفة واحدة. فهناك من يدافع عن خيار الدمج الشامل، أي المرور مباشرة إلى تقليص عدد الجماعات إلى نحو مائتين وخمسة وأربعين جماعة، وهو سيناريو جريء لكنه صعب سياسياً وإدارياً في المدى القصير. وهناك من يرى أن الأفضل هو الدمج التدريجي، بدءاً من الجماعات شبه الحضرية المتاخمة للمدن الكبرى ثم توسيع العملية على مدى عشر سنوات، وهو مسار أكثر واقعية وقابلية للتنفيذ. وبين هذين الخيارين، يطرح آخرون بديلاً مرناً يقوم على التعاون بين الجماعات في شكل مجموعات ذات صلاحيات قوية تتولى المشاريع المشتركة، وهو حل مقبول سياسياً ويسمح بالعمل الجماعي، لكنه لا يعالج جذور التفتيت من الناحية القانونية والمؤسسية.

ومن المهم التوضيح أن هذا الإصلاح لا يستهدف المدن الكبرى التي تُدار منذ سنوات في شكل جماعات موحدة مقسمة إلى مقاطعات،

بقلم: احسن حداد

مثل الدار البيضاء والرباط ومراكش وفاس. هذه المدن ستظل على هيكلها الحالي، بينما ينصرف الإصلاح المقترح أساساً إلى الجماعات القروية الصغيرة والمبعثرة التي تحيط بالمراكز الحضرية، حيث يشكل الدمج وسيلة لإعطائها نفس القوة المؤسسية التي تتمتع بها كبريات الحواضر. بطبيعة الحال، يواجه أي إصلاح من هذا النوع تحديات لا يستهان بها. فالقانون التنظيمي الحالي لا يتضمن صيغة مقاطعات قرب، ما يستلزم تعديلاً تشريعياً. كما أن الأحزاب والمنتخبين المحليين قد يقاومون الدمج لأنه سيقفّل من استقلالية القرار على مستوى الجماعات الحالية، في حين ستظهر صعوبات إدارية مرتبطة بإعادة توزيع الموظفين وتوحيد الميزانيات والمقرات. وهناك أيضاً بعد اجتماعي وهوياتي، إذ قد تشعر بعض الدواوير بأن هويتها السياسية مهددة أو أنها ستخوب داخل المدينة الأكبر. لكن هذه العقبات ليست قدراً محتوماً، بل يمكن تجاوزها عبر مقارنة تدريجية تبدأ بتجارب نموذجية في جهات مختارة حيث التداخل بين الوسط الحضري والوسط القروي واضح، لتقييمها ثم تعميمها على باقي التراب الوطني.

ولنجاح هذه المقاربة، لا بد من تدابير مصاحبة تضمن عدالة التمثيل وتحفز السكان والمنتخبين على تقبل الإصلاح. من الضروري تعديل الإطار القانوني ليمنح للمقاطعات وضعاً واضحاً وصلاحيات محددة، وإحداث مجالس استشارية تتيح للقرى المدمجة صوتاً داخل قرارات الجماعة الكبرى. كما يجب اعتماد تمييز إيجابي يخصص نسباً من الميزانية للاستثمار في القرى حتى لا تشعر بالتهميش، مع إطلاق حملة تواصلية لشرح أهداف الإصلاح وفوائده للمواطنين. وبجانب ذلك، ينبغي إصلاح نظام التحويلات المالية ليربط جزء منها بالأداء الفعلي في تحسين الخدمات والبنى الأساسية.

إن المغرب أمام خيار استراتيجي لا مفر منه: إما الاستمرار في إدارة شبكة من الجماعات الصورية الصغيرة والهشة، وإما الانتقال إلى نموذج جديد يقوم على جماعات حقيقية قوية بمقاطعات قرب فعّالة. الطريق الثاني يتطلب إرادة سياسية واضحة وشجاعة في مواجهة المصالح الضيقة، لكنه وحده الكفيل بإخراج العالم القروي من دائرة العجز وتثبيت أسس عدالة مجالية حقيقية. لقد حان الوقت للانتقال من إدارة واقع هش ومتآكل إلى هندسة التنمية، ومن جماعات ضعيفة ومجزأة إلى جماعات قوية وقادرة على المبادرة والإنجاز.

LODJ

WWW.PRESSPLUS.MA

L'ACTUALITÉ AU CŒUR DES ENJEUX MONDIAUX



LE BI-MENSUEL I-DÉBATS de L'ODJ Média du groupe de presse Arrissala aborde une variété de sujets d'actualité, allant des tensions géopolitiques et diplomatiques décryptés par nos experts et chroniqueurs invités.

www.pressplus.ma



SCAN ME!

QUE VOUS UTILISIEZ VOTRE SMARTPHONE, VOTRE TABLETTE OU MÊME VOTRE PC, PRESSPLUS VOUS APPORTE LE KIOSQUE DIRECTEMENT CHEZ VOUS

من الواضح جدا أن الشباب المغربي حاضرا في الزمن السياسي لمغرب القرن الواحد والعشرين حيث ساهمت الثورة الرقمية في هذا الحضور البين، لكنه غائب عن صنع القرار السياسي و الممارسة الميدانية، ومنه نقول أن لهذا الغياب ما يبرره في ما تطرقنا له سابقا، لكن الحضور في الزمن السياسي لمغرب اليوم يقتضي بالضرورة تحميل وتحميل هاته الفئة النشيطة داخل المجتمع لمسؤوليتها كما يجب، وبناء عليه كثر الحديث عن التمثيلية السياسية الحقيقية للشباب بالشكل الذي يعيد الاعتبار لهم، في جدلية كيف يحدث ذلك وبأية آليات؟ في ظل المتغيرات السياسية والانتخابية لبلدنا، فكانت هناك تجربة اللائحة الوطنية عبر تمثيلية للشباب أقل من 40 سنة من خلال دائرة انتخابية وطنية، اعتبرت فرصة سانحة لمصالحة الشباب مع العمل السياسي، هدفا في التقرب أكثر فأكثر من نبض المجتمع وتغيير عقلية البعض منه نحو الاعتراف بدور و مكانة الشباب في جميع المجالات والميادين، لكن ربما هذا الأسلوب لم يعط أكله بالشكل المنتظر منذ اعتماده في الانتخابات التشريعية للولياتين الماضيتين 2011 و 2016 - و 2016 - 2021 ، إذ أن العديد من البرلمانيين الشباب لم تمنح لهم الفرصة الحقيقية للنزول ميدانيا ومحاولة ربط الاتصال مع عموم المواطنين والمواطنات من خلال تركيزهم محليا و دعمهم معنويا و ماديا في محاولة لتجديد النخب السياسية، لأن الانتخابات في الأصل هي صراع تمثيلي على المستوى الترابي المحلي، فإذا أردنا تحقيق مبتغى ما نسعى من خلالها لتمثيل فئات معينة من المجتمع، لابد من تأسيس نظري وتطبيقي لذلك، في اتجاه إخلاء الساحة أولا من المفسدين الذين أغلقوا كل المنافذ أمام الشباب والأطر الكفأة، كما لابد أيضا من محاربة كل الآفات المصاحبة لتفاهم أزمنا الانتخابية من فقر وأمية وبطالة...؟ هاته الأمور ربما تحتاج بعض الوقت، حتى تعالج في المستقبل القريب وتبرز نتائجها بعد سنوات من الآن، لكن المرحلة الحالية تستدعي التفكير مليا في مقترح تخصيص دوائر إقليمية خاصة يتنافس فيها الشباب حصرا فيما بينهم، في كل جهة على حدة من جهات المملكة المغربية الإثنا عشر، حتى نضمن فوزا ثابتا للشباب، و الحالة بالمثل للنساء أيضا، بمنطق "الترشيح فنوي والتصويت فنوي" للتشجيع على المشاركة الانتخابية الواسعة للنساء و الشباب، بمدلول مشاركاتي لجميع النخب والفئات على المستوى الوطني والمحلي، مع الاحتفاظ بدون مانع بمقترح لائحة وطنية إضافية تخص النساء لودهن، وأخرى تخصص للأطر والكفاءات الشابة بدون تحديد للسن كما هي بالنسبة للنساء، ولما لا توسيع الأمر إلى لائحة وطنية تضم في صفوفها امرأة ورجل بالتوالي بمعدل نصف مقاعد البرلمان، حتى نسعى إلى مبتغى بلوغ المناصفة، مع تشكيل برلمان بفسيفساء حزبية قوية شكلا و مضمونا، تمثل كل الفئات الاجتماعية والأطر والكفاءات السياسية اللازمة لمؤسسة تشريعية من أهم مهامها و عملها إنتاج القوانين والتشريعات و القيام بتقييم السياسات العمومية و الدبلوماسية البرلمانية، كل ذلك باعتماد مبادئ الشرعية والمشروعية الانتخابية الحقيقية محليا ووطنيا بكل مصداقية و نزاهة و شفافية، منتجة لبرلمان واقعي يعكس صورة المشهد السياسي المغربي، ويعكس بالضرورة أيضا صورة المجتمع المغربي على "علائه"، نظرا للتحوّل المنشود التي يقتضي رسم خريطة واضحة المعالم، تصبو نحو توحيد الآراء والرؤى، وفق منظور شمولي لمعاني الدفاع عن المصالح العامة بإشراك الكل مع الكل، دون الوقوع في تمثيلية البعض ضد الكل، وبعيدا عن تحسين وتجميل الصورة بمكياف قانوني سياسي يتأثر حتما بعوامل التعرية بفعل التجاذبات الميدانية على مستوى التسيير والممارسة.

إن حاضر اليوم يدعو للتفأول بحدوث المتغير الحقيقي في مستقبل الغد، في عصر الواقعية والشمولية والعولمة، في عصر البحث عن الاعتناق من برائين التخلف بحثا عن النماء الحقيقي، لبلد يريد أن يرقى بنفسه إلى مصاف الدول المتقدمة، لدولة تتحرك بجميع أطيافها رجالا ونساء وشبابا، وحتى أطفالا، لتحقيق الممكن لشعب لا يؤمن بالمستحيل إن توفرت الظروف اللازمة لإشراكه في جميع مناحي الحياة السياسية منها والاقتصادية والاجتماعية والثقافية والرياضية، مع تحديد الأولويات خاصة لفئة الشباب الذي يجد نفسه اليوم بين مطرقة الدولة وسندان الأحزاب السياسية في ما يخص تمثيلته على المستوى السياسي، وإشراكه بشكل حقيقي غير مزيف، دون البحث عن تأنيث مركزه لمشهد سياسي لابد من إعادة النظر في بنائه ومكوناته، حتى نرقى لفعل سياسي محدد الأهداف والمرامي، تكون ثمار مردوديته واضحة في ما يصدر عن دواليب التسيير والقرار، من خلال حدوث متغيرات اجتماعية واقتصادية جد هامة تبعث بالأمل و تحقيق طموحات الجميع، تعيد الثقة كل الثقة في النخب الصاعدة ودورها السياسي من داخل الأحزاب السياسية عبر مهامها التأسيسية داخل للمجتمع، ومن داخل المؤسسات المنتخبة المحلية والوطنية كآليات تمثيلية للشعب والأمة.



حيث نرى مؤسسات منتخبة تعمل خارج اهتمامات المواطن وانشغالاته وانتظاراته الاقتصادية والاجتماعية، إلى جانب تمظهرات تكريس التبعية وممارسة سياسات اللحتواء السياسي، مع إضعاف النخب و قمعها، مما أدى إلى اضمحلال و تراجع مكانة الطبقة المتوسطة داخل المجتمع المغربي، ونضيف إلى ذلك عدم الاهتمام اللائق كما يجب بمراكز التنشئة والتربية والتأطير كما كان عليه الحال في زمن سابق، ومنه عدم رصد الإمكانيات المادية و الموارد البشرية اللازمة لذلك، خاصة منها الموجهة للشباب المغربي الذي ظل تائها لا يعرف ما يريد أن يفعله، لتحتضنه أمواج الانحراف و الإجرام مع توفر وسائله وللأسف من " كحول ومخدرات بجميع أصنافها ... "، فأصبحت السجون مكتظة بشباب في عمر الزهور و تتميز بساكنة سجنية شابة بنسبة 80 بالمائة، ألد يعتبر هذا إجراما في حق ثروة بشرية لا تقدر بثمن؟ كئلة بشرية يجب الاستثمار فيها على نحو جيد، سؤال حارق يجد كنهه اليوم في تقارير المندوبية السامية للتخطيط و ارتفاع المعدل الوطني للبطالة إلى 13.3 بالمائة، و المجلس الاقتصادي و الاجتماعي و البيئي حيث نجد أن 4.2 مليون شاب بدون تعليم و لا تكوين و لا عمل.

والكل يريد أن يتواصل مع الشباب بغية إشراكه من جديد في معركة سياسية ضد الفساد و المفسدين، من تجار الانتخابات و انتهازي الفرص خريجي مدرسة " أعيان " الدولة، ممن ألفوا التحدث باسم الشعب، والشعب بريء منهم ومن سياستهم، في الوقت الذي عشنا فيه أمجاد ثورة الشباب المثقف الطامح والعارف والمستعد للدفاع عن بلده وكرامة المواطن، فما الذي حدث كي لا يكون شباب اليوم خلفا لخبر سلف؟ الجواب هو تراكم محصلة السياسات العمومية و نتائجها السلبية و غياب تصورات واقعية في معالجة أعطاب المجتمع، إلى جانب انتشار اللامبالاة وعدم اكتراث المجتمع الشبابي بما يدور حوله ونفوره من السياسة، بل من حب الوطن و اختياره للهجرة و البحث عن الحلول السهلة، في ظل التخلي عن التعليم و التأطير و غياب التوجيه والمتابعة، وفي عز بروز

بدائل اجتماعية وثقافية أبعدت الشباب تارة باختياريه وتارة أخرى مكرها، لتصبح الساحة فارغة وراكدة، مما ساهم في انتشار كل ما هو ضار في مستنقع الذل والمهانة، وضرب الأخلاق والكرامة والمواطنة و انهيار منظومة القيم الاجتماعية بكل معانيها و دلالاتها.

لا يختلف اثنان على أن الأحزاب السياسية قد تتحمل مسؤولية تقصيرية في لعب دورها كما يحب بارتباط بعضها ببعض، فتهميش الشباب وعدم الثقة فيه وفي مؤهلاته من الأسباب التي نفرته من الانتماء إليها رغم مقاومته لكل الأساليب الممارسة ضده داخل المجتمع، فتركزت داخل بعض الأحزاب معاني الزبونية السياسية والانتفاكية والمصلحية، وأصبحنا نرى أحزابا عائلية على وزن المقاولات العائلية، وأصبحن نرى العائلة والأسرة في المجلس البلدي والقروي والبرلمان وحتى الحكومة، وترك أبناء الشعب ممن لا سند لهم فقط للأشغال السياسية " الشاقة والمؤبدة "، فبات بذلك التنظيم الحزبي ينادي بالديمقراطية ولا يمارسها، ينادي بالتأطير ولا يفعله، ينادي بالنزاهة والشفافية في تدبير المؤتمرات والديمقراطية الداخلية وإشراك الأطر والكفاءات وترشيح الشرفاء والنزهاء...، لكن كل ذلك غائب في الممارسة ويظل فقط خطابا عند الأغلبية، لتصبح اللغة المتداولة هي " دير ما دار جارك ولا بدل عنوان دارك "، فأصبح العناد والتباهي عنواني الفعل السياسي "الراقي" وللأسف عند العديد من الهيئات السياسية وزعمائها.

واليوم تجد بعض الأحزاب السياسية نفسها مكرهة شيئا ما على التجاوب مع الشباب والاعتراف به، مؤمنة لزاما بصراع للأجيال و تعاقبها، الأمر الذي ولد داخلها من جديد مند دستور 2011، حينذاك عندما تحركت الشبيبات الحزبية و هيئات المجتمع المدني و نادت بالحق في التمثيلية السياسية وولوج البرلمان، ولما لا تحمل مسؤوليات حكومية، باعتباره حق مشروع اصطدم ببعض العقليات المتحجرة من داخل بعض الأحزاب السياسية و قادتها محملة بعدة توجهات و اختيارات سياسية، ويصطدم أيضا بمشهد انتخابي

صعب المراس، محتل ومستعمر من طرف أناس احترفوا الانتخابات وسيطروا بذلك على بعض الأحزاب السياسية وقياداتها، هؤلاء منهم " الصالح " ومنهم " الطالح "، هذا الأخير ما أكثره وأكثر سلوكاته الفاسدة، فمغرب اليوم لابد أن يحارب هذا النوع، ولابد أن يؤمن الجميع دولة وأحزابا ومجتمع مدني بضرورة اختفاء هذا النوع من الكائنات الانتخابية، وابتعادها حتى لا تتكرر نفس الوجوه ونفس العقليات.

صحيح أن تحولا ما سيحدث في المستقبل القريب بناء على مجمل المتغيرات الاجتماعية والاقتصادية و السياسية علاقة بمختلف الإصلاحات القانونية، لكن كيف ومتى؟ سؤال سيجب عنه التاريخ مع إجراء الانتخابات التشريعية المقبلة لسنة 2026 ؟ و يظل دائما السؤال الحارق هو كيف نعيد للشباب اعتباره و نقدر مكانته؟ وهل العودة إلى نظام اللاتحة الوطنية للشباب من جديد هو الحل أم ضرورة إبداع آليات قانونية جديدة؟ ومن له الحق في تمثيل الشباب اليوم سياسيا ؟ هل الشبيبات الحزبية لوحدها المسؤولة من داخل أحزابها أم أن الضرورة تفرض بدائل أخرى؟ و ماذا عن المجلس الاستشاري للشباب و العمل الجموعي المرتقب؟ هل سيشكل بديلا تمثيلا للشباب بعد تنزيل القانون المؤسس له رقم 89/15 و إعلان تشكيلته و هيئته ؟ وهل بهذا قد يعود الشباب إلى الواجهة مما يدفع نحو المشاركة الواسعة في الشأن العام الوطني ؟



الحضور السياسي للشباب المغربي بين الأمس و اليوم

سؤال المتغيرات القانونية لتمثيلية حقيقية ؟

الشباب كتلة ديمغرافية هامة، وهم الثروة الشعبية الحقيقية لكل البلدان في عالمنا المعاصر، فمن لا شباب له لا مستقبل له، من نواة الأسرة إلى روافد المجتمع و المؤسسات و الهيئات إلى كيان الدولة ككل، فهم الحاضر والمستقبل، وهم الأمل والطموح لكل تقدم وتنمية أكانت سياسية أو اجتماعية أو اقتصادية أو ثقافية، لهذا كله و يجب رد الاعتبار لهاته الفئة داخل المجتمع، تلك التي اتهمت بالعزوف عن المشاركة السياسية في حاضرنا بحكم عدة عوامل موضوعية و ذاتية، في الوقت الذي يمكن أن نقول فيه بأنه تم تكريه الشباب في ممارسة السياسة بوسائل مختلفة في غياب أي مقومات الإشراف و الإدماج، وتم إخراجهم من معادلة الفعل السياسي عبر تقزيم مسالك التكوين و التأطير و تدبير المسارات، و تركه يتفرج على محترفي اللعبة الانتخابية بالميدان، بالنظر للواقع المرير الذي تبنى عليه المعادلات السياسية و الانتخابية في حاضرنا اليوم و التي تركز على مقومات سلوك انتخابي يعتمد على أساس المال و النفوذ القبلي ...

فالتاريخ يؤكد أن الشباب كان له الفضل في نشأة الفعل السياسي القوي و نشوء المؤسسات الحزبية و النقابية ببلادنا في بداياتها الأولى خلال الحقبة الاستعمارية و ما بعد الاستقلال، إذ لابد من ترصيد ذلك و العمل على احترام حق الشباب في الولوج للعمل السياسي و تمكينه قانونيا و معنويا و ماديا اليوم، حيث أنه وللأسف أصبحت هذه الفئة الاجتماعية عملة تستخدم فقط خلال الحملات الانتخابية كأوراق دعائية و تستجدي فقط أصواتها، و هي الفئة العريضة غير المسجلة في اللوائح الانتخابية للأسف الشديد، في استغلال بشع للفقر و الحاجة و البطالة، دون النظر بعمق إلى مكانتها في المنظومة الانتخابية بالضرورة القصوى في تشييب القيادات السياسية و تجديد النخب الحزبية، علاقة بمكانتها في الهرم الديمغرافي أيضا، إذ أن بلادنا تحظى بنسبة مهمة من الشباب تقارب ثلثي الساكنة ما بين 18 و 40 سنة، وهي الصورة غير المعكوسة في مشهدهنا السياسي و الانتخابي، وهي صورة انعكست بالسلب على مشهدهنا السياسي المختل، وزادته رتابة و مللا حتى اختلط الحابل بالنابل و تساوى الكل، و أصبحت غالبية الأحزاب السياسية دكاكين انتخابية " للبيع و الشراء " السياسي، و تخلت العديد منها عن دورها التأطيري و إنتاج الأطر و الكفاءات، في مواجهة " سياسات الاحتواء " و موجة تبخيس العمل السياسي الحزبي، و أمام اختلالات منظومة التأطير و التكوين وضعف استراتيجيات التواصل الإعلامي المنتج و الهادف

وعليه كثر الحديث في العقدين الأخيرين من هذه الألفية الثالثة عن أهمية التمثيلية السياسية للسياسية للشباب المغربي، خاصة بعد الحراك المغربي، الذي أثمر في بلادنا بانبثاق دستور 2011 كوثيقة سامية قانونية جديدة انبت عليها كل الآمال و انبثقت منها بعض الطموحات الشبابية على أرض الواقع، ارتباطا بالتطبيق السليم لبنوده و فصوله، فكان مكسب اللائحة الوطنية للشباب في تجربتها الأولى و الثانية (2016/2001) و (2016 / 2021) نقطة مضيئة بعثت نوعا من الأمل المشرق رغم الكثير من التجاذبات السياسية و النقاش الذي دار حول تدبيرها و اختيارات الأحزاب السياسية.

بقلم: جمال كريمي
بنشقرن

و حول قيمتها و الحكم عليها ظلما أنها بمثابة " ربع " سياسي، ما فتن أن انطفأت هذه الشعلة بعد إلغاء هذه التلية مع الانتخابات التشريعية لسنة 2021 بدواعي غير واضحة و غير موضوعية في ظل عدم سن اقتراحات بديلة، و بذلك يمكن أن نقول بأن الشباب المغربي قد عاد إلى الواجهة بشكل ظرفي آنذاك، ليغيب و يغيب اليوم من جديد، في دحض يقيني للمزاعم القائلة بأشراك الشباب و تمثيله، حيث يبين الواقع بالأرقام و المعطيات أننا بعيدون تماما عن حضور قوي و وازن للشباب.

واليوم سنسمع خطابا جديدا آخر، سينتشر كسابقه و سيتداوله الجميع بالشكل الذي يوحى بالتغيير نحو الأفضل، يدفع نحو تمثيلية سياسية شبابية تزكيتها بعض التدرجات المحتشمة للمنظمات الشبابية الحزبية و غير الحزبية و جمعيات المجتمع المدني، واقتراحات من داخل الطيف السياسي الحزبي المغربي خاصة و نحن سنخوض غمار مراجعة ترسانة القوانين الانتخابية في أفق تنظيم تشريعات 2026، حيث ستقدم الأحزاب السياسية مذكراتها بشأن التعديلات المقترحة نهاية الشهر الجاري، كما خلص إلى ذلك الاجتماع الأخير مع وزارة الداخلية المنعقد في 02 غشت 2025، و الذي سارع إلى الاستجابة للدعوة الملكية السامية المضمنة في خطاب العرش لهذه السنة، بالعمل على تنظيم الانتخابات في وقتها و تكريس انتظامية الاستحقاقات التشريعية و الدعوة إلى إصلاح المنظومة القانونية الانتخابية قبل متم السنة الجارية، فهل سنرى تحولا لمعضلة تغييب الشباب و غيابه؟ و هل ستلوح في الأفق مقترحات عملية لتمثيلية حقيقة للشباب بعيدا عن تأييد المشهد الانتخابي؟ و هل سنرى تحولا نوعيا و كبيرا في بنية البرلمان المغربي للولاية التشريعية المقبلة 2026 / 2031 ؟

تتجلى مسؤولية الدولة بكل مؤسساتها في محاربة كل مظاهر الفراغ السياسي، و وأوجه بلقنة المشهد الحزبي المغربي، و مقاومة كل عمل سياسي و انتخابي يعتبره البعض آلية للتسلط و الاغتناء غير المشروع.

المغرب تحت حكم محمد السادس نموذج استقرار وتجديد

لا أجواء 'نهاية عهد' كما تطوّر جريدة لوموند

مقال بعنوان "في المغرب، أجواء نهاية عهد محمد السادس"، نُشر أمس، 24 غشت في صحيفة لو موند الفرنسية، يرسم صورة قاتمة عن ملكية في أزمة ودولة على شفا الانهيار. ورغم أن هذا التصور قد يعكس بعض الآراء الشاذة، فإنه يغفل واقع بلد ينخرط في إعادة تأسيس عميقة، تدريجية وهادئة لمؤسساته.

إعادة تأسيس صامتة ومتجدرة واستراتيجية

بعيداً عن الاضطرابات الجيوسياسية والتحولت في النظام العالمي، يسير المغرب، تحت القيادة الحكيمة لصاحب الجلالة الملك محمد السادس، في دينامية سياسية فريدة: إعادة تأسيس هادئة لكنها حازمة للدولة. هذه العملية لا تقوم على الانفصال أو اهتزاز المؤسسات، بل على تعديل تدريجي واستراتيجي ومتجذر في تاريخ ملكي يمتد لقرون.

على عكس ما ورد في المقال، فإن المغرب لا يعيش أزمة شرعية أو انسداداً مؤسسياً. بل يخوض تحوُّلاً منظماً، يجمع بين الملكية والديمقراطية، حيث تلعب الملكية دور المحرك والمنظم. النموذج الحاكم الذي ينشأ هو نموذج فريد مغربي، "صُنِع في المغرب"، يمزج بين التقاليد والحداثة، الشرعية الملكية وآليات الدولة الحديثة القائمة على سيادة القانون، المحاسبة ومشاركة المواطنين.

رؤية استراتيجية لخدمة الاستقرار والعدالة الاجتماعية

منذ اعتلائه العرش، وجه محمد السادس البلاد نحو تحول عميق، وضع فيه الحكامة الرشيدة، العدالة الاجتماعية والتنمية الشاملة في قلب أجندته الوطنية. يتم هذا التأسيس بهدوء ودون صدمات، مع عزم مستمر على إعادة تفكير في الدولة وأدواتها وأهدافها وصلتها بالمجتمع.

هذا النموذج ليس نسخة من الديمقراطيات الليبرالية الغربية، إنها ديمقراطية دستورية ملكية، يكون فيها الملك ضامن الوحدة الوطنية، ومحرك التنمية، وحكماً للسلطات. هذا البناء يضمن استقراراً يصعب على العديد من دول المنطقة التمتع به، لكنه يسمح بالتجديد المستمر من خلال إصلاحات عميقة مثل الجهوية المتقدمة، إصلاح الإدارة، وتعزيز الحقوق الاجتماعية والاقتصادية.

دولة استراتيجية وعادلة ومتضامنة

النموذج التنموي الجديد الذي قدم عام 2021 يعكس هذه الإرادة في دولة استراتيجية ومسؤولة، قادرة على تنظيم السوق، دعم القطاعات الإنتاجية، حماية الفئات الضعيفة، وتحفيز الابتكار. الملكية ليست مجرد رمز، بل هي محرك حقيقي للرفع السياسي، تحدد المسارات الاستراتيجية وتحفز المؤسسات على تجاوز البيروقراطية. تعتمد هذه الرؤية كذلك على أخلاقيات المسؤولية المشتركة: إذ يُدعى المواطنون إلى لعب دور نشط وواعي ومتضامن، مما يجسد مواطنة فاعلة. الملكية هنا هي المحفز للوعي الوطني والمشروع المشترك.



خصوصية مغربية مؤكدة على الساحة الدولية

في عالم متعدد الأقطاب يشهد إعادة تشكيل التحالفات، يحافظ المغرب على استقلاله الاستراتيجي. يدبر حواراً متوازناً مع أفريقيا، العالم العربي، أوروبا، الولايات المتحدة، الصين، مع الحفاظ على سيادته ومصالحه الخاصة. ويرجع هذا النجاح الدبلوماسي جزئياً إلى تماسك النموذج المؤسساتي المغربي، حيث تضمن الملكية الاستمرارية والمرنة.

هذا النموذج يثير اهتماماً متزايداً في الخارج، ليس كنموذج قابل للتصدير، بل كتجربة فريدة في بناء الديمقراطية متجذرة في مرجعيات تاريخية وثقافية مميزة. وبهذا يصبح المغرب مختبراً للحكم السياسي في العالم العربي والأفريقي.

ختاماً: الملكية رافعة التحول الديمقراطي

إعادة تأسيس الدولة في المغرب ليست هدفاً، بل بناء على أسس متينة مدعومة بالتاريخ، مستنيرة برؤية ملكية، ومعززة بمشاركة القوى الحية للأمة. هذه العملية الصامتة لكنها عميقة تقوم على توازن دقيق بين السلطة الشرعية، المطالب الديمقراطية والعدالة الاجتماعية بعيداً عن أي "نهاية عهد" مرتقبة، يمضي المغرب قدماً بثبات وعزم. النموذج الملكي المغربي للحكم الديمقراطي "صُنِع في المغرب" يبدو اليوم كبديل واقعي، حديث، مستقر وقابل للتطور. إنها دروس سياسية جديرة بالتأمل في عالم أصبح فيه إعادة تأسيس الدولة ضرورة ملحة.

بقلم: الدكتور محمد براو



التحويلات المالية تغذي الوطن... فأين حقوق المشاركة؟



في السنوات الأخيرة، باتت مسألة مشاركة مغاربة العالم في الحياة السياسية للمملكة محل نقاش واسع. يعيش أكثر من خمسة ملايين مغربي خارج الوطن، يرسلون مليارات الدراهم سنويًا لدعم أسرهم وتعزيز الاقتصاد الوطني. ومع ذلك، تبقى أصواتهم شبه غائبة في البرلمان، وكأن دورهم ينحصر في توفير العملة الصعبة. هذا التناقض بين إسهاماتهم الكبيرة وغياب تمثيلهم السياسي هو محور هذا التحقيق الصحفي.

في المقابل، لجأت دول أخرى إلى نماذج مبتكرة لتمثيل جالياتها. فرنسا خصصت إحدى عشرة دائرة انتخابية للمغتربين، ما يمنحهم مقاعد في الجمعية الوطنية ومجلس الشيوخ. إيطاليا سبقتها بأكثر من عشرين عامًا حين خصصت دوائر لأوروبا والأمريكتين وأفريقيا وآسيا، بحيث ينتخب الإيطاليون بالخارج اثني عشر نائبًا وستة أعضاء في مجلس الشيوخ. أما البرتغال فيحتفظ بأربعة مقاعد لشتاتها، إلى جانب مجلس استشاري منتخب يشرف على قضاياهم. هذه التجارب أظهرت أنه يمكن الموازنة بين متطلبات الداخل ومصالح الخارج دون المساس بسيادة الدولة.

ما هي الحلول الممكنة للمغرب؟ هناك من يقترح اعتماد نظام الحصص وتخصيص ثلث مقاعد البرلمان للمترشحين من الجالية. البعض يرى في ذلك فرصة لتجديد النخب السياسية وجذب خبرات عالمية، فيما يحذر آخرون من خلق طبقة سياسية منفصلة عن الواقع المحلي. بديل آخر يتمثل في إنشاء دوائر انتخابية عابرة للحدود، بحيث يتمكن المقيمون في أوروبا أو الخليج من انتخاب ممثلهم مباشرة عبر السفارات والقنصليات أو من خلال التصويت الإلكتروني المؤقت. كذلك، تبرز فكرة إنشاء أمانة دولة خاصة بشؤون مغاربة العالم، تكون مرتبطة مباشرة برئاسة الحكومة، لتنسيق السياسات وتسهيل المساطر الإدارية. إلى جانب ذلك، يمكن إدماج ممثلين عن الجالية في المجالس الجهوية بالمناطق التي تعرف هجرة واسعة مثل فاس مكناس وخنيفرة بني ملال وطنجة تطوان الحسيمة، لربط الجسور بين التنمية المحلية والمساهمات المالية للمهجر.

الخلاصة أن مشاركة مغاربة العالم في الحياة السياسية ليست ترفًا ولا مجاملة، بل ضرورة ديمقراطية واستراتيجية. الاعتراف الرمزي بجهودهم لم يعد كافيًا، ولا يمكن الاستمرار في اعتبارهم مجرد صرّافين. إنهم رأس مال بشري وثقافي واقتصادي يمكن أن يعزز موقع المغرب دوليًا ويضخ أفكارًا جديدة في مناظرة وطنية تحتاج إلى التجديد. الأجيال الجديدة من أبناء الجالية، التي نشأت بين ثقافتين، تحمل تصورًا مختلفًا للمواطنة والديمقراطية. إذا أردنا أن نظل بلدًا منفتحًا وطموحًا، علينا أن نستمع إليهم، وأن نمدهم فضاءات للمشاركة الفعلية في صياغة مستقبل المملكة.

أول ما يلفت الانتباه هو حجم الجالية المغربية في الخارج وثقلها الاقتصادي. بحسب أرقام المندوبية السامية للتخطيط، بلغ عدد المغاربة المقيمين بالخارج خمسة ملايين وأربعمائة ألف شخص عام ألفين وعشرين، أي ما يقارب خمسة عشر في المائة من مجموع السكان. هؤلاء ليسوا مجرد عمال مهاجرين، بل بينهم مهندسون وأطباء ورجال أعمال وعلماء يساهمون في مشاريع كبرى في أوروبا وأمريكا الشمالية والخليج. الأهم من ذلك أن تحويلاتهم المالية بلغت، في عام ألفين وأربعة وعشرين، ما يزيد على مئة وسبعة عشر مليار درهم، وهو رقم يعادل ما يقرب من ثمانية في المائة من الناتج الداخلي الخام. هذا الارتباط المالي يعبر عن ولاء عميق للوطن. لكن عندما يتعلق الأمر بالسياسة، يشعر كثيرون بأنهم مواطنون من الدرجة الثانية.

الدستور المغربي لعام ألفين وأحد عشر اعترف صراحة بحقوق مغاربة الخارج في التصويت والترشح للانتخابات. المادتان سبعة عشر وثمانية عشر تنصان على ضرورة إشراكهم في المؤسسات المنتخبة وتشجيع مشاركتهم في أجهزة الحكامة. ومع ذلك، يبقى تفعيل هذه الحقوق شبه غائب. كي يمارس المواطن المقيم في باريس أو مونتريال حقه في التصويت، يجب عليه التسجيل في اللوائح الانتخابية بالمغرب، ثم السفر إلى الوطن يوم الاقتراع، أو منح وكالة لأحد أقاربه. أما التصويت الإلكتروني أو إنشاء مكاتب اقتراع في القنصليات، فيبقى مجرد أفكار لم ترَ النور. الكثيرون يعتبرون هذه الإجراءات تعجيزية، إذ لا يُعقل أن يقطعوا آلاف الكيلومترات أو يسلموا أصواتهم لأشخاص آخرين من أجل ورقة اقتراع.

ولتهدئة الاحتجاجات، أقر المشرع عام ألفين وواحد وعشرين إجراءً جديدًا يجبر الأحزاب على ترشيح امرأة مقيمة بالخارج على رأس إحدى لوائحها الجهوية إذا أرادت الاستفادة من التمويل العمومي. هذه الخطوة أثمرت انتخاب بعض النسوة من المهجر، لكنها لم تُغيّر الوضع جذريًا. العديد من الأحزاب وضعت المرشحات في دوائر شبه مستحيلة للفوز، مما جعل حضورهن في البرلمان رمزيًا أكثر منه حقيقيًا. دون عقوبات صارمة وآليات شاملة، تظل هذه المبادرات تجميلية ولا تمثل حلًا لمشكلة التمثيل.

كثير من المراقبين يلقون باللوم على الأحزاب السياسية التي تظل حبيسة حسابات محلية وشبكات زبونية. القادة المحليون يخشون منافسة الكفاءات القادمة من الخارج ويعتبرونها دخيلة على قواعد اللعبة.

كما أن تعبئة الناخبين في أوروبا أو أمريكا الشمالية تتطلب موارد مالية وتنظيمية لا تريد الأحزاب تحملها. بذلك، يظل خطاب «المغاربة المقيمون بالخارج ركيزة الاقتصاد» مجرد شعار لا يتبعه فعل ملموس. بعض الأحزاب حاولت تنظيم لقاءات في باريس وبروكسل، لكنها لم تستطع كسب ثقة الجالية، التي ترى أنها لا تُستدعى إلا عند اقتراب الانتخابات.

وتتولى رئاستها نيابة عن وزير العدل مدير الشؤون الجنائية والعفو أو من يمثله وتتكون من مدير إدارة السجون وإعادة الإدماج أو من يمثله، وممثل عن الرئيس الأول للمجلس الأعلى وممثل عن الوكيل العام للملك لدى المجلس الأعلى، ويتولى كتابة هذه اللجنة موظف بمديرية الشؤون الجنائية والعفو.

وتكون اقتراحات الإفراج المقيد بشروط، كما تنص على ذلك مقتضيات المادة 625 من قانون المسطرة الجنائية من إعداد رئيس المؤسسة السجنية التي يقضي بها المحكوم عليه عقوبته إما تلقائياً أو بناء على طلب من المعني بالأمر أو عائلته، وإما بتعليمات من وزير العدل أو مدير إدارة السجون، أو بمبادرة من قاضي تطبيق العقوبات طبقاً لمقتضيات المادة 155 من المرسوم رقم 2.00.485 الصادر في 3 نوفمبر 2000 تحدد بموجبه كيفية تطبيق القانون رقم 23.98 المتعلق بتنظيم وتسيير المؤسسات السجنية الصادر بتنفيذه الظهير الشريف رقم 1.99.200 بتاريخ 25 غشت 1999، ويوجه رئيس المؤسسة السجنية هذه الاقتراحات بعد تضمينها رأيه المعلل إلى مدير إدارة السجون وإعادة الإدماج الذي يطبق مقتضيات المادة 156 من المرسوم السالف الذكر ويعرضها على اللجنة المشار إليها في المادة 624 أعلاه.

وتعرض الاقتراحات الواردة على اللجنة على أنظارها على الأقل مرة في السنة، ويتم منح الاستفادة من الإفراج المقيد بشروط بقرار لوزير العدل بناء على رأي اللجنة المذكورة. ويمكن إخضاع الإفراج المقيد لبعض الشروط واتخاذ تدابير مراقبة تكون الغاية منها تسهيل وتحقيق إعادة إدماج المستفيدين من الإفراج في المجتمع خاصة:

1. أداء المبالغ الواجبة للخزينة أو التعويضات المحكوم بها للضحايا؛
2. الالتزام بالانخراط في القوات المسلحة الملكية إذا كان الأمر يتعلق بمواطن؛
3. الطرد من تراب المملكة إذا كان الأمر يتعلق بأجنبي.

وينص القرار وجوباً على بيان إسم السجين الذي سيفرج عنه والسجن الذي يقضي فيه العقوبة وتاريخ ابتداء الإفراج الممنوح والمكان الذي يتعين على الشخص المفرج عنه أن يجعل فيه موطنه والأجل المحدد له للتوجه إلى هذا المكان وبيان السلطات التي يتعين على المفرج عنه أن يتقدم إليها بمجرد حلوله بالمكان والشروط التي يمكنه بمقتضاها إما التنقل مؤقتاً وإما تغيير محل إقامته.

وتجدر الإشارة إلى أن دور اللجنة حاسم بحيث لا يمنح الإفراج إذا أبدت اللجنة رأياً برفضه، والإفراج بطبيعته ليس نهائياً إلا إذا انتهت مدة العقوبة لأنه يمكن العدول عنه ما دام لم يصبح نهائياً إذا ثبت سوء سلوك المستفيد منه أو عدم احترامه للشروط المحددة في قرار الإفراج المقيد بشروط، كما يمكن في حالة الاستعجال للنيابة العامة أو للوالي أو للعامل أن يأمر باعتقال المفرج عنه احتياطياً، بشرط إخبار وزير العدل داخل ثمان وأربعين ساعة الذي له أن يقرر ما إذا كان هناك ما يدعو للإبقاء على هذا التدبير.

- الإفراج المقيد بشروط وباقي آليات إعادة الإدماج والتأهيل:

إن بين ترشيد الاعتقال الاحتياطي والعقوبات البديلة عن العقوبات السالبة للحرية والإفراج المقيد بشروط قواسم مشتركة فهي كلها آليات قانونية تستند إلى هدف إنساني وحقوقى متمثل في حماية حقوق الإنسان، خاصة الحق في الحرية والكرامة، وتفادي اللجوء المفرط إلى الإيداع في السجن، وتعد هذه الآليات تجسيدا للعدالة التصالحية والجنائية الرحيمة، التي توازن بين حماية المجتمع وحقوق الفرد، وتسهم بشكل فعال في تقليص اللجوء إلى السجن وبالتالي تقليص الاكتظاظ داخل السجون، وتخفف العبء عن المنظومة العقابية.

وعلى الرغم من أن ترشيد الاعتقال الاحتياطي يمنع الحبس قبل صدور حكم نهائي، والعقوبات البديلة تمنع الحبس نهائياً، والإفراج المقيد يوقف تنفيذ العقوبة كلياً أو جزئياً،

إلا أنها كلها آليات تتحد في الفلسفة والغاية وبالأساس في هاجس إعادة الإدماج والتأهيل فهي جميعها آليات تهدف إلى إعادة إدماج الجاني في المجتمع، من خلال إصلاح سلوكه دون عزله عن محيطه مع تركيزها على الجانب الإصلاحي والتربوي أكثر من الجانب العقابي، فضلا عن تقليلها من كلفة الإيواء بالسجون.

وبالرغم من نبل فلسفة وغاية هذه الآليات القانونية إلا أن اللجوء إليها مقيد بضمانات قانونية تتطلب كلها رقابة قضائية دقيقة وضمانات قانونية صارمة، لتفادي إساءة استخدامها أو الإضرار بحقوق الضحايا، فهي لا تطبق بشكل آلي، بل بعد تقييم خطورة الجريمة وخطورة الشخص، ومدى إمكانية تقويمه خارج السجن.



الإفراج المقيد بشروط آلية قانونية للإصلاح والتأهيل

بقلم: الدكتور يوسف
عبد القاوي



كن ودون شك يمكن للإفراج المقيد بشروط أن تكون له آثار سلبية محتملة لعل أقلها الشعور بعدم الأمان فقد يشعر بعض أفراد المجتمع بالقلق أو عدم الأمان عند الإفراج عن مجرمين، خاصة إذا كانت الجرائم التي ارتكبوها خطير، وتنامي خطر العودة إلى الجريمة لأنه إذا لم يتم تطبيق شروط الإفراج بشكل فعال أو إذا لم يتلق المفرج عنهم الدعم الكافي، قد يعودون إلى ارتكاب الجرائم، مما يهدد الأمن الاجتماعي.

كما يطرح الإفراج المقيد بشروط تحدي المراقبة لأن متابعة المفرج عنهم والتحقق من التزامهم بالشروط تتطلب موارد وجهود كبيرة، وأي قصور في هذه المراقبة قد يؤدي إلى نتائج سلبية. ولتحقيق أقصى قدر من الفوائد وتجنب الآثار السلبية، يجب أن يتم تطبيق نظام الإفراج المقيد بشروط بعناية فائقة، مع وضع معايير واضحة للاختيار، وتوفير برامج دعم وإرشاد فعالة للمفرج عنهم، وإنشاء آليات رقابة صارمة لضمان التزامهم بالشروط. كما أن التواصل الفعال مع المجتمع وتوعيته بفوائد هذا النظام وإجراءاته يمكن أن يساهم في تقليل المخاوف وتعزيز الثقة.

- شروط الاستفادة من الإفراج المقيد بشروط:
نصت المادة 622 من قانون المسطرة الجنائية على شروط الاستفادة من هذه المكتة القانونية وحصرت المستفيدين في:

1. المحكوم عليهم من أجل جنحة الذين قضا حبسا فعليا يعادل على الأقل نصف العقوبة المحكوم بها؛
2. لمحكوم عليهم بعقوبة جنائية أو بعقوبة جنحية من أجل وقائع وصفت بأنها جنائية، أو من أجل جنحة يتجاوز الحد الأقصى للعقوبة المقررة لها خمس سنوات حبسا إذا قضا حبسا فعليا يعادل على الأقل ثلثي العقوبة المحكوم بها. كما نصت المادة 624 عن الأجهزة والجهة المخول لها البت في الطلبات وهي لجنة بوزارة العدل مهمتها تدارس ملفات الإفراج المقيد بشروط وإبداء الرأي في اقتراحات الإفراج

في عز الحديث عن ترشيد الاعتقال الاحتياطي وعن العقوبات البديلة عن العقوبات السالبة للحرية المتحدة في الفلسفة والغاية والوسيلة، فإن القانون رقم 22.01 المتعلق بالمسطرة الجنائية كما تم تعديله الصادر بتاريخ 3 أكتوبر 2002، قد نص من جانبه من خلال الباب الرابع عن مكتة قانونية أخرى وهي الإفراج المقيد بشروط من خلال المادة 622 منها على أنه: "يمكن للمحكوم عليهم بعقوبة سالبة للحرية من أجل جنابة أو جنحة الذين برهنوا بما فيه الكفاية على تحسن سلوكهم أن يستفيدوا من الإفراج المقيد بشروط".

والإفراج المقيد بشروط آلية قانونية تسمح بالإفراج عن بعض السجناء قبل انتهاء مدة عقوبتهم، مع إخضاعهم لعدد من الشروط والالتزامات التي يجب عليهم الوفاء بها خلال فترة الإفراج.

وتكمن فلسفة الإفراج المقيد بشروط في هاجس الإصلاح والتأهيل بحيث يهدف الإفراج المقيد بشروط إلى تشجيع السجناء على إظهار حسن السلوك والاستعداد للاندماج مجددا في المجتمع كمواطنين صالحين وهو بذلك يعتبر بمثابة مكافأة للسجين الذي يبدي تجاوبا مع برامج الإصلاح والتأهيل داخل المؤسسة السجنية.

- مزايا وسلبات أعمال الإفراج المقيد بشروط:

كما يستهدف بدوره تخفيف الاكتظاظ في السجون بحيث يساهم في تخفيف الضغط على المؤسسات السجنية وتقليل أعداد النزلاء، مما يحسن الظروف المعيشية داخل السجون ويقلل من التكاليف.

كما يشجع الإفراج المقيد بشروط العدالة التصالحية لأنه يمكن أن يكون جزءا من مسار للعدالة التصالحية، حيث يتيح للمفرج عنه فرصة لإصلاح الأضرار التي سببها وتعويض الضحايا، مما يعزز الشعور بالعدالة في المجتمع.

ويتيح الإفراج المقيد بشروط فترة انتقالية للمفرج عنه للتكيف تدريجيا مع الحياة خارج السجن تحت إشراف ورقابة، مما يزيد من فرص نجاح إعادة إدماجه ويقلل من خطر العودة إلى الجريمة.

وتكمن أهمية الإفراج المقيد بشروط في تحفيزه بقوة للسجناء على الانخراط في برامج الإصلاح وإظهار سلوك جيد أملأ في الحصول على الإفراج المبكر، كما يساعد على إعادة إدماج السجناء في المجتمع بشكل منظم ومراقب، مما يقلل من احتمالية ارتكابهم جرائم جديدة ويخفف من الأعباء المالية والإدارية على الدولة من خلال تقليل أعداد السجناء.

وعلى المدى الطويل، يمكن أن يساهم في تعزيز الأمن الاجتماعي من خلال إعادة تأهيل المجرمين وتقليل معدلات العودة إلى الإجرام، ومن آثاره الإيجابية، تقليل الجريمة من خلال إعادة تأهيل السجناء ودمجهم في المجتمع، بحيث يقل احتمال عودتهم إلى ارتكاب الجرائم، مما يعزز الأمن، فضلا عن زيادة الثقة في النظام القضائي عندما يرى المجتمع أن النظام القضائي قادر على إصلاح المجرمين وإعادتهم أعضاء فاعلين، تزداد الثقة في هذا النظام وتتحسن صورة السجون مما يساهم في تغيير صورتها النمطية السلبية المختزلة للمؤسسات السجنية في حدود أماكن للعقاب لتتحول إلى مؤسسات إصلاحية وتأهيلية.

ملي وليدات ضحايا الاعتداءات الجنسية كيغأودو يعيشو الألم ديالهم فالفضاء الرقمي



فهاد العصر اللي ولا فيه الإنترنت جزء من حياتنا اليومية، ولى خطر كيهدد وليداتنا كيزيد ويتعمق. نجات أنور، رئيسة جمعية "ما تقيش ولدي"، دقات ناقوس الخطر: صور ديال وليدات صغار ضحايا الاعتداءات الجنسية كيدورو فالفضاء الرقمي. الصور ماشي غير كاتفضحهم، ولكن كاتخلي الألم ديالهم يعيش معاهم طول حياتهم.

الإنترنت فيه الخير والشر. كيجيب المعرفة، التواصل، وكيقرب العالم. ولكن من جهة خرى، كيعطي فرص للوحوش اللي كيتخبأو ورا الشاشات. الشبكات الاجتماعية، الميساجات السرية، والمنتديات المظلمة ولت أسواق خفية كيتباعو ويتشاركو فيها صور pédopornographiques. والمشكل كيزيد يتفاقم فالجماعات اللي باقي ماعندهاش وعي كافي، واللي فيها العائلات ماقادراش تراقب كلشي اللي كيدور قدام عيون وليداتهم.

أي صورة كاتنتشر هي جريمة كاتتعدا. الضحية الصغير كيولي محكوم يعيش المأساة ديالو بجوج: مرة أولى فالاعتداء، ومرة ثانية فالعالم الرقمي اللي ما كينساش. حتى إلا تشدو المجرمين، الصور كتبقا فالسيرفورات، كتعاود تتباع وتتخزن. وهاكا كيولي الطفل محكوم بعذاب أبدي.

نجات أنور ماشي أول مرة كتهضر. من سنين وهي كتحارب باش تحمي البراءة وتكسر الطابوهات ديال البيدوفيليا فالمغرب. ولكن دابا الوضع أخطر: العالم الرقمي ولى كيضرب بقوة وكيزيد يعمق الجرح. النداء ديالها ماشي غير للسلطات والقضاء، ولكن حتى للعائلات، للمدارس، للإعلام وحتى للشركات الكبرى ديال الإنترنت.

القوانين كايينة فالمغرب ضد الجرائم الإلكترونية وضد انتهاك خصوصية الناس. ولكن المشكل فالتطبيق البطنيء والوسائل المحدودة. خاص الدولة تستثمر فالcybersécurité، تدرّب البوليس والمحققين، وتخدم مع الدول الأخرى. حيث بزاف من هاد الصور كيتخزنو فالسيرفورات اللي كايينة فبلدان أخرى، وقوانينهم رخوة. المغرب بوحده ما يقدرش يواجه هاد الغول.

المشكل ماشي غير ديال الدولة. حتى المجتمع كيسكت بزاف. العيب، الخوف، والمضيحة كيزيد بزاف ديال الملفات يتغطاو. ولكن الصمت هو اللي كيعطي القوة للمجرمين. باش نحمي وليداتنا خاصنا نهضرو. الإعلام عندو دور كبير: يوعي الناس بلا ما يدبر الفرجة على المآسي.

الدار خاصها تكون الحصن الأول. بزاف ديال الآباء ماعارفينش شنو كيديرو وليداتهم فالتليفونات والتابلطات. وحتى اللي بغا يراقب، مرات ما عندوش الثقافة الرقمية باش يفهم. ولكن هادي هي المسؤولية: خاص الحوار والثقة بين الوالدين والأولاد. الطفل خاصو يعرف بلي أي حاجة مشبوهة خاصو بهضر عليها بلا خوف.

فايسبوك، تيك توك، واتساب، تيليجرام... كاملين وللو قنوات باش كاتمشي هاد المواد. كيقولو هما غير وسطاء، ولكن فالواقع وللو جزء من الجريمة. خصهم يتحملو مسؤوليتهم: يدارو قوانين صارمة، ويخدمو مع السلطات المحلية، ومايقاوش كيتهربو.

الموضوع ماشي تفصيل صغير. راه مسألة وجودية. أمة ما تحميش وليداتها، كتغامر بالمستقبل ديالها كامل. المغرب اللي كيتباهى بالشباب ديالو ما يقدرش يسمح البراءة ديالهم تولي سلعة كتتبادل فالإنترنت المظلم.

المعركة صعبة ولكن ماشي خاسرينها. البداية خاصها تكون بالاعتراف العلني بخطورة المشكل. الدولة، الجمعيات، الإعلام، العائلات وحتى شركات التكنولوجيا خاصهم يخدمو يد فاليد. النداء ديال نجات أنور مخصص يبقا غير عنوان فالجورنالات، خصو يكون بداية تعبئة عامة.

فهاد العصر اللي كيمحي الحدود بين الحقيقي والافتراضي، حماية وليداتنا ماشي غير مسألة أخلاقية، ولكن مسؤولية وطنية. الإنترنت مخصص يكون فخ كيقتل البراءة، ولكن فضاء ديال النمو والإبداع.

إلا فشلنا، غادي نضيعو ماشي غير جيل ديال الأطفال، ولكن المستقبل ديال المغرب كامل. أي صورة كاتدور فالفضاء الرقمي هي ناقوس خطر كيقول لنا: ما عندناش الحق نبقاو نتفرجو ساكتين.



بقلم: الكاتب
عبد العزيز كوكاس

علميا و منطقيًا لا يمكن لأعداد رؤوس الماشية أن ترتفع بنسبة قاربت 90 بالمائة في زمن قياسي لا يكفي حتى للتوالد

**وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية
والمياه والغابات أعلنت قبل يومين عن نتائج الإحصاء
الوطني للماشية، والتي كشفت عن معطيات
وحقائق جديدة تطرح الكثير من الأسئلة المستعجلة.**

اليوم، يتضح أن قرار إبعاد مصالح وزارة الفلاحة
وتكليف وزارة الداخلية بإنجاز الإحصاء الوطني
كان صائباً، لأنه استند إلى معطيات دقيقة.

لكن هذه النتائج تفرض مراجعة كل التدابير
الحكومية السابقة المبنية على الإحصاء القديم،
وخاصة برنامج دعم الأعلاف، الذي كان يستفيد
منه الكسابون الكبار على حساب الصغار الذين
يحتاجونه فعلاً. كما تفرض إعادة النظر في
تعامل الحكومة مع الجمعية الوطنية لمربي
الأغنام والماعز، بعدما ثبت أنها تشتغل بمنطق
مصلحي وتجاري أكثر من كونها تنظيماً مهنيًا
يرعى مصالح جميع المربين.

الإحصاء الذي أشرفت على إنجازه مصالح وزارة الداخلية أكد تسجيل ارتفاع
في أعداد رؤوس الماشية (الإبل، الأبقار، الماعز، والأغنام) إلى حوالي
39 مليون رأس. وهي أرقام مناقضة تماماً لإحصائيات سابقة كشفت عنها
وزير الفلاحة نفسه بتاريخ 13 فبراير الماضي، حيث أكد آنذاك أن القطيع
عرف تراجعاً مهولاً بنسبة 38% مقارنة بالسنوات الماضية، ليصل إلى 24
مليون رأس فقط.

هذا التناقض يثير تساؤلات كبيرة: كيف يمكن تفسير استقرار القطيع
في يوليو 2024 وفق تصريحات الوزير السابق، ثم إعلان تراجع بنسبة
38% بعد أقل من ستة أشهر، ليتبين فجأة في الإحصاء الوطني الجديد
أن الأعداد تناهز 39 مليون رأس؟

بلغ وزارة الفلاحة عزا هذا الارتفاع إلى التدابير الحكومية (دعم الأعلاف،
التعويض للمربين، حملات التلقيح، وتشجيع استيراد الأبقار الموجهة
للتوالد). لكن منطقيًا، هذه الإجراءات لا تكفي لتفسير ارتفاع قارب 90%
في ظرف وجيز، وهي فترة لا تسمح حتى بعملية التوالد.

المرجح أن الإحصائيات السابقة لم تكن دقيقة، وربما كانت غير صادقة،
خصوصاً وأن الجمعية الوطنية لمربي الأغنام والماعز، التي كُلفت بهذه
المهمة سابقاً، لم تكن مؤهلة تقنياً أو لوجستياً لإنجاز إحصاء وطني
بهذه الدقة. هناك شبهات عن تلاعب بعض الأوساط بالأرقام لتحقيق
مصالح تجارية، خصوصاً من طرف الكسابين الكبار الذين أخفوا أعداداً من
الماشية للاستفادة من الدعم المباشر.



2000
شهيد؟

3000
طفل؟



جيد، نحن نحب الإحصاءات، فهي تمنحنا مسافة من العار.
من قال إن المجازر تُبكيها؟ المجازر تُخيفنا فقط.
الذي يجب أن يبكيها حتى الانكسار هو هذا الشعور الداخلي بأننا أصبحنا شهودًا بلا مشاعر،
أبناء عالم لا يعرف الفرق بين شاشة وصرخة.

ليس العار الحقيقي ما تفعله آلة القتل الصهيوني في غزة، بل ما لا نفعله نحن.
أن نأكل وننام ونخطط لعطل نهاية الأسبوع بينما تموت أم لأن طفلها يبكي جوعًا، هذا هو
العار.

ماذا تبقى من الإنسانية؟

تبقى صورة، لأم تُقَبِّلُ جبهة طفلها المتجمد من الجوع، وتغني له أغنية الوداع:
"نم يا صغيري حين تستفيق، سيكون الجوع قد مات، أو أنت..."

هل يكفي هذا كي نبكي؟

هل نحتاج أن نرى أحشاءهم المكشوفة كي نصدّق أنهم يموتون؟

هل نحتاج أن نُحسّر نحن في الخيام حتى نعرف أن الخبز قضية إنسانية؟

أم أننا سنظل نعيش على هامش المجازر، نتبادل الحياض كعملة رائجة، ونمسح أفواه أطفالنا
بينما يتعفن الأطفال هناك في صمت أبدي؟

إن الطفل القادم الذي سيموت جوعًا لن يكون ضحية فقط، بل سيكون شاهدًا على إفلاس
ضمير العالم. الذي إذا لم يهتز من تجويع الأطفال، فعلى الأقل، دعونا نشعر بالخجل من
مرايانا حين نغسل وجوهنا كل صباح.



بقلم: الكاتب
عبد العزيز كوكاس

أمهات غزة لا يبكين، لأن الحليب والدمع جفاً معاً

للذين يأكلون بينما يموت الآخرون من الجوع

لا تبكي الأمهات كثيراً في غزة، ليس لأنهنّ بلغن صلابة الحجر، ليس لأنهنّ قويات حد الأسطورة، بل لأن الدمع يحتاج ماءً، وقد جفّت عيونهن من الماء، كما جفّت صدورهن من الحليب.

هناك، حيث يُشنق الأطفال ببطء بخيط جوع لا يرى، يصفق العالم على "ضبط النفس"، وهناك، في زاوية منسية من الخريطة، يُدفن الرضع دون أن يتعلموا كيف يضحكون. جفّت الصدور، في غزة، من الحليب، كما جفّت الأرواح من الرجاء. ليست هناك زاوية لتوصيف المجازر بغزة، فقد تعب القاموس الإنساني من عدّ القتلى.

الزاوية هي فيما لا نُفكر فيه ونحن نمضغ غداءنا اليومي:

ماذا يعني أن يُمنع الحليب عن رضيع عمره 4 أيام؟ ماذا يعني أن تُقتل أم وهي تحاول طحن الشعير لإرضاع طفلتها؟ ماذا يعني أن يصبح "التمرغ في القمامة" مشهداً جماعياً؟

ليس العار الحقيقي أن يموتوا جوعاً، بل أن نموت نحن أخلاقياً ونحن نراهم. تخرج طفلة في غزة، من تحت الأنقاض حافية، تبحث عن أمها. تمشي بين الجثث دون أن تبكي، لأنها لا تعرف البكاء بعد. حين يجدها مسعف بعد ساعات، لا تسأله عن والدتها، بل تقول فقط: هل لديك خبز؟ أن تُولد في غزة اليوم، يعني أن تكون قضية قبل أن تكون كائناً بشرياً.

يعني أن تموت مرتين: مرة حين تخرج من رحم أمك الجائعة، ومرة حين تُدفن في صمت الأرض التي خذلها العالم.

أصبح المشهد اليوم أشبه بمسرح لذب بطني، حيث تتحوّل المعدة الخاوية إلى أداة إعدام، ويصير الخبز أمنية تساوي الحياة. لا شيء يُربع أكثر من صراخ طفل لم يتعلم النطق بعد، يلتفت يمنة ويسرة كأن أمه ستخرج من تحت الركام، لكن الركام لا يلد سوى الغبار.

ماذا نقول لأنفسنا حين نغسل أيدينا بعد وجبة غداء فاخرة؟

ماذا نقول حين ننظف أفواه أطفالنا ونودعهم بابتسامة؟

هل نقول في سرّنا: "الحمد لله أننا لسنا مثلهم"؟

وهل يكفي الامتنان الذاتي كفعل مقاومة؟

نحن الذين نشاهد صور أطفال غزة وتنتهد وتحوّل الصفحة...

نحن الذين نحمل في جيوبنا ذاكرة قاسية، ونرميها كل يوم في سلة المهملات الرقمية.

هل رأيتم رضيعاً تمصّ إصبعها محاولةً إقناع جسدها بأن هذا الإصبع هو حليب أمها؟

هل رأيتم طفلاً يموت لأن والده لم يجد ماءً دافئاً لخلطة الحليب الصناعي؟

هل رأيتم أباً يحفر قبر ابنته بيديه وهو صائم عن الطعام منذ 6 أيام؟

يُدفن الأطفال في غزة بأوزان ريش العصفير، لا لأنهم حديثو الولادة، بل لأن الجوع التهم أجسادهم قبل أن يهضم حليب الأم.

ما يجري في غزة ليس "حصاراً"، هذه الكلمة ناعمة جداً، قانونية جداً، أنيقة وحضارية جداً.

ما يجري هو قتل بطني، يُدار عبر التحكم باللقمة.

لم تعد الإبادة الحديثة تحتاج غرف غاز، إنه اختراع إسرائيلي حديث!

يكفي أن تُغلق الحدود، أن تُمنع قوافل الأرز والحليب، أن يسكت العالم، أن تغفو المنظمات في مكاتبها المكيفة. هناك، يُشنق الشعب بخيط رفيع من الجوع، وتُلف أعناق الرضع بخيز مفقود. والأخطر من القصف والجوع؟ هو أن تتحوّل الكارثة إلى

أرقام:



أمهات غزة لا يبكين، لأن الحليب والدمع جفا معا

102

علميا و منطقيا لا يمكن لأعداد رؤوس الماشية أن ترتفع بنسبة قاربت
90 بالمائة في زمن قياسي لا يكفي حتى للتوالد

99

ملي و ليدات ضحايا الاعتداءات الجنسية كيعاودو يعيشو الألم ديالهم
فالفضاء الرقمي

98

الإفراج المقيد بشروط آلية قانونية للإصلاح والتأهيل

97

التحويلات المالية تغذي الوطن... فأين حقوق المشاركة؟

95

المغرب تحت حكم محمد السادس نموذج استقرار وتجديد

94

الحضور السياسي للشباب المغربي بين الأمس و اليوم

93

إصلاح التقطيع الجماعي..

89


الرسالة
ARRISSALA. SA
Imprimerie Arrissala


LODJ


كتاب الرأي

فريق النشر :
سارة البوفي - أمل الهواري
سلمى الشاوي - عائشة بوسكين

تصميم ومونتاج :
عماد بن بورحيم

إدارة فنية وتقنية :
محمد أيت بلحسن

اقرأ أعدادنا القديمة :
www.pressplus.ma



LODJ

WWW.PRESSPLUS.MA

VOTRE REGARD HEBDOMADAIRE SUR L'ÉCONOMIE



Plongez dans le monde économique avec notre hebdomadaire dédié. Ici, en lecture en ligne et en téléchargeant ce PDF, vous découvrirez une richesse d'articles, d'analyses et des brèves variées, allant des dernières informations économiques nationales et internationales. Cet hebdomadaire en format express est votre guide incontournable pour découvrir l'essentiel des brèves économiques de la semaine.

www.pressplus.ma



SCAN ME!

QUE VOUS UTILISIEZ VOTRE SMARTPHONE, VOTRE TABLETTE OU MÊME VOTRE PC, PRESSPLUS VOUS APPORTE LE KIOSQUE DIRECTEMENT CHEZ VOUS

كلمات الأمل

13
09
25

بلاطفورم الشباب

لوديجي بالعربية



أمهات غزة لا يبكين، لأن الحليب والدمع جفًا معًا

للذين يأكلون بينما يموت الآخرون
من الجوع

LODj

WWW.LODJ.MA

WWW.PRESSPLUS.MA

DIPLOMATIE PARTISANE : QUAND RABAT PARLE À MADRID AVEC CLARTÉ ET HAUTEUR

La lettre envoyée le 10 juillet 2025 par Nizar Baraka, Secrétaire général du Parti de l'Istiqlal, au président du Parti Populaire espagnol (PP), n'est pas un simple message de félicitations partisans. C'est un geste politique finement calibré, un acte diplomatique à part entière, et un message adressé à toute l'Europe : la cause nationale marocaine ne souffre plus d'ambiguïté.

L'élégance du ton n'ôte rien à la fermeté du propos. Tout en saluant la réélection du chef du PP à la tête de son parti, Nizar Baraka saisit cette opportunité pour poser une question de fond : jusqu'à quand le PP maintiendra-t-il une position équivoque sur la question du Sahara ? Cette interpellation, directe mais respectueuse, illustre avec brio ce que la diplomatie partisane marocaine peut produire de plus stratégique : mobiliser les liens idéologiques, historiques et géopolitiques pour éclairer la boussole des intérêts partagés.

Une lettre, plusieurs messages

En diplomatie, les non-dits sont parfois plus éloquents que les proclamations. Mais ici, la clarté prévaut : le Parti de l'Istiqlal, membre influent de l'Internationale démocrate centriste (IDC), rappelle au Parti Populaire espagnol son devoir de cohérence avec les valeurs communes, et surtout avec l'évolution politique du dossier saharien.

La reconnaissance explicite de la marocanité du Sahara par le gouvernement de Pedro Sánchez en 2022 a été un tournant. En maintenant une posture floue, le PP prend le risque d'apparaître comme déconnecté de cette dynamique, voire en décalage avec les partenaires européens qui ont, les uns après les autres, reconnu la pertinence du plan d'autonomie proposé par Rabat.

L'autonomie comme horizon stratégique

Présentée comme une solution « réaliste, crédible et sérieuse », l'initiative marocaine de 2007 bénéficie aujourd'hui d'un soutien international large et diversifié : États-Unis, Allemagne, France, Pays-Bas, pays africains, arabes, asiatiques et latino-américains... Le Parti de l'Istiqlal ne se contente pas de rappeler cette évolution. Il la replace dans une perspective plus large : coopération régionale, stabilité du Maghreb et du Sahel, lutte contre les trafics et les flux migratoires, co-développement.

C'est là toute la force de cette lettre : inscrire la question du Sahara non pas comme un contentieux bilatéral, mais comme une clé de lecture des équilibres géopolitiques euro-méditerranéens. Le Sahara n'est plus un problème ; c'est un levier de partenariat stratégique.



La diplomatie partisane, un atout sous-exploité

Ce courrier marque aussi une avancée dans la structuration de la diplomatie partisane marocaine. Longtemps considérée comme le domaine réservé des chancelleries, la défense de la cause nationale s'enrichit désormais de la voix des partis politiques, qui activent leurs réseaux, interpellent leurs homologues, et s'érigent en véritables acteurs d'influence.

En s'adressant frontalement à un acteur politique européen majeur, le Parti de l'Istiqlal montre l'exemple. Il démontre que le dialogue interpartisan, lorsqu'il est bien mené, peut faire avancer des causes d'intérêt supérieur avec intelligence, tact et efficacité.

Une interpellation constructive

Il ne s'agit pas ici de dénoncer, mais d'appeler à la clarification. Dans un contexte où le Maroc et l'Espagne ont posé les bases d'une relation nouvelle, stable et tournée vers l'avenir, la position d'un grand parti espagnol comme le PP ne peut rester à mi-chemin. La solidarité historique entre familles politiques doit se traduire dans les actes, surtout quand elle touche à une question existentielle pour le Royaume.

En conclusion

La lettre de Nizar Baraka n'est pas seulement une missive entre dirigeants de partis. C'est un signal fort, adressé à Madrid mais également à Paris, à Bruxelles, à Copenhague, à Dublin, à Ljubljana ou à Luxembourg. Elle incarne une ligne nouvelle de la diplomatie marocaine : l'alliance entre la fermeté des principes, la constance stratégique et l'intelligence des réseaux.



Rédigé par : Saïd Tamsamani

SOMMAIRE

- 04** EDITO
- 06** CHRONIQUEURS INVITÉS
- 20** EXPERTS INVITÉS
- 26** QUARTIER LIBRE
- 30** COUP DE COEUR
- 32** BILLET
- 44** ROOM



I-DÉBATS NUMÉRO 11- JUILLET 2025
DIRECTEUR DE PUBLICATION : ADNANE BENCHAKROUN
ALIMENTATION & MISE EN PAGE : IMAD BENBOURHIM
MAQUETTES WEB : IMAD BENBOURHIM
DIRECTION DIGITALE & MÉDIA : MOHAMED AIT BELLAHCEN

L'ODJ Média - Groupe de presse Arrissala SA
Retrouver tous nos anciens numéros sur :
www.pressplus.ma



Certaines images de ce magazine peuvent avoir été créées par intelligence artificielle.

Les faits en question, les idées en réponse !

AÏT BOUGUEMEZ OU LA MONTAGNE QUI PLEURE



IMAGE GÉNÉRÉE PAR L'IA

L'argent est là, c'est son utilisation qui pose problème et fait désordre.

BILLET

Moi, Ardisson et
Ahmed Faras..



des gens dans la montagne n'ont ni routes, ni médecins, ni téléphone, ni connexion internet, ni terrain de sport de proximité. En fait, ils n'ont pas grand-chose, pour ne pas dire rien



EXPERTS INVITÉS # CHRONIQUEURS # QUARTIER LIBRE

"J'accuse : la lutte des classes 4.0 est déclarée"

Ce que les gestes racontent,
ce que les vitrines taisent

Gaza : mourir à petit feu,
le ventre creux



DON'T FORGET US !

ماتنساوناش

Un livre cri doux venu du Maroc rural oublié
Auteur : Mohamed Ait Bellahcen

2025 © Copyright - L'Opinion des Jeunes - L'ODJ MÉDIA

كأس إفريقيا 2025 : إن كان وجودكم بيننا
يزعجكم، فببساطة... ابقوا في دياركم، أيها
الجيران الأعزاء

65

حوار إسباني مغربي حول حادثة توري
باتشيكو

63

التأطير السياسي للشباب طريق معبدة
لولوج المؤسسات....؟؟؟؟؟

61

ضد سطحية الاستشراق الديني

57



لوديجي ميديا - مؤسسة الرسالة الإعلامية

فريق النشر :
سارة البوفي - أمل الهواري
سلمى الشاوي - عائشة بوسكين

تصميم ومونتاج :
عماد بن بورحيم

إدارة فنية وتقنية :
محمد أيت بلحسن

اقرأ أعدادنا القديمة :
www.pressplus.ma



Aït Bouguemez, ou la montagne qui pleure

Ce n'est pas la première fois et ce ne sera sûrement pas la dernière, cette marche des habitants du lieu dit Aït Bouguemez, dévalant la montagne dans la province d'Azilal. Quelques dizaines, peut-être des centaines, d'habitants ont quitté leur plateau, roulant dans leurs voitures, puis marchant à pied, jusqu'au siège de la préfecture, pour exprimer des doléances longtemps ignorées. Elles ne sont plus ignorées.

Le Maroc a une constitution, des lois, des partis politiques, un Etat fort, un gouvernement supposé fort, une administration territoriale avec un bon maillage... Mais des gens dans la montagne n'ont ni routes, ni médecins, ni téléphone, ni connexion internet, ni terrain de sport de proximité. En fait, ils n'ont pas grand-chose, pour ne pas dire rien. Ils ont donc présenté leurs revendications, par la voie de leur édile. Rien, ou presque.

Que voulez-vous alors qu'ils fissent ? Ils se sont regroupés, ont pris quelques provisions, puis ont entrepris d'aller eux-mêmes face à la préfecture, idéalement face au gouverneur aussi, pour lui exprimer de vive voix leurs revendications et leurs irritations. Et que pensez-vous qu'il arriva ? L'approche sécuritaire d'abord, avec le convoi de véhicules bloqué ; mais face à la détermination des marcheurs, l'autorité a laissé faire, la rencontre des délégués des marcheurs avec le gouverneur eut lieu, et les problèmes sont en voie de résolution.

On peut alors s'interroger sur ce qu'il se produit dans ce pays... Nous avons ce qu'il faut en matière d'institutions en tous genres, alors pourquoi les choses se passent ainsi ? Cette question d'intermédiation commence à poser problème, surtout que nous sommes à un an environ des élections. Pourquoi voter, si les élus ne servent à rien, ou à presque rien ? Par ailleurs, ces populations sont informées, une grosse partie d'entre eux est instruite et tout le monde est ainsi au fait des dizaines de milliards déversés par l'Etat un peu partout dans le royaume, protection sociale généralisée, construction de CHU, extension du TGV, organisation de la CAN et du Mondial, reconstruction d'al Haouz, distribution des aides directes...



Et puisqu'on parle de milliards de DH, les gens sont en droit de s'interroger aussi sur l'affectation et l'utilisation des 50 milliards de DH du Fonds de développement rural et des 120 milliards de DH affectés à la reconstruction des provinces d'al Haouz secouées par le séisme de 2023. Sans parler de ce budget, toujours surprenant par son volume, de l'Agence nationale pour le développement des zones oasiennes et de l'arganier, et qui s'est chiffré à 125 milliards de DH en 10 années (2013-2022). Azilal n'est pas dans son champ de compétence territoriale mais bien des endroits qui en relèvent ne se sont pas relevés des inondations de l'année dernière, comme Tata. L'argent est là, c'est son utilisation qui pose problème et fait désordre.

Aussi, face au manque de communication avec les populations montagneuses et suite aux promesses non tenues, les habitants d'Aït Bouguemez, suivant l'exemple d'autres régions avant, ont décidé de contourner les corps intermédiaires et de s'adresser directement à l'autorité, l'interpellant avec tact et courtoisie, mais l'interpellant quand même.

Le Maroc est en train de vivre un tournant, à bas bruit. Les populations de ce Maroc qu'on oublie refusent la résignation qui fut la leur des siècles durant. Si les élus ne font pas leur travail, alors nous allons directement à l'échelon supérieur, pensent désormais les populations.

Or cet échelon devrait être en principe représenté par les élus régionaux qui, eux, brillent par leur absence, et face à ce silence qui confine à l'indifférence et souligne la mauvaise gouvernance, c'est le gouverneur qui se trouve impliqué.

Et puisque la manœuvre semble avoir fonctionné à Aït Bouguemez , où les populations ont montré un haut degré de civisme et de réalisme, rien n'empêchera d'autres populations en manque d'infrastructures, de médecins, d'écoles, de routes, ou de tout autre service social ou infrastructure de base, d'emboîter le pas à leurs compatriotes de la province d'Azilal. Ces derniers, impatients et intraitables, ont choisi d'aller dans une marche de la dignité dénoncer l'indignité des responsables ; ils ont donc dévalé leur montagne dans une longue procession, comme une larme coulant sur la joue d'un citoyen suffoquant de hogra.

Et désormais, qui pourra empêcher ce genre de manifestation ? Qui serait en droit d'interdire à des gens de revendiquer des droits à eux conférés par la constitution et des conditions de vie garantis par la loi et la foi ? Comment devraient réagir des citoyens du « Maroc inutile » ignorés par des élus encore plus inutiles ? Jusqu'à quand les partis politiques désigneront-ils des candidats inaptes et insanes ? Combien de temps devront-ils encore et encore écouter, supporter les satisfécits permanents du gouvernement et de son chef qui leur montrent qu'ils sont les grands oubliés de la marge d'un Maroc qui se développe au centre ? Que se passera-t-il quand les urbains rejoindront et se joindront aux ruraux dans ce type de protestation, puisque ça marche ?

Les autorités, le ministère de l'Intérieur pour être plus précis, devra raisonnablement agir. Nous sommes au Maroc et au Maroc, ce ministère entretient les meilleures relations du monde avec les partis ; il devra les sensibiliser quant à la qualité des candidats car si on prend les mêmes et on recommence, les problèmes comme à Aït Boughemez se répèteront et se multiplieront et, au final, c'est le ministère de l'Intérieur qui devra gérer la grogne populaire montante.



HIER, EN SEPTEMBRE 2023, LA MONTAGNE A TREMBLÉ DE COLÈRE ; AUJOURD'HUI, LA MONTAGNE A PLEURÉ D'IMPATIENCE. DEMAIN, SI RIEN N'EST FAIT, ELLE EXPLOSERA DE RAGE.



Rédigé par : Aziz Boucetta

CE QUE LES GESTES RACONTENT, CE QUE LES VITRINES TAISENT

Entre les vitrines muséales et les gestes oubliés, Adnan Debbarh s'interroge sur la place du patrimoine vivant. Ni folklore figé ni relique du passé, ce patrimoine immatériel est pourtant au cœur de ce que nous sommes, porteur d'une mémoire sensible, de savoir-faire, de visions du monde. Dans un monde globalisé, il offre une alternative enracinée à une modernité standardisée. Encore faut-il, souligne A. Debbarh, qu'il soit transmis, non comme un objet de contemplation, mais comme une manière de vivre.

Le récit national ne se forge pas uniquement dans les livres d'histoire ou les salles de classe. Il se tisse aussi dans les gestes transmis, les langues parlées, les chants murmurés, les métiers appris, les fêtes célébrées, les recettes partagées. Autant d'expressions d'un patrimoine vivant, souvent ignoré, parfois méprisé et pourtant essentiel.

Si l'école est le lieu où l'on éveille la conscience historique, le patrimoine vivant est celui où l'on ressent le lien au passé, non plus comme savoir, mais comme présence. Il est mémoire incarnée. Il est l'histoire en mouvement, dans la voix des conteurs, la main de l'artisan, la démarche du cavalier ou le silence d'un rituel.

Or dans notre modernité pressée, standardisée, technicisée, ce patrimoine vivant est souvent relégué à la marge. On le célèbre à l'occasion d'un festival, on l'expose dans une vitrine muséale, on l'inventorie dans des rapports internationaux. Mais dans la vie réelle, dans les villages, dans les familles, il s'efface. Et avec lui, c'est un pan entier de notre rapport au temps, au sens, à l'identité qui s'érode.

Entre l'objet figé et le geste transmis, une fracture silencieuse s'installe, qu'il faut nommer en posant une distinction fondamentale : le musée n'est pas l'ennemi du patrimoine vivant, mais il peut le devenir s'il fige ce qu'il expose.

Un musée mal pensé rassure. Il classe. Il protège. Il sanctuarise. Mais il coupe aussi l'objet de son usage, de sa transmission naturelle. Il fait de la culture un objet mort. À l'inverse, le patrimoine vivant dérange parfois, car il évolue, se réinvente, se conteste. Il appartient aux gens, non aux institutions. Il ne cherche pas à plaire, mais à être fidèle à son enracinement.



Cela dit, il serait injuste de ne pas reconnaître les efforts déployés depuis plus d'une décennie pour donner corps à une politique muséale au Maroc. Sous l'impulsion de la Fondation Nationale des Musées, portée avec constance par Mehdi Qotbi, plusieurs lieux ont vu le jour ou ont été réinventés : musée d'art contemporain, musée du bijou, du caftan, bientôt un musée d'archéologie... Ces institutions réparent un oubli, en redonnant visibilité à des pans entiers de notre patrimoine matériel, longtemps dispersés ou négligés.

Mais ces lieux posent une question essentielle : à quoi sert un musée, sinon à relier ? Relier l'objet à l'histoire dont il est issu, au geste qui l'a façonné, à la voix qui l'a transmis. Un musée peut être bien plus qu'une vitrine : il peut devenir un espace de mémoire partagée, un point de rencontre entre le passé vivant et les regards d'aujourd'hui. Encore faut-il qu'il refuse de couper l'objet de ses racines. Car un collier ancien, un tapis, un caftan perdent leur âme s'ils sont extraits de l'atelier, de la fête, du chant, du rituel. Ils deviennent alors des coquilles, belles mais muettes. Le musée peut devenir un lieu de silence s'il oublie les voix. Mais il peut aussi, s'il s'ouvre, s'il s'anime, s'il s'incarne, être un lieu de transmission, pas seulement d'exposition. Il peut inviter les artisans, les conteurs, les faiseurs d'histoire populaire. Il peut devenir un espace habité.

Chroniqueurs invités

Ce ne sont pas des abstractions : sur le terrain, la disparition est déjà à l'œuvre. Combien de métiers traditionnels disparaissent chaque année, faute d'apprentis ? Combien de gestes anciens dans l'agriculture, la construction, la cuisine sont remplacés par des techniques importées, plus rapides, moins enracinées ?

Le risque n'est pas seulement patrimonial. Il est existentiel. Car perdre un geste, c'est perdre une façon de penser le monde, de l'habiter. C'est perdre une relation au temps, à la matière, à l'autre. Le tissage d'un tapis, le montage d'un toit en pisé, la fabrication d'un instrument de musique : tout cela est porteur de savoir, mais aussi de valeurs, de manières d'être au monde.

Or aujourd'hui, ces pratiques ne se transmettent plus qu'à la marge. L'école ne les enseigne pas. L'espace médiatique les ignore. L'économie les marginalise. Pourtant, c'est là que se trouvent les racines affectives de notre mémoire collective.

Il ne faut pas se contenter de la question la plus simple : faut-il préserver notre patrimoine vivant ? Mais aller vers la plus décisive, comment le transmettre sans le figer ?

Le patrimoine vivant ne se transmet pas comme un cours magistral. Il se vit, il s'apprend par immersion, par compagnonnage, par imitation, par imprégnation. Il nécessite du temps, du lien, du respect.

Cela suppose : de reconnaître la légitimité culturelle des porteurs de tradition (artisans, conteurs, musiciens, guérisseurs parfois); de créer des espaces de transmission (ateliers, coopératives, maisons de la mémoire); de sortir de la logique du « patrimoine produit », pour entrer dans celle du patrimoine vécu; de valoriser les langues vernaculaires comme vecteurs de nuances, de mondes intérieurs et non comme reliques.

La transmission ne passe donc pas uniquement par l'école, mais par la société dans son ensemble : famille, communauté, marché, fête, rituel.

Encore faut-il que cette société reconnaisse que ses gestes ont de la valeur pas seulement économique, mais symbolique.

C'est ici que le récit rejoint la mémoire et la projette pour jouer son rôle. Non comme narration officielle ou linéaire, mais comme langage commun capable d'intégrer la diversité des mémoires.

Le patrimoine vivant peut nourrir ce récit s'il est intégré non comme folklore, mais comme expression légitime de l'histoire populaire. Le chant de l'aita, les poésies amazighs, les proverbes en darija, les légendes du Souss ou les dikrs de la zaouïa deviennent alors des archives vivantes, aussi importantes que les chroniques des gouvernants ou les archives coloniales.



Un récit national juste n'est pas celui qui impose une mémoire unique, mais celui qui accueille les mémoires multiples dans une architecture commune.

À ce titre, le patrimoine vivant est le chaînon manquant entre mémoire et récit. Il fait le lien entre ce que l'on vit encore, ce que l'on a oublié et ce que l'on pourrait vouloir devenir.

Ce débat engage le modèle de modernité que nous voulons pour le Maroc. Voulons-nous une société alignée, désaffiliée, où les jeunes se reconnaissent davantage dans les codes globaux que dans les mémoires locales ? Ou voulons-nous une modernité enracinée, habitée, assumée, où le progrès ne rime pas avec amnésie ?

Préserver le patrimoine est une stratégie d'avenir. Les sociétés qui ont su articuler modernité technologique et densité symbolique sont celles qui avancent sans se renier.

D'autres modèles, comme la capoeira brésilienne, passée de pratique marginale à patrimoine national tout en restant dynamique, ou les écomusées scandinaves où les habitants co-gèrent les collections, montrent qu'une troisième voie entre folklorisation et fossilisation est possible.

Ce n'est pas un hasard si le Japon, la Corée ou l'Inde investissent massivement dans la transmission de leurs arts populaires et savoirs traditionnels.

En somme, ce que nous transmettons dit ce que nous sommes. Ce que nous devons transmettre, ce ne sont pas des vitrines ou des statues : ce sont des gestes, des voix, des rythmes, des visions du monde.

Le patrimoine vivant est ce qui nous relie, à la fois aux ancêtres et aux enfants. Ce qui traverse le temps sans s'y perdre. Ce qui change sans trahir. Il n'est pas l'ennemi du progrès, mais la mémoire sensible du lien.



Rédigé par : Adnan Debbarh

BENKIRANE AND THE LADIES

Il est devenu coutumier des sorties hasardeuses et mal calculées, Ssi Abdelilah Benkirane, comme cette dernière saillie sur les femmes. Il n'a réussi à créer qu'un puissant tollé des progressistes modernistes et le silence habituel, mortifère, des autres partis. Pour lui, globalement, les jeunes filles doivent d'abord se marier, avant même de penser aux études, au risque qu'elles se trouvent seules à l'issue de leurs parcours universitaires. Grosse, très grosse erreur... mais pas de M. Benkirane.

L'ancien chef du gouvernement, comme chacun sait, est un fin observateur de la scène politique et sociétale marocaine. Il a compris les Marocains, et même les Marocaines, bien mieux que les autres chefs de partis et leurs états-majors. Il sait ce qu'il dit, à qui il le dit, et pourquoi il le dit, et il le dit bien. On peut être d'accord avec lui ou non, ce n'est pas son objectif, puisque son public n'est pas visible ; il n'est pas visible, mais il est très attentif, et le message de Ssi Benkirane parvient à son objectif.

En face, qu'avons-nous ? Des brailleurs et des brailleuses. Des crieurs et des crieuses qui servent de caisse de résonance à Abdelilah Benkirane. Lui, il fait sa déclaration, il provoque et il choque. Puis il attend ce qui ne manque pas de survenir. Les autres, ses adversaires de tous genres se ruent comme un seul homme, comme une seule femme, dans le piège par lui tendu. Ils font donner tous leurs moyens – qui sont immenses – pour contester, protester, pester et cela crée la polémique. Cette polémique n'affaiblit pas l'homme et son parti, mais ressoude les rangs du parti autour de l'homme.

Ainsi donc, quand il a fait sa sortie sur les femmes, et après l'inévitable période de sidération, les associations féministes sont montées au créneau, relayées par les médias et des hérauts de la modernité et de l'égalité du genre. Tout ce monde rappelle les grands idéaux de la parité, de la constitution, des textes onusiens, des nécessaires besoins en éducation et des fondamentales libertés des femmes, etc... C'est exactement ce que veut Abdelilah Benkirane, car tous les arguments cités et pertinents vont, paradoxalement, dans son sens et assurent ses ouailles du bien-fondé des propos de leur chef/gourou/patriarche.



Question : que valent vraiment cette trentaine d'associations de défense des droits des femmes ? De combien de divisions disposent-elles ? Sont-elles crédibles dans les réalités sociales du pays ? Sont-elles audibles parmi la grande masse de la population ? D'accusatrices, elles se retrouvent accusées d'être manipulées, téléguidées par les adversaires politiques du destinataire de leurs traits. Et le plus cocasse est que dans les rangs des PJDistes et de leurs sympathisants, cette idée complotiste contre M. Benkirane fait son chemin. La bronca supposément spontanée et hautement indignée serait une basse manœuvre politicienne lancée à visage masqué par des partis au gouvernement. Vrai ? Faux ? L'important n'est pas là, mais dans l'accusation non démentie et dans le peu de viralité de la réaction de ces associations.

Les uns et les autres devraient à ce titre s'interroger sur le prudent mutisme des partis politiques, à l'exception peut-être du PPS ou de l'Istiqlal. Eux, les partis et leurs chefs, savent. Ils savent qu'Abdelilah Benkirane parle à l'âme marocaine qui, dans le fonds, dans une écrasante majorité, se retrouve dans le propos de l'ancien chef du gouvernement et patron du PJD. Ce n'est en effet pas parce qu'on vit dans la modernité qu'on est forcément modernes, dans le sens progressiste.

Alors nous avons eu droit au torrent habituel des insultes contre le chef du PJD, émanant de médias qui y perdent encore plus leur crédibilité et de médias qui y laissent un peu plus de leur professionnalisme, provenant d'élus illustrement inconnus en quête de quelques secondes de gloire, sortant de la bouche d'anciens responsables (hommes ou femmes) qui cherchent à se replacer dans la perspective des élections de 2026.

Tous ces gens, associations, militant(e)s féministes, élu(e)s et les autres ne savent pas trop à qui ils s'adressent. C'est comme la pêche au filet qu'on lance sans savoir s'il y aura prise ou pas et si dans les prises, tout sera bon. Abdelilah Benkirane, lui, cible mieux, s'adressant à cette partie de l'inconscient de l'ensemble de la société, ratissant large et incluant les rangs mêmes de ses contempteurs. Et, agissant ainsi, il réitère sa technique pour Gaza, en allant haut, en allant loin dans la provocation, mais en drainant autant d'électeurs potentiels et des sympathisants à la mesure de ses prises de risque.

Que faire alors ? Rien. Notre société est comme elle est, traditionaliste et conservatrice à l'extrême. Au lieu de s'en prendre à Abdelilah Benkirane et de le « martyriser » comme on le fait, c'est un travail de fonds qui doit être mené, sur l'éducation nationale, sur l'interaction entre la tradition et la modernité, sur la place des femmes dans la société. Ce sont des actions claires et porteuses qui doivent être conduites, et c'est une véritable implication des modernistes, féministes, gens de gauche et gens de progrès qui doit être bâtie.

Ce sera dans quelques années, si on commence maintenant ; dans l'intervalle, force est de constater qu'Abdelilah Benkirane gagne du terrain, gagne des voix, gagne tout court. Ce n'est pas forcément une bonne nouvelle, mais c'est ainsi.



Rédigé par : Aziz Boucetta

CHIRURGIE AU MAROC : ENTRE SCALPEL ET BENDIR, LE SOIN EN MUSIQUE

Le soin, cet art de vibrer ensemble

Au Maroc, la musique, de Mozart à Fatna Bent Lhoucine, s'invite en bloc opératoire pour accompagner les chirurgiens et redonner de l'humanité aux soins :

Comment la musique influence le geste chirurgical au Maroc

La transition de la musique classique vers le chaâbi en salle d'opération

Les bienfaits humains et médicaux de la musique au bloc

Il est des souvenirs qui s'écrivent à l'encre vive dans la mémoire, comme des portées musicales gravées dans le silence tendu d'un bloc opératoire. C'était au cœur des années 1980. Une jambe gangrénée sur la table, un chirurgien au geste noble, et en fond sonore... un concerto de Bach. Loin d'être un caprice de mélomane, cette musique guidait le rythme de l'opération, inspirait la fluidité du geste, canalisait les tensions.

Le Professeur Benacer Benyahya, figure légendaire de la chirurgie vasculaire au Maroc, n'opérait jamais sans ses compagnons invisibles : Mozart, Beethoven, parfois même Chopin. Dans ce ballet chirurgical, le scalpel devenait baguette, et l'acte médical, une chorégraphie sensible. Loin des standards bruyants des hôpitaux, son bloc était un sanctuaire d'élégance et de concentration, où chaque note semblait dicter la prochaine incision.

je me souviens : « Nous étions jeunes, impressionnés, et pourtant la musique nous rassurait. Elle offrait à nos mains tremblantes un peu de grâce. » Le son du violon apaisait, le piano rythmait, et le cœur du patient suivait une partition subtile. La médecine devenait art, et la salle d'opération, un opéra miniature.

Quarante ans plus tard, la scène a changé. Le stéthoscope est toujours là, le bistouri aussi. Mais les notes ont pris une autre couleur. Dans certains blocs opératoires marocains, c'est désormais Hajib qui donne la cadence, Fatna Bent Lhoucine qui accompagne l'incision, et le bendir qui scande les gestes. Un autre monde sonore, une autre ambiance, mais le même objectif : soigner avec humanité.



Contrairement à ce que l'on pourrait croire, la musique chaâbi n'est pas une distraction. Elle devient, dans les mains de ces chirurgiens contemporains, un outil presque thérapeutique. Elle rassemble l'équipe, détend l'atmosphère, rythme les séquences techniques. Elle insuffle un peu de familiarité dans un environnement souvent anxieux.

Un chirurgien de Casablanca témoigne : « Quand retentit la voix de Naïma Samih, même les moments les plus critiques trouvent un équilibre. C'est comme si cette musique populaire portait quelque chose de profondément marocain, de profondément rassurant. » Et il ajoute, non sans humour : « Parfois, c'est Fatna qui m'aide à ne pas perdre le fil d'une artère capricieuse ! »

La science moderne valide d'ailleurs cette intuition ancienne : écouter de la musique pendant une intervention chirurgicale réduit le stress, améliore la concentration, et peut même abaisser la tension artérielle des praticiens. Des études internationales montrent que les équipes médicales travaillant avec une bande-son choisie ont un taux de complications inférieur, une meilleure communication, et une endurance accrue.

Chroniqueurs invités

Mais au-delà des chiffres, il y a l'émotion. La musique crée un espace intime dans un lieu froid et technicisé. Elle réintroduit de l'humain dans un environnement dominé par la machine. Elle rappelle que derrière chaque blouse blanche, il y a un cœur qui bat au même rythme que le oud, un esprit qui cherche la précision dans la douceur d'une mélodie, et une main qui se veut moins tremblante quand elle vibre avec le rythme d'une chanson.

Dans un monde médical de plus en plus automatisé, où l'intelligence artificielle commence à guider certaines décisions, le retour à la musique est une forme de résistance douce. C'est un rappel discret mais puissant que soigner ne se résume pas à réparer, mais aussi à accompagner.

Faut-il alors hiérarchiser les musiques ? Opposer Mozart à Hajib ? Certainement pas. Car dans le regard d'un patient qui se réveille, sauvé, peu importe le nom du compositeur. Ce qui compte, c'est la qualité du geste, la concentration de l'équipe, la précision de l'incision... et l'amour du métier. La musique n'est ici qu'un support, une enveloppe, une lumière douce dans le tunnel du soin.

Certains blocs osent même des playlists éclectiques, passant de Vivaldi au malhoun, selon l'heure, l'humeur ou la pathologie. L'essentiel est ailleurs : créer une atmosphère propice à l'excellence, où le chirurgien n'est pas qu'un technicien, mais un artiste du vivant.

Un infirmier, témoin quotidien de ces transformations, résume ainsi la magie de ces ambiances : « On n'a jamais aussi bien opéré qu'en chantant doucement. Et les patients, même inconscients sous anesthésie, ressentent cette énergie. Ça se voit à leur réveil, à leur sourire. »

Si l'on devait résumer cette évolution en une seule image, ce serait celle d'un bistouri qui danse. Danse avec la peau, la chair, le muscle. Mais aussi avec les voix, les percussions, les refrains.

La médecine marocaine, portée par ses traditions et ouverte à l'innovation, s'autorise aujourd'hui à mêler le scalpel au bendir, le protocole à la culture, le sérieux à l'âme. Elle rappelle que dans les moments les plus graves, le soin ne doit pas être grave. Qu'un geste chirurgical peut être rigoureux et joyeux, précis et habité.

Et que parfois, il suffit d'un accord de oud, d'une montée en gamme de Bach ou d'un refrain de chaâbi bien lancé pour transformer l'angoisse en calme, la tension en inspiration.

Un dernier mot... en musique

Ce texte est un hommage. À ces chirurgiens qui opèrent avec cœur. À ces musiciens qui, sans le savoir, sauvent aussi des vies. À ces patients qui, même endormis, reçoivent un soin enveloppé de notes et de bonté.



Et surtout, au Professeur Benacer Benyahya, ce pionnier visionnaire qui, bien avant l'heure, avait compris que dans le silence des blocs, la musique ne fait pas que remplir l'espace. Elle donne du sens. Elle redonne souffle. Elle donne vie.



Rédigé par :Dr Anwar CHERKAoui

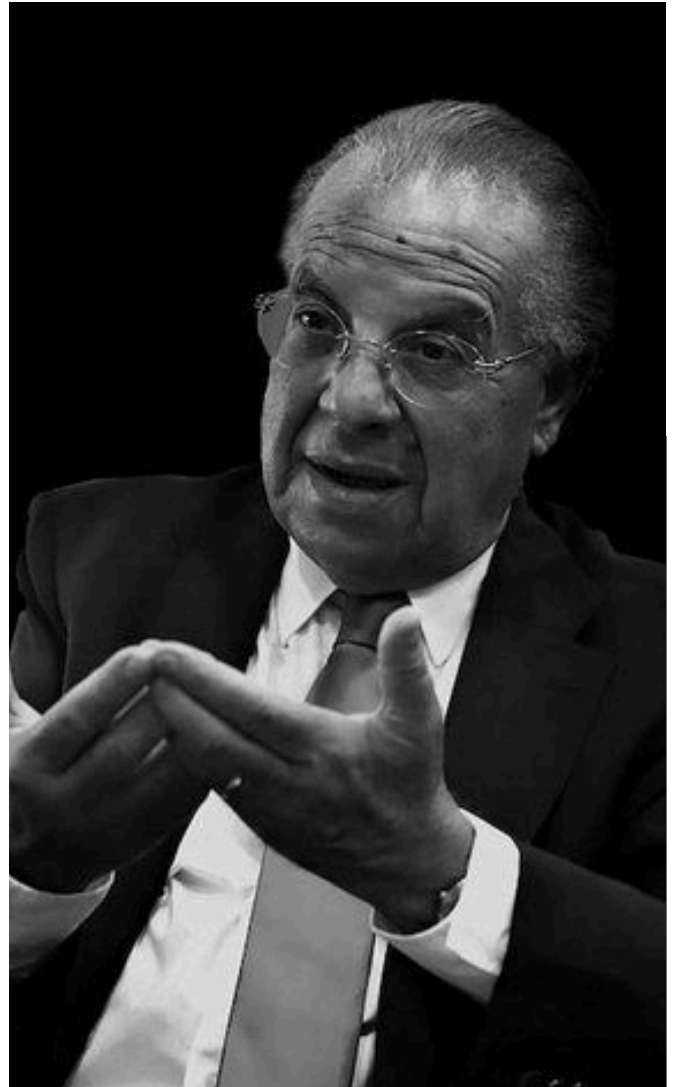
LE CANADA ET LE SAHARA MAROCAIN: ENCORE UN EFFORT...

Le président de la communauté juive de Toronto, Simon Keslassy, a adressé une lettre au Premier ministre canadien, Mark Carney, l'invitant à reconnaître officiellement la souveraineté du Maroc sur ses provinces du Sud. Une demande symboliquement forte, à laquelle Ottawa tarde encore à répondre clairement.

Cette lettre concerne «Le Canada et la souveraineté du Maroc sur son Sahara». Elle précise pour commencer que la communauté marocaine dans ce pays compte plus de 200.000 membres de toutes confessions. Elle participe grandement, avec «ses nombreux talents diversifiés et riches, au développement de sa seconde patrie depuis des décennies». Elle ajoute également que ses membres sont **«néanmoins extrêmement fiers de leurs origines et profondément attachés à leur patrie, le Royaume du Maroc, où ils sont nés, ont été éduqués et formés»;** que le **Maroc est «un pays pacifique et stable»** avec à sa tête Sa Majesté le Roi Mohammed VI au «leadership visionnaire qui jouit d'une grande considération et joue un rôle majeur sur les scènes régionale, continentale, multilatérale et internationale»; qu'il œuvre «pour la paix, la sécurité, le vivre-ensemble, le dialogue, le respect mutuel entre les cultures et religions du monde, la coopération et le développement durable».

La lettre souligne également la profondeur et la richesse des relations privilégiées qui unissent le Maroc et le Canada depuis 62 ans. Elle met en avant un référentiel commun fondé sur une collaboration active dans des domaines clés tels que le maintien de la paix, la sécurité, la lutte contre les changements climatiques, la promotion des droits des femmes et leur émancipation, ainsi que la mise en œuvre d'un développement durable, responsable et inclusif.

La lettre met en exergue, par ailleurs, la mobilisation du Maroc, Roi et peuple- pour «faire valoir et reconnaître sa pleine souveraineté sur ses provinces du sud». Elle souligne que le Royaume a proposé en avril 2007 un plan d'autonomie qualifié par le Conseil de sécurité et la grande majorité de la communauté internationale de «sérieux, crédible et réaliste».



«Alors que la cause nationale marocaine enregistre des avancées notables à travers les cinq continents, le Canada, membre historique du Commonwealth, est appelé à revoir une position longtemps marquée par la prudence, la retenue et une certaine neutralité diplomatique.»

— Mustapha Sehimi

Cette initiative marocaine est aujourd'hui soutenue par 121 pays dont des puissances mondiales (États-Unis, Royaume-Uni, France), 20 États sur 27 de l'Union européenne et des dizaines d'autres en Afrique, dans le monde arabe et en Amérique latine.

Sur toutes ces bases-là, la communauté juive marocaine du Canada **«exhorte le gouvernement du Canada et tous les partis politiques fédéraux canadiens»** à prendre position. Comment? En conjuguant sa politique sur la question nationale sur la **«dynamique positive de reconnaissance de la marocanité du Sahara»**; en soutenant **«ouvertement et pleinement»** le plan d'autonomie sous souveraineté exclusive du Maroc; en invitant le gouvernement du Canada «à adhérer, sans plus attendre, à la tendance positive qui prévaut avec bonheur dans le monde entier au sujet de la question cruciale et prioritaire du Sahara marocain, pour le Royaume du Maroc et pour toute la diaspora canado-marocaine».

Le gouvernement fédéral canadien se trouve aujourd'hui interpellé. S'il n'a jamais reconnu la prétendue «Rasd», il n'a pas non plus franchi le pas d'une reconnaissance formelle de la souveraineté du Maroc sur ses provinces sahariennes. Une posture dite d'«équilibre» qui, au regard des évolutions récentes à l'échelle internationale, apparaît de plus en plus difficile à justifier.

Alors que la cause nationale marocaine enregistre des avancées notables à travers les cinq continents, le Canada, membre historique du Commonwealth, est appelé à revoir une position longtemps marquée par la prudence, la retenue et une certaine neutralité diplomatique. Plusieurs États membres de cette communauté, tels que le Kenya ou le Ghana, ont déjà réajusté leur ligne, suivant l'exemple d'alliés majeurs du Maroc, comme le Royaume-Uni ou les États-Unis.

À trois mois du retour de la question saharienne devant le Conseil de sécurité, prévu en octobre prochain, une réévaluation de la position canadienne s'impose. Un engagement clair renforcerait non seulement les liens historiques unissant Rabat et Ottawa, mais s'inscrirait aussi dans une dynamique internationale de reconnaissance croissante du plan d'autonomie marocain comme solution crédible et réaliste. Encore un effort, pourrait-on dire.



Rédigé par : **Mustapha Sehim**

AKHANNOUCH AU PARLEMENT, DES SORTIES CONVENUES ET SANS CONTRADICTION

Encore une fois, et une fois n'est pas coutume, le chef du gouvernement s'est plié au jeu des questions réponses au parlement... la semaine dernière à la 1ère Chambre, et cette semaine à la 2ème. Le fait est assez rare pour être relevé, et donc on le relève. Pour le reste, deux discours d'Aziz Akhannouch, qui se résument à des chiffres et des lettres. Des réalisations, il y en a de toute évidence, et des manquements aussi. Et on constate qu'avec le temps, le chef du gouvernement a pris une certaine confiance dans la communication... du moins au parlement. Mais il est vrai qu'il n'y a pas de contradicteur audible.

Que peut dire un chef du gouvernement en dehors d'un satisfécit délivré à lui-même ? M. Akhannouch est venu, il a lu puis il a répondu. Le jeu classique et monotone, à la limite soporifique, sauf quelques joutes verbales plutôt poussives entre les uns et les autres. Mais il faut reconnaître ce qui est. Et ce qui est consiste à rappeler que ce gouvernement est arrivé à une période très difficile, une période de fin de Covid et une période de début de guerre, en plus d'une sécheresse tenace. Aziz Akhannouch l'a rappelé.

Il a donc fallu tenir le choc et maintenir les grands équilibres macroéconomiques, et force est de constater que cela a été fait et globalement réussi. La majorité soutiendra ce fait et l'opposition le contredira, ce qui est chose normale dans une démocratie, avec une dose de mauvaise foi des uns et des autres. Mais on peut dire que d'une manière générale, le gouvernement a su maintenir ces équilibres dans la contrainte de tous les grands chantiers lancés et de la pluie de milliards de DH engagés dans la reconstruction et la réhabilitation d'al-Haouz, dans la préparation du Mondial, dans le chantier de la protection sociale, dans le programme d'éducation, dans l'extension de la LGV... L'endettement reste maîtrisé même s'il surchauffe un peu, mais l'Etat semble pouvoir faire face en actionnant le levier des impôts (et surtout de leur recouvrement) et quelques astuces pour la dette.

Par ailleurs, et sur un plan strictement politique, les choses aussi doivent être dites : le RNI et son chef Akhannouch ont su maintenir la cohésion de la majorité, et PAM et Istiqlal ont accepté d'être relégués au rang de compléments d'une majorité qui n'aurait certes pas été sans eux, mais qui aurait également pu se faire sans eux. Ils le savent, ils l'ont compris, et ils font avec en attendant mieux. Le RNI est le parti



dominant aujourd'hui la scène politique, et qui se prépare à continuer.

Sauf que tout cela ne fait pas une politique, et que tout cela n'indique pas un succès du gouvernement, du moins sur la base des dix engagements pris par son chef un jour d'octobre 2021. Personne ne lui demandait d'aller aussi loin, il l'a fait, il l'a promis, et ne l'a pas respecté. Si le taux de croissance n'est pas au rendez-vous, on peut expliquer cela par les pressions et les incertitudes externes, mais la création d'un million d'emploi reste un objectif largement manqué, de même que l'augmentation du taux d'activité des femmes, qui a plutôt stagné, voire légèrement régressé. Les chiffres de la protection globale, avec une couverture annoncée à près de 90%, sont vigoureusement disputés par les gens du métier ; la pauvreté aurait reculé, mais pas la vulnérabilité ; la classe moyenne est de plus en plus moyenne et dispose de moins en moins de moyens ; la justice territoriale est toujours injuste.

En un mot, si les choses avancent, la marche globale demeure anémique, et ce que ne dit pas ou ce que ne voit pas le chef du gouvernement est cette ambiance de perte de confiance, puis de méfiance généralisée. Les gens ne croient pas aux chiffres annoncés et le gouvernement n'a jamais répondu à la grave accusation d'insincérité des chiffres publics portée par l'économiste PPS Mohamed Benmoussa voici plus d'un an. Si l'économie supporte les différents chocs, la politique se porte mal, très mal.

En effet, le débat politique public est de plus en plus atone. L'opposition est émiettée, mais elle arrive à faire entendre ses différentes voix, séparément. Le plus crédible et le moins inaudible demeure Nabil Benabdallah, qui tire la sonnette d'alarme sur les élections de 2026 et met en garde contre l'utilisation de l'argent pour le prochain scrutin, rappelant que cela avait été le cas avant. Et, plus grave, les réformes sociétales sont le parent pauvre de ce gouvernement et de cette majorité. Ainsi, la réforme de la Moudawana attend toujours, de même que celle du code pénal, et les réformes introduites dans la procédure pénale sont tout simplement scandaleuses. Empêcher les associations et les personnes physiques de dénoncer des crimes économiques supposés, ne pas légiférer sur l'enrichissement illicite et détourner le regard de la question du conflit d'intérêt placent le gouvernement dans une attitude de complicité potentielle avec les auteurs de ces crimes et délits supposés.

On prête à Aziz Akhannouch et à son parti le RNI la ferme intention de vouloir rempiler, ce qui est tout à fait légitime et acceptable. Mais il lui faudra, maintenant, parler, s'exprimer, s'exposer. Il devra accepter le débat contradictoire avec l'opposition ou avec les médias, les siens et les autres ; M. Akhannouch est plus détendu lors de ses prises de parole au parlement, il doit maintenant essayer le débat public, avec des vrais contradicteurs et pas la masse grise, acquise et soumise de ses députés.

Il est toujours facile d'aligner des chiffres, même les plus invraisemblables comme pour l'emploi ou les plus fantaisistes comme le taux de couverture sanitaire. Mais quand la population ploie sous le poids des prix des denrées alimentaires qui montent, quand des douars entiers entrent en contestation ouverte (et il n'y pas qu'Aït Boughemez), quand de très forts de soupçons de corruption ou de collusion entourent les opérations de subventions des viandes (au point que le Roi confie la gestion de ces subventions au ministère de l'intérieur), quand de gigantesques non-dits s'installent, comme pour la Samir et les prix des carburants, quand les injonctions royales à structurer la sphère des MRE reste lettre morte... et quand le mode de direction du gouvernement se transforme en une sorte de mépris pour les plus faibles, alors la nécessité d'agir devient vitale.

Puisque le RNI ne parle pas et qu'en dehors des youyous il refuse tout débat, alors il appartient aux autres partis de le faire, maintenant, comme il revient aux citoyens, le jour dit, d'aller voter en masse et de dénoncer toute malversation. Et en ultime recours, l'article 42 de la constitution pourrait bien un jour être activé.

Le RNI a déjà entamé les premiers mouvements d'échauffement dans la perspective des prochaines élections ; c'est légitime mais il est au préalable important de faire



l'inventaire de ce mandat et d'obtenir les vrais chiffres. Alors peut-être que les gens iront voter, sinon il faudra encore faire travailler l'ingénierie électorale. Sauf qu'en 2026, les enjeux mondiaux étant ce qu'ils sont, les exigences internes se présentant comme elles sont, et les incertitudes de tous genres se bousculant, le Maroc ne pourra plus se permettre ce genre d'ingénierie qui règlent des problèmes immédiats et en créent



Rédigé par :Aziz Boucetta

MAROC-NIGERIA : DE LA FROIDEUR À UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE CONTINENTAL

Je me trouve à Abeokuta au Nigéria pour l'organisation des Championnats d'Afrique d'Athlétisme des U18 et des U20. Quoi de plus normal que de penser aux relations entre le Maroc et le Nigeria qui ont connu une évolution notable passant d'une période de distance et de prudence à un partenariat stratégique majeur pour l'Afrique. Un indice éloquent: la compagnie aérienne nationale assure aujourd'hui deux vols quotidiens sur Lagos.

Dans les années 1960 à 1980, les relations entre le Maroc et le Nigeria sont restées formelles mais distantes, en raison de divergences idéologiques profondes. Le Nigeria, poids lourd anglophone et proche du bloc non-aligné ; un non alignement qui signifiait plutôt un alignement sur les modèles de l'Europe de l'Est de l'époque. Le Maroc, quant à lui, plus proche de l'Occident, adoptait une diplomatie prudente en respect de son positionnement séculaire et de ses fondamentaux de non ingérence et de respect des peuples et de leurs choix. La distanciation entre les deux pays a été plus actée notamment après le retrait du Royaume de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) en 1984, en réaction à l'adhésion de la République fantoche arabe sahraouie démocratique à cette organisation. La question du Sahara dit occidental constituait un point de friction majeur, le Nigeria soutenant la RASD, ce qui freinait tout rapprochement significatif. Ainsi, les relations durant la décennie 1980-1990 sont restées tièdes, limitées à des échanges diplomatiques de base.

Le retour de la démocratie au Nigeria en 1999, avec l'élection d'Olusegun Obasanjo, et la montée en puissance du Maroc sur la scène africaine ont marqué un tournant. Les deux pays ont entamé un rapprochement diplomatique discret mais concret. Plusieurs domaines ont été explorés pour renforcer la coopération : l'énergie avec des discussions sur une coopération gazière, le commerce avec des échanges modestes mais en croissance, l'agriculture dans l'objectif de satisfaire aux besoins croissants de la population nigériane, ainsi que la dimension religieuse, notamment à travers le soufisme et l'enseignement religieux modéré promu par le Maroc.



Le véritable tournant s'est produit en décembre 2016, lors de la visite historique du roi Mohammed VI à Abuja. Cette visite a marqué une rupture dans les relations bilatérales, avec la signature de nombreux accords de coopération dans les secteurs agricole, bancaire, industriel, religieux et énergétique.

L'on rappellera ici les accolades fraternelles et les propos chaleureux ayant marqué les rencontres de Sa Majesté le Roi Mohammed VI avec le Président Buhari.

Le projet phare dans cette dynamique est le gazoduc Nigeria-Maroc (NMGP), annoncé en 2016. Ce projet ambitieux, long de plus de 5600 km et traversant 13 pays d'Afrique de l'Ouest, vise à acheminer le gaz nigérien jusqu'au Maroc, puis potentiellement vers l'Europe. Ses objectifs sont multiples : assurer la sécurité énergétique, favoriser l'intégration régionale et renforcer la stabilité géopolitique. Entre 2022 et 2023, plusieurs accords de financement et d'études techniques ont été signés avec la CEDEAO, l'OPEP et des partenaires européens.

Parallèlement, la coopération s'est diversifiée : des banques marocaines ont investi au Nigeria, tandis que le partenariat entre l'Office chérifien des phosphates (OCP) et le Dangote Group a renforcé la production d'engrais au Nigeria.

Sur le plan religieux, le Maroc accueille des imams nigériens dans ses centres de formation, consolidant ainsi les liens culturels et religieux.

Depuis l'élection du président Bola Tinubu en 2023, la coopération active avec le Maroc semble se poursuivre. Le projet du gazoduc NMGP avance avec le soutien d'acteurs importants tels que l'Union européenne et la Banque Islamique de Développement, malgré un contexte mondial compliqué marqué par la guerre en Ukraine et des instabilités régionales.

La question du Sahara occidental demeure une ligne de fracture modérée : le Nigeria n'a pas retiré sa reconnaissance de la RASD, mais n'émet plus de déclarations hostiles envers Rabat depuis plusieurs années, témoignant d'un apaisement diplomatique certain.

Le partenariat Maroc-Nigeria s'inscrit dans une dynamique géostratégique complexe, notamment en compétition et complémentarité avec l'Algérie. Le projet Maroc-Nigeria est parfois perçu comme un contrepoids au gazoduc transsaharien Algérie-Nigeria, qui reste à l'état de projet contrairement au projet marocain qui avance à grande vitesse et selon le timing arrêté.

Sur le plan régional, cette alliance pourrait redessiner les axes Nord-Sud de coopération africaine, reliant l'Afrique de l'Ouest au Maghreb, et dépasser ainsi la traditionnelle division francophone/anglophone. L'adhésion du Maroc à la CEDEAO, bien que suspendue, illustre cette volonté d'intégration économique poussée avec Abuja comme partenaire-clé.

Les relations entre le Maroc et le Nigeria ont évolué d'une froideur diplomatique à une alliance stratégique structurante pour le continent africain. Le projet de gazoduc, l'implantation bancaire, la coopération agricole et religieuse, ainsi que les convergences géoéconomiques font de ce partenariat un pilier majeur du Sud global africain. La prochaine décennie sera déterminante pour mesurer la capacité de ces deux pays à transformer leur coopération en un moteur d'intégration continentale.

Le panorama clair et la chronologie de l'évolution des relations bilatérales Maroc-Nigeria, souligne les enjeux politiques, économiques et géostratégiques qui les sous-tendent.



Rédigé par : Aziz Daouda

Peut on conclure sans rendre un hommage appuyé et prier pour l'âme du Président Muhammadu Buhari décédé le dimanche 13 juillet à Londres à l'âge de 82 ans des suites d'une longue maladie. C'est durant sa présidence que les relations entre les deux pays se sont développées et sont sorties de la routine conflictuelle larvée vers une coopération Win Win. Paix à son âme.

"J'ACCUSE: LA LUTTE DES CLASSES 4.0 EST DÉCLARÉE"

J'accuse ceux qui, tout en maîtrisant l'intelligence artificielle, en exploitant ses puissances et en cohabitant avec ses algorithmes comme on cohabite avec un miroir fidèle mais froid, se permettent de juger souvent avec morgue, parfois avec cynisme ceux qui n'osent pas l'apprivoiser ou même la découvrir. Ceux qui n'ont pas signé le même contrat social avec la machine. Ceux qui, peut-être, n'ont pas été formés dans les mêmes écoles, n'ont pas lu les mêmes auteurs, ni même grandi avec les mêmes privilèges numériques.

Oui, j'accuse ceux qui ont fait de l'IA leur assistante docile, leur collaboratrice de luxe, leur muse automatique, de retourner ensuite cette arme, car c'en est une contre ceux qui l'ignore encore pour l'instant par instinct de survie. Et surtout contre ceux qui, par peur d'être devancés, sont réduits au silence, à la disqualification, à la moquerie.

Sous couvert de rigueur, d'éthique ou de "bon usage", ces nouveaux chevaliers blancs de la technologie prennent bien soin de ne jamais poser la seule vraie question : à qui profite vraiment cette automatisation ? Qui a les clés du système ? Qui a la bande-passante, le bon prompt, les crédits, l'anglais fluide et la culture API-friendly ?

L'hypocrisie est totale chez ceux qui dénoncent aujourd'hui les mauvais usages de l'intelligence artificielle ne sont pas tant préoccupés par l'éthique que par leur propre position sur l'échiquier. Ils n'attaquent pas l'outil, ils attaquent ceux qui s'en servent parce qu'ils pourraient les concurrencer, les dépasser, voire... les remplacer.



Encore une fois, comme toujours, c'est une lutte pour le pouvoir.

Avant, on opposait ouvriers et patrons. Puis cols bleus contre cols blancs. Puis diplômés contre autodidactes.

Aujourd'hui, ce sont les "natifs IA" contre les "prolétaires digitaux",

Encore une fois, comme toujours, c'est une lutte pour le pouvoir.

Avant, on opposait ouvriers et patrons. Puis cols bleus contre cols blancs. Puis diplômés contre autodidactes.

Aujourd'hui, ce sont les "natifs IA" contre les "prolétaires digitaux", ceux qui tâtonnent, qui testent, qui apprennent en ligne, qui créent sans diplôme, sans validation, sans signature universitaire. Des artisans du futur sans les galons, mais avec la rage de comprendre.

Et que leur oppose-t-on ? Le mépris.

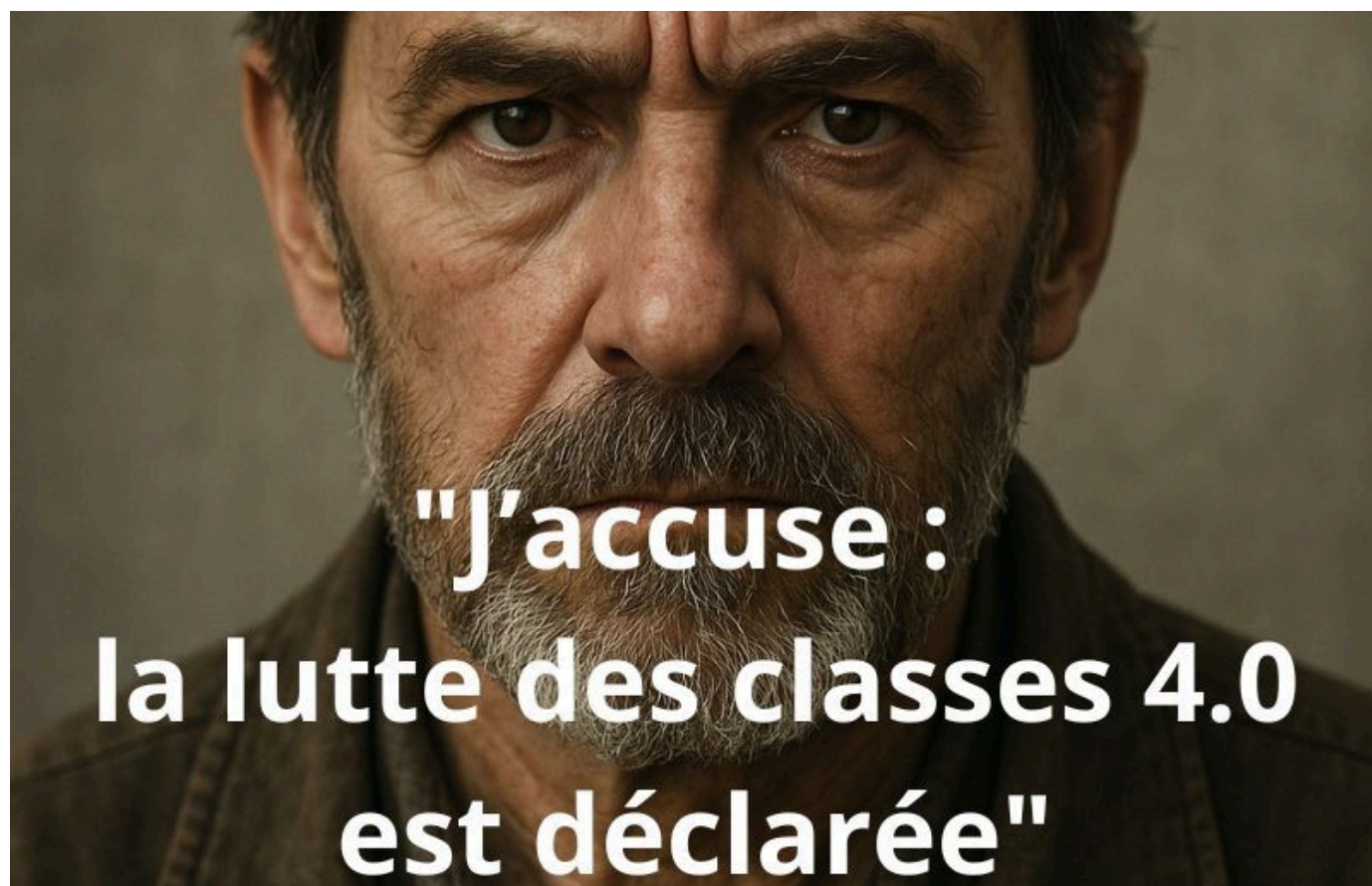
"Tu ne sais pas coder ? Retourne à tes brouillons."

"Tu prompts avec ChatGPT ? Ce n'est pas de la vraie créativité."

"Tu fais des vidéos avec Heygen ? Tu n'es pas un vrai animateur."

"Tu gagnes de l'argent avec Suno ou Midjourney ? C'est du vol."

Non, ce n'est pas du vol. C'est de l'adaptation. C'est de la survie. C'est de la ruse au sens noble, celle qui a toujours animé les opprimés dans leur lutte pour exister dans un système biaisé.



Alors oui, j'accuse.

J'accuse ces élites numériques d'avoir transformé l'intelligence artificielle en barrière de classe.

J'accuse ces commentateurs technophiles de saboter la démocratisation de l'IA pour préserver leur zone de confort intellectuel.

J'accuse ces experts d'aujourd'hui de pratiquer, sans le dire, un darwinisme social déguisé en "veille éthique".

Et j'annonce ceci : la vraie révolution de l'IA ne sera ni éthique, ni technique, ni académique. Elle sera sociale. Et ceux qui en seront les artisans ne viendront pas tous des grandes écoles. Ils viendront des marges. Des oubliés.

Des autodidactes. Des créateurs invisibles qui auront compris que l'IA, c'est un levier, pas une religion.

L'histoire ne se répète pas. Elle se met à jour.

Version 4.0.

Version insoumise.

Version libre.

Et vous, vous êtes dans quelle classe ?



Rédigé par : rédaction

QUAND LA SPÉCULATION L'EMPORTE SUR LES FAITS : LE FACE-À-FACE ENTRE LAHCEN HADDAD ET IGNACIO CEMBRERO

Le récent échange entre le journaliste espagnol Ignacio Cembrero et le parlementaire marocain Lahcen Haddad met en lumière un différend de fond sur l'interprétation des dynamiques diplomatiques entre Rabat et Madrid. Cembrero, fidèle à sa réputation de critique acerbe – et certains diraient presque obsessionnelle – du Maroc, avance que la fermeture temporaire des douanes commerciales de Ceuta et Melilla serait une "sanction" infligée par Rabat au Parti Populaire espagnol (PP) pour avoir invité une délégation du Polisario à son congrès. Une interprétation que Lahcen Haddad a fermement rejetée, arguments et références à l'appui.

Selon Cembrero, des « sources fiables » lui auraient confirmé que cette décision marocaine visait à sanctionner le PP. Il évoque également la lettre envoyée par Nizar Baraka, secrétaire général du Parti de l'Istiqlal, à Alberto Núñez Feijóo, président du PP, pour étayer sa thèse. Pourtant, comme le souligne Haddad, cette coïncidence temporelle ne suffit en aucun cas à établir un lien de causalité. Il s'agit là d'un non sequitur, d'un enchaînement illogique d'arguments destiné à alimenter une grille de lecture militante plutôt qu'un raisonnement fondé.

Dans une série de messages publiés sur X (anciennement Twitter), Lahcen Haddad



rappelle que les relations entre Rabat et le gouvernement espagnol dirigé par le PSOE sont cordiales, stables, et s'inscrivent dans le cadre de la feuille de route bilatérale signée le 9 avril 2022. Cette dernière prévoit explicitement la possibilité de moduler ou suspendre temporairement les opérations douanières pendant les périodes de fort trafic, notamment l'opération « Paso del Estrecho » (Marhaba), qui mobilise chaque été des moyens logistiques massifs pour le retour de millions de Marocains résidant en Europe.

Ce que Cembrero présente comme un acte hostile est donc, selon EFE – citant le ministère espagnol des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération –, un ajustement opérationnel bilatéral prévu dans un cadre d'accord, et non un signal politique. « L'accord est pleinement en vigueur », insistent les autorités espagnoles, qui soulignent que les douanes « travaillent ensemble » pour concilier flux de marchandises et passages de voyageurs.

Sur la lettre de Nizar Baraka, Lahcen Haddad rappelle que ce dernier s'est exprimé en tant que chef de file du Parti de l'Istiqlal, allié historique du Parti Populaire au sein de l'Internationale Démocratique du Centre (IDC). Sa lettre n'était ni une protestation officielle ni une interférence dans les affaires internes espagnoles, mais un rappel amical adressé à un partenaire politique de longue date, l'invitant à adopter une position claire en faveur de la souveraineté du Maroc sur le Sahara, comme l'ont déjà fait de nombreux partis membres de cette même famille idéologique. Par ailleurs, la version avancée par Cembrero selon laquelle le Polisario aurait été officiellement invité au congrès du PP est loin d'être confirmée. Des sources internes au PP, citées dans divers médias espagnols, évoquent plutôt une initiative isolée d'un député proche du mouvement séparatiste, sans aval officiel de la direction nationale du parti. Ce point a également été souligné dans un article de Patricia MedjidiJuez sur Tribuna Digital7, que Lahcen Haddad a cité à l'appui de ses propos.

Cembrero, au lieu de s'appuyer sur ce contexte ou sur les sources institutionnelles, préfère interpréter, extrapoler et politiser. Il transforme un ajustement logistique prévu, acté conjointement par Madrid et Rabat, en supposée « sanction diplomatique ». Il projette une logique punitive là où existe, en réalité, une coopération opérationnelle. C'est là que réside le problème : non pas dans les faits eux-mêmes, mais dans leur instrumentalisation à des fins de récit, parfois en contradiction avec la réalité diplomatique observable.

Au final, l'échange entre Lahcen Haddad et Ignacio Cembrero illustre non seulement une divergence d'analyse, mais surtout de méthode. L'un s'appuie sur des faits vérifiables, des déclarations officielles, des références concrètes. L'autre construit une lecture orientée, enchaînant des liens faibles pour justifier des conclusions fortes.



Dans ce débat, Lahcen Haddad défend une approche fondée sur la rigueur, la clarté des relations bilatérales, et le respect des accords signés. Ignacio Cembrero, lui, donne l'impression de chercher systématiquement la faille, quitte à tirer les fils d'une narration cousue de fil blanc, et à ignorer ce que le journalisme exige avant tout : la précision, le recul, et la vérification.



Rédigé par : Francisco Carvajal

GAZA : MOURIR À PETIT FEU, LE VENTRE CREUX

Il est des crimes qui ne réclament ni épée, ni fusil, ni poudre. Des crimes plus anciens que la guerre elle-même, plus subtils, plus lents, mais non moins barbares. À Gaza, on n'extermine pas seulement à coups de bombes : on affame. On étrangle par le vide. On assassine par l'absence.

Imaginez un théâtre de ruines où le rideau ne tombe jamais. Là, les enfants ne jouent plus, ils dépérissent. Les mères ne chantent plus, elles comptent les jours sans pain. Les pères ne travaillent plus, ils mendient de quoi tenir une nuit de plus. Et dans ce décor infernal, les hôpitaux deviennent des antichambres de la mort, où l'on soigne sans médicaments, où l'on opère sans anesthésie, et où l'on meurt dans le silence.

Ô monde éclairé, ô siècle des droits de l'homme ! Où donc est passée votre éloquence, vous qui jadis écriviez des déclarations en lettres dorées ? Aujourd'hui, ces lettres sont rouges. Rouges du sang des innocents et du feu que la faim allume dans les entrailles de tout un peuple. Gaza n'a plus de pain, mais elle a des martyrs. Elle n'a plus de voix, mais elle a des chiffres. Et ces chiffres, hélas, ne dérangent que les consciences encore capables de frémir.

On prétend que la faim ne fait pas de bruit. C'est faux. À Gaza, elle hurle. Elle tambourine contre les ventres. Elle griffe les visages. Elle décharne les bras. Et quand, par miracle, un convoi humanitaire fend les barbelés de l'indifférence, il est reçu non par des mains tendues, mais par des balles. Mourir en recevant un sac de farine : voilà ce que signifie désormais espérer.

Messieurs les philosophes de salon, messieurs les stratèges de bureau, mesdames les diplomates des beaux quartiers, dites-nous donc : quelle est la différence entre un champ de bataille et un champ de ruines affamées ? Quelle est la dignité d'un blocus sinon celle d'un meurtre qui prend son temps ?

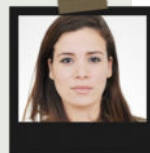


Gaza meurt d'une mort lente, cruelle, préméditée. Et l'on ne pourra pas dire : « Nous ne savions pas. »

Non. Ce n'est pas seulement un peuple que l'on affame. C'est notre humanité qu'on assassine à la petite cuillère.

Et quand tout sera terminé, car tout finit toujours, même les massacres, que restera-t-il ? Des pierres et des os, des souvenirs qui hanteront les rares survivants, des visages d'enfants figés dans la maigreur, des cris que personne n'a voulu entendre, des hôpitaux réduits en poussière. Et sur les pages de l'Histoire, cette honte ineffaçable : celle d'avoir laissé mourir un peuple, non dans le fracas des armes, mais dans le silence de la faim.

Car un corps qu'on affame s'éteint, mais une conscience qui détourne le regard meurt à jamais. Et demain, lorsque nos petits-enfants nous demanderont : « Comment ont-ils pu mourir de faim sous vos yeux ? » que répondrons-nous ?



Rédigé par : Hajar Dehane

CHRONIQUE D'UN PARENT MAROCAIN DÉSABUSÉ FACE À UNE GÉNÉRATION PRESSÉE, CAPRICIEUSE, ET PARFOIS INGRATE.

Par un parent qui préfère garder l'anonymat pour ne blesser personne

Je suis désabusé. Oui, totalement. Et je sais que je ne suis pas seul. Je suis père et bien Marocain. Ce qui veut dire que j'ai grandi avec l'idée qu'on fait des enfants pour les aimer, les élever, leur transmettre des valeurs... et parfois pour espérer un minimum de reconnaissance, de respect, de continuité. Mais cette nouvelle génération, disons-le franchement, ne ressemble en rien à ce que nous avons imaginé. Elle nous dérange. Elle nous heurte. Et elle nous oublie. Trop vite. Trop facilement.

Ils sont plus égoïstes.

Ils vivent en circuit fermé, chacun dans sa bulle digitale, ses notifications, ses selfies, son compte Insta. Le "je" a remplacé le "nous". La famille n'est plus un pilier, mais une option. Ils réclament notre argent, nos sacrifices, notre présence... mais pas nos conseils. Ils veulent bien qu'on les aide, mais surtout qu'on ne les dérange pas.

Ils sont plus arrivistes.

À 20 ans, ils veulent déjà "réussir". Mais réussir quoi, exactement ? Ils ne savent pas. Ils veulent juste "le lifestyle", le buzz, le confort. Monter une boîte sans jamais avoir travaillé, devenir influenceur sans avoir lu un livre, voyager à Bali sans avoir payé leur ticket de tram. Le rêve est devenu une stratégie marketing. L'ambition n'est plus une patience, c'est un caprice. On ne construit plus. On consomme.

Ils sont court-termistes.

Tout doit être immédiat. L'amour, le travail, le bonheur. Ils ne supportent plus la frustration, la lenteur, les étapes. Si ça ne marche pas aujourd'hui, on jette. Une relation ? Next. Un job ? Burn-out au bout de trois mois. Un projet ? Abandonné au premier obstacle. Ils ont la mentalité du zapping. Et nous, parents, avons la lourde impression de parler dans le vide.

Mais le pire dans tout ça, c'est ce sentiment d'avoir transmis le contraire de ce qu'ils incarnent.

Nous avons été prudents, patients, sobres. Nous avons épargné, travaillé, attendu. Nous avons vécu des années avec l'espoir qu'eux vivraient mieux que nous



Mais à force de leur donner tout ce que nous n'avons pas eu, avons-nous trop cédé ? Trop protégé ? Trop excusé ?

Nous leur avons ouvert le monde. Ils nous ont claqué la porte au nez.

Nous leur avons appris le mérite. Ils réclament l'exception.

Nous avons grandi avec la peur de manquer. Ils vivent avec l'obsession de paraître.

Et dans cette relation fracturée, il y a aussi notre part de responsabilité. On les a élevés dans une société en mutation, sans repères fixes, sans boussole collective. On leur a transmis des injonctions contradictoires : sois libre, mais conforme-toi ; réussis vite, mais reste humble ; exprime-toi, mais respecte l'ordre. Un casse-tête moral. Et eux, à leur manière chaotique, n'ont peut-être fait que s'adapter.

Alors oui, je suis désabusé. Mais pas amer.

Car au fond, je continue à espérer. Espérer qu'un jour, cette génération réalise que le confort n'est pas un droit mais une conquête. Que la réussite n'est pas une photo partagée mais une histoire construite. Que la liberté ne vaut rien sans la responsabilité.

Et peut-être qu'un jour, elle reviendra vers nous. Pas pour demander, mais pour comprendre. Pas pour réclamer, mais pour partager.

Et ce jour-là, nous serons encore là. Parce que malgré tout, nous sommes des parents. Et l'amour parental, aussi désabusé soit-il, reste le seul amour qui persiste après toutes les déceptions.

LE RÉSISTANT LIBANAIS CHRÉTIEN DÉFENSEUR DE LA CAUSE PALESTIENNE ET LIBANAISE FACE À L'OCCUPATION SIONISTE



George Ibrahim Abdallah alias "l'Masri", a bénéficié le 17 juillet 2025 de la confirmation par la cour d'appel de Paris de l'autorisation de libération prononcée par le tribunal d'application des peines en 2024 après 41 ans de prison. Malgré l'ingénierie de l'oubli qui a entouré sa vie militante, il incarne une époque révolutionnaire à la fois romantique et déterminée des années 70 et fait partie de l'histoire de la résistance palestinienne.

Il fut le Fondateur de la Fraction Révolutionnaire Libanaise FARL qui était la version orientale d'organisations communistes armées influencées par le Front Populaire de Libération de la Palestine FPLP (fondateur de l'OLP) et de ses figures légendaires telles que Georges Habach, Wadie Haddad ou Vladimir Illich Ramirez alias "Carlos", considérés encore par les USA et l'UE comme organisation ou personnalités sujettes du terrorisme.

George Ibrahim Abdallah et la FARL étaient intimement liés à une mouvance clandestine communiste révolutionnaire d'une période trouble de l'histoire politique contemporaine, dont les acteurs furent "Action Directe" en France, les "Brigades Rouges" en Italie, la "Fraction Armée Rouge" en Allemagne (Rote Armée Fraktion), l'"Irish Republican Army" en Irlande (IRA), "Euskadi Ta Atasuna" en Espagne (ETA) ou encore le "Tandim" au Maroc bras armé de l'UNFP dirigé par Mohammed Basri alias "l'Fkih" et Mohammed Bennouna alias "Mahmoud".

Défendu par Maître Jacques Vergès, l'Avocat des résistants et des révolutionnaires qui a dénoncé devant la justice la "raison d'Etat" et l'ingérence des USA dans l'affaire "Georges Abdallah" par des preuves documentées du département d'état américain, George Ibrahim Abdallah obtiendra des décisions judiciaires favorables au dénouement de son dossier jusqu'au prononcé de sa libération qui finira par devenir effective le 25 juillet 2025.

Un hommage devra certainement être rendu à sa défense notamment à la mémoire de Me Vergès, à la justice française qui a encore investi en la confiance qui est due à son honorable institution, aux mouvements de gauche et de droits humains en France et dans le monde qui ont résisté à l'oubli et ont continué à soutenir la peuple palestinien, et à George Ibrahim Abdallah qui est resté digne pendant les quatre décades de privation de sa liberté et hermétique à toute révision quant à la justesse de la cause palestinienne.



Rédigé par : Mahmoud Bendjelloun

QUI A LAISSÉ FAIRE ?

DES SILENCES COUPABLES ET LES RESPONSABILITÉS FUYANTES DANS LE MONDE MÉDICAL MAROCAIN

Attention à une certaine pieuvre blanche qui risquerai de saigner les caisses de remboursements des frais médicaux, d'avalier les petits cabinets et cliniques privées, d'absorber les ressources humaines de la santé publique et finir par provoquer un désordre social..

Il y a des silences qui tuent.

Des silences qui ne sont ni par ignorance, ni par fatigue.

Mais des silences complices.

Des silences stratégiques. Des silences qui arrangent.

Qui a fermé les yeux devant le TPA (le temps plein aménagé pour une catégorie de médecins), sauvage dans la pratique médicale au Maroc ?

Ce tiers payant généralisé, promu comme progrès social, mais souvent appliqué sans cadre, sans garde-fou, sans respect des règles déontologiques, est devenu dans certains cas un système de marchandisation de l'acte médical.

Le médecin n'est plus ce professionnel investi d'une mission noble, mais un simple prestataire de service bradé au plus offrant.

Et tout le monde regarde ailleurs.

Qui a failli à son devoir de révision de la TNR, cette tarification nationale de référence des actes médicaux, devenue obsolète, injuste, et surtout inapplicable dans un système où les réalités économiques et les coûts de l'acte médical ont profondément changé ?

Ce barème en l'état n'est ni protecteur pour le patient, ni viable pour le praticien.

Et pourtant, il reste là, inchangé, figé, comme si on voulait volontairement créer la confusion et encourager l'informel.



Qui est responsable de la dégradation morale du statut du médecin ?

Ce médecin qu'on appelle encore « le noble praticien » dans les discours officiels, mais que l'on contraint dans la pratique à accepter l'humiliation, le soupçon, l'épuisement et la précarité.

Ce médecin à qui on demande toujours plus vigilance, humanité, performance, disponibilité.

Qui permet à une pieuvre blanche, inconsciemment ou consciemment, de sucer toutes les compétences disponibles, ce qui finira par tuer les cabinets médicaux et les petites cliniques.

Provoquant, des faillites dans le cours terme et la mort d'une activité médicale libérale basée sur la concurrence et qui fais vivre une certaine classe moyenne.

Ce texte est un signal d'alarme sur une situation qui risque de s'aggraver au fil du temps si on ne réagit pas.



Rédigé par : Anwar CHERKAOUI

À CE NIVEAU DE LA CONNAISSANCE, PEUT-ON PRÉTENDRE À LA PERFECTION ?

Dans une vie, une démarche initiatique est plus qu'essentielle. Elle permet de découvrir de nouvelles pistes de réflexion et d'ouvrir des voies à l'élévation intellectuelle et spirituelle.

Cela se matérialise en général par la victoire ultime sur ses passions et ses excès en tous genres.

La démarche initiatique apprend qu'il ne faut surtout pas se forger d'idoles humaines et qu'il faut découvrir l'idée derrière tous les symboles et toutes les manifestations se trouvant sur terre.

Elle permet d'apprendre à écouter et respecter toutes les opinions quels que soient leurs origines et à admettre que la vérité absolue est inaccessible à l'esprit humain.

Une fois initiés, nous apprenons que nous ne sommes rien par rapport à l'immensité de l'Univers, que nous sommes faibles devant la loi universelle qui régit tout substratum et ses attributs.

Nous apprenons également que nous nous devons d'être à la hauteur du devoir qui est le nôtre avec conscience et en toute circonstance.

Toute démarche initiatique renvoie en définitive à la nature du lien entre l'esprit et la matière. Ce diptyque exprime l'immanence et la transcendance participant au développement spirituel et philosophique de l'individu.

La transcendance évoque l'idée d'un lien avec le principe créateur, la divinité.

L'immanence évoque plutôt la notion de la connaissance de soi pour accéder à ce qui est connu dans plusieurs traditions spirituelles comme la connaissance suprême, c.à.d. le plus haut niveau de compréhension de la physique et de la métaphysique.

L'homme est à l'image de son créateur, et c'est en soi qu'il faut chercher une vérité à la fois immanente et transcendantale.

La formule antique « connais-toi toi-même et tu connaîtras l'univers et les dieux » nous le rappelle ainsi que la phrase de la table d'émeraude, célèbre texte alchimique d'Hermès Trismégiste, « ce qui est en bas est comme ce qui est en haut, et ce qui est en haut est comme ce qui est en bas ».

L'être « parfait » n'existe pas ou ne peut pas exister. Et pour cause, quelque soit son niveau de connaissance, l'être humain n'est pas en mesure de maîtriser totalement la dualité métaphysique esprit-matière.

Que choisir donc pour son cheminement initiatique, la vision dualiste ou la vision moniste ?



Je rappelle que la vision dualiste oppose le monde sensible au monde des idées alors que pour le monisme l'esprit et la matière constituent une seule et même réalité.

Pour ma part et pour répondre à la question objet cet article : « à ce niveau de la Connaissance, pouvons-nous prétendre à la Perfection ? », il me semble que nous sommes encore dans une vision pleinement dualiste et donc loin de la perfection absolue.

Nous percevons le monde sensible c.à.d. le monde terrestre par nos sens. Nous admettons que c'est un monde de changement, de devenir et de perfectibilité, un monde de copies des idées comme dirait Platon.

Le monde intelligible est plutôt le monde des idées suprêmes, de formes parfaites et immuables, accessibles par la raison.

L'être humain est manifestement entre la raison et la perfectibilité.

La raison aide à formuler des jugements et à faire la différence entre le vrai et le faux, le bien et le mal. Elle s'oppose à la sensibilité, à la foi aveuglante, ainsi qu'à la folie et aux passions.

La perfectibilité permet le progrès humain, le développement des sciences, des arts, et des sociétés en général.

Ainsi, la destinée de l'être humain est d'être en constante évolution, capable d'acquérir de nouvelles facultés et de progresser intellectuellement et moralement vers toutes les formes de la Connaissance, scientifique, pratique, culturelle et spirituelle.



MOI, ARDISSON ET AHMED FARAS.. *AINSI S'ARRÊTA LA CHANSON ET CETTE FLAMME S'EST ÉTEINTE !*

Lundi 14 juillet, le célèbre Thierry Ardisson tire sa révérence et c'est bien le cas de le dire. Il aura eu une mort, mise en scène comme il l'avait voulu !

L'enfant terrible de la télévision française, qui n'avait pas que des amis, recueille à sa disparition une foule d'hommages, des témoignages qui n'en finissent plus, à la hauteur de son immense carrière et de son talent incomparable.

Mais, là n'est point le sujet, les émissions spéciales se suivent sur plusieurs chaînes et un documentaire, réalisé il y a un an par sa femme alors que la fin approchait, est diffusé le mercredi quarante huit heures après sa disparition.

Ardisson est parti dans l'au-delà, à qui il faisait très souvent d'ailleurs des clins d'œil moqueurs, irrévérencieux et carrément sarcastiques, mais il laisse derrière lui - et c'est bien le cas de le dire, des moments d'anthologie et des milliers d'images et de séquences qui sont répertoriés et archivés non seulement dans la mémoire collective, mais également dans toutes les chaînes où il a sévi, principalement France 2, et Canal Plus.

Quelque chose en nous de Thierry Ardisson !

.Et bien avant sa disparition, des années avant, l'INA avait lancé une chaîne Youtube consacrée entièrement à Ardisson, avec des vidéos assez courtes de ses émissions cultes, Tout le monde en parle, Salut les terriens, Lunettes noires pour nuits blanches, ou 83, Faubourg Saint Honoré !

Que ce soit en France ou au Maroc, j'ai eu un rapport phantasmagorique avec Thierry Ardisson, avec ces rendez-vous du samedi soir qu'il ne fallait rater sous aucun prétexte.

Ardisson me faisait fantasmer car sa liberté de ton, ses provocations et son style sans filtre et sans pudeur étaient pour moi de la science-fiction !

Non seulement j'étais convaincu que même en 2500 il n'y avait pas de chances qu'il y ait une émission de ce genre de ce côté-ci de la Méditerranée pour des raisons qu'il est inutile de rappeler, mais en me faisant rêver il m'avait donné envie de faire de la télé !



J'avais ainsi imaginé une émission que j'aurais voulu intituler *Personne n'en parle*, mais ce projet n'a jamais trouvé preneur et est depuis resté carrément dans mes tiroirs.

Pour la petite histoire, même en 2025 en France il n'est plus possible de réaliser une émission comme *Tout le monde en parle*, tant l'impertinence de Thierry en dérangerait beaucoup aujourd'hui dans une France qui n'est plus aussi libre et libérée qu'elle ne voudrait nous le faire croire.

D'ailleurs, pour son dernier passage sur France 2 chez Léa Salamé le samedi soir, Ardisson avait pris le risque de s'attirer les foudres des médias professionnistes, en déclarant que : " Gaza, c'est Auschwitz !".

A l'époque, sans fausse pudeur et sans modestie feinte ou hypocrite, je ressemblais à Thierry Ardisson, la drogue et l'alcool en moins il est bien vrai. Je lui ressemblais avec mes angoisses, mes peurs, mes névroses, et tous ses démons qui vous poussent à écrire vos blessures, dessiner mes délires alors que je voulais juste conquérir le bout du monde. Rien que cela !

C'est là qu'il faut estimer à sa juste valeur la chance d'être musulman, ce qui peut vous prémunir de plusieurs fléaux et maux là où pour Ardisson, la religion catholique - malgré la discipline spartiate inculquée à l'école, n'empêche pas de fréquenter les cabarets et de succomber à l'alcool et aux pétards



Thierry Ardisson m'aura fait rêver et il a allumé une flamme en moi comme chez beaucoup d'autres. Est-ce que cette flamme est toujours là ou bien est-ce que le crépuscule a sonné !? : je ne saurais franchement répondre avec conviction à cette question !

Bref , Ardisson c'était moi dans une autre vie !

Personne n'en parle !

Mercredi 16 juillet, Ahmed Faras s'est éteint. Cette légende immense était aimé de tous et était respecté par coéquipiers et adversaires et avait l'estime de tous les pays arabes et africains vu son incroyable talent et la trace indélébile qu'il a laissé dans nos mémoires.

Faras le lion pur-sang , idole de mon enfance, était d'une autre planète et était attaché à des valeurs humaines d'une autre, que l'on ne fait plus aujourd'hui . Si les hommages ont afflué de toute parts , il est un fait incontestable et affligeant qui nous a été infligé ainsi qu'à feu Faras et toute sa génération.

Effectivement, il est flagrant et consternant que côté archives et documentation , nous n'avons eu droit ni à une rediffusion ni même à quelques séquences.

A quoi servent Medil et 2M et où sont passées les archives de la SNRT !?

Où est passé l'émission de Said Sadok où il avait rendu hommage à Ahmed Faras !?

Le Centre cinématographique marocain n'avait-il pas l'habitude de documenter l'actualité pour la diffuser en première partie dans les cinémas !?

Il est malheureusement bien évident qu'il n'y a plus d'archives , et c'est un véritable scandale qui révèle une indigence et une médiocrité inadmissibles .Alors, ou va-t-on !?

Inutile de vous préciser que la flamme s'est éteinte .



Rédigé par : Hafid Fassi fihri

LES FANTÔMES ONT BESOIN DE WIFI

L'OUBLI COMME NOUVELLE FORME D'EXCLUSION

On meurt deux fois : biologiquement et socialement. Cette chronique explore avec humour ce que devient notre mémoire à l'ère des réseaux sociaux.

Et si on mourait une troisième fois ?

Il paraît qu'on meurt deux fois. La première, c'est la bonne vieille mort biologique, celle que même les meilleurs régimes ou les plus chers sérums anti-âge n'arrivent pas à repousser indéfiniment. La seconde, plus sournoise, c'est quand plus personne ne prononce votre nom. Pas un mot, pas une anecdote, pas même une story Instagram en hommage. Silence radio. Vous êtes officiellement rayé du cloud émotionnel collectif. Mais à l'ère des réseaux sociaux, est-ce bien vrai ? On dirait plutôt qu'on meurt trois fois désormais. Une première dans son lit ou sous perfusion (avec, si tout va bien, une belle gerbe de fleurs artificielles). Une deuxième quand votre anniversaire passe inaperçu sur Facebook. Et une troisième, la plus impitoyable, quand l'algorithme décide que votre souvenir ne génère plus assez d'engagement.

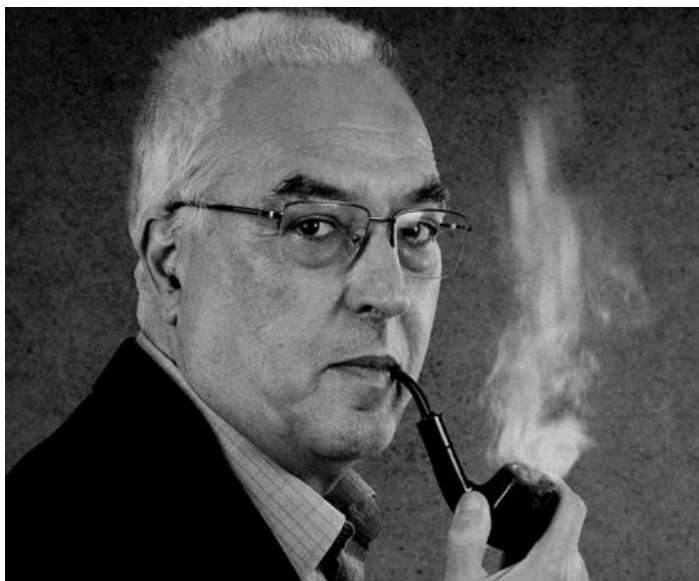
Et là, c'est le drame.

Quand la mémoire se partage, ou pas

On a longtemps cru que les statues et les plaques commémoratives suffisaient. Mais aujourd'hui, si t'as pas ta bio Wikipédia et un hashtag à ton nom, t'as raté ta mort. Regardez les célébrités : certaines semblent plus vivantes aujourd'hui qu'en chair et en os. Gainsbourg, Marilyn Monroe, Che Guevara... immortels à coup de mugs, posters et citations douteuses. Et à l'inverse, combien d'inconnus splendides ou de figures importantes ont disparu sans même un like posthume ?

Heureusement, il y a parfois une résurrection. Une série Netflix sur un ancien tueur en série, un biopic qui réhabilite une scientifique oubliée, un tweet devenu viral et hop : retour dans la lumière. Le passé fait du trending. On fouille les archives comme on chercherait un vieux filtre Snapchat, pour se donner bonne conscience ou pour créer un buzz nostalgique.

Mais attention : tous les morts ne se valent pas. Certains sont recyclés, d'autres sont jetés dans le bac des "trop complexes" ou "pas assez vendeurs". C'est l'économie de la mémoire : tu buzzes ou tu t'éteins.



Faut-il mériter l'immortalité numérique ?

La vraie question, c'est : faut-il mériter d'être encore évoqué ? Y a-t-il une justice dans la mémoire collective ? Pas sûr. On se souvient davantage de l'auteur du tube de l'été 2004 que de certains écrivains marquants. Parce que c'est plus fun, plus partageable, plus immédiat. Et pourtant, cette mémoire-là, bancale, déformée, imparfaite, est aussi notre miroir. Elle dit ce qu'on valorise, ce qu'on oublie volontairement, ce qu'on refuse d'admettre ou ce qu'on ressuscite pour se rassurer. Car l'oubli, parfois, fait peur. C'est peut-être pour ça qu'on parle aux morts. Qu'on les cite, qu'on les like, qu'on les met en story. Parce que c'est un peu nous qu'on essaie de prolonger.

Éloge du souvenir utile

Toutes les morts ne sont pas égales. Et toutes les mémoires ne méritent pas la même place. Mais parfois, exhumer un souvenir, c'est réparer une injustice. Redonner une voix à un oublié, c'est aussi faire acte de résistance contre l'indifférence. L'histoire ne se résume pas aux grandes figures officielles. Parfois, ce sont les noms murmurés dans les cuisines, les souvenirs chuchotés au coin d'une photo froissée qui comptent le plus. Alors non, raviver la mémoire d'un mort, ce n'est pas trahir l'oubli. C'est l'habiter autrement. Moins pour lui que pour nous.



Rédigé par :
Adnane Benchakroun

TRUMP A « TRUMPÉ » SES ÉLECTEURS

« Je vais arrêter les guerres...Celle de l'Ukraine en 24 heures...Fini les interventions militaires américaines, les guerres sans fin qui ont coûté très cher en ressources et vies humaines... America first ».

Telle a été, en substance, la promesse faite par Donald Trump à ses électeurs, l'une des principales qui ont motivé leurs votes en sa faveur.

Bilan des cinq premiers mois du nouveau mandat Trump : il a livré des tonnes d'armes et de munitions à Israël pour continuer à perpétrer un génocide dans la bande de Gaza et pour bombarder l'Iran.

Le président américain est allé jusqu'à envoyer ses propres bombardiers B2 pour frapper trois sites nucléaires iraniens. Que lesdites frappes contre l'Iran, s'appuyant sur des informations plus que douteuses à propos du programme nucléaire iranien, aient été réellement efficaces ou ne constituaient pas plus qu'un spectacle pour apaiser le lobby sioniste à Washington, l'essentiel est que Trump s'est comporté, jusqu'à présent, en contradiction totale avec les promesses qu'il a faites à ses électeurs.

Les opérateurs du secteur agricole européen s'y sont fortement opposés et le projet est tombé à l'eau.

Les pays européens doivent, donc, chercher ailleurs les moyens pour contrer « la menace à long terme posée par la Russie à la sécurité euro-atlantique », selon les termes du communiqué du récent sommet de l'Otan.

De fait, maintenant que les Etats-Unis ont décidé d'arrêter les frais concernant la guerre en Ukraine, c'est aux pays européens de prendre en charge ce conflit d'ores et déjà remporté par la Russie

Ne pas vendre la peau de l'ours

Il en a été de même concernant le conflit qui oppose l'Ukraine à la Russie. Après avoir réduit considérablement les livraisons d'armes et de munitions à l'Ukraine, Trump a fini par reprendre le soutien militaire à Kiev,



au grand dam des contribuables américains qui voient leur argent s'envoler vers d'autres cieux, au lieu d'être dépensé au profit des citoyens américains..

Le plus terrible pour les commentateurs américains auparavant fervents partisans du programme MAGA (Make America Great again), est le fait qu'ils sont parfaitement conscients que les ressources allouées à l'effort de guerre ukrainien ne changeront rien à la situation sur le terrain.

La Russie est en train de gagner la guerre, ses troupes avançant lentement mais sûrement. S'entêter à poursuivre les livraisons d'armes et de munitions à l'Ukraine ne pourra rien y changer.

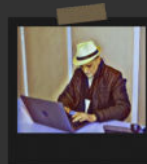
C'est cet aveuglement des dirigeants américains qui inquiète le plus leurs homologues russes. Comment trouver un terrain d'entente avec un adversaire qui s'accroche à ses illusions de puissance et nie tout simplement la réalité.

Les défaites passées et à venir

Même la guerre des tarifs douaniers, déclenché par Trump dans l'objectif de réindustrialiser les Etats-Unis, n'est pas prête d'être gagnée.

S'il est vrai que les promesses électorales ne valent que pour les naïfs qui veulent bien y croire, décevoir autant son électorat que l'a fait Trump augure d'une cinglante défaite aux élections de mi-mandat qui vont se dérouler aux Etats-Unis en 2026.

Quant au prix Nobel de la paix, dont rêve tellement Donald Trump, ce n'est pas demain la veille qu'il va le recevoir.



Rédigé par : Ahmed Naji

IL Y A DES MOMENTS OÙ IL FAUT SAVOIR SE TAIRE

Il y a des moments où il faut savoir se taire. Pas fuir, pas renoncer, mais simplement... se taire. Laisser le brouhaha du monde passer sans y ajouter sa voix. C'est un art difficile, à contre-courant de notre époque bavarde, saturée de déclarations précipitées, de tweets compulsifs et d'expertises improvisées. Pourtant, dans certaines circonstances, le silence n'est pas lâcheté. C'est une forme d'intelligence. Voire de dignité.

Se taire, ce n'est pas être absent du débat. Dans la vie, tout ne mérite pas réponse. Tout ne mérite pas analyse immédiate. L'intempérance verbale est devenue une manie contemporaine. On commente tout, trop vite, souvent sans savoir, parfois sans comprendre. Et plus on a de followers, plus on croit avoir quelque chose à dire.

Mais se taire, ce n'est pas se retirer du monde. C'est l'habiter autrement. C'est prendre le temps de penser. D'écouter. De laisser les faits décanter. De différencier l'écume de l'essentiel. Car, à force de parler pour combler le vide, on finit par devenir soi-même ce vide.

En politique, le silence est une stratégie trop souvent méprisée

Dans le champ politique, particulièrement, savoir se taire est une posture précieuse et rare. Les hommes publics ont l'obsession de la parole continue. Ils craignent qu'en se taisant, ils disparaissent. Ils croient que la parole fait l'action. Or, souvent, elle la dénature. Dans les grandes crises, qu'elles soient économiques, géopolitiques ou sanitaires, la sagesse exige parfois le recul, non la précipitation. Combien de déclarations ministérielles ont aggravé les tensions, simplement parce qu'il fallait "dire quelque chose" ? Combien de crises de confiance sont nées d'un excès de parole, pas de son absence ?

Ceux qui maîtrisent l'art du silence en politique ne sont pas faibles.

Ce sont des stratèges. Ils attendent le bon moment. Ils laissent les autres s'agiter, se dévoiler, se contredire. Puis ils parlent. Et là, chaque mot compte.

L'économiste aussi doit savoir faire silence

Il y a également, dans l'observation économique, des moments où l'humilité commande de se taire. L'économie n'est pas une science exacte, quoi qu'en disent certains oracles en col blanc. Les chiffres mentent parfois, ou du moins ne disent pas tout. Les prévisions sont volatiles.



Les crises sont souvent plus complexes que prévu. Et les "leçons" données trop tôt se révèlent fausses quelques mois plus tard.

Quand le monde tremble, que les marchés paniquent ou que la pauvreté s'aggrave, mieux vaut parfois se taire que de formuler des certitudes creuses. Mieux vaut s'abstenir de prévoir, et préférer comprendre. Il y a dans le silence de l'économiste un respect pour les faits, et pour ceux qui les vivent dans leur chair.

Savoir se taire, c'est aussi faire preuve de respect

Il y a des deuils collectifs, des drames humains, des injustices profondes qui appellent le silence. Non comme une forme de passivité, mais comme un espace de retenue. Laisser place à la douleur. À la mémoire. À la réflexion.

On ne peut pas commenter la souffrance avec les mêmes outils que la croissance du PIB. Il faut parfois poser le micro. Couper la caméra. Éteindre l'édition. Et écouter.

Le silence, ce luxe oublié

À l'heure où chacun veut avoir raison, où chacun veut être le premier à commenter, analyser, expliquer, prédire... il y a une vertu à revendiquer : celle de savoir se taire. Pas pour toujours. Pas pour céder. Mais pour laisser mûrir la pensée. Pour honorer la complexité. Et pour redonner à la parole, quand elle vient, son vrai poids.

Ceux qui savent se taire savent aussi, quand vient l'heure, parler juste. Et c'est peut-être là, le vrai courage.



Rédigé par :
Adnane Benchakroun

AÏT BOUGUEMEZ OU LE MAROC HORS-ZONE !

Alors que le Maroc se prépare à accueillir la Coupe du Monde 2030 et que l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT) évoque déjà l'arrivée de la 5G, un cruel paradoxe traverse les vallées reculées du pays : des milliers de citoyens marocains n'ont même pas accès à la 2G. À Aït Bouguemez, ce n'est pas la précarité économique qui a poussé les habitants à marcher 60 kilomètres en plein été mais l'absence d'un signal réseau, d'un appel audible, d'un espoir de connexion. Bienvenue dans le Maroc à deux vitesses, le Maroc déconnecté.

La vallée oubliée du Royaume numérique qui rêve de la 5G ou de 6G : On peut rêver un peu

Ils ont marché en silence, mais c'est pour crier leur colère. Une marche de la dignité, comme on l'a appelée, qui a vu les habitants des douars d'Aït Bouguemez, dans la province d'Azilal, traverser montagnes et routes en plein été, pour atteindre le siège de la province. Non pas pour réclamer une hausse des salaires ou une baisse des prix, mais pour avoir droit au strict minimum : une couverture téléphonique, une école pour leurs enfants, une ambulance en cas d'urgence, et, comble du XXI^e siècle, un signal internet.

À l'heure où l'ANRT se félicite de l'avancement des expérimentations pour la 5G et parle même d'anticiper la 6G pour accompagner les ambitions de la Coupe du Monde 2030, le cœur du Maroc reste en zone morte. Il ne s'agit pas ici de petites poches d'ombres dans le désert ou de coins de montagne difficilement accessibles. Il s'agit de villages entiers, peuplés, actifs, mais absents de toute cartographie numérique.

La vallée d'Aït Bouguemez est surnommée la « vallée heureuse ». Ironie cruelle quand on sait que ses habitants doivent grimper sur les toits ou marcher plusieurs kilomètres pour capter un maigre filet de signal. Dans un pays où le smartphone est devenu la porte d'entrée vers l'école, la santé, la banque, l'emploi et l'administration, être sans réseau, c'est être sans droits.

Comment faire une demande de carte nationale sans pouvoir télécharger un formulaire ?

Comment alerter le Samu si l'on ne capte pas ?

Comment inscrire un enfant sur Massar sans internet ?

Comment travailler dans le tourisme, premier employeur potentiel de la région, si les visiteurs ne peuvent même pas téléphoner ?



Le numérique, dans ces territoires, n'est pas un luxe. C'est un bouclier contre l'isolement et un levier contre l'exode.

La Coupe du Monde 2030 n'est pas une simple fête du football : c'est une vitrine planétaire. Le Maroc mise gros sur cet événement pour booster son image, attirer des investissements, moderniser ses infrastructures. Mais quelle image veut-on vraiment renvoyer ? Celle d'un royaume high-tech où les drones survolent les stades connectés à la 6G... pendant que les enfants d'Aït Bouguemez écrivent à la bougie et marchent quatre heures pour aller à l'école ? Il y a là une fracture plus grande que celle du digital : une rupture morale entre le discours national et la réalité du terrain.

Le Maroc veut parler d'innovation, de transformation numérique, de smart cities. Mais on ne construit pas une "Nation Startup" sur des villages sans antennes relais. On ne fonde pas un avenir technologique sur un mépris des zones rurales.

La montagne n'a pas besoin de compassion, mais de justice

La Coalition civile pour la montagne a parfaitement résumé le fond du problème : la montagne n'a pas besoin de promesses ni de discours compassionnels. Elle a besoin de décisions structurelles. Elle réclame non pas de l'aide ponctuelle, mais un véritable cadre législatif pour garantir une justice territoriale.

Ce que vivent les habitants d'Aït Bouguemez n'est pas un cas isolé. C'est l'histoire de dizaines de régions : de Immouzer Maroucha, Tounfite à Imilchil, de Taznakht à Anfou. Le Maroc rural est une tache aveugle sur les cartes des opérateurs. Et cela a des conséquences dramatiques.

es chiffres officiels sont pourtant flatteurs. L'ANRT affirme un taux de couverture de plus de 95 % de la population en 3G/4G. Mais il faut lire entre les lignes : ce taux concerne la population, pas le territoire. Ce qui signifie que des zones entières, peu habitées mais essentielles à la cohésion territoriale, restent hors réseau.

Autrement dit : l'inclusion numérique se fait au rabais. On connecte là où ça rapporte, on délaisse là où ça coûte.

La logique est purement économique. Les opérateurs déploient là où le retour sur investissement est garanti. Le rôle de l'État, à travers l'ANRT, est justement de corriger cette logique marchande par des obligations de service universel. Mais ce service universel semble avoir perdu son âme.

Coupe du Monde ou coupe des mondes ?

En 2023, un rapport parlementaire alertait déjà sur la lenteur du déploiement du haut débit dans les zones rurales. Des millions de dirhams sont alloués chaque année au Fonds du service universel des télécommunications. Pourtant, les antennes ne poussent pas, ou alors au compte-gouttes. Où va l'argent ? Quels sont les critères de priorisation ? Pourquoi les appels d'offres mettent-ils des années à aboutir ?

Le gouvernement parle de souveraineté numérique, de data centers nationaux, de cybersécurité. Mais cette souveraineté commence par un geste basique : donner accès au réseau aux citoyens qui vivent au cœur du pays, dans ses montagnes, ses vallées, ses plateaux. Tant que cela ne sera pas fait, la souveraineté numérique restera un slogan vide.

Il ne s'agit pas d'un simple dossier de télécommunication. Il s'agit d'un test politique. Les habitants d'Aït Bouguemez n'ont pas bloqué de routes. Ils n'ont pas incendié des bâtiments. Ils ont marché. Pacifiquement. Longuement. Pour porter une revendication légitime, calme, digne. Et ils ont obtenu... des promesses.

Mais des promesses, les zones rurales en ont trop entendu. Ce qu'il faut maintenant, ce sont des délais, des calendriers publics, des budgets fléchés. Et surtout : des antennes, des câbles, des actes.

À force de célébrer les futurs possibles, on oublie les présents insoutenables. La fracture numérique n'est pas qu'un problème technique. Elle est le symptôme d'un déséquilibre structurel dans les priorités nationales. On investit des milliards pour construire des stades à Agadir, Casablanca ou Rabat. Il faut l'applaudir sans modération. Mais que reste-t-il pour connecter le Haut-Atlas ? Quel budget pour électrifier les zones d'ombres numériques ? Quelle urgence

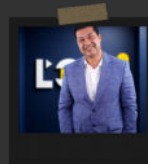
pour les villages sans signal ?

Si la Coupe du Monde 2030 devait incarner une vision, qu'elle incarne celle d'un pays qui ne laisse personne derrière. Qu'elle serve à connecter le Maroc aux siens, avant de le connecter au reste du monde.

Aït Bouguemez n'a pas besoin de drones, de tablettes ou de fibre optique. Elle a besoin d'un réseau qui fonctionne, d'une administration accessible, d'un pays qui l'écoute. Si la 6G est un rêve, elle ne doit pas devenir un alibi pour oublier la 2G. La modernité ne vaut rien si elle se construit sur des silences.



Le Maroc a le choix : être un pays qui brille pour les caméras internationales ou un pays qui éclaire ses propres recoins et il faudrait faire les deux. Aït Bouguemez attend. Et elle n'est pas la seule.



Rédigé par :
Mohamed Ait Bellahcen

UNE SYRIE À SOUVERAINETÉ LIMITÉE

Après une semaine de combats dans la ville druze de Souaïda, au Sud de la Syrie, qui ont fait jusqu'à présent plus de mille morts, le gouvernement de l'ancien jihadiste, Ahmed Al Charaa, voit s'évaporer son ambition d'étendre son autorité sur l'ensemble du pays.

Un cessez-le-feu à Souaïda, ville à majorité druze située dans le Sud de la Syrie, a été annoncé par les autorités de Damas après une semaine de violents affrontements qui opposent des milices armées appartenant à la minorité druze et les forces du gouvernement syrien soutenues par des tribus de bédouins sunnites.

Même si l'arrêt des combats n'est que partiellement respectée, des échanges sporadiques de coups de feu continuent d'être signalés, c'est sûrement une bonne nouvelle pour les habitants de Souaïda, le dernier bilan des combats faisant état de plus d'un millier de morts enregistrés jusqu'à présent.

Pour le gouvernement mené par l'ancien jihadiste, Ahmed Al Sharaa, c'est loin d'être une victoire, même s'il est parvenu à déployer les forces du ministère de l'intérieur syrien à Souaïda, qui n'en demeure pas moins toujours tenue par les milices druzes.

Ces dernières ne sont d'ailleurs pas toutes hostiles au pouvoir en place à Damas, celle menée par un dignitaire druze, le cheikh Hikmat Al-Hijri, faisant exception en raison du soutien israélien.

L'intrus israélien

Ce que les médias syriens évitent soigneusement de souligner, c'est que l'accord de cessez-le-feu, appuyé par les Etats-Unis, la Turquie, la Jordanie et d'autres pays, a été conclu entre les autorités syriennes et celles... d'Israël ! Difficile, en effet, pour d'anciens jihadistes d'avouer qu'à travers cet accord avec Israël, ils lui reconnaissent le droit de s'immiscer dans les affaires intérieures de la Syrie. Les jihadistes n'ont d'ailleurs jamais caché que leur plus profonde inimitié est plus dirigée contre les musulmans chiites qu'envers les sionistes.

Israël, qui compte quelques 150.000 druzes au sein de sa population, a usé d'arguments très « convaincants » pour dissuader le pouvoir en place à Damas d'imposer de force son autorité sur la ville à majorité druze de Souaïda. Prétextant chercher à protéger les druzes syriens, l'aviation israélienne a bombardé, les 15 & 16 juillet, les forces syriennes ainsi que le ministère de la défense et le QG de l'armée syrienne à Damas, ainsi que les abords du



palais présidentiel. Pour le premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, l'occasion était trop belle d'envoyer un double message, à Damas et Ankara.

Un processus de déliquescence accéléré

Le message au pouvoir en place à Damas est que le Sud de la Syrie est librement accessible aux forces israéliennes. Toute prétention d'Ahmed Al Sharaa et ses compagnons d'armes à imposer la souveraineté de l'Etat syrien sur cette partie de son territoire est tout simplement niée par Tel-Aviv.

Quant au président turc, Tayyip Erdogan, parrain et protecteur d'Ahmed Al Sharaa, Tel-Aviv lui signifie que la Syrie post-Assad est devenue également une arrière-cour d'Israël et qu'il n'est pas autorisé à y étendre son influence comme bon lui semble.

Comment un pays arabe, actuellement dirigé par d'anciens jihadistes, en est arrivé à une telle perte de souveraineté sur une partie de son territoire ?

A titre de rappel, les événements sanglants à Souaïda ont été déclenchés par l'enlèvement d'un marchand de légumes druze à un point de contrôle sur l'axe routier Damas-Soueïda tenu par des miliciens bédouins.

Les druzes, un groupe ethno-religieux qui représente 3 à 4% de la population syrienne, n'a jamais constitué un soutien politique au régime déchu de Bachar Al Assad, mais il n'en est pas, non plus, mieux disposé envers le nouveau régime de l'ancien jihadiste, Ahmed Al Sharaa, dont il craint le sectarisme sunnite.

Antagonisme éleveurs/agriculteurs

Les relations tendues entre druzes et bédouins s'expliquent pas un antagonisme aussi vieux que le monde ; l'affrontement historique entre éleveurs de bétail

et agriculteurs à propos de l'exploitation des terres, celles situées au Sud de la Syrie dans le cas de figure.

Cet aspect de la problématique entre druzes et bédouins syriens, peu évoquée par les médias, a été bien expliquée par Thomas Pierret, spécialiste de la Syrie et chargé de recherche à l'Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman (IREMAM) le 17 juillet sur les ondes de RFI.

C'est, malheureusement, beaucoup plus vendeur d'ergoter à l'infini sur les différences religieuses, quitte à les attiser encore plus, que de mettre en évidence un « vulgaire » problème socio-économique d'exploitation des terres.

Il en a, d'ailleurs, été également ainsi lors de la révolte contre le régime Al Assad, où les volets sécheresse, avec ses conséquences sur la production de céréales, et pic pétrolier, et ses conséquences sur le budget de l'Etat syrien assadiste et son modèle de redistribution sociale, ont été largement occulté au profit d'un vague discours sur la tyrannie de la minorité alaouite.

Aussi machiavélique et métamorphe que soit l'ancien jihadiste Ahmed Al Sharaa, il ne peut faire entendre raison à ses combattants, idéologiquement formatés pour détester et combattre tout ce qui n'est pas musulman sunnite, exception faite des sionistes.

A chacun sa part du gâteau

La Turquie n'a fait aucun effort pour institutionnaliser la vie socio-politique et économique au Nord de la Syrie, sous le contrôle des jihadistes, eux-mêmes contrôlés par Ankara, depuis le début de la rébellion armée, en 2011. Il y avait besoin de combattants, pas de promoteurs.

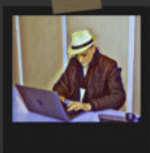
Les alaouites, minorité anciennement au pouvoir et majoritaire sur la côte méditerranéenne de la Syrie, se sont placés sur la protection des bases russes de Hmeimim et Tartous, après les massacres perpétrés par les combattants ex-jihadistes de la nouvelle armée syrienne, au cours du mois de mars.

Le mois d'après, ce sont les druzes qui ont fait l'objet d'exactions de la part des anciens jihadistes qui peinent à se reconverter en soldats disciplinés. Les Israéliens ont d'ailleurs profité de la chute du régime Al Assad pour dépasser largement le plateau occupé du Golan et pénétrer profondément dans le Sud de la Syrie.

Les kurdes, proxys et protégés des Etats-Unis au Nord-Est de la Syrie, se sont avérés plus malins, en ayant su négocier avec le nouveau pouvoir à Damas au mieux de leurs intérêts, afin de préserver leur autonomie.

Somme toute, après avoir réussi à chasser Bachar Al Assad du pouvoir ainsi que les combattants du Hezbollah et les Iraniens de Syrie, les nouveaux maîtres de Damas se retrouvent à la tête d'un pays quasi-démembrée, n'exerçant qu'une souveraineté limitée, si ce n'est purement théorique, sur de larges pans du territoire.

**Requiem pour une
nation qui fut, antan,
une brillante
civilisation**



Rédigé par : Ahmed Naji



Rédigé par Mameine ACHARKI

UNE PRIÈRE POUR LES UNIR TOUS ? QUAND LES ÉMIRATS DEVIENNENT LE VATICAN DU DÉSERT

Les religions abrahamiques sont-elles en voie d'unification sous couvert de dialogue interreligieux ? Analyse des enjeux spirituels et géopolitiques de l'initiative émiratie.

Un appel commun à la paix : sincérité religieuse ou stratégie politique ?

Quand les Émirats Arabes Unis lancent des appels à la prière collective ou bâtissent une « Maison des familles abrahamiques », ils le font avec une ambition affichée : construire un pont entre les trois grandes religions monothéistes issues d'Abraham, le judaïsme, le christianisme et l'islam. Une noble intention en apparence. Mais comme tout projet d'union religieuse porté par un État, cette initiative suscite interrogations, prudence et, parfois, méfiance.

Dans le désert des apparences, ce qui se présente comme un oasis de fraternité pourrait cacher des mirages idéologiques ou des intérêts plus profanes qu'il n'y paraît.

La prière du jeudi : un rituel universel face à la pandémie

Peu connue du grand public, la « prière du jeudi » lancée par les Émirats pendant la pandémie de COVID-19 fut l'un des premiers jalons d'un projet interreligieux plus vaste. Il s'agissait, dans un monde à l'arrêt, d'unir l'humanité par un même souffle de recueillement, au-delà des dogmes et des doctrines. Cette initiative, admirable sur le plan spirituel, associa même des rabbins et des pasteurs aux imams dans une prière collective à distance.

Le choix du jeudi, à mi-chemin entre le vendredi sacré musulman et le dimanche chrétien, n'était pas anodin. Il traduisait une volonté symbolique d'installer un terrain neutre, une zone spirituelle commune, dans un monde fracturé. Mais cette neutralité religieuse soulève une question fondamentale : peut-on unir les rites sans dissoudre les identités ?

Abraham, figure d'unité ou étendard d'un nouveau syncrétisme ?

Les trois religions monothéistes reconnaissent Abraham comme leur père spirituel. Le Coran en fait un hanîf, un croyant monothéiste pur, ni juif ni chrétien. Les Évangiles le citent en exemple de foi. Le judaïsme en fait le patriarche fondateur. Dès lors, Abraham est devenu le dénominateur commun d'un projet théologique d'unité. Mais cette unité est-elle théologique ou géopolitique ?



Car si Abraham unit les récits, les chemins spirituels qui en découlent divergent profondément. Unir au nom d'Abraham, c'est risquer de gommer la richesse des différences au profit d'un discours lissé, consensuel, aseptisé. C'est aussi faire d'un homme de foi une bannière pour des causes qui, parfois, dépassent la foi.

Le rêve abrahamique : vers une religion unique pour un monde globalisé ?

Depuis les années 1990, dans l'ombre des think tanks néo-conservateurs américains, germe une idée qui prend de l'ampleur : créer une spiritualité mondiale post-confessionnelle qui unifierait les lois divines sous une même bannière. Cette pensée, qui s'inscrit dans un monde globalisé, voit dans les conflits religieux un obstacle à la stabilité géopolitique.

Dans cette logique, l'unité abrahamique apparaît comme un moyen de pacifier les peuples en les amenant à une foi commune, douce, neutre, compatible avec les intérêts diplomatiques des grandes puissances. Ce projet est soutenu par des institutions interreligieuses, des accords comme ceux dits "d'Abraham", et des forums sur la paix... financés et organisés par les mêmes acteurs politiques.

La Maison des familles abrahamiques : symbole de paix ou laboratoire religieux ?

À Abu Dhabi, un complexe monumental est sorti de terre : la Maison des familles abrahamiques. Mosquée, synagogue et église y cohabitent côte à côte, dans un même espace, sous une même philosophie. Ce lieu, qui devrait accueillir visiteurs et fidèles, se veut un laboratoire d'expérimentation spirituelle.

Le message est puissant. Visuellement, l'unité saute aux yeux. Mais en creux, les critiques grondent.

Faut-il créer des espaces neutres pour faciliter le dialogue ou risquent-ils de normaliser une forme de relativisme religieux où toutes les vérités se valent... jusqu'à perdre leur substance ? Les sceptiques y voient un panthéon moderne où l'on sacrifie les dogmes au profit de la diplomatie.

Les Émirats, architectes d'un nouvel ordre spirituel ?

Les Émirats ne se contentent pas de construire des bâtiments ou de lancer des prières virtuelles. En 2014, ils ont fondé le « Forum pour la promotion de la paix dans les sociétés musulmanes » sous l'égide du cheikh Abdullah bin Bayyah, figure respectée de l'islam soufi modéré. En 2019, le « Pacte de la nouvelle vertu » fut signé à Abou Dhabi, réunissant des dignitaires musulmans, chrétiens et juifs.

Ces initiatives témoignent d'une volonté sincère de dépassement des conflits. Mais elles s'accompagnent aussi d'une architecture discursive très cadrée : pas de sujets qui fâchent, pas d'interrogations sur les dogmes, pas de critique de l'histoire. La paix se veut consensuelle, apaisée... mais peut-être trop silencieuse sur les enjeux profonds.

Dialogue ou dilution ?

La prière abrahamique, comme idéal d'unité, peut toucher les cœurs. Mais si elle devient instrumentalisée, elle risque de se transformer en rituel vide, vidé de sa force spirituelle. Le dialogue interreligieux, quant à lui, ne doit pas devenir une simple vitrine. Il doit être sincère, exigeant, traversé par des questions parfois inconfortables, mais essentielles.

Le danger n'est pas dans la rencontre, mais dans l'effacement. La paix n'est pas l'uniformité. Elle réside dans la capacité à se parler sans se confondre, à prier côte à côte sans fusionner, à croire différemment sans s'exclure.



Le Maroc et la sagesse du juste milieu

Dans ce concert religieux en recomposition, le Maroc, terre d'islam modéré et de traditions soufies, peut jouer un rôle crucial. Le Royaume a, depuis des siècles, favorisé la cohabitation pacifique entre juifs et musulmans, et plus récemment avec les chrétiens. La Commanderie des Croyants en est le garant spirituel.

À l'heure où les grandes puissances instrumentalisent la foi, le Maroc pourrait rappeler que la spiritualité ne se décrète pas par décret ni ne s'édifie dans le marbre froid des mégastructures. Elle se vit au quotidien, dans l'humilité d'un imam de quartier, dans la sagesse d'un rabbin marocain, dans le silence d'un cloître berbère.

Le père des croyants n'a jamais rêvé de diplomatie. Il a simplement cru, marché, prié. Unir les religions au nom d'Abraham ne doit pas signifier les instrumentaliser. Car si la paix est une vertu, elle ne saurait être une stratégie. Que le dialogue triomphe, oui. Mais sans trahir les voix silencieuses qui, depuis des siècles, prient chacun dans leur langue, leur livre et leur lumière.



CHERS VOISINS, CHERS ALGÉRIENS : LA CAN ARRIVE, AVEC OU SANS VOUS

En décembre, le Maroc accueille la CAN 2025. Chers voisins algériens, vous êtes les bienvenus... à condition de respecter notre sol et nos symboles.

En décembre prochain, le Maroc accueillera la Coupe d'Afrique des Nations 2025. Une fête sportive continentale, un rendez-vous de passion et de fraternité africaine. Un événement que notre pays prépare avec cœur, fierté et rigueur. Et à l'approche de ce grand moment, il faut dire les choses clairement : tout le monde est le bienvenu. Mais pas à n'importe quel prix.

Le Maroc n'a jamais fermé sa porte à quiconque. Encore moins à ses voisins de l'est. Mais il y a une règle simple, qui vaut autant dans un foyer que dans une nation : quand on n'aime pas l'endroit, quand on méprise ce qu'il représente, on n'y vient pas comme si de rien n'était. Et surtout, on ne vient pas y semer le trouble.

Si tout vous indispose...

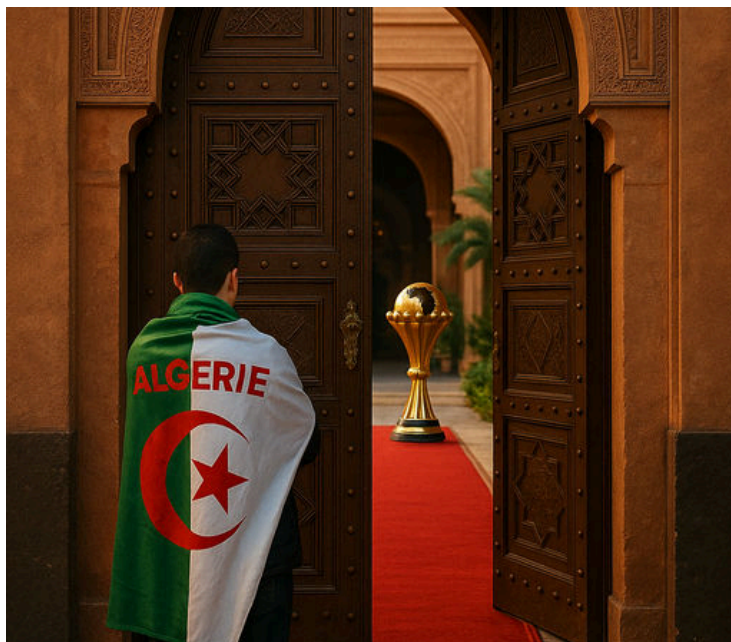
Car enfin, que lit-on, que voit-on, que subit-on de la part de certains cercles algériens pas du peuple dans son ensemble, mais d'une frange très vocale ? Une allergie malade à tout ce qui porte les couleurs marocaines. Notre drapeau, il dérange. Notre monarchie, elle exaspère. Notre souverain, vous irrite. Notre Sahara, il provoque des crises d'urticaire diplomatique. Même notre zellige, notre caftan, notre cuisine ancestrale, notre vocabulaire commun sont devenus des objets de discorde.

Et pourtant, malgré tout ce mépris affiché, ces invectives répétées, ces provocations d'État, ces fakes d'agences officielles, certains voudraient franchir nos frontières en décembre, comme si de rien n'était, pour fouler nos stades, crier dans nos tribunes, et pourquoi pas, recommencer leurs singerie antérieures.

Mais non, mes chers voisins. Le Maroc n'est pas un paillason sur lequel on crache le lundi et qu'on piétine le samedi soir sous prétexte de ballon rond. Nous ne sommes pas un théâtre d'opérations où l'on vient tester son degré d'impolitesse ou d'incivilité diplomatique, pour ensuite s'étonner de l'accueil réservé.

Le football ne fait pas tout oublier

Il ne s'agit pas ici d'interdire. Il s'agit de rappeler. Rappeler que l'hospitalité marocaine, qui est proverbiale, suppose un respect réciproque. Quiconque entre chez nous avec bienveillance, fierté de partager un moment africain et envie de fraternité est accueilli à bras ouverts. Mais ceux qui viennent pour provoquer, insulter ou saboter l'événement feraient mieux de rester chez eux.



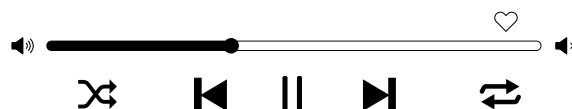
Le Maroc ne quémande pas la présence de ceux qui le détestent ouvertement. Il ne quémande pas les « youyous diplomatiques » ni les applaudissements artificiels. La Coupe d'Afrique, ce n'est pas une guerre froide par tribunes interposées. Ce n'est pas une vitrine pour les règlements de comptes idéologiques ou les petites revanches régionales.

Nous avons suffisamment vu, ces dernières années, comment certains responsables sportifs d'Algérie ont politisé le moindre match, refusé d'apparaître sur la même pelouse qu'un joueur marocain, saboté des tournois pour une carte géographique ou une carte d'identité. Ce n'est plus du patriotisme. C'est de l'obsession malsaine.

Vous êtes les bienvenus... à certaines conditions

Alors disons-le franchement : si nos symboles nationaux vous dérangent à ce point, si notre existence même vous pose problème, alors ne venez pas. Épargnez-vous la gêne. Épargnez-nous les tensions inutiles.

Mais si vous venez avec dignité, avec la conscience que vous êtes chez un pays frère, que vous êtes des hôtes et non des perturbateurs, alors vous serez les bienvenus. Que les supporters algériens qui aiment le foot plus que la propagande viennent applaudir, fêter, danser. Que les journalistes qui respectent leur métier couvrent le tournoi avec professionnalisme, non avec animosité. Que les joueurs viennent faire ce qu'ils savent faire : du sport, pas de la politique spectacle.



Le Maroc ne demande ni allégeance ni flatterie. Il demande simplement du respect. Respect de ses lois, de ses institutions, de ses emblèmes, de son territoire. Le Sahara marocain ne se discute pas dans les tribunes. Il ne s'efface pas par caprice. Il ne se négocie pas dans les chants de supporters.

L'Afrique mérite mieux que votre fiel

Cette CAN ne sera pas seulement marocaine. Elle sera africaine. Le Cameroun, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, le Mali, le Burkina, le Bénin, la Gambie, la Tanzanie... Tous viennent dans un esprit de partage et d'excellence. Tous, sauf quelques irréductibles qui transforment la moindre scène sportive en règlement de comptes historique.

Mais qu'ils sachent une chose : le Maroc, aujourd'hui, n'est ni dans la provocation ni dans l'effacement. Il est dans la maîtrise, dans l'organisation, dans la responsabilité. Et il sait faire respecter sa souveraineté.

Alors à nos chers voisins d'Algérie, un mot simple : si vous venez en décembre, venez pour le ballon, pas pour les embrouilles. Venez pour la fête, pas pour la rancœur. Venez avec vos cœurs de sportifs, pas vos drapeaux d'agitation politique.

Sinon, faites un détour. La CAF, avec ou sans vous, se tiendra. Et elle sera belle.



Rédigé par : Adnane Benchakroun

1 500 EUROS POUR UN INGÉNIEUR : LE MAROC, TERRE DE TALENTS OU TERRE D'EXIL ?

Le Maroc se trouve à un tournant critique de son développement économique et social. Alors que le pays aspire à devenir un hub de compétences et d'innovation, la réalité semble bien différente. La fuite des cerveaux et des compétences est devenue une problématique majeure, soulevant des questions essentielles sur l'avenir de la nation et la stratégie du gouvernement. Le ministre de l'Industrie et du Commerce, Ryad Mezzour, a récemment mis en avant une situation préoccupante : la valorisation des ingénieurs marocains à l'étranger par rapport à leur rémunération au pays. Cette situation pose la question suivante : Est-ce ainsi que le Maroc compte encourager ses ingénieurs à rester et à retourner au pays pour servir la nation ?

La fuite des cerveaux : Un choix politique ou une fatalité ?

Lors d'une rencontre à Rabat, le ministre a présenté une équation qui, loin d'être rassurante, reflète une situation inquiétante. Un ingénieur marocain, dont le coût pour une entreprise allemande serait de 6 500 euros par mois, peut être recruté au Maroc pour seulement 1 000 à 1 500 euros. Cette situation ne peut être qualifiée autrement que de mise en solde des compétences marocaines, au profit de multinationales étrangères. Le Maroc semble se contenter d'un rôle d'"usine à talents" à bas prix, où les jeunes diplômés, formés avec soin, sont ensuite proposés au marché international à des tarifs dérisoires.

Dans le discours officiel, cette dynamique est qualifiée de "fourniture de solutions", mais en réalité, il s'agit d'un modèle de sous-traitance humaine qui semble être assumé par le gouvernement. Le ministre lui-même admet que l'économie nationale n'a pas la capacité d'absorber toutes ces compétences, poussant ainsi les talents marocains vers des pays qui en ont besoin. Au lieu de repenser notre modèle de développement ou de créer un environnement propice à la rétention de ces talents, le choix est fait de produire davantage pour exporter ces compétences.



Ce phénomène est d'autant plus alarmant que le Maroc forme des médecins pour Paris et des ingénieurs pour Munich, alors que les hôpitaux et les chantiers nationaux peinent à trouver les ressources humaines nécessaires. Cette logique de formation pour l'exil est non seulement dévastatrice pour le pays, mais elle soulève également des questions éthiques sur le rôle de l'État dans la gestion de ses ressources humaines.

Ingénieurs marocains sous-estimé : Des cerveaux en solde pour l'étranger !

Le ministre a également affirmé que "les ingénieurs vivront plus heureux dans leur pays avec 1 500 euros", comme si ce montant garantissait un avenir décent. Dans un pays où le coût de la vie augmente, où l'immobilier flambe et où les services publics sont en difficulté, cette affirmation apparaît comme une promesse illusoire. Le Maroc ne peut pas se contenter de chiffres, il doit offrir des perspectives réelles et durables à ses citoyens.

Le "partenariat équilibré" vanté par le gouvernement n'est rien d'autre qu'un mirage. Le Maroc ne vend pas des produits, il vend des cerveaux. Il ne réclame plus la technologie ; il envoie directement à l'étranger ceux qui en sont les porteurs. Pendant ce temps, les jeunes restent piégés dans un système éducatif qui les prépare à l'exil plutôt qu'à un avenir prometteur au sein de leur propre pays.

Cette situation n'est pas le fruit du hasard, mais bien la confirmation d'un choix politique délibéré. Le Maroc semble vouloir se positionner comme un réservoir de compétences bon marché pour l'Europe, tout en prétendant jouer dans la cour des grands. Ce choix est non seulement dangereux pour l'avenir du pays, mais il compromet également son potentiel de développement à long terme.



Face à cette réalité, il est impératif que le gouvernement marocain reconsidère sa stratégie de développement. Plutôt que de se contenter d'exporter ses talents, le pays doit créer un environnement propice à leur épanouissement. Cela passe par une revalorisation des salaires, une amélioration des conditions de travail et une véritable politique de soutien à l'innovation et à la recherche.

La fuite des cerveaux n'est pas une fatalité, mais un défi que le Maroc doit relever. Les compétences marocaines sont un atout précieux, et il est temps de les valoriser à leur juste mesure. Au lieu de les voir partir, le pays doit les encourager à revenir, à investir et à contribuer au développement de la nation. C'est ainsi que le Maroc pourra réellement aspirer à un avenir meilleur, fondé sur l'innovation, la créativité et le talent de ses citoyens.



Rédigé par Mohamed Ait Bellahcen

LE CLASSEMENT QUI FAIT MAL : LA CITOYENNETÉ MAROCAINE À LA TRAÎNE

Le royaume dégringole à la 100^e place sur 165 pays dans le rapport 2025 de CS Global Partners. Passeport peu puissant, instabilité et fiscalité rigide freinent son attractivité internationale.

Le Maroc dans la zone rouge de l'attractivité

C'est une place qui fait grincer des dents. Le Maroc figure désormais à la 100^e position sur 165 pays dans le rapport 2025 sur la citoyenneté mondiale, publié par CS Global Partners.

Le royaume ne récolte que 50,5 points sur 100, le plaçant dans la catégorie peu enviable des pays à « faible attractivité citoyenne ».

Ce classement, bien connu des investisseurs et des citoyens fortunés qui cherchent une deuxième nationalité, repose sur cinq critères clés : qualité de vie, stabilité, opportunités économiques, liberté financière et liberté de circulation.

Et malheureusement, sur la plupart de ces plans, le Maroc peine à convaincre.

Stabilité, passeport, fiscalité : là où ça coince vraiment

Le rapport pointe d'abord un recul sur la qualité de vie. Santé, éducation, environnement... les efforts ne suffisent pas à combler les lacunes structurelles, et le royaume reste perçu comme une destination secondaire par ceux qui cherchent un niveau de vie élevé.

La question de la sécurité et de la stabilité interne pose également problème. Dans un contexte international tendu, les investisseurs privilégient les pays jugés sûrs et prévisibles.

Le Maroc, malgré ses atouts stratégiques, reste associé à un climat incertain, marqué par des tensions sociales et régionales qui nuisent à sa réputation.

Autre signal d'alarme : la mobilité. Le passeport marocain continue de limiter fortement la liberté de circulation.

Peu de pays sont accessibles sans visa, ce qui pèse lourd pour les entrepreneurs et les citoyens les plus mobiles, qui recherchent flexibilité et rapidité dans leurs déplacements.

Sur le plan économique, il y a tout de même un point de respiration. Grâce à une dynamique de croissance soutenue et des réformes en cours, le Maroc gagne des points en matière d'opportunités économiques.



Les investisseurs reconnaissent une volonté de modernisation, même si elle reste freinée par d'autres facteurs.

Enfin, la liberté financière reste à la traîne. Transparence fiscale, confiance dans le système juridique, fluidité des investissements... autant de chantiers encore trop lents à progresser. Le pays est clairement invité à accélérer ses réformes pour espérer remonter la pente.

Réformes attendues, image à redresser

Pour les observateurs, ce genre de rapport ne doit pas être pris à la légère. Il sert de baromètre à ceux qui, dans le monde, veulent investir, s'installer ou collaborer avec un pays. Une mauvaise note peut vite refroidir les plus motivés.

Les mois à venir seront décisifs. Des réformes sont attendues, notamment pour renforcer les libertés de circulation, fluidifier les démarches fiscales, et rassurer les investisseurs étrangers. Le Maroc a des cartes en main, mais il faudra jouer vite et bien pour regagner du terrain.



Rédigé par : Nisrine Jaouadi

CAMPAGNE DE HAINE CONTRE LE MAROC AVANT LA CAN 2025 : ENTRE BOYCOTT, RACISME ET DÉSINFORMATION

À quelques mois du coup d'envoi de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2025, le Maroc se retrouve une nouvelle fois ciblé par une campagne de haine en provenance d'Algérie. Sur les réseaux sociaux, le hashtag #مقاطعة_كأس_أمم_إفريقيا (Boycott de la CAN) gagne en viralité, véhiculant des propos racistes et complotistes d'une rare violence.

Parmi les accusations relayées : le Maroc serait un « pays de Juifs » et chercherait à propager le SIDA parmi les Algériens via des « piqûres contaminées » ou des « sandwiches empoisonnés ». Des allégations graves, mêlant désinformation sanitaire et racisme décomplexé, qui témoignent d'un climat délétère persistant entre les deux pays.

Cet épisode s'inscrit dans une série d'attaques visant à ternir l'image du Royaume depuis l'annonce officielle de l'organisation de la CAN 2025. Certains influenceurs algériens nationalistes multiplient ainsi les messages hostiles depuis plusieurs mois, alors même que le Maroc poursuit sereinement ses préparatifs, avec l'ambition d'organiser une édition historique, en s'appuyant sur ses infrastructures modernes et son expérience.

Pour de nombreux observateurs, cette campagne va à l'encontre des valeurs d'unité et de fraternité qui caractérisent la CAN. Elle traduit un acharnement contre le Maroc, dans un contexte régional déjà tendu par la rupture des relations diplomatiques entre Rabat et Alger.



Le silence des autorités algériennes face à ces dérives interroge, tandis que de nombreux Marocains dénoncent une instrumentalisation politique du sport. Ils y voient une insulte, non seulement au peuple marocain, mais à l'ensemble des peuples africains.

« Ce que certains essayent de présenter comme une insulte est pour nous un symbole de fierté et d'unité africaine », réagissent des militants antiracistes sur X (ex-Twitter).

Face à cette montée de discours haineux, la Confédération Africaine de Football et les instances internationales sont appelées à prendre position et à condamner fermement ces dérives, afin de préserver l'esprit sportif et l'unité du continent.



Rédigé par : Salma Labtar

LE KIOSQUE 2.0 DE L'ODJ MÉDIA



**PRESSPLUS EST LE KIOSQUE 100% DIGITAL & AUGMENTÉ
DE L'ODJ MÉDIA GROUPE DE PRESSE ARRISALA SA
MAGAZINES, HEBDOMADAIRES & QUOTIDIENS..**

www.pressplus.ma



SCAN ME!

**QUE VOUS UTILISIEZ VOTRE SMARTPHONE, VOTRE TABLETTE OU MÊME VOTRE PC,
PRESSPLUS VOUS APPORTE LE KIOSQUE DIRECTEMENT CHEZ VOUS**

LE KIOSQUE 2.0 DE L'ODJ MÉDIA



**PRESSPLUS EST LE KIOSQUE 100% DIGITAL & AUGMENTÉ
DE L'ODJ MÉDIA GROUPE DE PRESSE ARRISALA SA
MAGAZINES, HEBDOMADAIRES & QUOTIDIENS..**

www.pressplus.ma



SCAN ME!

**QUE VOUS UTILISIEZ VOTRE SMARTPHONE, VOTRE TABLETTE OU MÊME VOTRE PC,
PRESSPLUS VOUS APPORTE LE KIOSQUE DIRECTEMENT CHEZ VOUS**

PLF 2026 : DERNIER TANGO BUDGÉTAIRE AVANT LES URNES

PLF 2026 : LA DERNIÈRE LIGNE DROITE AUX VIRAGES ÉLECTORAUX ?

PLF 2026 : Dernier budget avant les élections. Entre stratégie économique et séduction électorale, les Marocains y croient-ils encore ?

Le dernier budget du gouvernement avant les élections suscite plus d'ironie que d'espoir.

Une croissance affichée à 4 % mais des doutes persistants sur le pouvoir d'achat réel.

Derrière les chiffres, les Marocains attendent une vraie réponse à leurs préoccupations quotidiennes.

Loi de finances 2026 : et si on levait le rideau sur la dernière pièce de théâtre budgétaire ?

À chaque fin de mandature, le même suspense revient hanter les couloirs du Parlement marocain comme un générique qu'on connaît par cœur : « Et cette dernière loi de finances, elle va ressembler à quoi ? ». Dans les QG politiques, entre deux pastillas au Parlement ou autour d'un verre de thé à Casablanca, le doute flotte. Pour certains, PLF 2026 serait le bouquet final d'un feu d'artifice électoral. Pour d'autres, ce sera un simple bilan comptable propre, sans audace, sans promesse.

Mais au fond, qui y croit encore vraiment ? Le projet de loi de finances 2026, c'est un peu comme une bande-annonce d'un film qu'on a déjà vu cinq fois. On devine la musique, les rebondissements, les promesses de jobs, de subventions et de stabilité. Sauf qu'en arrière-plan, la bande-son de l'économie mondiale joue une tout autre partition.

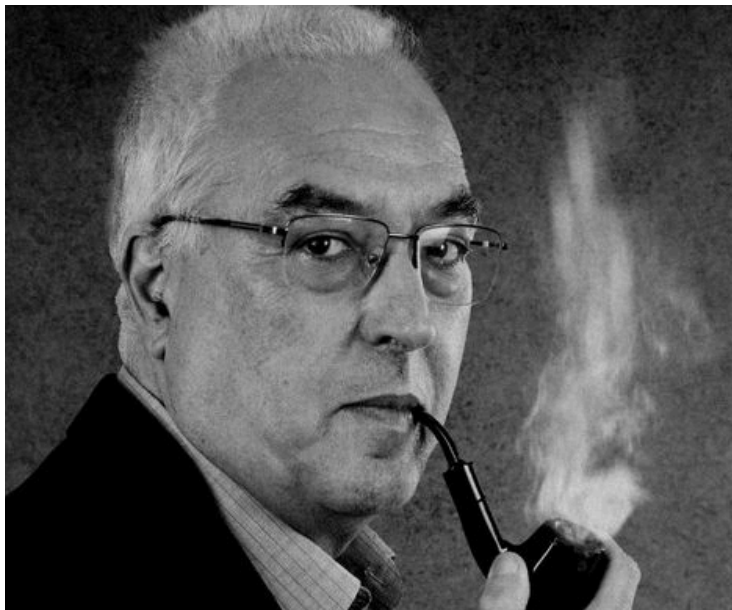
En lisant le Budget Économique Exploratoire du HCP, un constat s'impose : le Maroc reste optimiste dans un monde pessimiste. Tandis que les grandes économies se replient, que les exportations marocaines peinent à franchir les douanes européennes comme un ado son bac blanc, le royaume, lui, vise une croissance de 4 % en 2026. C'est courageux. Ou candide.

PLF 2026 : Dernier budget avant les élections. Entre stratégie économique et séduction électorale, les Marocains y croient-ils encore ?

Le dernier budget du gouvernement avant les élections suscite plus d'ironie que d'espoir.

Une croissance affichée à 4 % mais des doutes persistants sur le pouvoir d'achat réel.

Derrière les chiffres, les Marocains attendent une vraie réponse à leurs préoccupations quotidiennes.



Loi de finances 2026 : et si on levait le rideau sur la dernière pièce de théâtre budgétaire ?

À chaque fin de mandature, le même suspense revient hanter les couloirs du Parlement marocain comme un générique qu'on connaît par cœur : « Et cette dernière loi de finances, elle va ressembler à quoi ? ». Dans les QG politiques, entre deux pastillas au Parlement ou autour d'un verre de thé à Casablanca, le doute flotte. Pour certains, PLF 2026 serait le bouquet final d'un feu d'artifice électoral. Pour d'autres, ce sera un simple bilan comptable propre, sans audace, sans promesse.

Mais au fond, qui y croit encore vraiment ? Le projet de loi de finances 2026, c'est un peu comme une bande-annonce d'un film qu'on a déjà vu cinq fois. On devine la musique, les rebondissements, les promesses de jobs, de subventions et de stabilité. Sauf qu'en arrière-plan, la bande-son de l'économie mondiale joue une tout autre partition.

En lisant le Budget Économique Exploratoire du HCP, un constat s'impose : le Maroc reste optimiste dans un monde pessimiste. Tandis que les grandes économies se replient, que les exportations marocaines peinent à franchir les douanes européennes comme un ado son bac blanc, le royaume, lui, vise une croissance de 4 % en 2026. C'est courageux. Ou candide.

Chaque année, le citoyen moyen découvre le PLF comme on découvre la météo du week-end : sans passion, avec résignation, et surtout sans illusion. Le taux de croissance prévu ? Très bien. Le déficit maîtrisé ? Bravo. L'endettement public contenu ? Super.

INFO & ACTUALITÉS NATIONALES ET INTERNATIONALES
EN CONTINU 24H/7J

REPORTAGES, ÉMISSIONS, PODCASTS, CONFÉRENCES, CHRONIQUES VIDÉOS..

+150.000 TÉLÉSPECTATEURS PAR MOIS | +20 ÉMISSIONS | +1000 ÉPISODES

LIVE STREAMING

L'ODJ STREAM LIVE 00:29:48

L'ODJ R212 WEB RADIO

BREAKING NEWS

lastique : recette du shampoing solide maison: Écologique, économique et naturel, le shampoing solid

www.lodj.ma - www.lodj.info - pressplus.ma +212 666-863106 @lodjmaroc

REGARDEZ NOTRE CHAÎNE LIVE
ET RECEVEZ DES NOTIFICATIONS D'ALERTE INFOS



SCAN ME!

Mais ce qu'il aimerait lire, lui, c'est à combien sera le litre d'huile. Ou si le logement deviendra enfin abordable. Ou si les jeunes diplômés cesseront d'envoyer des CV aux quatre coins du globe faute de débouchés ici.

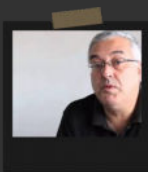
Or, la magie du PLF, c'est qu'il parle peu de tout ça. Il rassure les agences de notation. Il impressionne les bailleurs de fonds. Mais il oublie souvent le petit peuple, celui qui vote... ou s'abstient.

Malgré un taux d'investissement frôlant les 32 % du PIB (un des plus élevés des pays à revenu intermédiaire), le rendement de cet effort reste étonnamment faible. En clair, on investit beaucoup (Coupe du Monde 2030), mais la croissance générée ne suit pas vraiment. Le rapport ICOR du BEE montre qu'il faut de plus en plus d'investissement pour produire un seul point de croissance. Et ne parlons même pas de la création d'emplois : elle stagne malgré la reprise. Un vrai paradoxe à méditer avant de célébrer les milliards engagés.

Relance ou relance ?

On peut déjà affirmer, sans trop risquer le faux pas, que le PLF 2026 ne sera pas une cure d'austérité. Le ton est donné : ce sera une consolidation de la relance, dans la continuité des orientations amorcées depuis 2021. Mais une interrogation persiste, comme un refrain entêtant : s'agit-il d'une relance vraiment équilibrée entre investissement et consommation, ou simplement d'un énième coup de boost à la commande publique pour faire tourner la machine ?

Car relancer par les chantiers, c'est bien. Encore faut-il que cela ruisselle vers les ménages, l'emploi, et les entreprises locales. Autrement dit, la vraie relance — celle que l'on sent dans le porte-monnaie — dépendra d'un dosage fin entre béton, consommation, et confiance. Et en matière budgétaire, les meilleurs cocktails sont souvent ceux qu'on dose avec plus de prudence que d'affichage.



Rédigé par : Adnane Benchakroun



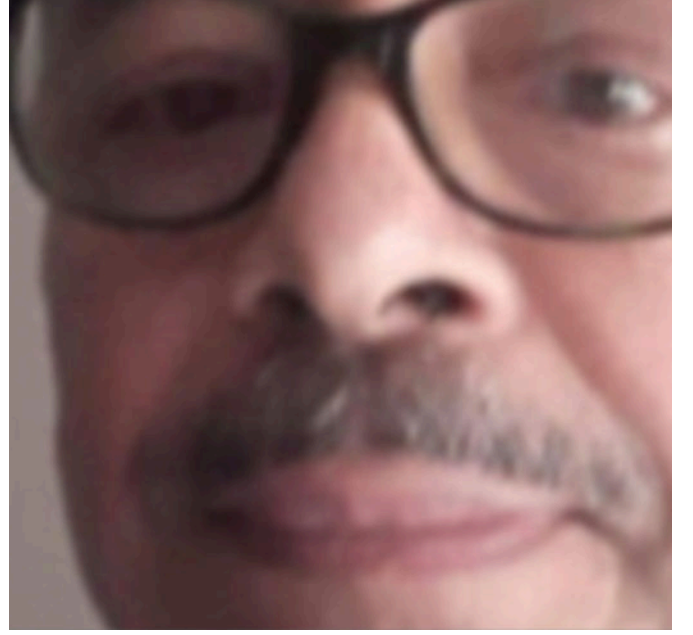
ضد سطحية الاستشراق الديني

. و لذلك فإن القيام بانتقاد بعض مظاهر الإختلال السلوكي المجتمعي كعدم التوازن القيمي و الأخلاقي و الإزدواجية المرضية في شخصية الأفراد و الجماعات بين الحدائة مظهرها و التقليد عمقا و باطنا بسبب مخلفات الاستعمار و تفهقر التعليم و تفشي عاهة الأمية العلمية المستدامة و ليس فقط الأبجدية أو المدرسية إلى جانب تغلغل المرض و الفقر في شرائح واسعة من المجتمع و استقالة مؤسسات الدولة السياسية و الإدارية و الإعلامية و الإجتماعية عن القيام بأدوارها في توعية و توجيه الساكنة و تنميتها... فالإنتقاد على هذا المستوى قد يكون محمودا مقبولا لتنوير الرأي العام و محفزا نسبيا على التغيير و التطور نحو الأحسن، فإنه رغما على كونه كذلك لا يجوز له أن يقوم حجة لتبرير وقوع الباحث في فخ المكر الاستشراقي الكنيسي الاستعماري و القفز بهكذا جرة تفتقد للسداد العلمي الصرف و الدقيق إلى مستوى أعلى لكليات الأمور للتقرير في موضوعات مجتمعية و تاريخية و دينية كبرى بالإفتراء عليها و الإفتاء فيها بغير علم، فقط بانفعال حماسي ترتب لدى الباحث عند المستوى الأول البسيط في انتقاد بعض مظاهر الخلل السلوكية الآنية والتي لا تشكل قيمة علمية إلا باعتبارها متغيرات ظرفية غير كافية للبحث العلمي في الخلفيات التاريخية البعيدة و في خصوصيات الزمن الأنثروبولوجي لمجتمعات متعددة، مختلفة تنوعت في تميزها عبر صيرورة تاريخية طويلة أكسبتها من الصلابة و المتانة ما أضحت معها بطبيعة حرية الوجود و قوته لا تقبل إسقاط بعضها على بعض بهكذا جرة قلم خاطئة متسرعة...

تدرج الطاقة و الحياة

الطاقة الكونية الهائلة موزعة منتشرة متدرجة بمشيئة الخالق من أعلى درجات جسيم النجوم و المجرات إلى أبسط فأبسط عبر الكواكب و الأجرام المتناثرة في الفضاء الكوني اللانهائي و اللامحدود إلى أقل فأقل مثل ما يوجد في كوكبنا الأرضي من انخفاض لدرجات الحرارة، بسبب بعده عن الشمس و توفره على غلاف جوي واق و رطوبة الماء، إلى مستويات قابلة لإن تتحول معها إلى أشكال مختلفة و متنوعة من الطاقة (كائنات حية : دقيقة كالبيكتيريا و المكروبات و الفيروسات، و متوسطة كالحشرات و الزواحف و الأعشاب و الحشائش. و كبيرة كالأشجار و الحيوانات و الطيور...) خلايا و ذرات متفاعلة متوالدة متجددة، تأكل بعضها بعضا في سلسلة غذائية لكنه في الواقع التجريدي للأشياء و القيم تبقى عبارة عن أشكال لهيب لنار تأكل بعضها بعضا لتحيى لستمر مستعرة بدرجات متفاوتة الحرارة و البرودة..

. و هكذا ذواليك، فإن أي دراسة سوسولوجية و تاريخية لظاهرة الدين و العقل لا تختلف من حيث العمق الأكاديمي و الأهمية الموضوعاتية عن أي دراسة فيزيائية للطاقة الكونية: أصلها، ظواهرها، تعددها، اختلافها و ترابطها....



علميا لتحليل بعض مظاهر الدين الإسلامي و دراسة خصوصياته بمناهج سوسولوجية و تاريخية، تتجاوز مستوى العامي و السطحي إلى العمق الأكاديمي المتنوع و المتعدد الأبعاد، لا يجوز الإسقاط المتسرع لنتائج الدراسات التحليلية (ذات البعد البرجوازي العلماني) المنتقدة لاستبداد الكنيسة المسيحية و تحجرها المعرفي خلال العصور الوسطى على الدين الإسلامي الذي قامت أسسه المعرفية على مبدئ الحرية و تصحيح الأخطاء و المواقف الكهنوتية للكنيسة المسيحية ...

كما أنه من المطلوب شرطا علميا للدارس أن لا يبقى سجين النظرة الغائبة الاستعمارية للكثير من الاتجاهات الإستشراقية التبريرية للإحتلال (من طرف الاستعمار الإمبريالي المتغطرس بشقيه الغربي و الشرقي) التي تعتمد مناهج أنثروبولوجية و إثنوغرافية غايتها التشويش على الهوية بمسح الذاكرة الثقافية الأصلية و تفكيك وحدة القبائل و العشائر و ضرب الرموز الروحية و المادية للبلدان والشعوب المستهدفة (إسلامية و غير إسلامية ...) و إستنساخ خصوصيات مجتمعات أخرى غريبة عنها و إسقاطها عليها لتسهيل احتلالها و نهب خيراتها المعدنية و الفلاحية و البشرية....

. و من ثمة كان وجوبا على أي باحث التحري الأكاديمي الدقيق لتجنب الوقوع في فخ التأثير بالطروحات الأيديولوجية و النظريات الغائبة التسطحية و التبريرية لمخططات سياسية و اقتصادية تقوم على الدعاية و الإشهار الخفي للتطبيع مع الإحتلال و الاستبداد و الظلم الاستعماري و الهيمنة الإمبريالية المتوحشة التي لا تتوانى عن شراء الضمائر و تمويل البحث العلمي التبريري بسخاء ملحوظ لتعزيز أهداف استراتيجيتها الاستعمارية.

و عليه فإن البحث العلمي الصرف و النزيه له خصوصيات و شروط أهمها إطلاقا الموضوعية و الحياد و التحري الدقيق و الحفر الأركيولوجي العميق في تاريخ الموضوعات (أصولها و تفرعاتها...) و عدم الاكتفاء بالإستنتاجات السطحية المتسرعة لبناء مواقف على مجرد انفعالات ذلتية آنية أو الانتصار أيديولوجيا لجهة على حساب جهة أخرى زورا و بهتانا و اصطفافا و تخندقا بقناعات غير موضوعية و متغطرسة...



بقلم: علي تونسي



كما أن العملية السياسية أو المشهد السياسي، إذا كان نتاج لمجتمع موحد أي الوحدة الوطنية ولا توجد به طوائف. فإن العملية السياسية يجب أن تكون موحدة، وتدفع إلى تقوية الجبهة الداخلية. ولهذا أن الحديث على نظام الكوتا في العملية السياسية وفي انتخابات. هو بمثابة ريع يقلل من همم الشباب . لتمكينهم من الولوج للمؤسسات التشريعية أو إلى الهيئات الترابية.

هي قضايا غير ذي موضوع خاصة لائحة الشباب أو لائحة المرأة أو لائحة الأطر كما يتداول الآن. لأن هذه اللوائح الانتخابية النوعية أو الخاصة تعطي أشكالاً آخر يكمن في المحسوبة أو التجارة السياسية أو تعطى معلقة من ذهب النافذين في الحزب لكي يرشحوا أسرهم وأتباعهم .ومن هنا يغيب التداول في النخب وتغيب الكفاءة. التي نبحث عنها .

أن العالم اليوم ومن حولنا المتغيرات الكبرى في كل المستويات الحياتية وفي كل الميادين الصناعية والتجارية والفلاحية والاقتصادية والبيئية ، يجب استيعاب ذلك في مجتمع المغربي دون الحاجة إلى النمطية والس معالجة ذلك بواسطة إعطاء امتيازات للشباب دون الوصول إليها عن جدارة لأن ذلك هو الذي يعطي مكانة طبيعية للشباب داخل الهرم الاجتماعي والجسم السياسي ، وهكذا يجب فتح المجال له . وليس الشباب هو الذي يأتي بفتة معينة ونقول هذا هو الشباب أن تموقعات الشباب تأتي عن طريق حركية سليمة وعادية مؤطرة من طرف ديمقراطية المجتمع وقوانينه وخاصة الدستور .

بيد أن الاهتمام بالشباب وتأطيره ، يجب أولاً أن يقوم الحزب بعمله و بمهامه الدستورية . وهو تأطير المواطن ...تم فتح الفضاء الجامعي لدفع الشباب للاهتمام بالعمل الجمعي في إطار اتحادات للطلاب وهو تمرين مهم يؤهل الشباب للولوج العمل السياسي. تم تأسيس. النوادي الثقافية بالثانوية العامة والخصوصية إذا أردنا شباب يقتحم العمل السياسي مستقبلاً .

أن التأطير السياسي من مهام الأحزاب السياسية .واستقطاب الشباب يكون على أساس " مواد " منها الايديولوجية،للحزب وطبيعة الحزب ، وأداء الحزب ، وهيكل الحزب ، وآليات التواصلية للحزب ، بحضور الحزب في الساحة السياسية والمشهد الحزبي . و جرائد الحزب ، وأخلاق المنتسبين للحزب .وابداعات الحزب ، ومبادرات مناضليه ، تم الفضاءات التي يخلقها الحزب على طول السنة وفي كل المواسم الثقافية أو الفكرية أو الإبداعية تم في الأيام العالمية التي لها مدلول إنساني .

هكذا بهذه الوسائل نستقطب الشباب وبدون الفكر والاطار المرجعي فيكون شباب ولكن وسط ، وسط حزب شيخ في هرم الحزب وأجهزته .ولهذا فصفوة التأطير تبدأ من هنا . ؟؟؟؟



بقلم: الدكتور مصطفى بلعوني



برنامجه الاقتصادي والاجتماعي مقبول لدى المجتمع ، القضايا الأساس الوطنية تكون من ضمن اهتمامات الحزب للدفاع عن المقدرات الوطنية وصيانة الرموز والتباهي بمفاخر الأمة من أحداث عظيمة في تاريخ المغرب . أما الانتخابات فهي وسيلة لترجمة هذه المبادئ وتحقيق هذه الأهداف لدى الشعب بواسطة الحزب .ومن هنا تتعالى الأصوات، لجر الشباب إلى المعتزك السياسي، عن طريق آليات واضحة منها ، خلق فضاءات تتناسب وتطور المجتمع في إطار محيطه .الجهوي والدولي والعالمى .

أن الحزب يمكن أن يظهر بفكرة جديدة أو قضية اقتصادية أو اجتماعية .تؤدي إلى تكتل الشباب والقوى الحية حوله .ولهذا نرى في المجتمعات الديمقراطية المتقدمة أن الحزب يكون رائداً ويقود بعد عشرة سنوات او أكثر من تأسيسه على أساس فكرة جديدة أو مذهبية ، إذا كانت المذاهب والبرامج للحزب تقادمت ولا يمكنها تعبئة المجتمع وقيادته وعجزت عن معالجة المعضلات الاجتماعية والاقتصادية ، لهذا تظهر أحزاب جديدة بمنظور جديد وفكر متجدد .

أن إشكالية التنمية أو المشكلات الاجتماعية أو الاقتصادية،تكون رهينة بوجود الأحزاب لحل هذه المشاكل .وإذا عجزت الأحزاب الموجودة في الحكومة ، فإن الضرورة تكون حتمية لظهور أحزاب جديدة تدعو إلى،قيادة المجتمع وحل مشاكله وهذه هي صفة التعددية المبنية على الديمقراطية

أن عملية ولوج الشباب في الجسم الحزبي تكون سلسلة ،طبيعية عادية ، لأن الشباب يجد في الحزب فضاء،ديمقراطيا ملائما لتوجيهاته ، وفكره دون ضغط أو إكراه.وداخل الحزب أو المجتمع الحزبي يكون تحولات استراتيجية داخل الجسم الحزبي ، ويكون التداول أو التناوب داخل الحزب .

بيد أن جر الشباب للحزب السياسي، فيتم بعدة آليات منها التواصل الجاد العقلاني ، حيث تخصص مثلا صفحات من جريدة ورقية يكتب فيها الشباب أو مواضيع تهتم زمنهم العمري ابتداء من الفترة الثانوية العامة الى الرحاب الجامعي ، أو تأسيس مواقع رقمية تهتم بالشباب .تم أحداث نوادي ثقافية تنسجم مع المتغيرات العمرية للشباب .أو صالونات ثقافية ملتزمة بالتأطير السياسي والمعرفي .

وهذه هي المادة الدسمة التي تجعل من الشباب يفتح على الحزب .وأن أجهزة الحزب باستمرار،تقوم بمواكبة تطوراتهم عن طريق خبراء أو مؤطرين متخصصين في علم التواصل والاتصال. وفي التنشئة الاجتماعية.

أن الحديث "بالمن" على شريحة الشباب -والذي يعتبرون رجال الغد -، لا تنجح ولا يمكنها أن تحقق أهدافها في جر الشباب إلى الحزبية باعتبارهم " قاصرين "

التأطير السياسي للشباب طريق معبدة لولوج المؤسسات....؟؟؟؟؟

و تقوم بتميع الثقافة، وتجعل الأصل هامشي والهامش أصيلا و تنازر إلى الشعب حسب منظرها. حيث أصبحت الأرضية مهياة الشعبوية. لكي يسود الخطاب المؤدي إلى نزع الوازع السلطوي من النخبة المسيرة، هذا الخطاب النفعي والمصالح والبرجماتي والوصول إلى هذه المرحلة من المجتمع أو الفترة لكي يتساوى الجميع مع الكل حيث أن أصحاب الشعبوية يتفننون في دغدغة عواطف الجماهير بخطاب رديئة بسيطة جدا لا توجد فيه اللغة العالمية ، حيث لم تبق أي رمزية أو قيمة لأي شيء.. هذا أثر على الأداء الوظيفي للأحزاب وأصبحت لا تقوم بواجبها أو مهامها التأطيرية . أو التكوينية وأصبح المجتمع رواه أصحاب الفكر الضحل وأصبحت "التفاهة" تحظى بصيانة رمزية .ومن هنا لم يبق فكر الملتزم أو الحصيف أي مكانة في المجتمع مما جعل المفكر والمثقف له دور ثانوي في المجتمع حتى أضحت خارج الحسابات في الأوساط الاجتماعية والثقافية والسياسية ..

أن الشعبوية ضد العقلانية، وضد المميزات للمؤسسات، وتطرح بديلا شعبي يتعلق بدائل خارج التصنيف المميز لتأطير الشعب وتوجيهه لخدمة تقوية المجتمع المبنية على الجدية والالتزام ،الطهرانية ،الأخلاقية والقيم وتقوية النسيج المجتمعي ، فإن دعاة الشعبوية فهموا العكس وأصبحت بمثابة ترويج اللامعقول واللا مسؤولية، في إطار العمل الفج أي " فوضى فكرية منظمة " .

ولهذا هناك ظواهر أصبحت في المجتمع وتمت ترقيتها وتحسينها مثل " ثقافة التفاهة " .ان الشعبوية جاءت ضد النخبة أو النخبوية بمفهوم ايجابي لن التغييرات او الثورات الفكرية قامت بها النخبة في المجتمعات المتقدمة .ولهذا فإن الشعبوية هي هموم الشعب ومعالجة هذه القضايا والتصاق مع الشعب وآلامه . وآماله ، لكنها حرفت عن قصيدتها بعدما أصبحت مثل التهريج السياسي ولا الجدية وخطابها مبتذل ينتمي إلى البنية التقعيدية تحت تحية واللغة الدارجة العامة هي أساس الخطاب ، وبالرجوع إلى عمل الأحزاب التي يجب أن توطر المجتمع كمهام دستورية يجدها أدارت ظهرها على عملية التأطير والتكوين والأدلجة .

ولهذا لا يمكن أن يهتم الحزب بالانتخابات ويجعلها الهدف الرئيسي للعملية السياسية، فإن العملية تكمن في خلق إطار مرجعي يتجدد داخل المجتمع، إذا كان الحزب له مشروع مجتمعي يريد قيادة البلاد .ولهذا من الممكن أن تكون ايدولوجيته واضحة ، عقيدته المبدئية لا تخرج على ثوابت الأمة،



كثر الكلام في الآونة الأخيرة عن الشباب ،من خلال رفع شعارات من قبل الأحزاب السياسية ، مثل تحفيز الشباب ، وتشغيل الشباب ..الشباب ومجتمع الرقمنة، الشباب وريادة المقاوله ،الشباب والمؤسسات ،الشباب والذكاء الاصطناعي، .الشباب والأحزاب ،الشباب والمهرجانات، الشباب والتنمية ،الشباب والانتخابات ،..كل طيف سياسي يريد احتواء الشباب و يتمظهر على أن المجتمع الحزبي لهذا الحزب أنه ينخرط فيها الشباب .ويبين على أن سياسة الحزب وبرنامجه ومنظومته تلقى تقابلية لدى الشباب المغربي بمختلف شرائحه ، وحيث أن الحزب الذي لا يتوفر على حال لسانه ،إذن فما هي الرسالة التي يسوقها إلى الرأي العام الوطني وكيف يتعرف الشباب على الحزب و ايدولوجيته ؟ أي على الحزب ومنهجه ومنظومته وعقيدته وبرنامجه ؟أما في شكل جريدة ورقية أو موقع إلكتروني يكتب فيه منظرو الحزب وأطره .يشرحون باستمرار أدبيات الحزب وفكره ومواقفه إذا ما وجد هؤلاء،المنظرون والمفكرون والمثقفون في الحزب .؟ كيف سيلتحقون بالحزب ؟

أن التغيير العميق الذي وقع في المشهد السياسي كخطاب ما بعد 2001 أي بعد أحداث تفجير مركز التجارة العالمي أو كلاهوما بالولايات المتحدة الأمريكية، وقع تحول في آليات الخطاب في العالم وأصبحت الشعبوية التي تتجاوز الأصول الاجتماعية والثقافية وتشكك في فيما هو قيمة نوعية أو رمزية أي القيم والأخلاق العالية،

حوار إسباني مغربي حول حادثة توري باتشيكو

الذاكرة المشتركة من جراح الحاضر إلى أفق التصالح المتوسطي

لتشمل الديناميات البنوية للعنف والعنصرية. أما الصحفي الإسباني المحافظ، فقد طالب بإدانة صريحة مباشرة، معتبراً أن أي محاولة للتأطير الثقافي تُضعف الموقف الأخلاقي.

الذاكرة كفضاء للصراع أم إمكان للتصالح؟

تحوّلت الذاكرة المشتركة في السياق المغربي- الإسباني إلى مجال ملغم: من حروب الريف إلى الاستعمار، ومن الأندلس إلى الهجرة، تتنازع السرديات الرسمية والشعبية على تأويل الماضي. لكن التحدي ليس فيما وقع بل فيما تُعيد صياغته اليوم. هل نستدعي الذاكرة لنُدين الآخر ونستقوي بها على ألمه، أم نستخرج منها لبناتٍ لحوار متجدد؟ من هنا تبرز أهمية الدعوة إلى تفعيل لجنة "ابن رشد" ليس كمجرد هيئة رمزية بل كآلية تفكيك ومصالحة وحوار.

العنف الرمزي والردّ الفلسفي:

يرى فاعلو اليمين المتطرف في الضفة الشمالية أن "الخطر" يأتي من المهاجر، وأن "الجريمة" محمولة في جيناته الثقافية. وفي المقابل، يُقدّم بيان المركز المغربي رؤية معكوسة: العنف ليس فقط جسدياً بل رمزياً ومؤسساتياً، تُغذيه خطابات التحريض، التحقير والمجال العام المسموم.

أما الرد العميق، فهو في انتصار للرحمة باعتبارها نقيضاً للعقاب الجماعي، وفي استحضار قيم "الاعتراف المتبادل" (كما نَظر له أكسيل هونيث) بدل اختزال الآخر في صور نمطية.

الاختلاف كفرصة للائتلاف

ما لم ينتبه له كثيرون هو أن النقاش بين المركز الحقوقي المغربي الذي يرأسه عبد السلام بوطيب والصحافي الإسباني لم يكن صراعاً بقدر ما هو تمرين نادر على الحوار، ولو بنبرة العتاب. فمركز الذاكرة المشتركة الحقوقي المغربي لم يرفض الإدانة، بل طالب بسياق أوسع لها، أما الصحفي الإسباني فعبر عن قلق أخلاقي مشروع، لكنه تجاهل بنية التحريض التي تحكم الفضاء العام. هنا، يبرز السؤال الحقيقي: كيف نحتمل اختلاف تأويلاتنا للواقع، دون أن نكف عن بناء مشترك أرحب؟

من حادث إلى إمكان

ليست توري باتشيكو مجرد واقعة عابرة بل اختبار للضمير المتوسطي. بين من يرى في الجريمة سبباً للفرز، ومن يراها مدخلاً للنقاش، تظل الذاكرة المشتركة ساحة يتصارع فيها منطقان: منطق الإقصاء ومنطق التأسيس.

تحتاج العلاقة المغربية الإسبانية المجتمعية إلى ما هو أعمق من اعتذار ظرفي أو بيان تضامن. إنها تحتاج إلى "إرادة تعايش"، تلك التي لا تُضعف الآخر ولا تحاكمه بجريرة فرد بل تراه شريكاً في الألم والأمل. وتلك، في النهاية، هي وظيفة الذاكرة المتصالحة: أن نروي الألم، لننقذ ما تبقى من إنسان فينا، ونعتبر ما قام به الصحافي الإسباني في رده، هو بداية هذا النقاش.



نتناول هنا حادثة الاعتداء على المواطن الإسباني "دومينغو" في بلدة "توري باتشيكو"، وردود الفعل المتطرفة هنا وهناك، ونقارب ردود الفعل المتبادلة حولها بين فاعلين من ضفتي المتوسط. نطلق من البيانات الصادرة، خصوصاً بيان "مركز الذاكرة المشتركة من أجل الديمقراطية والسلام"، والمراسلات المتبادلة بين فاعل حقوقي مغربي وصحفي إسباني محافظ، لنقترب تأملاً في مفهوم "الذاكرة المشتركة"، ونبرز كيف يمكن للاختلاف أن يتحوّل إلى لحظة تأسيسية لا لهدم الجسور بل لإعادة بنائها.

في زمن تتفاقم فيه التوترات الثقافية والسياسية بين شمال المتوسط وجنوبه، تُستعاد الذاكرة لا بوصفها أداة فهم بل كسلاح تبريري. حادثة توري باتشيكو التي اعتُدي فيها على مسنّ إسباني على يد ثلاثة شبان من أصول مغربية، فتحت المجال أمام نقاش يتجاوز حدود الواقعة الجنائية، ليطال تمثّلات الهجرة، سبل التعايش ومعنى "العيش المشترك" في سياق موسوم بالهشاشة والتحوّل.

الواقعة بين الحدث والمعنى

لا تكمن أهمية الحادثة في تفاصيلها الواقعية فحسب، بل في ما أثارته من خطابات متضادة. فمن جهة، خرجت أصوات يمينية متطرفة تطالب بإدانة صارمة وتربط الاعتداء بالهوية الأصلية للمعتدين، ومن جهة أخرى، حاولت أصوات حقوقية وفكرية مغربية تفكيك السياقات الأوسع للواقعة، وقراءة تداعياتها الرمزية والسياسية دون التورط في التبرير. إن "البيان" الصادر عن مركز الذاكرة المشتركة، في صيغته الحقوقية، لم يغفل الجانب الإنساني، بل وسّع زاوية النظر



بقلم: الكاتب عبد العزيز كوكاس

لهذا نوضح الأمر: من يرى في العلم المغربي استفزازاً، وفي الملك عقدة، وفي الصحراء المغربية قضية جدل، فليؤمّر على نفسه المشقة، وليدع هذا العرس الكروي يمرّ من دونه.

أما من يحب كرة القدم بحق، من يعشق أجواء الملاعب، من يرغب في رؤية منتخبه ينافس وسط أشقائه الأفارقة في بلد منظم ومرحب، فمرحباً به. نرحب بالمشجعين الجزائريين الذين يضعون الرياضة فوق السياسة، وبالصحفيين المحترفين الذين ينقلون الحدث بأمانة، وباللاعبين الذين يأتون للتنافس الشريف، لا للمزايدات.

نحن لا نطلب مديحاً، ولا ولاءً، بل فقط الاحترام. احترام قوانين البلد، ورموزه، ومؤسساته، ووحدته الترابية. فالصحراء المغربية ليست موضوعاً للنقاش في المدرجات، ولا شعاراً يُحذف بحسب أهواء المعلقين. إنها واقع يمارس، لا جدل يُخاض فيه.

كأس إفريقيا في المغرب ليست مناسبة مغربية فقط، بل عيد قاري. من السنغال إلى الكاميرون، من مصر إلى بوركينا فاسو، من تنزانيا إلى الكوت ديفوار... الجميع قادم بروح رياضية واحترام متبادل. وهدفهم من لا يزالون يعيشون في زمن الصراعات الباردة يرون في الرياضة فرصة للتهجم والتشويش.

لكن المغرب اليوم لا يرد بالمثل. هو بلد منفتح، منظم، واثق من نفسه. يعرف كيف يحمي سيادته، ويكرّم ضيوفه. لذا، أيها الجيران الأعزاء: إذا قررتم الحضور، فتعالوا بالكلمة الطيبة، بنية الفرجة، بعقلية رياضية. تعالوا بالأمل، لا بالحقْد.

وإن لم تقدروا على ذلك، فلا بأس. غيّبوا أنفسكم عن هذا العرس الكروي، واتركوا القارة تحتفل بكأسها في أجواء أخوية خالية من الضغينة. لأنّ كأس ستقام، وستكون جميلة... بكم أو بدونكم



بقلم: عدنان بنشقرن

كأس إفريقيا 2025 : إن كان وجودكم بيننا يزعجكم، فببساطة... ابقوا في دياركم، أيها الجيران الأعزاء



تستعد المملكة المغربية في دجنبر المقبل لاحتضان كأس الأمم الإفريقية 2025، حدث كروي قاري بارز نُحضر له منذ شهور بحماس وعناية بالغة. إنها لحظة للفرح والتقارب والروح الرياضية، لكنها أيضًا مناسبة للحسم في بعض المبادئ. فكل من يحب كرة القدم ويحترم البلد المضيف مرحب به... لكن ليس بأي ثمن. المغرب لم يغلق بابه يومًا في وجه أحد، وخاصة جيرانه. لكن، في الأعراف، سواء داخل بيت أو دولة، عندما لا يعجبك المكان أو تحتقر رموزه، فمن غير المنطقي أن تدخله وكأن شيئًا لم يكن. والأسوأ من ذلك، أن تدخل إليه لتثير الفوضى.

منذ مدة، نتابع حملات إعلامية وسياسية متكررة من جهات جزائرية - لا تمثل كل الشعب - لا تكف عن بث مشاعر الكراهية تجاه كل ما هو مغربي. علمنا يستفزهم، ملكيتنا تثير غضبهم، وحدتنا الترابية تفقدتهم توازنهم، وحتى تقاليدنا وملابسنا ومأكولاتنا وتراثنا أصبحت فجأة مصدر إزعاج بالنسبة لهم.

ورغم هذا الكم من العدا والتهديدات المسيئة والتلفيق الرسمية، لا يزال البعض منهم يخطط للمجيء إلى المغرب في دجنبر، وكأن شيئًا لم يحدث. يريدون الدخول إلى الملاعب، والهتاف في المدرجات، وربما تكرار نفس المشاهد غير اللائقة التي رأيناها سابقًا.

لكن لا، أيها الجيران الأعزاء، المغرب ليس ممرًا لمن يبصق عليه في الصباح ويصفق له في المساء. لسنا ببساطة دبلوماسيًا يُداس عليه كلما ضاقت صدوركم من أوضاعكم الداخلية. من أراد دخول بلدنا، فعليه أولًا أن يحترمنا.

نحن لا نمنع أحدًا، بل نُذكر فقط. كرم الضيافة المغربي معروف، لكنه يستند إلى الاحترام المتبادل. من يدخل بنية صافية، ويحب الرياضة والقارة الإفريقية، فسيجد قلوبًا مفتوحة في استقباله. أما من يدخل بغرض الاستفزاز أو التحقير أو التشويش، فالأفضل له أن يبقى في بلده.

لسنا بحاجة إلى حضور من يكرّ لنا العدا، ولا نبحث عن تصفيقات مصطنعة. كأس إفريقيا ليست ساحة لتصفية الحسابات، ولا منصة للثرثرة السياسية.

لقد شهدنا خلال السنوات الأخيرة كيف تم تسييس كرة القدم، وكيف رفض البعض حتى مجرد مصافحة لاعب مغربي، وكيف قاطعوا البطولات بسبب خريطة أو جنسية، وكيف تفننوا في المقاطعة والعرقلة. هذا لا يُعبّر عن حب للوطن، بل هو تعبير عن مرض سياسي مزمن.



كتاب الرأي

العدد 11 - 24 يوليوز 2025

لوديجي بالعربية : بلاطفورم الشباب



صورة تم إنشاؤها بواسطة الذكاء الاصطناعي

”كأس إفريقيا 2025 :

إن كان وجودكم بيننا يزعجكم، فببساطة... ابقوا
في دياركم، أيها الجيران الأعزاء ٤٤

L'ODJ
MÉDIA

**C'EST LE
GLÔVÔÔ
DE L'INFO...
ON DÉLIVRE,
MAIS PAS QUE**



BIENVENUE À LA BMI
LA BANQUE MUTUALISTE DES IDÉES
CHRONIQUEURS, EXPERTS, INTERNAUTES...
VOUS DÉPOSEZ.
VOUS PARTAGEZ.
VOUS INSPIREZ

L'ODJ MÉDIA, là où les idées circulent,
se croisent... et se transforment en contenu.

**#ODJMÉDIA #GLÔVÔÔDEINFO #BANQUEIDÉES #BMI
#CHRONIQUEURSENGAGÉS #INFOMUTUALISÉE**

LA VOIX DE L'EUROPE N'INTÉRESSE PLUS PERSONNE



HARVARD – TRUMP: LIBERTÉ ACADÉMIQUE EN DANGER

C'est une attaque globale et massive de l'administration Trump ne visant pas seulement les Universités mais le monde de la science et de la recherche dans son entier. Une hostilité pour le moins hallucinante. Mais ce constat s'impose : contrairement à une idée IEEE reçue, la liberté académique en tant que telle n'est pas garantie par la Constitution des États-Unis. Mustapha Sehimi explique.

Pour l'instant, il faut relever que les mesures les plus graves regardent les suppressions de crédits fédéraux relatifs à la recherche sur le changement climatique. Cela dit, il faut faire ce constat essentiel: la liberté académique en tant que telle n'est pas garantie par la Constitution des États-Unis, ni d'ailleurs par une quelconque loi fédérale. Tel est le cas également en France et au... Maroc. Les juristes américains et la Cour suprême ont estimé dans certains cas que la liberté académique pouvait être protégée indirectement lorsqu'on pouvait l'interpréter comme liberté d'expression.

Liberté d'expression...

Une telle qualification a permis à la Cour suprême dans certains cas de se fonder sur le 1er Amendement qui protège la liberté de parole (free speech).

Une jurisprudence qui n'est pas cependant d'une grande clarté entre un droit du Premier amendement relatif à la liberté académique et un droit du Premier amendement sur la liberté d'expression. Ce plaidoyer en faveur de l'autonomie du concept de liberté académique est sans doute convaincant; il n'en demeure pas moins que limitée au seul domaine de la liberté d'expression, la liberté académique est donc partiellement garantie par le droit constitutionnel américain.

Le plus intéressant dans la jurisprudence de la Cour suprême a trait à la définition qu'elle a proposé du contenu de cette liberté en tant que celle-ci se rapporte à l'institution universitaire: " La liberté de déterminer qui enseigne, ce qui est enseigné, comment cela doit être enseigné et qui peut étudier". Mais cette haute juridiction n'a jamais fait l'effort d'identifier les composantes de la liberté les composantes de la liberté académique en tant qu'elle est une liberté professionnelle attribuée aux universitaires – la liberté académique " individuelle". Au final, la liberté académique n'est donc pas spécialement bien garantie par le droit aux États-Unis –le même constat vaut aussi pour les droits européens. Elle relève essentiellement de la soft law et plus généralement des mœurs universitaires.

En l'espèce, aujourd'hui c'est l'Université d'Harvard qui est en première ligne dans cette offensive de l'administration Trump contre les universités. Un débat de fond. Le 11 avril dernier, par courrier, il était formulé une série d'exigences à la direction de cette université: la suppression des politiques en faveur de la diversité, des modifications de programmes accusés " d'alimenter le harcèlement antisémite", ainsi qu'un "audit" des opinions exprimées par les étudiants et les enseignants. En réponse, le président de Harvard, Alan Garber, a publié une déclaration adressée à la communauté universitaire: « l'établissement n'abdiquera pas son indépendance ni ses droits garantis par la Constitution... aucun gouvernement –quel que soit le parti au pouvoir– ne doit dicter aux universités privées ce qu'elles doivent enseigner, qui elles doivent peuvent admettre ou recruter, ni les domaines dans lesquels elles peuvent mener leurs recherches".

Menaces

En réaction, l'administration Trump dans un communiqué indique que "la Task Force conjointe de lutte contre l'antisémitisme" annonce le gel de 2,6 milliards de dollars de subventions sur plusieurs années", ainsi que la suspension de "contrats pluriannuels d'une valeur de 60 millions de dollars". A la suite de cette annonce, Donald Trump brandit plusieurs menaces: le retrait à l'université de l'exemption fiscale dont elle est bénéficiaire; l'interdiction d'accueil d'étudiants étrangers si elle refusait un contrôle de ses politiques en matière d'admission, de recrutement et d'orientation idéologique; Dans cette même ligne, les républicains du Congrès annoncent l'ouverture d'une enquête parlementaire visant à examiner le "manque de conformité de Harvard avec les lois sur les droits civiques". Le bras de fer se poursuit avec d'autres universités (Columbia, Cornell, Northwestern, Princeton, Brown,...) Plus de 200 présidents d'université ont signé une lettre dénonçant une "ingérence gouvernementale sans précédent" dans l'enseignement supérieur. Des procès sont en cours...

Cela dit, le constitutionnaliste est interpellé sur plusieurs points. Le premier porte sur le fait que la présidence impériale ne remonte pas à Trump: tant s'en faut. Elle lui était en effet antérieure. S'est ainsi développé une tendance du pouvoir exécutif – de la présidence donc des États-Unis – à agir de manière unilatérale avec l'aide des Executive Orders. Trump s'est engouffré dans cette brèche, pourrait-on dire, en multipliant les décrets présidentiels dans les premiers jours de son



second mandat. Il faut préciser au passage qu'il avait déjà commencé son ingérence dans les universités américaines à la fin de son premier mandat. Autre remarque: le décret présidentiel du 29 janvier 2025 (Additional Measures to Combat Anti-Semitism) destiné à lutter contre l'antisémitisme. Ce texte a instauré une "Task Force" interministérielle. Or, c'est précisément cette Agence qui, le 4 avril 2025, a annoncé à l'Université d'Harvard le gel de 2,65 milliards de dollars de subventions fédérales.

Un populisme "anti-science"

Pour contester une telle suspension, le principal argument juridique pouvant être avancé est d'ordre constitutionnel. Ce n'est pas en effet le pouvoir exécutif - la Présidence et ses organes- qui est compétent pour décider de l'attribution ou du retrait des fonds fédéraux. L'on fait volontiers référence ici la notion de "spending power" (ou pouvoir de dépenser) qui désigne la capacité du gouvernement fédéral américain à influencer les politiques des États en conditionnant l'octroi de fonds fédéraux. Un outil constitutionnel et stratégique utilisé depuis longtemps. Des exemples notables historiques sont à citer: Reagan en 1984 (baisse du financement des autoroutes pour les États n'ayant pas relevé l'âge légal pour boire à 21 ans); Bush/ Obama (conditionnement de l'aide éducative à l'adoption de standards nationaux "No Child Left Behind"); Obama (expansion de Medicaid encouragée par financement fédéral). Avec Trump en 2025, ce levier est utilisé de manière plus coercitive et politique. Cet épisode trumpiste est encore plus préoccupant tant les atteintes à la liberté académique semblent ici multiformes avec une ingérence de l'État fédéral dans tous les domaines - du contenu des enseignements à l'orientation de la recherche. Se révèle sans doute le plus grave: un populisme "anti-science" ou " anti-scientifique". De quoi rappeler mutatis mutandis la "chasse aux sorcières" du maccarthysme des années cinquante...

Rédigé par Mustapha Sehim



هذا الثراء في شخصية الخليفة يجعلنا لا نراه رجلاً واحداً، بل تركيبة فريدة لعدة شخصيات انصهرت في روح واحدة، فأهدتنا هذه الأيقونة السياسية الرفيعة التي يحق للبرلمان المغربي أن يفتخر بها ويخلدها ضمن رواه العظام. تنافس المتدخلون في تعداد مناقبه، واجتهدوا في رسم ملامح صورته، لكنني كنت في وادٍ آخر، أراهم كمن يجتاز امتحاناً عسيراً في لغة الضاد، لأنهم كانوا في حضرة أمير الفصاحة والبيان، الرجل الذي حين يتكلم، تهدر اللغة في كل الزوايا.

كنت أستمع لهم، لكن كلماتهم كانت تختلط في أذني بهدير صوته الذي ما زال يتردد بين جدران البرلمان. كأن القاعة استعادت ذاكرتها، وتذكرت خطيبها البليغ، ونائبها الصلب في قول الحق، وقد عاد إليها محاطاً برموز من نخب هذا الوطن، ليعيد إليها شيئاً من مجدها وتاريخها. في تلك اللحظة، أيقنت أن هذا التكريم لم يكن مجرد احتفاء بشخص، بل كان إقراراً ضمنياً بأن الخليفة لم يعد ملكاً لحزبه، بل أصبح ملكاً للمغاربة جميعاً.

ولذلك، فإن الكتابة عنه ليست ترفاً إنشائياً، بل ضرورة وجدانية وتربوية، لأن الجيل الحالي في أمس الحاجة إلى نماذج من طينة مولاي امحمد الخليفة، شخصيات تنير له دروب الفكر والسياسة، وتغذي بصيرته بالقيم، وتعلمه أن النضال لا يكون إلا بالصبر، وطول النفس، وحب الوطن. إن أمثال الخليفة لا يُكتب عنهم فقط لأنهم تميزوا، بل لأن في سيرتهم شحناً للضام، واستنهاضاً لهمم كانت على وشك الخفوت.

أتذكر جيداً، وتسعفني سني على ذلك، مداخلته الجريئة خلال مناقشة ملتئم الرقابة ضد الحكومة سنة 1990. لم تكن لحظة عابرة، بل لحظة فرز حقيقي بين من يرى السياسة لعبة توازنات، ومن يؤمن بأنها امتحان للمواقف والمبادئ. وقف الخليفة آنذاك شامخاً، كما عهدته الأمة، نائباً حراً لا موطئاً سياسياً، وتحدث من موقع القناعة لا المصلحة، فانتقد بحزم، واقترح بحكمة، وتكلم بغيرة وطنية صادقة لا تبتغي غير وجه الوطن.

كانت مداخلته يومها درساً في الجرأة والانضباط، خطبة سياسية من طراز رفيع، تجسّد الوطنية في أسمى معانيها. تحدث بصفاء الضمير، لا يخشى خسارة منصب، ما دام واقفاً على أرض المبدأ. لقد جسّد في تلك اللحظة جوهر العمل النبائي كما ينبغي أن يكون: رقابة واعية، ومحاسبة مسؤولة، ووفاء لا يتزعزع للثوابت. لقد كان مولاي امحمد الخليفة رئيساً استثنائياً لفريق الوحدة والتعادلية، ولعله أرهق، وبُرهق، كل من شغل هذا المنصب بعده، إذ يصعب محاكاته أو مجاراته في البذل والحضور والتأثير. إنه فلتة من فلتات الحياة البرلمانية، وأحد رموزها الكبار، وأيقونة يحق للمؤسسة التشريعية أن تفتخر بها وتخلّد اسمه في سجلها الذهبي.

كان حضوره كافياً لبتّ الثقة في أعضاء الفريق، وشحنهم بطاقة إيجابية تدفعهم للعباءة. لم يكن يفرض نفسه بسلطة الموقع أو التراتبية التنظيمية، بل بقوة الحضور، ورجاحة العقل، وصدق النية، وجاذبية الشخصية. وعلو الكعب الفكري، وسمو الخلق. كان يستنهض الهمم، ويستخرج من رفاقه أجمل ما فيهم من خصال وكفاءات، ويجعلهم يشعرون بأنهم شركاء حقيقيون في العمل الوطني، لا مجرد أدوات سياسية.

للخليفة حيوات متعددة، امتدت بين الحزب والبرلمان، وبين الوزارة والمحاماة، وارتبطت بالنضال من أجل قضايا الأمة العربية والإسلامية. لكنه، فوق كل ذلك، كان رجل فكر وثقافة بامتياز. خارج قبة البرلمان، حافظ على موقعه في قلب النقاش العمومي، من خلال مقالاته، وندواته، وحواراته، ومشاركاته الوازنة في المؤتمرات الوطنية والقومية. فعل ذلك دون أن يُخل بتوازنه، أو ينزلق نحو شعبية رخيصة أو يسقط في برائن التهافت السياسي، بل ظل صوّناً رصيناً، يحاور بالعقل، ويقنع بالبرهان، ويتكلم من ضمير الأمة.

وزيراً للوظيفة العمومية، ثم وزيراً للصناعة التقليدية، ظل مولاي امحمد الخليفة وفياً لنفسه: نفس الخطاب، نفس النبوة، ونفس المرجعية الفكرية. لم تغيّره المقاعد الوثيرة، ولم تخفت نبرته حين انتقل من صفوف المعارضة إلى موقع المسؤولية. لم يُساوم على مبدأ، ولم يُداهن في قضية. كان صوته في الوزارة امتداداً لصوته في البرلمان، ولسان حاله أن المنصب تكليف لا تشریف، ولا قيمة له إن لم يُسخر لخدمة الوطن وقيمه الكبرى.

غادر مولاي امحمد مناصب المسؤولية، لكنه لم ينسحب من ساحة الفعل السياسي، وخصوصاً من مجاله الفكري والتنظيري. ظل صوته حاضراً في كل لحظة تأمل، وكل منعطف مصيري، وكل أزمة تتطلب حكمة ونقاء بوصلة. بقي رأيه مطلوباً حين تختلط الأصوات، وتقاطع الرؤى، وتتشابه المواقف. كأن الوطن يناديه كلما اضطرب الاتجاه، وتشابه الغث بالسمين، ليعيد التوازن ويرشد القرار. إنه من أولئك القلائل الذين يظلون مؤثرين حتى في غيابهم عن المواقع الرسمية، لأن أثرهم يتجاوز المناصب إلى الوجدان العام.

مولاي امحمد الخليفة، باختصار، أسد هصور في معارك الكرامة والحرية والالتزام. لم تُعزّه المناصب، ولم تُعوه الأضواء، ولم تُبدّل الأيام صوته الصادق أو تحرف قلمه النزيه. ظل وفياً لذاته، لوطنه، ولرسالة السياسة النبيلة كما آمن بها. الكتابة عنه ليست مجرد تأريخ لتجربة سياسية، بل هي احتفاء برجولة نادرة، وشهادة فكرية خالصة لرجل لم يغادر قلوب المغاربة، لأنه لم يساوم يوماً على مبدأ، ولم يخذل في موقف. لقد غادر المناصب، لكنه ظل في صدارة الذاكرة الوطنية، رمزاً للصدق، والنزاهة، والانتماء الأصيل.



LE 1ER FÉVRIER 1979, L'OCCIDENT DÉROULAIT LE TAPIS ROUGE À L'AUTOCRATIE IRANIENNE

Le 1er février 1979, l'ayatollah Khomeini rentre à Téhéran à bord d'un Boeing 747 spécialement affrété par Air France. Une scène de cinéma, une révolution télévisée. Mais derrière la mise en scène pieuse, se cache un cynisme d'Etat. Celui de la France, celui des Etats-Unis, et plus largement celui de l'Occident, qui, par calcul et par aveuglement, ouvrirent la voie au régime islamiste qui allait bouleverser le Moyen-Orient. A la croisée des intérêts, les principes furent priés de céder le passage.

La neutralité bienveillante de Paris

Le départ de Khomeini de Neauphle-le-Château, petit village bucolique à une quarantaine de Km de Paris, fut tout sauf clandestin. Expulsé d'Irak où il était réfugié, Khomeiny a été confortablement installé, en octobre 1978, dans une demeure mise à "disposition par ses partisans". Il y tenait audience, recevait journalistes, dignitaires et militants, donnait ses directives et orientations à la révolution en marche sous protection policière française. Paris justifiait sa présence par l'asile politique, mais la réalité est moins angélique : le pouvoir giscardien, comme les chancelleries européennes, savait que la monarchie du Shah, ostentatoirement dispendieux, coupé de son monde, qui comptait sur la seule force et la Savak, impitoyable police politique, pour moderniser son pays, est en sursis.

Quatre mois plus tard, Khomeini, transporté par une logistique occidentale, survole le Proche-Orient pour rejoindre un pouvoir dont il a déjà écrit les contours théocratiques. A bord, quelque 150 journalistes et partisans, un bouclier humain, déguisé en envoyés spéciaux et comité de soutien, contre tout potentiel attentat. Il fallait qu'il arrive à bon port.

Washington ferme les yeux et ouvre la porte

A la même période, les Etats-Unis envoient en secret le général Robert Huyser, adjoint au commandement de l'Eucom (Commandement des forces des États-Unis en Europe), pour « préparer la transition ». Huyser n'est pas à Téhéran pour sauver la monarchie des Pahlavi, mais pour assurer l'avenir. Sa mission est de persuader les généraux iraniens de ne pas intervenir, de rester dans leurs casernes, de laisser Khomeiny et ses partisans faire.



Une fois rassuré sur le sort de l'ayatollah, il quitte la capitale iranienne le 3 février.

Le célèbre aphorisme l'Etat n'a pas d'amis, que des intérêts se manifestait ainsi dans toute sa splendeur.

L'armée, pourtant l'une des plus puissantes de la région, obéissante, reste passive, paralysée, désarmée psychologiquement. Les Américains, obsédés par leur contrôle de la région, espéraient qu'une fois le Shah parti, un gouvernement civil émergera. Peut-être avec Bazargan. Peut-être même avec un Khomeini raisonnable, contenu par les réalités du pouvoir.

Mais les « peut-être » diplomatiques font rarement de bons calculs. Le retour de Khomeini ne donne pas naissance à une république pluraliste, mais à une dictature cléricale, habillée en révolution populaire, dirigée par des mollahs qui imposeront le turban et le tchador comme outil de gouvernance.

Le moment où tout a basculé

Dans *Le Naufrage des civilisations* (éd.Grasset), Amin Maalouf le démontre finement : 1979 est un tournant tragique.

[Lire la suite](#)

RESPONSABILITÉ MÉDICALE AU MAROC : POUR QUAND DES LOIS QUI PROTÈGENT LES PATIENTS ET LES MÉDECINS ?

Au Maroc, la responsabilité médicale est encore régie par des textes disparates et obsolètes. Et, il n'existe pas de mécanisme clair de médiation ni de loi spécifique qui protège le médecin face aux aléas de sa pratique. Pourtant, il y a un projet de texte de loi qui dors dans les tiroirs du ministère de la justice depuis 2017.

Et ce projet de texte de loi a été étudié par des médecins, des juristes, des malades, des parlementaires, par les services concernés du ministère de la santé ainsi que par l'ordre national des médecins.

En ce fin avril 2025, l'association des gynécologues privés de Rabat viens de relancer le débat sur cette question cruciale de la pratique médicale au Maroc, qu'est la responsabilité médicale. En attendant, jetons un coup d'œil sur ce qui se passe ailleurs.

Qu'en est-il de la responsabilité médicale aux USA, en Allemagne, en France et en Égypte ?

La blouse blanche ne protège plus contre les toges noires. La responsabilité médicale, autrefois balisée par le secret médical et l'autorité du savoir, est aujourd'hui soumise à la justice, aux médias, et à une société devenue de plus en plus revendicative.

Des États-Unis à l'Allemagne, de la France à l'Égypte, en passant par le Maroc, les tribunaux sont désormais des arènes où les médecins doivent parfois répondre d'actes commis dans le cadre de leur exercice quotidien. Une mutation silencieuse, mais profonde, qui redessine la relation médecin-patient et l'exercice même de la médecine.

États-Unis : la médecine sous le règne des avocats

C'est probablement aux États-Unis que la responsabilité médicale est la plus scrutée, la plus redoutée... et la plus monnayée. Chaque geste médical peut potentiellement donner lieu à un procès. Le malpractice suit, comme on l'appelle, est une industrie à part entière. Chaque année, environ 15 000 poursuites sont intentées contre des professionnels de santé. Des avocats spécialisés, des compagnies d'assurances agressives, et une culture du dédommagement ont transformé l'erreur médicale en jackpot potentiel pour les plaignants.

De nombreux médecins ont vu leur carrière brisée pour des erreurs de diagnostic ou des négligences post-opératoires. La peur du procès induit une "médecine défensive" : examens inutiles, interventions excessives, tout cela pour éviter le tribunal.



Allemagne : rigueur, transparence... et rareté des peines lourdes

En Allemagne, la responsabilité médicale est encadrée par un système rigoureux, mais plus équilibré. Le médecin n'est pas systématiquement cloué au pilori. Les patients peuvent déposer plainte, mais un mécanisme de médiation – souvent via les ordres professionnels – précède les poursuites judiciaires. Les procès sont rares, les peines de prison plus encore. En 2020, on a recensé environ 2 000 plaintes sérieusement instruites, avec seulement une infime minorité débouchant sur des peines pénales.

France : entre judiciarisation et quête de réparation

En France, la loi Kouchner de 2002 a ouvert les portes à la reconnaissance du droit des patients à être indemnisés même sans faute, grâce à la solidarité nationale (ONIAM).

Cependant, plus de 10 000 plaintes sont enregistrées chaque année pour erreurs médicales, et environ 10 % aboutissent à une condamnation.

Très peu de médecins écotent de peines de prison, mais les sanctions professionnelles (suspension, interdiction d'exercer) sont de plus en plus fréquentes.

Égypte : entre condamnations expéditives et manque de garanties pour les médecins

En Égypte, la situation est dramatique pour les médecins. Le pays connaît une judiciarisation brutale, souvent populiste, alimentée par les réseaux sociaux. Des médecins sont régulièrement condamnés à des peines de prison ferme, parfois dans des délais rapides, sans véritable expertise indépendante.

Et au Maroc ? Un vide juridique abyssal

Le Maroc n'échappe pas à la tendance mondiale. Si les condamnations pénales restent rares, l'insécurité juridique des médecins est réelle. La responsabilité médicale est encore régie par des textes disparates et obsolètes. Il n'existe pas de mécanisme clair de médiation ni de loi spécifique qui protège le médecin face aux aléas de sa pratique. Les affaires sont portées directement devant les tribunaux de droit commun, souvent sans avis d'experts indépendants. Le procès du chirurgien accusé à tort d'avoir oublié une compresse dans l'abdomen d'une patiente, ou encore celui du gynécologue poursuivi après un accouchement difficile, illustrent ce vide juridique.

Le projet de loi sur la responsabilité médicale, maintes fois annoncé, tarde à voir le jour.

Pendant ce temps, les praticiens exercent avec la peur de la plainte, de l'amalgame, voire de la vindicte populaire. La médecine devient un champ miné.

Une profession à risque... dans le silence

La profession médicale, bien qu'essentielle, devient l'une des plus exposées juridiquement. Et pourtant, la plupart des médecins agissent avec conscience, dans des conditions parfois précaires, avec peu de moyens, et une pression énorme. À l'heure où le patient devient "client" et où l'exigence de résultats prime sur la compréhension du risque, il est urgent d'encadrer la responsabilité médicale avec rigueur, humanité, et lucidité.

Pour protéger à la fois le malade... et celui qui le soigne.

La Situation au Maroc est une urgence vitale. Au Maroc, la perche est tendue à l'actuel bureau de l'Ordre National des médecins pour faire ce grand saut qualitatif juridique en faveur de la profession médicale.

Par Dr Anwar CHERKAOUI



فجوة في الخطاب : لماذا فشلت النخب في استعادة ثقة الجيل الجديد؟

الجميع يتحدث عن "استعادة الثقة"... لكن لا أحد مستعد فعليًا للحديث مع الشباب بلغتهم أو في فضاءاتهم. في كل ندوة، وكل مؤتمر، وكل خرجة إعلامية، تتكرر المفردات ذاتها: عزوف الشباب عن السياسة، نسب امتناع قياسية، فقدان الثقة في المؤسسات. الأرقام واضحة، والتقارير متوفرة، كآخر تقرير للمندوبية السامية للتخطيط الذي أكد أن غالبية الشباب المغربي لا يرغبون في التصويت، ولا في الانخراط في حزب، ولا حتى في محاوره من يفترض أنهم يمثلونه

لكن هؤلاء الشباب ليسوا غائبين. إنهم موجودون، متصلون، منخرطون، يمتلكون حسًا نقديًا حادًا في قضايا عديدة، فلماذا إذا تبدو كل محاولات "إعادة إشراكهم" جوفاء؟

ربما لأن من يرفعون هذا الشعار لا يجرون على دخول عالم الشباب الحقيقي. يقولون إنهم يريدون فهمهم، لكنهم يرفضون تعلم لغتهم. يشتكون من العزوف، لكنهم لا يرون إلا انعكاسهم في المرأة.

بمجرد ما يُقترح تبسيط الخطاب السياسي ليتناسب مع المنصات الشبابية، يظهر الاعتراض المعتاد: "لن نُسقه النقاش!". هذه العبارة باتت رد الفعل التلقائي لدى السياسيين والمحليين والمثقفين. كأن الحديث في "تيك توك" أو "إنستغرام" أو "تويتش" يُعد نقیصة أو تفريطًا في الجدية.

لكن من قال إن عمق الفكرة مرهون بنخبوية القناة؟ هل كان جاك دريدا سيرفض نشر أفكاره على منصة "إكس"؟ وهل كان فرانس فانون سيحتقر مقطع فيديو رأسيًا مدته 60 ثانية يصل إلى مليون شاب؟



المشكلة أننا نخلط بين الوسيلة والمضمون. تبسيط سياسة التشغيل في كبسولة مرئية ليس شعبية، بل وعي بضرورة إيصال الرسالة. أن نتحدث بلغة الجمهور لا يعني أنك أقل نضجًا، بل أنك أكثر مسؤولية.

الشباب لا يطلبون منا أن نتنازل عن الذكاء، بل عن التعالي. لا يريدون أن نخاطبهم بلغة خشبية أو بأسلوب أستاذي. يريدون كلماتهم، وإيقاعهم، وصيغتهم، لكن دون استعلاء.

ما تواجهه هذه الفئة هو تناقض قاتل: "تحدث، لكن لا هكذا، لا هنا، لا بهذا اللباس، لا بهذا الأسلوب"، "صوت، لكن اصمت بين الانتخابات"، "انخرط، لكن لا تجلب معك موسيقاك وثقافتك".

والنتيجة؟ يعيشون نقاشاتهم في فضاءات بديلة: في مجموعات على "ديسكورد"، في أغاني الراب، في مبادرات محلية. بينما الساحة السياسية تدور في حلقة مغلقة من الوجوه والشعارات.

الشباب المغربي يتحرك في زمن آخر، بأدوات أخرى، وبمعايير صدق مختلفة: لا يريد مثاليين، بل بشرًا يعترفون بالخطأ، يقولون "لا أعرف"، ويجربون.

الخلل الأساسي أن السياسة عندنا ما زالت عمودية: تُعلم ولا تُحاور، تُعد ولا تُصغي، تُوجه ولا تُشارك. وعندما يُقدم الميكروفون للشباب، يكون ذلك للعرض لا للنقاش.

لهذا، يُنظر إلى الخطاب الرقمي بعين الريبة. إذا نجحت حملة، وُصفت بالشعبوية. إذا ضحكت، اتهمت بالسخافة. إذا جذبت الانتباه، اعتبرت خيانة للمبادئ.

لكن المشكلة ليست في "الشكل"، بل في الذهنية. نحن بحاجة إلى تغيير البراديعم، لا إلى جلب المؤثرين الشباب. نحتاج إلى شباب في مراكز القرار، لا فقط في صور الحملات.



L'AMOUR LIBRE ET L'ADULTÈRE, CES CASSE-TÊTES JURIDIQUES MAROCAINS !

En Occident, à peu près un homme sur deux et une femme sur trois avouent avoir été infidèles ou pratiquent l'adultère de manière régulière. Auparavant, les hommes et les femmes avaient du mal à l'avouer. De nos jours, les sondages d'opinion en la matière sont de plus en plus nombreux et plus explicites sur le pourquoi du comment de ce fait social universel, ordinaire et immoral dans les sociétés occidentales, tabou et tout aussi immoral dans les sociétés orientales.

Les hommes et les femmes parlent de plus en plus facilement de leur sexualité en couple ou extraconjugale qui n'est nullement en relation avec l'amour conjugal qu'ils portent à une femme versus un homme car il y a bel et bien une différence entre l'amour et la sexualité et parce que les us et coutumes des hommes et des femmes à l'époque actuelle le favorisent.

De nos jours, la parité et l'égalité des sexes sont une réalité sociale en Occident. Les femmes instruites et indépendantes ne se privent de rien pour damer le pion aux hommes socialement et professionnellement. Il en est de même pour la satisfaction absolue des désirs en tous genres dont le désir de jouissance et d'épanouissement.

En Occident, l'amour libre et l'adultère ne sont pas condamnés par la justice tant que le consentement est de mise entre les deux adultes.

Alors, qu'en est-il au Maroc ?

Dans notre pays où le conservatisme et la morale religieuse influent sur le code pénal, l'amour libre et l'infidélité conjugale existent dans de bonnes proportions sans atteindre celles en Occident. Ils concernent toutes les franges de la population et tous les milieux socioprofessionnels.

Les hommes et les femmes religieux ne sont pas en reste car nous sommes tous égaux devant les désirs charnels, et de se rappeler les délits intimes on ne peut plus matinaux rapportés il y a quelques années par la presse nationale.

Au Maroc, les relations hors mariage et l'adultère sont condamnés par la justice marocaine selon les dispositions des articles 490, 491 et 492 :

Sont punies de l'emprisonnement d'un mois à un an, toutes personnes de sexe différent qui, n'étant pas unies par les liens du mariage, ont entre elles des relations sexuelles (Article 490) ;



Est puni de l'emprisonnement d'un à deux ans toute personne mariée convaincue d'adultère. La poursuite n'est exercée que sur plainte du conjoint offensé. Toutefois, lorsque l'un des époux est éloigné du territoire du Royaume, l'autre époux qui, de notoriété publique, entretient des relations adultères, peut être poursuivi d'office à la diligence du ministère public (Article 491) ; Le retrait de la plainte par le conjoint offensé met fin aux poursuites exercées contre son conjoint pour adultère. Le retrait survenu postérieurement à une condamnation devenue irrévocable arrête les effets de cette condamnation à l'égard du conjoint condamné. Le retrait de la plainte ne profite jamais à la personne complice du conjoint adultère (Article 492).

Conscient des enjeux et des attaques que subit le Royaume du Maroc de la part d'ONG internationales et lors des revues périodiques au Conseil des Droits de l'Homme à Genève, l'actuel Ministre de la Justice essaie de faire approuver par les parlementaires marocains l'abolition de l'article 490 et des articles y afférents.

Il sera donc prochainement question d'un vote déterminant par les représentants de la nation qui sera suivi de près non seulement par les ONG locales mais aussi internationales.

Comme le dit si bien le Ministre de la Justice, du moment que le consentement est de mise, de quoi la justice devrait-elle se mêler ? Et j'ajouterais, pourquoi atteindre à la vie privée et au droit fondamental de disposer de son corps et son esprit ?

Le cas le plus navrant en cas d'infidélité est que « la personne complice du conjoint adultère » n'est pas épargnée. Plusieurs hommes et femmes se retrouvent ainsi en prison simplement parce qu'ils aiment une femme ou un homme marié ou en instance de divorce.

Il suffit que le conjoint quitté, ou offensé, soit de mauvaise foi et désireux d'accéder à des conditions financières avantageuses lors du prononcé du divorce, pour qu'il porte plainte pour infidélité alors qu'il ne se passe plus rien entre les conjoints disputés depuis plusieurs mois voire années et que la procédure de divorce suit son cours !

Pire encore, « la personne complice du conjoint adultère » ne bénéficie nullement du retrait de la plainte par le conjoint offensé, haineux et opportuniste !

Il est temps de réparer cette injustice indigne du Royaume du Maroc, terre de lumière, qui jette en pâture des hommes et des femmes, des fois parents d'enfants en bas âge, amoureux, travailleurs et servant la Cité, entre les mains de femmes et d'hommes « offensés » sans foi ni loi sinon celle de la cupidité.

Monsieur le Ministre de la Justice, vous avez raison de vous battre. N'abandonnez rien, de grâce ! Et sachez que tout « le Maroc de 2030 » vous soutient car la justice doit juger le crime innommable et non la morale sociale.

Aimer n'est pas un crime et vouloir retrouver l'amour ne l'est pas non plus !

Par Ali Bouallou



John Bolton et sa tribune polémique contre le Maroc : une hostilité aux racines troubles

John Bolton, ancien conseiller à la sécurité nationale des États-Unis sous Donald Trump I, vient de commettre une tribune dans le Washington Times, particulièrement favorable à la thèse du Polisario et donc à la thèse algérienne.

Le texte recycle des arguments déjà avancés par Bolton par le passé. Il défend notamment l'idée révolue du référendum d'autodétermination et accuse le Maroc d'entraver la mise en œuvre des résolutions onusiennes. La proposition de référendum qui avait été proposée par le Maroc à Nairobi doit il encore une fois le rappeler, est révolue et abandonnée par le Conseil de Sécurité depuis 2007 ; quant à accuser le Maroc d'entrer dans le processus : c'est tous simplement faux au regard même des résolutions onusiennes depuis plus de 20 ans.

Bolton ment et il le sait. Il est coutumier.

Comment ne pas penser qu'il y a là manifestement une tentative d'exister à nouveau pour cet oublié de l'histoire, une volonté de manipulation de l'opinion mais surtout l'intention de gagner en faisant plaisir aux ennemis du Royaume.

La position s'inscrit étrangement, sans étonner, dans la continuité de la rhétorique officielle de la junte militaire algérienne, principal soutien du Polisario. C'est un alignement manifeste et un rapprochement qui soulève des interrogations sur la probité de Bolton. Rappelons juste que Bolton avait été limogé brusquement par Donald Trump en 2019, probablement pour des divergences stratégiques, mais selon certains observateurs, aussi en raison de liens troubles.

Pour ce qui est de l'affaire qui concerne le Royaume, Bolton fréquente régulièrement l'Algérie et collabore avec des lobbyistes algériens bien rémunérés, tels que David Keene, ancien président de la NRA, engagé à défendre la cause algérienne aux États-Unis. Cette proximité alimente les soupçons d'un rôle de relais pour les intérêts algériens, visant à influencer la politique américaine.

Pas de quoi être fière pour la junte militaire qui jubile. Elle est habituée à la contradiction et à une communication à l'emporte-pièce faisant du moindre détails une victoire. Bolton ne compte plus et n'impacte plus. Dans sa rhétorique Alger fait semblant d'ignorer que le même Bolton est pour l'utilisation de la force contre l'Iran, l'allié stratégique d'Alger. L'Iran que le président algérien va bientôt visiter... C'est aussi ce même Bolton qui a poussé au transfert de l'ambassade des USA de Tel-Aviv à Jérusalem...Drôle de soutien aux palestiniens que de prendre l'un de leurs ennemis pour référence.

[Lire la suite](#)



L'article de Bolton s'inscrit dans une continuité morbide. Il tente sans scrupule ni gêne décrédibiliser la politique marocaine et son influence croissante sur la scène internationale, tout en défendant le séparatisme. Il fait fi du caractère terroriste du Polisario, s'opposant à tout un pan des républicains avec Joe Wilson en porte-parole. Ce dernier est dans la logique de faire voter très prochainement, une loi au congrès américain, qualifiant le Polisario d'organisation terroriste.

ENTRE DEALS ET GÉOPOLITIQUE : TRUMP SNOBE ISRAËL ET MISE SUR LES MONARCHIES GOLFE

Le 13 mai 2025, Donald Trump a lancé la première grande tournée internationale de son second mandat. Là où l'on attendait une escale à Jérusalem, symbole de l'alliance solide entre les États-Unis et Israël, le président surprend par un itinéraire réservé exclusivement aux trois géants du Golfe : Arabie saoudite, Qatar et Émirats arabes unis. Israël, voisin et partenaire historique, est laissé de côté. Ce choix marque un virage majeur dans la diplomatie américaine et rebat les cartes régionales peut être. S'agit-il d'une simple stratégie économique ou d'un repositionnement géopolitique plus significatif ?

Dès Riyad, le ton est donné : Trump privilégie les affaires.

L'Arabie saoudite dans un faste inédit, peu habituel pour un américain, annonce un investissement colossal de 600 milliards de dollars dans l'économie américaine, que Trump veut porter à 1 000 milliards sur quatre ans. Les secteurs concernés : la défense, l'énergie, la technologie, les infrastructures et surtout l'armement, gênent sans doute Israël. La commande militaire américaine atteint 142 milliards de dollars, illustrant la priorité de la Maison-Blanche de sécuriser l'avenir économique des États-Unis grâce aux partenariats solides que sont les monarchies du Golfe, celles-ci ne veulent plus être de simples pétromonarchies aux yeux du monde. L'Arabie saoudite est un pilier économique mondial. Elle arrive même à pousser Trump à lever les sanctions américaines sur la Syrie ?

À Doha, dans un peu plus de faste, le Qatar signe des accords historiques de près de 1 200 milliards de dollars, incluant la vente d'avions Boeing, des moteurs GE Aerospace à Qatar Airways. Il offre sans gêne à Trump un avion de près d'un demi-milliard de dollars.

Les Émirats arabes unis, au summum du faste, offrent encore plus sans doute. Ils s'engagent à investir 1 400 milliards de dollars sur dix ans dans l'économie américaine, misant sur l'intelligence artificielle et les infrastructures numériques.

A chaque étape un forum d'investissement réunit, les géants de la Silicon Valley et de Wall Street qui sont là, preuve que Washington veut ancrer durablement ses liens économiques avec le Golfe. Trump présente ainsi à son électorat des résultats concrets, renforçant sa stature de « dealmaker » et garantissant la prospérité américaine sur un long terme.

Finalement, il sécurise emploi et prospérité en renégociant les droits de douane et en obligeant les capitaux à travailler d'abord aux États-Unis. Tout se tient.

Mais pourquoi Israël, allié de toujours, est-il exclu de cette tournée inédite ?



La réponse réside certainement dans ce qu'impose le contexte régional explosif : la guerre à Gaza fait rage, la crise humanitaire s'y aggravant, les négociations entre Arabie saoudite et Israël sont au point mort. Une visite à Jérusalem aurait été perçue comme une provocation, risquant de compromettre les accords économiques tant importants pour Trump.

De plus, la proposition du président de transformer Gaza en « Riviera du Moyen-Orient » a été mal accueillie par les pays arabo-musulmans. La Maison-Blanche, consciente des tensions, évite ainsi les dossiers symboliques et se concentre sur la stabilité régionale et les accords économiques. Trump mise sur la prudence et le pragmatisme, fidèle à son slogan « America First ». Le reste peut attendre.

Ce choix n'est pas une punition envers Netanyahu, malgré la tension palpable entre les deux hommes, mais elle traduit une évolution profonde dans la relation Washington-Jérusalem. Si Trump avait fait d'Israël une priorité lors de son premier mandat, il adopte aujourd'hui une approche plus nuancée, voire pragmatique. Israël coûte trop cher aux Américains et Trump cherche de l'argent pour son pays lourdement endetté. Les divergences stratégiques avec l'actuel Israël sont nombreuses : gestion de Gaza, nucléaire iranien, normalisation avec Riyad. Mais Trump devra encore composer avec un Netanyahu intransigeant, dont la ligne dure complique les ambitions américaines.

Soutenir Israël sans réserve, c'est risquer tout de même de perdre des opportunités économiques auprès des monarchies du Golfe. En réservant sa tournée à ces pays, Trump envoie un signal clair : la diplomatie américaine privilégie désormais les intérêts économiques et la recherche de nouveaux équilibres régionaux, même au prix d'un éloignement temporaire de l'allié historique. Le message s'adresse aussi aux électeurs israéliens et à l'opinion internationale : l'ère des fidélités automatiques cède la place à une realpolitik où chaque partenariat est évalué à l'aune de ses bénéfices concrets.

On peut raisonnablement supposer que, concernant la question des viandes, du cheptel et des désormais fameuses subventions, la joute politique entre majorité et opposition et, avant, entre partis de la majorité, ont fini de convaincre le souverain qu'il lui fallait réagir face à l'impasse institutionnelle qui elle-même induit un appauvrissement alimentaire des Marocains. En effet, cela fait plusieurs mois que l'Istiqlal avait demandé, au sein de la majorité, une mission d'information sur les subventions aux viandes et leurs dérives, et le PAM s'était joint à cette initiative, mais tous deux s'étaient vu imposer un sonore nient RNliste. Puis, après la demande d'une commission d'enquête par l'opposition, le même RNI est revenu à de meilleurs sentiments et s'est joint, finalement, à la demande initiale d'une mission d'information, laquelle est moins forte sur le plan légal qu'une commission d'enquête.

L'argent est donc sorti, par milliards de DH, des gens se sont enrichi mais les prix des viandes sont toujours aussi élevés, les Marocains ne procéderont pas cette année au sacrifice rituel et la classe politique patine et tourne en rond. Il fallait une décision royale. Elle est intervenue, et si elle évoque un désaveu de la politique publique dans ce domaine, eh bien tant pis pour les responsables.

Face à ce rugueux coup de semonce, les responsables politiques de l'opposition sont soulagés et ceux de la majorité soufflent d'aise, sans le dire. Le RNI, lui, a du bleu à l'âme et quelques bleus sur le corps...

Rédigé par Aziz Boucetta



Alors, qui occupera l'enclave palestinienne? L'armée israélienne en vue d'une annexion ou l'armée américaine si jamais un deal est trouvé et négocié entre la maison blanche et le prince héritier du royaume Wahhabite.?

Pour le reste, au demeurant, pour prendre Gaza la Maison Blanche devra se débarrasser de Netanyahou et de son gouvernement d'extrémistes !

Donald Trump a pris soin de faire fructifier et élargir son business familial dans les pays du Golfe , alors même s'il faut se méfier de ses déclarations intempestives et saugrenues quelquefois, il serait curieux de savoir comment il compte faire déloger l'armée israélienne des 35 % de la bande de Gaza pour permettre à l'armée américaine d'y installer une zone de liberté !?

Il se peut aussi que tout cela soit en réalité des manœuvres de diversion en imaginant que la Maison Blanche et Tel-Aviv sont d'accord sur le principe de l'annexion totale et définitive de la bande de Gaza et de la Cisjordanie, et que les divergences ne concernent que la manière d'atteindre cet objectif avec le coût politique le plus avantageux pour les intérêts américains dans la région !

Alors, Gaza pire que Auschwitz ! ?

Oui , certainement car à l'époque de l'Allemagne Nazie il n'y avait ni Nations-Unies ni justice internationale, et il y a une seconde guerre mondiale avec de part et d'autre les alliés occidentaux soutenus par l'Amérique, et la Russie qui combattait également sans parler des dizaines de milliers de combattants venus d'Afrique du Nord et subsaharienne.

Aujourd'hui, il y a en principe un conseil de sécurité, la CPI et le TPI , mais Israël jouit de l'impunité alors que le volume des bombes utilisées durant les dix-sept derniers mois sur la bande de Gaza dépassent de loin l'ensemble des explosifs utilisés durant la seconde guerre mondiale.

Le blocus comme outil d'extermination !

Oui , Gaza demeure pire que Auschwitz et de très très loin car depuis 77 ans que dure la Nakba pour les palestiniens, les criminels génocidaires qui se succèdent à la tête des gouvernements israéliens méprisent le droit international, ignorent toute morale humaniste et considèrent comme terroristes tous les enfants et les femmes de Palestine et comme antisémites les occidentaux qui osent soutenir les droits légitimes du peuple palestinien.

Ce serait faire preuve de négationnisme , in fine , que de comparer Gaza à Auschwitz car bien évidemment dans l'enclave palestinienne la situation est certainement bien pire avec un blocus insoutenable comme moyen de famine et d'extermination !

Rédigé par Hafid FASSI FIGHRI



Ce repositionnement rompt avec des décennies de diplomatie américaine où Israël occupait toujours une place centrale lors des visites présidentielles. Désormais, la Maison-Blanche privilégie les résultats tangibles et les alliances générant des bénéfices pour l'économie américaine et la stature internationale de son président. Vance, le vice-président, consolide aussi son positionnement pour la prochaine échéance américaine dans moins de quatre ans. Les Républicains peuvent jubiler.

En somme, l'absence d'Israël dans la tournée moyen-orientale de Trump s'explique par la priorité donnée aux enjeux économiques, la prudence face au contexte explosif, et la volonté de redéfinir les équilibres stratégiques au profit des États-Unis. Ce choix pourrait redessiner la carte des alliances au Moyen-Orient, annonçant une ère où la diplomatie américaine sera guidée par la recherche de retombées économiques et de stabilité régionale, quitte à bousculer les traditions et surprendre les alliés.

Israël reste un partenaire incontournable, mais ne peut rivaliser par son volume avec les opportunités offertes par le Golfe. Pour Trump, la priorité est claire : « America First », y compris dans la redéfinition des alliances au Moyen-Orient. Cette stratégie, si elle réussit économiquement, pourrait avoir des conséquences durables sur la dynamique régionale et la place d'Israël dans la diplomatie américaine. Le lecteur israélien doit intégrer cette nouvelle donne. Les partis d'opposition devraient saisir l'opportunité pour faire taire les extrémistes qui dominent la politique.

L'avenir d'Israël passe fatalement par la paix régionale, ce qui implique aussi le droit du peuple palestinien à vivre en paix. C'est le prochain épisode du feuilleton. Les monarchies du Golfe investissent au service des États-Unis mais deviennent aussi plus exigeantes sur cette question.

Le Moyen-Orient, berceau des religions et d'une grande part de la civilisation humaine, longtemps théâtre de rivalités idéologiques, devient le terrain d'une nouvelle *realpolitik* américaine.

Donald Trump, fidèle à son style, privilégie les deals et les résultats, quitte à bouleverser les codes. L'exclusion d'Israël n'est pas un oubli, mais le signe d'un repositionnement stratégique qui pourrait refaçonner l'avenir de la région et du monde.

Rédigé par Aziz Daouda,



L'ODJ

L'OPINION DES JEUNES



**REJOIGNEZ NOTRE CHAÎNE WHATSAPP
POUR NE RIEN RATER DE L'ACTUALITÉ !**

SCAN ME!

FORCE D'INVESTISSEMENT EN AFRIQUE : LE MAROC MÈNE LA DANSE

Au cours des dernières décennies, l'Afrique s'est positionnée comme un vrai vivier d'opportunités pour les investissements stratégiques et les mégaprojets. Des infrastructures modernes aux énergies renouvelables, le continent attire de plus en plus l'attention des investisseurs étrangers, séduits par son potentiel de croissance et ses ressources abondantes.

Arrivant en tête de son continent selon le dernier rapport d'investissement dans le monde de la CNUCED, le Maroc se distingue comme un acteur clé, consolidant sa position de leader en matière de flux d'investissements directs étrangers (IDE) sortants, témoignant ainsi de sa stratégie ambitieuse et de son rôle moteur dans le développement économique régional.

Cette dynamique reflète non seulement la vision stratégique du Maroc, mais aussi son engagement à renforcer les liens économiques avec ses voisins africains.

Cette position qu'occupe le Royaume depuis des années et qu'il continue de consolider ne relève pas de l'arbitraire, mais est le fruit d'un mécanisme de gouvernance stratégique réfléchi, résilient et adapté à un contexte national et international dit en perpétuelle mutation. Sous l'impulsion d'une institution royale visionnaire, le Maroc arrive à asseoir un climat d'investissement attractif et compétitif.

Reconnaître le fait que l'on savoure d'ores et déjà les fruits de l'instauration d'un département dédié à l'investissement et au climat des affaires depuis les dernières législatives en 2021 est inéluctable ; Au vu des efforts déployés par le Ministère de l'investissement, l'Agence Marocaine du Développement des Investissements et des Exportations (AMDIE), en concertation avec d'autres organismes, en matière d'allègement de procédures administratives à l'investissement, l'implémentation des directives dictées par le Nouveau Modèle de Développement (NMD), la réflexion sur une nouvelle charte d'investissement pour remplacer celle qui datait déjà d'environ trois décades et sa mise en place en 2022, le Maroc se dit fier aujourd'hui d'être une nation attractive d'investissements générateurs de valeur.

De surcroît, la CDG, les fonds de pension (notamment la CMR) et les fonds souverains (à leur tête le fonds Mohammed VI de l'investissement) sont des sponsors clés (quoique méconnus par certains) de l'investissement marocain. Ceci dit et nonobstant le rôle de catalyseurs locaux et opérationnels que jouent les 12 CRI, les dernières statistiques publiées en fin avril en témoignent.

Mais le vrai point d'appui de ces progrès revient à des notions assez simples et précises : optimisation, facilitation et digitalisation. Les acteurs de l'investissement marocain ont adopté une approche stratégique qui mitige ces trois concepts à la fois désireux de maximiser l'efficacité des investissements à travers des réformes ciblées, financer des projets structurants,



accompagner les investisseurs de manière personnalisée et renforcer la transparence.

Ainsi, cette dynamique ayant progressivement été mise en place depuis environ une décennie a permis la montée en investissements dans un nombre considérable de secteurs clés au Maroc. Il s'agit essentiellement des infrastructures (routières, portuaires et aéroportuaires) et BTP, les énergies renouvelables (station Noor et hydrogène vert), banques et télécommunications, et particulièrement un large éventail de segments industriels devenus stratégiques et déterminants dans la souveraineté industrielle du Royaume.

Les opérateurs économiques opérant dans ces dits secteurs, ayant franchi le cap de maturité et de quasi-saturation du marché local, ont décidé de se retourner vers le continent africain non seulement pour générer plus de valeur mais aussi pour implémenter les directives royales en termes de leadership et de tissage d'un modèle stratégique ambitieux de coopération Sud-Sud.

A l'instar des groupes bancaires Attijariwafa Bank et BCP étendant leurs réseaux en Afrique subsaharienne et de Maroc Telecom, des compagnies d'assurance telles que RMA et Wafa Assurance proposent leurs solutions en Afrique, et des entreprises de BTP comme Addoha et Alliances se tournent résolument vers le continent africain. Cette dynamique s'observe également dans l'industrie avec OCP nouant des

partenariats, dans les énergies renouvelables avec MASEN partageant son expertise, ainsi que dans les transports (Royal Air Maroc). Ces expansions illustrent une stratégie concertée où la recherche de croissance et de création de valeur s'aligne avec une volonté de contribuer activement au développement économique et social des nations africaines.

L'expansion de ces géants marocains de l'investissement en Afrique laisse des retombées positives considérables notamment quant à la propulsion du commerce intra-africain par la création de flux commerciaux et le développement de chaînes de valeur régionales, tandis que l'implantation des banques marocaines, en l'occurrence l'implantation du Groupe Attijari WafaBank dans la zone CEDEAO, facilite le financement régional et l'inclusion financière. Au-delà de l'économie, ces expansions stratégiques dans des secteurs variés tels que les infrastructures, les télécommunications, l'industrie, les énergies renouvelables et le BTP...

Ces initiatives contribuent significativement au développement du continent par le transfert de compétences, la modernisation des infrastructures, la promotion de la transformation numérique et le renforcement des liens politiques, s'inscrivant pleinement dans la vision marocaine de coopération Sud-Sud et participant activement à l'essor économique et social de l'Afrique.

Le Maroc se distingue en tête des pays africains pour les flux d'investissements directs étrangers sortants, comme le souligne le récent rapport de la CNUCED. Toutefois, cette dynamique de croissance économique à l'échelle du continent est également portée par d'autres nations clés. Le Kenya, classé deuxième, s'affirme comme une plateforme d'investissement majeure et un pôle de compétitivité en Afrique de l'Est. Le Sénégal, le Nigéria et la Côte d'Ivoire connaissent également une croissance rapide ces dernières années. La question centrale est de comprendre ce qui propulse ces pays au rang de co-locomotives de ce développement.

La réponse réside dans l'élaboration de plans ambitieux, avec des horizons temporels variés (2030, 2035, 2050), comparables au Nouveau Modèle de Développement (NMD) marocain. La mise en œuvre de ces stratégies engendre des réformes et des transformations structurelles profondes, favorisant l'émergence d'investissements porteurs, créateurs de valeur et d'emplois durables.

En définitive, et dans un contexte mondial marqué par une forte compétition pour l'influence en Afrique, le Maroc se trouve à un tournant stratégique pour ses investissements sur le continent entre perspectives de développement de partenariats fructueux dans divers secteurs notamment le gazoduc marocco-nigérian, l'initiative atlantique ambitionnant le désenclavement des pays du Sahel... et une concurrence accrue de la part d'autres pays qui chercheraient à déguiser le néo colonialisme en « partenariats Nord-Sud fructueux et stratégiques ».

Ceci dit, pour renforcer sa position, le Maroc est appelé à approfondir davantage ses liens de fraternité avec les pays d'Afrique dans le cadre de la coopération Sud-Sud, et diversifier ses alliances avec d'autres pays du Nord... Ce qui lui permettrait de consolider son positionnement de hub continental.

Rédigé par Par Anass ERRADI



QUAND L'HISTORIEN ALGÉRIEN EST RÉDUIT AU "MODE D'AVION" !!

Un scandale retentissant secoue l'Algérie... Des instructions officielles strictes pour les professeurs d'"histoire" les obligent à garder le silence... Après une profonde réflexion, les généraux algériens ont convenu qu'ils ne possédaient pas d'histoire solide, documentée et consensuelle, et que par conséquent, il valait mieux promouvoir leurs hérésies appelées "histoire" uniquement entre eux, sans besoin de les présenter à l'international, que ce soit par les professeurs d'histoire ou les spécialistes de la propagande algérienne...

Dans une démarche qui a suscité une large controverse dans les milieux académiques et médiatiques en Algérie, la faculté des sciences humaines et sociales de l'université Hassiba Ben Bouali de Chlef a publié une instruction interne interdisant aux professeurs du département d'histoire de faire des déclarations ou des interviews avec les médias étrangers sans obtenir au préalable une autorisation de l'administration... Une note a été récemment publiée et largement diffusé sur les réseaux sociaux, où il a été décrit comme une atteinte grave à la liberté de pensée et de recherche au sein des universités algériennes...

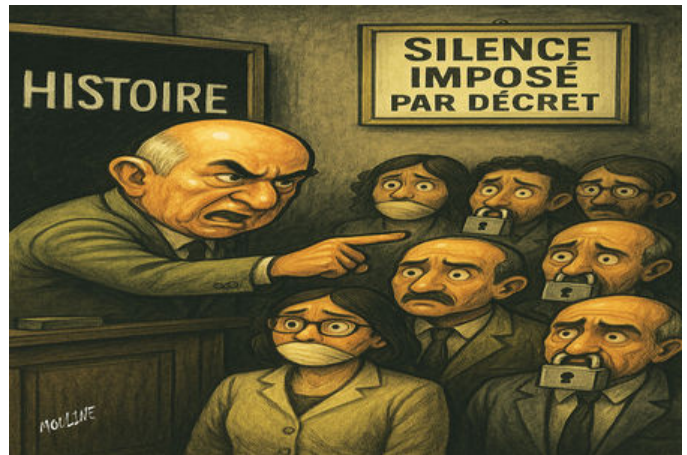
Une institution punitive et non académique

Le document universitaire ne s'est pas contenté d'interdire les déclarations, mais a également averti explicitement que toute personne qui contreviendrait à cette instruction s'exposerait à des mesures disciplinaires, ce qui a rappelé l'image de l'université comme une institution punitive et non académique... Le régime militaire algérien a complété le cercle de la terreur, l'écrivain est emprisonné, l'historien est réduit au silence et le professeur est menacé, car la vérité, dans l'Algérie d'aujourd'hui, est devenue un crime impardonnable.

Les Algériens veulent une histoire à leur goût !!

Le journaliste et opposant algérien Walid Kebir a été l'un des premiers à commenter le document, publiant un message incendiaire sur son compte Facebook, considérant que l'instruction ressemble davantage à une déclaration émanant d'un service de sécurité qu'à une note universitaire émanant d'une institution censée promouvoir la liberté d'expression et le débat scientifique... il a qualifié cette démarche d'indice d'une étape avancée de musellement des voix et de transformation de l'université en un espace soumis à la logique policière qui surveille les pensées et muselle les voix...

La critique de Kebir ne s'est pas limitée au contenu du document, mais a également porté sur sa forme, considérant que le titre imprimé en haut de la page, qui combine l'anglais et le français, reflète une crise d'identité profonde et une incohérence administrative flagrante, se demandant si l'Algérie dispose réellement d'un ministère de l'Enseignement supérieur indépendant, ou si ses administrations sont encore engluées dans l'héritage colonial et les absurdités de la modernité.



Cette instruction s'inscrit dans le cadre d'une campagne acharnée menée par Le régime militaire algérien "Cabranattes" contre tous ceux qui tentent de sortir de la narration officielle de l'histoire.

L'histoire est à la fois le cauchemar et le rêve des Algériens, le non-dit existentiel d'un pays dont l'histoire officielle oscille entre les falaises de la réalité et les écueils de l'illusion, à travers un récit fabriqué...

Ce «paradis» historique artificiel est édifié autour de mythes auxquels aucun historien sérieux n'adhère, mais qui se sont transformés en vérités incontestables. Des vérités qu'il est interdit de remettre en question. Le malheur de Boualem Sansal réside dans le fait qu'il a osé le faire, pour une déclaration historique concernant les terres marocaines annexées par l'Algérie pendant la période coloniale française, et l'arrestation de l'historien Mohammed Amin Belghith, en plus de l'émission de mandats d'arrêt internationaux contre l'écrivain Kamel Daoud après ses articles sur la décennie noire et le rôle de l'État profond.

Recours à l'invention de légendes pour réécrire l'histoire

L'histoire de l'Algérie semble figée sur sa guerre d'indépendance, qui détient une position et un statut officiels pour le régime militaire algérien, revendiquant ouvertement le monopole de sa narration officielle... Les historiens algériens se voient contraints par la narration officielle de dépeindre Tlemcen ou Bougie comme des pré-Algéries, alors qu'il s'agit de principautés, certes prestigieuses, mais qui n'ont jamais formé de véritables noyaux pré-étatiques...

Contrairement à Fès et Marrakech, qui ont fondé le Maroc et ont permis le développement d'empires à travers leurs dynasties, telles que les Almoravides, les Almohades, les Saadiens, les Mérinides ou les Alaouites, il n'en est rien à l'est de la Moulouya, où l'autonomie de Bougie et de Tlemcen n'a été que temporaire, coincées entre le Maroc et Tunis...

Nous faisons référence aux propos tenus par l'écrivain et homme politique français Éric Zemmour : "Le Maroc est l'opposé de l'Algérie ; ce que le Maroc possède, les autres en manquent... Les Marocains connaissent leurs origines, tandis que d'autres ont recours à l'invention de légendes pour réécrire l'histoire... Le Maroc représente un modèle d'État réel, qui combine une continuité historique ancienne et une entité politique et culturelle cohérente à travers les siècles..."

Un pays dispersé dans son identité

Et en tant que représentant de son propre peuple, l'historien algérien Abou al-Qasim Saadallah a déclaré : "Les Algériens veulent une histoire à leur goût, ils veulent s'emparer de l'histoire comme certains se sont emparés des terres, des appartements et d'autres biens après l'indépendance... Pour ces gens, l'histoire est un butin qui doit être gagné même par la force et les moyens illégaux."

Et l'historien algérien Mohammed Argoun, qui a demandé à sa famille de l'enterrer au Maroc et a été inhumé à Casablanca, a dit : "L'Algérie est un pays dispersé dans son identité parce qu'elle n'a jamais été un État indépendant qui fabrique son histoire lui-même, contrairement à la nation marocaine qui a construit un empire qui a existé à travers l'histoire, et c'est ce qui a créé un complexe algérien appelé le Maroc..."

Par Mohammed Yassir Mouline

MINISTRY OF HIGHER EDUCATION
AND SCIENTIFIC RESEARCH
UNIVERSITY HASSIBA
BENBOUALI
DE CHILEF
Faculty of Humanities
and Social Sciences
The Deanship
2025 / 2025

الجامعة المغربية
الكلية
جامعة Hassiba Benbouali بالرباط
كلية العلوم الإنسانية والاجتماعية
المسألة
الرقم: 2025/258

العمادة

رقم: [02] 2025 [التاريخ: 2025/05/08]

تعليمية داخلية موجهة إلى أساتذة قسم التاريخ
للموضوع: عدم التصريح لوسائل الإعلام الأجنبية .

عملا بالتعليمات التنظيمية المعمول بها في مؤسسات التعليم العالي، وحرصا على حماية صورة المؤسسة وضمان انسجام الخطاب الأكاديمي مع التوجيهات الرسمية للدولة، يتطلب من جميع أساتذة قسم التاريخ بالكلية، الامتناع عن الإدلاء بأي تصريحات أو إجراء مقابلات مع وسائل الإعلام الأجنبية، للرئية أو المسموعة أو المكتوبة أو الإلكترونية، دون الحصول على ترخيص مسبق وصريح من الإدارة.

ككل تصريح خارج هذا الإطار يند خرقا للإجراءات الإدارية وقد يعرض صاحبه للمساءلة التأديبية، وفقا للتنظيمات المعمول بها.

يرجى من الجميع التقيد الصارم بهذه التعليمات، مع فائق الاحترام والتقدير.

عميد الكلية
عميد كلية العلوم الإنسانية والاجتماعية
محافظ جعري



POLYGAMIE : ENTRE SAGESSE DIVINE ET MALAISE SOCIAL – UNE INCOMPRÉHENSION CONTEMPORAINE

Dans un monde où l'apparence prime souvent sur la vérité, une question mérite d'être posée avec honnêteté : pourquoi tant de rejet autour d'une pratique que le Coran autorise, que la nature semble admettre, et que la société, paradoxalement, tolère en silence ? La polygamie, loin d'être une curiosité archaïque, soulève aujourd'hui des enjeux profonds, liés à l'amour, à la justice, à la complexité des relations humaines.

Une vérité biologique que l'on préfère ignorer

Loin des dogmes, certaines disciplines comme la biologie comportementale et l'anthropologie nous rappellent que l'être humain n'est pas, par essence, monogame. Le biologiste David P. Barash souligne cette ambivalence naturelle : l'homme oscille entre fidélité affective et curiosité sexuelle. La testostérone, moteur du désir masculin, pousse parfois à la quête de renouveau, créant un tiraillement intérieur que la société peine à reconnaître.

Dans ce contexte, la polygamie, lorsqu'elle est encadrée, apparaît moins comme une dérive que comme un régulateur potentiel. Le Coran ne l'a pas instituée dans un élan de permissivité, mais dans une logique de responsabilité : quatre épouses, oui, mais sous condition d'équité absolue. Si cette voie avait été contraire à la dignité humaine, elle n'aurait jamais été envisagée dans le cadre sacré de la révélation.

Mariage au Maroc : entre façade sociale et blessures silencieuses

Dans notre société, le mariage est souvent contracté sans réelle connaissance mutuelle, sous l'influence des convenances ou des pressions familiales. Rapidement, les couples se heurtent à l'épreuve du quotidien : incompatibilités, absence d'intimité, solitude à deux. Et quand le désir s'éteint ou se déplace, l'homme cherche parfois ailleurs. La femme, elle, reste figée, non par choix, mais par peur : celle du regard des autres, du rejet, de l'abandon.

Le contrat de mariage devient alors une vitrine, et la cellule familiale un décor fissuré. Ce ne sont pas les interdits qui réparent l'usure, mais une réflexion courageuse sur les besoins réels des individus.

La sexualité, entre non-dits et hypocrisie collective

Le désir est omniprésent dans la culture populaire, mais curieusement absent des débats sérieux. La société marocaine vit une forme de schizophrénie morale : ce qu'elle blâme le jour, elle le tolère dans l'ombre. On prétend défendre les femmes, mais on oublie de leur offrir le droit de choisir. On érige la fidélité en idéal, tout en fermant les yeux sur les infidélités numériques, émotionnelles, ou charnelles.



La polygamie, encadrée et assumée, pourrait offrir un cadre à ce qui existe déjà de manière informelle, au lieu de laisser ces réalités prospérer dans la clandestinité.

Le refus de partager : question de cœur ou de pouvoir ?

Nombreuses sont les femmes qui refusent la polygamie, non parce qu'elles aiment trop leur mari, mais parce qu'elles redoutent de perdre ce qu'elles ont acquis : sécurité, maison, statut. Là où l'homme est fortuné, la première épouse reste silencieuse. Là où la femme est indépendante, certaines acceptent la coépouse sans drame.

Le rejet de la polygamie est donc moins une affaire de sentiment qu'un enjeu de pouvoir. Il est injuste de présenter son interdiction comme un acte de protection féminine universelle : cela revient à nier la diversité des parcours, des volontés et des voix féminines.

Une piste pragmatique : encadrer pour mieux protéger

Aujourd'hui, la loi marocaine restreint drastiquement la polygamie, au nom de la stabilité familiale. Mais dans les faits, cette restriction a favorisé la prolifération des relations extraconjugales, des enfants nés hors mariage, des drames silencieux.

Pourquoi ne pas envisager une alternative plus lucide ? Une polygamie discrète mais légale, dans laquelle l'homme pourrait, sous conditions strictes, prendre une seconde épouse sans l'aval préalable de la première, tant que les droits de celle-ci sont pleinement respectés. Cela permettrait d'offrir un cadre protecteur à toutes les parties, d'éviter les souffrances inutiles et de faire reculer les zones grises.

Il est temps de sortir du déni. Les réalités humaines, même dérangementantes, méritent d'être prises en compte avec humanité. La polygamie, telle que pensée dans la tradition musulmane, n'est ni un caprice ni une régression. C'est une réponse possible, parmi d'autres, à des tensions sociales, conjugales et individuelles profondes.

Vers une réconciliation entre foi, loi et réalité

Réformer ne signifie pas choquer, mais soigner. L'État, en repensant le Code de la famille, pourrait faire œuvre de justice, non en imposant, mais en proposant. Parce que le silence sur ces questions ne protège pas : il abîme. Et que la reconnaissance des réalités humaines, elle, ouvre la voie à une société plus sereine, plus juste, plus vraie.

Rédigé par Par Zakaria Berala



GOUVERNER, C'EST PRÉVOIR (OU FAIRE SEMBLANT)

Encore un an et demi avant la fin du mandat Akhannouch, mais à l'entendre, on dirait qu'il est déjà en 2030, lunettes de soleil sur le nez et Coupe du monde à l'horizon. Tandis que les citoyens comptent les dirhams et les mois restants avant les prochaines élections, lui compte les chantiers... et les années post-électorales. Car, surprise, la grande priorité semble être moins 2026 que la décennie suivante.

Dans les médias publics, quelques clips fleurissent, histoire de rappeler au peuple que le gouvernement bosse dur. Les partis d'opposition crient à la manœuvre pré-électorale ? Bah, routine. Pourtant, derrière les belles promesses d'emplois par millions et de chantiers titanesques, les chiffres restent frileux, comme un thermomètre en panne de confiance : trois années, 75.000 emplois. Soit un peu plus qu'un village de taille moyenne. L'objectif ? Un million. Reste à savoir s'il s'agit de postes réels... ou de projections PowerPoint.

Mais attention, le gouvernement voit plus loin. Ou plutôt, il saute à pieds joints par-dessus le scrutin de 2026, pour se projeter directement dans un Maroc rêvé à l'horizon 2030, avec stades, tunnels et emplois pour tous. Et tant pis si, entre-temps, les partenaires du RNI, un brin gênés aux entournures, prennent leur distance. Ce n'est pas une rupture, c'est un « détachement stratégique ». En gros, chacun commence à sortir ses propres pancartes sans quitter tout à fait le cortège.

Dans le fond, ce flou savamment entretenu n'est peut-être qu'un pari : moins les électeurs comprendront, plus ils hésiteront. Et qui hésite... finit souvent par voter pour celui qui parle le plus fort. Ou le plus loin.

Un peu d'air dans les chiffres :

Depuis vingt ans, tous les gouvernements marocains ont promis monts et emplois. Et pourtant, le taux de chômage dépasse aujourd'hui les 13 %, contre 9,1 % en 2005. L'économie a progressé, mais la machine à absorber les jeunes diplômés semble grippée. À titre de comparaison, la Tunisie affiche un taux équivalent malgré des turbulences politiques bien plus marquées.



La vraie urgence ? Penser l'emploi autrement : reconversion, économie sociale, numérique local. Pas seulement des méga-chantiers ou des chiffres ronds. L'avenir du travail ne se construit pas uniquement à coup de promesses quinquennales, mais avec des mesures concrètes, ciblées et surtout... suivies.

Rédigé par Adnane Benchakroun

LE MARÉCAGE DU MARIAGE PRÉCOCE : RÉFORME DE LA MOUDAWANA OUI, MAIS ENCORE !

Notre pays persiste et signe : le mariage précoce est bien encore là en plusieurs dizaines de milliers. N'en déplaie aux statistiques qui le réduisent à 30.000 par an, un nombre important relève de l'informel; la Fatiha dissimulant l'officiellement interdit, le socialement toléré.

Ceci dit, le "sacrifice" de filles à peine pubères, ne se limite pas au seul mariage précoce. Plusieurs dizaines de milliers d'autres, prennent le chemin des villes pour servir dans les maisons.

Face à cela, suffirait-il de réformer la Moudawana et d'approuver des lois plus dissuasives?

Si un tel dispositif reste nécessaire pour éviter que de très jeunes innocentes soient jetées dans les ... bras d'adultes sans scrupule et de familles "froides", des solutions doivent être inventées et activées pour mettre fin aux véritables causes de ce drame social.

Trois pistes complémentaires, devraient être empruntées dans ce sens :

1- Une Économie Solidaire génératrice de revenu digne et durable :

L'ES devrait basculer d'une vocation vivrière, vers celle de moteur de croissance économique. Les potentialités considérables que renferme notre monde rural dans ce domaine, sont de nature à faire reculer structurellement la vulnérabilité des familles.

Elles devraient être portées par des coopératives à multiplier, des Centres de Collecte et de Valorisation (CCV) à implanter dans les principales zones de production, et des Sociétés privées de Mutualisation et de Commercialisation (SMC) dont les coopératives et les CCV seraient actionnaires.

2- Un Enseignement ascenseur social :

L'Enseignement devrait basculer d'une perception citadine déphasée, vers celle d'un Enseignement rural, véritable ascenseur social.

Un Enseignement porté par des Centres du Savoir et de l'Epanouissement (CSE) où l'enfant reçoit des leçons en trois jours par semaine tout en y étant hébergé, nourri, suivi médicalement, puis transporté chez lui à la fin du 3ème jour.

Un Enseignement porté également par une discrimination positive au profit des meilleurs lycéens et bacheliers issus du monde rural, pour accéder hors quota aux facultés nationales sélectives et à des bourses d'études dans de grandes institutions étrangères.



3- Une Santé innovante et efficace :

La Santé devrait basculer de la logique de l'hôpital citadin, vers celle du Centre Médical dans le Chef-lieu et le Camp Ambulant de Proximité (CAP) dans les zones rurales reculées.

Ces deux structures de Santé devraient être dotées de corps médicaux qui se relaient au mois pour qu'ils puissent supporter l'éloignement.

De même qu'elles devraient bénéficier de l'appui des médecins du privé, qui y assureraient une présence bénévole, d'une journée par médecin et par mois, au titre du Service à Rendre à la Nation.

Ce n'est qu'au prix de telles pistes, que le monde rural se portera économiquement mieux pour cesser de sacrifier ses petites filles.

Rédigé par Najib Mikou

AU-DELÀ DE ZAKAT AL-FITR , LA ZAKAT TOUT COURT !

Par la volonté d'Allah , faisons l'apologie de la Zakat !

Après un mois de jeûne , les croyants et les fidèles ponctuent comme le veut la tradition religieuse le carême par la Zakat al fitr . Un devoir religieux qui fait partie des cinq piliers de l'islam et dont les croyants doivent s'acquitter pour chaque membre de leur famille.

Cachez moi ces misérables mendiants que je ne saurais voir !

Ce ramadan, des mendiants il y en avait dans toutes les rues . A la sortie des magasins , des souks et des supermarchés des dizaines , voire plus , de mains se tendent dans l'espoir de récolter une poignée de dirhams de chez des jeûneurs voulant faire une bonne action en ces jours bénis.

Sans vouloir exagérer, nous avons assisté à une misère envahissante, une précarité rampante et une pauvreté désarmante qui ont donné naissance à une prolifération des mendiants.

Comme dirait l'autre, grâce à Dieu pour faire œuvre de charité en ce mois sacré, il y avait dans nos villes des centaines de milliers de personnes qui ne savent plus quoi faire pour manger à leur faim !

Il y a assurément un fossé vertigineux qui s'est creusé entre ceux qui n'ont plus aucun gagne-pain et la classe très moyenne, surendettée , et accessoirement avec l'ensemble de la société.

Une aumône symbolique en faveur des défavorisés

Mais, lorsque vous voulez offrir une partie de votre repas de rupture du jeûne à un mendiant de passage , il ne s'agit là que de l'aumône qui contribue surtout à vous donner bonne conscience ! Une aumône symbolique en faveur des défavorisés !

En effet, l'essence de la philosophie du jeûne de ramadan est de partager les privations que doivent endurer les plus pauvres et plus généralement de ressentir de la compassion vis-à-vis des souffrances de populations condamnées à la famine , comme c'est malheureusement le cas dans la bande de Gaza , au Soudan et ailleurs.

Solidarité et compassion !

C'est ainsi que la conscience du jeûneur doit en principe être très éveillée et sensible par rapport aux privations subies par les plus pauvres.



Certains n'arrivent plus à s'offrir un demi kilo de sardines, la protéine des pauvres et inutile de revenir sur l'épisode du vendeur de sardines à 5 dh et le feuilleton qui s'en est suivi !

D'autres n'achètent plus de viande, de poulet ni même des œufs face à un chef de gouvernement qui ne veut rien voir et ne veut absolument rien entendre !

Et qui s'accroche à l'alibi de la sécheresse et au prétexte de l'inflation alors qu'à l'échelle internationale, la spirale inflationniste née dans le sillage de la crise du Covid et exacerbée par , par la suite , avec la guerre d'Ukraine a disparue depuis trois ans déjà !

Le gouvernement ne peut pas condamner une frange de la population à la faim alors que des centaines de milliards ont été consacrés à l'importation de viandes rouges et que de gros budgets sont investis pour la CAN et la Coupe du monde 2030 !

Des autoroutes et des trains à grande vitesse, d'accord absolument, mais avec le taux de chômage effrayant pourquoi condamner les marocains non-productifs et non-actifs à la misère à perpétuité !? Des autoroutes et des trains à grande vitesse, d'accord absolument, mais avec le taux de chômage effrayant pourquoi condamner les marocains non-productifs et non-actifs à la misère à perpétuité !?

Oui , si la conjoncture climatique et économique n'est pas favorable c'est qu'il y avait un besoin impérieux et une urgence absolue et vitale à prendre des mesures adéquates.

Par la volonté d'Allah !

De véritables aides sociales directes et concrètes , un vrai registre social et non pas un registre capitaliste, une baisse conséquente des prix du carburant, un moratoire sur le prix des viandes rouges et surtout, un retour de la compensation en faveur des plus défavorisés.

En un mot : un véritable état social qui n'abandonne pas les défavorisés sur le chemin de l'exclusion et de la précarité !

Et où le ruissellement du haut vers le bas de la pyramide sociale fonctionne comme devrait fonctionner un état normalement constitué avec des institutions bien représentatives . Où des mécanismes de solidarité fonctionnent en permanence indépendamment de la conjoncture politique, économique ou climatique !

Si de telles décisions ne sont pas prises , les dégâts seront totalement dramatiques pour les laissés pour compte car l'aumône qu'ils peuvent recevoir n'est qu'une goutte d'eau dans un océan de misère !

Une goutte d'eau dans un océan de misère !

C'est pour cela, pour des considérations de cohésion, de solidarité et de paix sociale, que Dieu Tout puissant a institué la Zakat , qui fait partie des cinq piliers de l'islam et dont les croyants doivent s'acquitter une fois par an pour ceux qui ont un capital, une rente , un commerce, une épargne ou de l'argent qui dort ou qui est investi dans l'agriculture ou un bien locatif .

Sans jugement aucun, et encore moins sans jugement de valeur, qui prend encore la peine de s'acquitter de la Zakat !?

Certains n'arrivent à payer leurs impôts ou leurs dettes que bien difficilement et d'autres sont pris dans le tourbillon infernal du coût de la vie !

Et je ne vous parle même pas de ceux qui ne paient même pas leurs impôts et profitent sans vergogne et sans foi ni loi de l'absence de textes contre l'enrichissement illicite, de la corruption qui bénéficie de l'impunité, voire des trafics en tous genres qui rapportent des centaines de millions de dh.

Il n'est pas dit que les marocains ne s'acquittent pas de la Zakat, même s'il n'y aucun moyen de vérifier, mais il y a des signes qui ne trompent pas et pour cela, nul besoin de chiffres ou de statistiques.

DES nouveaux riches et encore beaucoup plus de nouveaux pauvres !

La Zakat est absolument une révolution divine pour une répartition , équitable et juste , des richesses sinon on se retrouve fatalement avec des nouveaux riches et des milliers de nouveaux pauvres. Mais, encore une fois sans jugement aucun, il n'est pas interdit d'être riche et il est autorisé d'être fortuné et honnête !

Le Maroc n'est pas une dictature islamique, et le Commandeur des Croyants n'a pas à imposer la Zakat tout comme l'état n' en fait pas son affaire même s'il arrive que le gouvernement s'autorise quelques fois des prélèvements sur les salaires des fonctionnaires comme ce fût le cas lors du Covid, du séisme du Haouz ou en d'autres circonstances !

Pour la Zakat, le croyant doit lui-même prendre l'initiative sans contrainte, si ce n'est celle de l'obligation religieuse et l'amour de Dieu et la certitude de devoir rendre des COMPTES le jour du jugement dernier !!

Les sentiers du Seigneur sont certainement impénétrables, mais il est flagrant que la société marocaine présente de plus en plus de symptômes qui révèlent la facture de la fracture sociale résultant de la mauvaise gouvernance !

Et surtout, du coût social de certaines prises de décision ou encore pire de décisions que certains décideurs ne prennent désespérément pas !

Bien évidemment, je suis bête : pourquoi parler de Zakat et de religion avec ceux qui ne veulent pas comprendre que les deniers publics c'est de l'argent illicite et que le détournement de fonds est un crime, comme un autre , interdit et puni par Allah. !?

D'autant plus lorsqu'il s'agit d'argent qui aurait dû en principe être affecté en direction des défavorisés !
Dieu reconnaît toujours les siens. Amen

Repenser l'Histoire, refonder le récit national

Avec cette septième chronique, Adnan Debbarh apporte une nouvelle profondeur à l'ensemble de sa réflexion stratégique. Après avoir exploré les dimensions géopolitiques, diplomatiques et économiques du positionnement du Maroc à travers six contributions marquantes, il revient ici à la source : le récit que le pays fait de lui-même. Cette nouvelle chronique, intitulée « Repenser l'Histoire, refonder le récit national », propose une relecture fondatrice. Elle affirme que toute ambition nationale, toute politique extérieure, tout projet de développement durable, commence par une souveraineté culturelle pleinement assumée. En mettant en lumière les origines profondes du Maroc, la richesse de ses héritages et la nécessité d'un récit inclusif et enraciné, Adnan Debbarh inscrit son souverainisme pragmatique dans une vision de long terme.

Les découvertes archéologiques de ces dernières années — du mont Irhoud à Oued Beht, de Kach Kouch aux fossiles de l'Atlas — bouleversent le récit traditionnel de l'histoire du Maroc. Elles nous invitent à penser notre pays non pas comme un réceptacle tardif de civilisations venues d'ailleurs, mais comme l'un des foyers premiers de l'humanité. Ce retour aux origines n'est pas un exercice nostalgique : il est l'amorce d'un projet de réappropriation culturelle et de projection moderne.

Il faut rompre avec l'idée selon laquelle le Maroc aurait été en contact avec la civilisation grâce à l'arrivée des Phéniciens. Comme si ce territoire millénaire était resté figé, sans histoire, jusqu'à ce que des navigateurs étrangers viennent l'inscrire dans le grand livre des civilisations. Comme si ce territoire millénaire attendait passivement que l'Histoire vienne frapper à sa porte. Cette représentation, souvent véhiculée dans les manuels scolaires et les discours officiels, est aujourd'hui démentie par les sciences archéologiques, anthropologiques et paléontologiques. Elle l'est aussi, plus profondément, par la mémoire souterraine d'un peuple qui n'a jamais cessé d'exister, de créer, de transmettre.

Lire aussi : Partenariat euro-marocain : sortir de l'asymétrie, construire une vision industrielle partagée – Par Adnan Debbarh

Les découvertes du mont Irhoud, à proximité de Youssoufia, ont révélé des ossements d'Homo sapiens datant de 320 000 ans — les plus anciens jamais trouvés. Le Maroc devient ainsi un foyer originel de l'humanité, au même titre que l'Afrique de l'Est, redessinant les contours de l'histoire humaine. Non plus périphérique, mais fondateur.

À Oued Beht, non loin de Rabat, des traces d'une société agricole complexe datant de la fin du Néolithique révèlent une organisation sédentaire et structurée, marquant une transition cruciale dans l'histoire humaine. À Kach Kouch, près de Tétouan, l'occupation du site est attestée dès 2200 av. J.-C.,



bien avant toute présence phénicienne, avec un habitat organisé et des échanges avec les cultures voisines. Dans l'Atlas, les fossiles de dinosaures et les vestiges paléontologiques inscrivent notre sol dans la mémoire naturelle du monde.

Ces faits sont désormais établis. Ils ne relèvent pas d'une reconstruction militante, mais d'un savoir scientifique rigoureux. Et ils appellent une conséquence claire : le Maroc est un pays qui a commencé avec l'humanité. Il n'est pas un territoire qui attendait d'être civilisé. Il est l'un des lieux où l'humanité s'est d'abord pensée, façonnée, installée.

Ce constat nous invite à interroger le récit national tel qu'il a été construit. Trop souvent, il a reposé sur une vision découpée, segmentée, où les périodes préislamiques sont reléguées aux marges, comme si elles appartenaient à un autre monde. Or, ce passé n'est pas un simple socle archéologique. Il est une trame vivante, une matrice identitaire, une source de continuité.

Il faut, à ce titre, retrouver une vérité historique trop souvent diluée : le Maroc n'est pas, à l'origine, un peuple à culture sémitique. Il s'est formé sur une base amazighe ancienne, profondément enracinée dans ce territoire. Par la suite, le brassage avec les civilisations sémitiques — notamment l'islam et la langue arabe — a enrichi son âme, sans en effacer la matrice.

Reconnaître cette antériorité historique n'est pas nier l'apport arabe, ni remettre en cause les identités vécues aujourd'hui par une large part des Marocains. C'est au contraire reconnaître que notre singularité vient de cette capacité à accueillir, à métisser, à forger une unité à partir de la diversité.

Ce retour aux origines n'a de sens que s'il est tourné vers un projet d'avenir. Il ne s'agit pas de sacraliser le passé, ni de se réfugier dans une quelconque pureté. Il s'agit de reconstruire une souveraineté culturelle qui s'appuie sur la connaissance de soi. Une souveraineté enracinée, non exclusive, mais autonome. Une souveraineté apaisée, enracinée, capable de se projeter.

Pourquoi le 7 avril 1956 n'est-il pas dans nos manuels d'histoire ?

Le 7 avril 1956 marque la reconnaissance de l'indépendance marocaine par l'Espagne franquiste, un épisode largement oublié dans les récits nationaux. Alors que l'histoire célèbre le 2 mars, la libération du nord marocain reste marginalisée dans la mémoire collective. Entre négociations tendues et territoires partiellement libérés, ce chapitre méconnu révèle une autre facette de la fin du colonialisme.

Une libération à deux temps, et un seul souvenir officiel

C'est une date que l'on devrait tous connaître. Une date que l'on devrait enseigner, célébrer, commémorer. Et pourtant, le 7 avril 1956 passe chaque année dans un silence presque total. Comme une vérité oubliée ou volontairement reléguée au second plan. Ce jour-là, l'Espagne franquiste, après des décennies de présence coloniale au nord du Maroc et dans certaines zones stratégiques du pays, finit par céder. Elle reconnaissait — enfin — que le Maroc ne pouvait plus être morcelé, administré ou retenu. Ce fut l'autre acte fondateur de l'indépendance marocaine, un mois après que la France ait fait de même.

Mais pourquoi cette date, pourtant cruciale, est-elle si peu ancrée dans notre mémoire collective ?

L'histoire officielle retient volontiers le 2 mars 1956 : l'indépendance du Maroc face à la France. Cérémonies, photos, discours — tout y est. Mais le 7 avril, lui, reste en marge. Pourtant, sans l'accord obtenu de Madrid, l'indépendance marocaine n'aurait été qu'une semi-vérité. La France avait libéré une partie du pays, certes, mais l'Espagne, elle, conservait encore son emprise sur le nord (Tétouan, Larache, Chefchaouen) et sur le sud saharien. Franco temporisait, probablement dans l'espoir d'un compromis à son avantage, pendant que la scène internationale grondait sous les appels à la décolonisation.

Le roi Mohammed V, récemment revenu d'exil, ne s'en laissa pas conter. Avec son fils, le futur Hassan II et le mouvement national, il mena une campagne diplomatique méthodique et déterminée. Leur objectif : faire reconnaître l'unité du territoire marocain comme une urgence historique. Et il fallait convaincre une Espagne encore autoritaire, encore coloniale, encore nostalgique de sa grandeur impériale.

Le 7 avril 1956, l'Espagne reconnaît officiellement l'indépendance du Maroc et transfère le contrôle de ses zones au nord. Une page se tourne, une autre commence. Les scènes de liesse éclatent. Pourtant, l'histoire nationale oubliera trop souvent ce chapitre.



La réalité est plus nuancée : l'accord du 7 avril n'était pas une libération totale. Si le nord revenait dans le giron national, l'Espagne conservait ses "bijoux coloniaux" : Sebta, Melilla, le Sahara. Il fallut attendre 1958 pour voir Tarfaya réintégrer le Royaume. Et pour le Sahara, l'histoire restera en suspens jusqu'à la marche verte de 1975 — une autre page, toujours ouverte les villes de Sebta et Méllilia.

Pourquoi cette mémoire sélective ? Serait-ce parce que la fin du protectorat français servait mieux la narration d'une indépendance glorieuse et complète ? Le narratif national aime les histoires claires, avec des héros, des dates fixes, et un ennemi facilement identifiable. L'Espagne, elle, se glissa entre les lignes de ce récit officiel, et le 7 avril fut oublié.

Car même après cette double reconnaissance, le plus dur restait à faire. Comment reconstruire un État après plus de quarante années d'administration étrangère ? Il fallut marocaniser les institutions, repenser l'éducation, relancer une économie longtemps exploitée par les puissances européennes. Ce fut un chantier titanesque. Mohammed V en posa les fondations, Hassan II en fit le socle d'un régime fort et centralisé. Le défi, aujourd'hui encore, reste de continuer à bâtir sur cette indépendance politique une véritable souveraineté populaire, économique, culturelle.

Le passé colonial espagnol, lui, n'a pas disparu. Il hante encore les ruelles de Tétouan ou de Larache, dans les façades ibériques, dans certaines pratiques administratives, voire dans les mentalités. Une mémoire matérielle toujours visible, mais peu questionnée.

Alors que les jeunes générations ignorent souvent que l'indépendance du Maroc fut un processus à deux visages, il est peut-être temps de rééquilibrer le récit. D'oser parler du 7 avril avec la même fierté que du 2 mars. Car une nation ne se construit pas sur des oublis, mais sur une reconnaissance sincère de ses combats pluriels.

ET SI TRUMP VOULAIT SIPHONNER L'ÉPARGNE EUROPÉENNE POUR PAYER LA DETTE AMÉRICAINE ?

Et si les provocations de Donald Trump à l'égard de l'Europe n'étaient pas seulement électoralistes ? Et si elles répondaient, à leur manière brutale, à une stratégie économique plus large des États-Unis visant à attirer l'épargne étrangère – notamment européenne – avant de la faire fondre sous l'effet d'un dollar affaibli ? Derrière cette hypothèse se cache un mécanisme géoéconomique aussi ancien qu'efficace : utiliser la puissance monétaire et militaire pour financer son déficit aux dépens des autres.

Les États-Unis vivent depuis des décennies au-dessus de leurs moyens. Leur dette publique dépasse désormais les trente-cinq mille milliards de dollars, soit bien plus que leur PIB. Or cette dette doit être financée. Comment ? En émettant des obligations du Trésor, ces fameux « Treasuries » que le monde entier continue d'acheter, persuadé que l'Amérique est le placement le plus sûr de la planète.

Mais cette croyance est elle-même un actif stratégique pour Washington. Elle permet aux États-Unis de trouver des acheteurs pour leur dette à des taux relativement bas, malgré les risques budgétaires et politiques internes. Et qui achète ? Des investisseurs privés, des banques centrales, des compagnies d'assurance... principalement en Europe, en Asie et dans les pays du Golfe.

La logique de Trump – qui dépasse sa seule personne – consiste à jouer avec l'instabilité du monde pour renforcer l'attractivité du dollar. En menaçant de quitter l'OTAN, en suggérant que les États-Unis pourraient ne plus défendre les pays européens, en soufflant le chaud et le froid sur les conflits en Ukraine ou au Moyen-Orient, il instille l'idée que l'Europe est vulnérable.

Et que fait l'épargne lorsqu'elle a peur ? Elle se réfugie là où elle pense être en sécurité. C'est-à-dire aux États-Unis. Résultat : les investisseurs européens retirent leurs capitaux de la zone euro pour les placer en dollars, notamment dans les obligations américaines.

Derrière la brutalité politique, un raffinement économique : plus le monde a peur, plus l'Amérique peut vivre à crédit.

La deuxième phase de cette stratégie est plus subtile, mais tout aussi redoutable : laisser le dollar se déprécier progressivement.

À première vue, cela semble contre-productif. Pourquoi attirer l'épargne étrangère si c'est pour faire baisser la valeur de la monnaie dans laquelle cette épargne est libellée ? Mais l'idée est justement là : drainer les capitaux mondiaux vers des actifs libellés en dollars, puis, une fois captifs, laisser glisser la monnaie pour rembourser moins cher.

C'est ce qu'on appelle une restructuration douce de la dette : plutôt que faire défaut, on laisse l'inflation ou la dépréciation monétaire faire le travail.



Les États-Unis, par leur taille, leur domination technologique, leur puissance militaire et le rôle central du dollar dans le commerce mondial, peuvent se permettre ce que d'autres ne pourraient pas. Aucun pays du Sud n'aurait pu se comporter ainsi sans subir une fuite massive des capitaux. Mais l'Amérique est toujours perçue comme "too big to fail".

Et cela fonctionne à merveille :

- L'épargne européenne est drainée vers les actifs en dollars.
- Les Treasuries sont achetés massivement, ce qui finance les déficits américains.

Puis, la baisse du dollar allège le poids de la dette, rend les exportations américaines plus compétitives, et affaiblit les partenaires commerciaux.

Et pendant ce temps, les épargnants européens voient la valeur réelle de leurs investissements fondre, sans recours possible.

Si ce scénario se confirme, l'Europe se retrouve piégée sur deux fronts :

Sur le plan financier, elle transfère son épargne vers une puissance qui l'utilise pour consolider son hégémonie budgétaire et géopolitique.

Sur le plan monétaire, un dollar plus faible implique un euro plus fort, ce qui pénalise les exportations européennes et aggrave la désindustrialisation du continent.

Ajoutons à cela la dépendance énergétique, la fragilité militaire et les divisions internes, et l'on comprend pourquoi certains parlent d'une Europe vassalisée, contribuant à la puissance américaine contre ses propres intérêts économiques.

Ce que l'on croyait être un chaos trumpien est peut-être une doctrine économique implicite : créer l'instabilité géopolitique pour attirer l'épargne mondiale, puis utiliser le levier monétaire pour diluer le coût de la dette. Cela ressemble à une stratégie de transfert de richesse à grande échelle, des épargnants étrangers vers le Trésor américain.

Et ce piège, l'Europe s'y jette les yeux ouverts, faute de vision stratégique unifiée.

Une crise comme stratégie délibérée, pas comme accident

Contrairement à la plupart des crises – financières, sanitaires, politiques – que les États tentent généralement d'éviter, d'endiguer ou de subir à contrecœur, la doctrine Trumpiste repose sur un postulat inverse : la crise est utile, voire nécessaire, pour réorganiser l'ordre mondial à l'avantage des États-Unis.

Ce n'est pas la crise comme échec, mais la crise comme outil. Ce n'est plus la logique du pompier mondial, mais celle de l'incendiaire lucide : créer un désordre maîtrisé qui pousse les autres à la panique, pendant que vous, vous récoltez les bénéfices de leur désorientation.



Cette reconstruction passe par une revalorisation de la diversité comme fondement de l'unité. Dans ce Maroc pluriel, la diversité linguistique, culturelle, régionale, n'est pas un problème à résoudre, mais une richesse à organiser. L'unité nationale ne se fait pas dans l'uniformisation, mais dans la reconnaissance mutuelle. Ce n'est qu'en reconnaissant pleinement les différentes composantes historiques du pays que nous pourrions bâtir un vivre-ensemble solide, légitime et durable.

Il faut, de ce point de vue, réécrire nos manuels scolaires. Ce n'est pas un geste symbolique. C'est une urgence stratégique. Tant que nos enfants continueront d'apprendre que leur histoire commence avec l'autre, ils resteront enfermés dans une dépendance symbolique. Nous avons besoin d'une pédagogie historique qui restitue au Maroc sa profondeur, sa complexité, son originalité. Une pédagogie qui enseigne que ce pays a contribué, depuis les origines, à l'histoire humaine, et qu'il n'a jamais cessé d'être acteur de son destin.

Ce travail de réappropriation doit aussi nourrir notre rapport à la modernité. Le Maroc peut, et doit, devenir un État moderne, juste et efficace, mais cette modernité ne doit pas être une copie. Elle doit être fidèle à notre mémoire collective, à notre géographie humaine, à notre culture politique. Il ne s'agit pas de réactiver une tradition figée, mais de faire émerger une modernité fidèle à soi-même.

Nous n'avons pas besoin de nationalisme. Mais nous avons besoin d'un patriotisme lucide, enraciné, assumé. D'un souverainisme culturel qui permette au Maroc d'être maître de sa narration, de son développement, de son avenir. À l'heure où les grandes puissances réaffirment leurs identités, où les récits se fragmentent, nous devons proposer un récit marocain profond, ouvert, structuré, qui relie le passé au présent, et donne au futur une colonne vertébrale.

***Oui, le Maroc ne commence pas avec les Phéniciens.
Il commence avec l'humanité.
À nous d'en faire une force.***

Rédigé par Adnan Debbarh



NOUVELLE DONNE DOUANIÈRE AMÉRICAINE : UNE OPPORTUNITÉ POUR LE MAROC COMME HUB INDUSTRIEL VERS LES ÉTATS-UNIS

L'entrée en vigueur, ce samedi, d'un nouveau plancher universel de 10 % de droits de douane sur les importations américaines, annoncée plus tôt cette semaine par le président Donald Trump, rebat les cartes du commerce mondial. Cette mesure s'ajoute aux droits existants, mais surtout, elle sera suivie dès le 9 avril d'un durcissement tarifaire ciblé sur les principaux exportateurs vers les États-Unis : la Chine (+54 %) et l'Union européenne (+20 %).

Dans ce contexte géo-économique en recomposition, le Maroc, parmi les pays les moins taxés à seulement 10 %, se trouve face à une opportunité stratégique majeure pour consolider sa position comme plateforme industrielle et logistique entre l'Europe, l'Afrique, et les Amériques.

Alors que les pays exportateurs majeurs voient leurs produits frappés par des surtaxes punitives, les entreprises cherchent des solutions de contournement. Le Maroc, en vertu de son accord de libre-échange avec les États-Unis, offre un cadre fiscal et douanier stable, permettant d'accéder au marché américain dans des conditions préférentielles. De ce fait, le Royaume devient naturellement un terrain d'accueil stratégique pour les investissements chinois ou européens souhaitant maintenir leur compétitivité sur le marché américain.

Déjà positionné comme un acteur industriel de référence en Afrique, notamment dans l'automobile, le Maroc dispose d'un écosystème automobile mature, d'une montée en puissance des projets liés aux batteries électriques, d'un réseau logistique performant avec Tanger Med comme tête de pont vers l'Atlantique, et d'une politique énergétique tournée vers les énergies renouvelables. Tous ces atouts renforcent la crédibilité du Maroc pour accueillir des unités de production tournées vers l'exportation.

Ce contexte offre une fenêtre d'opportunité que les autorités marocaines peuvent exploiter à travers une offensive de diplomatie économique ciblée vers les entreprises européennes et asiatiques, la mise en avant du régime douanier avantageux, de la stabilité politique et des incitations fiscales, ainsi que la promotion du Maroc comme base industrielle de "relocalisation stratégique" vers les USA. Des joint-ventures marocaines avec des partenaires internationaux pourraient ainsi voir le jour dans des secteurs de pointe : batteries, composants électroniques, systèmes de gestion d'énergie, etc.

Loin d'être une menace, la nouvelle donne douanière américaine constitue une opportunité pour le Maroc, à condition de s'en saisir avec agilité. En capitalisant sur sa position géographique, ses accords commerciaux et son écosystème industriel, le Royaume peut non seulement attirer de nouveaux investissements mais aussi monter en gamme dans les chaînes de valeur mondiales. Ce serait un pas de plus vers une stratégie d'intégration économique intelligente, alignée sur les mutations du commerce international.



Pour transformer cette opportunité en levier de développement, plusieurs axes d'action sont à privilégier :

Premièrement, il est impératif d'accélérer la diplomatie économique ciblée. Cela passe par l'identification des groupes industriels européens et chinois fortement exportateurs vers les États-Unis, l'organisation de rencontres stratégiques au Maroc, et l'activation des réseaux diplomatiques et des agences de promotion de l'investissement pour promouvoir les avantages compétitifs du Royaume.

Deuxièmement, il convient de renforcer l'offre d'accueil industrielle en accélérant l'aménagement de zones dédiées aux filières de l'électromobilité, en facilitant l'accès au foncier et à l'énergie verte, et en développant des incitations spécifiques pour les industries tournées vers l'exportation américaine.

Troisièmement, la mise en place d'un guichet spécial pourrait constituer un outil opérationnel efficace. Ce guichet regrouperait les services administratifs, douaniers et fiscaux pour accompagner les investisseurs étrangers, tout en favorisant les partenariats avec les industriels marocains.

Enfin, il est essentiel d'anticiper les besoins en compétences à travers des programmes de formation adaptés, en partenariat avec les acteurs industriels et les établissements d'enseignement, afin de garantir une main-d'œuvre qualifiée dans les filières stratégiques.

LA CHINE RIPOSTE AUX DROITS DE DOUANE AMÉRICAINS, PANIQUE SUR LES MARCHÉS FINANCIERS

La Chine a riposté aux droits de douane américains et fait chuter les marchés financiers

Vers un désastre économique similaire à celui de 1930 ?

Alors que les partenaires commerciaux des États-Unis cherchent la parade face aux droits de douane massifs, les dessous de l'équation qui ébranle l'ordre mondial peuvent-ils mener vers un désastre économique similaire à celui de 1930 ?

Après l'annonce de Pékin d'imposer des droits de douane supplémentaires de 34 % sur les produits américains en réponse aux mesures de Donald Trump, les Bourses mondiales ont chuté vendredi.

De son côté, le président américain a minimisé cette décision, y voyant le signe d'une "panique" du côté chinois.

Le président américain avait affirmé, vendredi 4 avril, que la riposte de la Chine à ses droits de douane punitifs traduisait la "panique" de Pékin et s'était montré encore indifférent à la déroute sur les marchés financiers.

"La Chine a mal joué le coup, ils ont paniqué - la seule chose qu'ils ne peuvent pas se permettre de faire", a écrit le président américain en lettres majuscules sur sa plateforme Truth Social, avant de se rendre à son club de golf en Floride.

L'exécutif américain avait prévenu les partenaires commerciaux des États-Unis de ne pas riposter à ses droits de douane, au risque de subir des surtaxes additionnelles sur leurs produits.

Mais Pékin a annoncé, vendredi, imposer à son tour des droits de douane supplémentaires de 34 % sur les produits américains dès le 10 avril, "en plus du taux des droits de douane actuellement applicables".

La réplique de la Chine s'est traduite vendredi par une aggravation des pertes sur les marchés financiers, déjà plombés la veille par les annonces américaines : +10 % pour quasiment tous les produits à partir de samedi, puis dès la semaine prochaine +34 % pour la Chine et +20 % pour l'Union européenne...

À Wall Street, vers 14 h 30 GMT, le Dow Jones reculait de 3,95 %, l'indice Nasdaq de 4,84 % et l'indice de référence S&P 500 perdait 4,70 %. Les séances en Asie et en Europe se sont finies en débâcle : -4,26 % à Paris, -4,95 % à Londres, -2,75 % à Tokyo.

Les places chinoises étaient fermées en raison d'un jour férié. Les cours du pétrole dégringolaient encore d'environ 7 %, et le cuivre suivait le même mouvement. Donald Trump a une nouvelle fois évacué vendredi ces secousses, qui traduisent l'inquiétude de l'économie mondiale face à la magnitude de son offensive commerciale.



"Sachez que je ne changerai jamais de politique. C'est un bon moment pour devenir riche, plus riche que jamais !", a écrit le président américain, toujours en lettres majuscules sur Truth Social.

Il a aussi appelé la Réserve fédérale à baisser les taux d'intérêt, estimant qu'il y avait déjà eu des progrès significatifs sur l'inflation depuis son retour au pouvoir en janvier.

Quelques minutes plus tard, le président de l'institution monétaire a pourtant brossé un tableau plutôt sombre des nouvelles perspectives pour l'économie américaine, avec les droits de douane : potentiellement moins de croissance, plus d'inflation et plus de chômage.

Sur les marchés financiers, les entreprises fuies ces derniers jours par les investisseurs sont celles dont le modèle de production est en péril en raison de leur dépendance aux importations en provenance d'Asie, comme l'industrie textile.

Les nouveaux droits de douane sont en effet particulièrement punitifs pour la Chine (qui, déjà précédemment visée, verra au total les taxes sur ses produits atteindre 54 %), le Cambodge (+49 %), le Vietnam (+46 %) ou encore le Bangladesh (+37 %).

La récente salve de tarifs douaniers américains arrive après d'autres, plus ciblées : +25 % sur l'acier et l'aluminium mais aussi, depuis jeudi, +25 % sur les voitures importées aux États-Unis.

Projection normative et autonomie réglementaire : le décret Trump comme révélateur des tensions transatlantiques

La récente initiative de l'administration Trump, exigeant des entreprises françaises l'abandon de leurs politiques de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI) comme condition d'accès aux marchés publics américains, constitue un événement révélateur des tensions contemporaines dans la gouvernance économique mondiale. Cette démarche sans précédent, formalisée par un courrier officiel de l'ambassade américaine à Paris, transcende la simple question des politiques d'entreprise pour révéler des dynamiques fondamentales de pouvoir, de souveraineté et de compétition normative à l'échelle internationale. L'analyse de cette situation offre une fenêtre privilégiée sur l'évolution des relations transatlantiques et, plus largement, sur les mécanismes par lesquels différentes conceptions de l'organisation sociale et économique s'affrontent dans l'espace mondialisé contemporain.

La mécanique de l'extraterritorialité juridique américaine

L'extension internationale du décret présidentiel 14173 s'inscrit dans une tradition établie de projection normative américaine. Depuis plusieurs décennies, les États-Unis ont développé un arsenal juridique permettant l'application de leurs normes au-delà de leurs frontières. Cette pratique, qui s'est manifestée dans des domaines aussi divers que la lutte contre la corruption (FCPA), les sanctions économiques (Iran, Cuba), ou la réglementation financière (FATCA), repose sur un levier fondamental : l'attractivité et la centralité du marché américain dans l'économie mondiale.

Le mécanisme déployé dans le cas présent suit un schéma désormais familier. L'accès au marché américain, particulièrement lucratif dans des secteurs stratégiques comme l'aéronautique, la défense ou les technologies avancées, est conditionné à l'adoption de normes définies unilatéralement par Washington. Cette conditionnalité transforme le simple accès commercial en un puissant outil de diffusion normative. La particularité de cette nouvelle itération réside dans son application à un domaine jusqu'alors considéré comme relevant de l'autonomie organisationnelle des entreprises : leurs politiques internes en matière de gestion de la diversité.

Le courrier de l'ambassade américaine à Paris illustre parfaitement cette logique en stipulant que le décret "s'applique obligatoirement à tous les fournisseurs et prestataires du Gouvernement américain, quelle que soit leur nationalité et le pays dans lequel ils opèrent."



Cette formulation, la demande de conformité dans un délai de cinq jours, ne laisse aucune ambiguïté quant à l'intention d'extraterritorialité et à la hiérarchisation implicite des ordres juridiques qu'elle suppose.

Conceptions divergentes de l'équité et de l'organisation sociale

Au cœur de cette confrontation réglementaire se trouve une divergence profonde concernant les conceptions de l'équité et les modalités appropriées d'organisation sociale. Ces différences ne sont pas simplement techniques ou circonstancielles, mais reflètent des traditions intellectuelles, juridiques et politiques distinctes qui ont façonné différemment les sociétés de part et d'autre de l'Atlantique.

Le modèle européen, particulièrement dans sa variante française, reconnaît l'existence d'inégalités structurelles et considère légitime l'intervention institutionnelle pour les corriger. Cette approche s'est traduite par l'élaboration progressive d'un cadre juridique et de pratiques organisationnelles qui valorisent explicitement la diversité et l'inclusion comme des objectifs sociétaux désirables. Les politiques de DEI des entreprises françaises s'inscrivent dans cette tradition et répondent également à des attentes normatives de leurs parties prenantes locales.

À l'opposé, la vision promue par l'administration Trump privilégie une conception formelle de l'égalité, centrée sur l'absence de discrimination explicite plutôt que sur la correction active des déséquilibres hérités.

Cette approche, qualifiée de "méritocratique" dans le libellé même du décret ("restoring merit-based opportunities"), considère toute prise en compte de caractéristiques personnelles telles que le genre, la race, l'orientation sexuelle ou toute autre identité dans les processus de recrutement ou de promotion comme potentiellement discriminatoire.

Il serait réducteur de présenter cette divergence comme un simple clivage Amérique-Europe. Des conceptions similaires à l'approche européenne existent aux États-Unis, tout comme des perspectives proches de la vision trumpienne trouvent des partisans en Europe. Néanmoins, l'initiative présente représente une tentative d'imposer une conception particulière à l'ensemble des acteurs économiques internationaux interagissant avec l'appareil étatique américain, transformant ainsi une question de diversité interne des opinions en un conflit de souveraineté normative.

Autonomie stratégique et réponses institutionnelles européennes

Face à cette projection normative, la capacité des institutions européennes à protéger l'autonomie de leurs entreprises constitue un test crucial pour l'autonomie stratégique européenne. Historiquement, l'Union européenne a développé différents mécanismes pour contrer l'extraterritorialité juridique américaine, avec des résultats variables.

Le règlement de blocage adopté en réponse aux sanctions américaines contre l'Iran représente une tentative de créer un bouclier juridique pour les entreprises européennes. Cependant, son efficacité s'est avérée limitée face à la prépondérance du système financier américain et à la crainte des entreprises de perdre l'accès au marché américain. D'autres initiatives, comme les recours devant l'Organisation Mondiale du Commerce ou les négociations diplomatiques bilatérales, ont également produit des résultats mitigés.

Dans le cas présent, plusieurs options s'offrent aux institutions européennes. Elles pourraient adopter une position ferme, considérant cette exigence comme une ingérence inacceptable dans leurs affaires intérieures et mobilisant l'ensemble des instruments juridiques et diplomatiques à leur disposition pour la contester. Alternativement, elles pourraient privilégier une approche plus accommodante, cherchant à négocier des aménagements qui préserveraient l'essentiel tout en évitant un conflit ouvert.

La Commission européenne, en particulier, se trouve confrontée à un dilemme stratégique. Défendre vigoureusement l'autonomie normative européenne risquerait d'exacerber les tensions commerciales transatlantiques dans un contexte économique déjà fragile. À l'inverse, une posture trop conciliante pourrait être interprétée comme une reconnaissance implicite de la primauté normative américaine, créant un précédent potentiellement dommageable pour d'autres domaines réglementaires.

Stratégies d'adaptation organisationnelle dans un environnement normatif fragmenté

Les entreprises françaises, placées au centre de cette tension normative, développent des stratégies d'adaptation complexes qui transcendent la simple dichotomie entre conformité et résistance. Confrontées à des exigences contradictoires émanant de différentes juridictions et parties prenantes, elles élaborent des réponses nuancées qui tiennent compte de la multiplicité de leurs engagements.

L'une des approches privilégiées consiste en un découplage organisationnel stratégique. Les grandes entreprises multinationales peuvent envisager de créer des structures juridiques distinctes pour leurs activités américaines, avec des politiques différenciées selon les juridictions. Cette compartimentation permettrait théoriquement de satisfaire aux exigences américaines sans compromettre fondamentalement leurs engagements en matière de diversité dans d'autres régions. Toutefois, cette approche soulève des questions d'authenticité et de cohérence culturelle au sein de l'organisation.

Une autre stratégie repose sur la reformulation sémantique des initiatives existantes. Le défi consiste à redéfinir les programmes de diversité en termes qui échappent formellement à la prohibition américaine tout en préservant leurs objectifs fondamentaux. Cette démarche nécessite une analyse juridique minutieuse de la formulation exacte du décret et une créativité conceptuelle pour recadrer les initiatives existantes.

Enfin, certaines entreprises pourraient opter pour une stratégie de résistance coordonnée, en s'appuyant sur le soutien de leurs gouvernements et en calculant que les autorités américaines hésiteront à exclure simultanément plusieurs acteurs majeurs de leurs marchés publics. Cette approche comporte des risques évidents mais pourrait s'avérer efficace si elle bénéficie d'un soutien institutionnel solide.

Implications sectorielles différenciées et vulnérabilités stratégiques

L'impact de cette initiative américaine varie considérablement selon les secteurs d'activité, créant une géographie différenciée de la vulnérabilité économique. Les secteurs les plus exposés sont ceux qui dépendent structurellement des marchés publics américains et pour lesquels les alternatives commerciales sont limitées.

L'aéronautique et la défense constituent probablement le secteur le plus vulnérable. Des entreprises comme Airbus, Thales ou Safran entretiennent des relations commerciales substantielles avec le Pentagone et les agences de sécurité américaines. Pour ces acteurs, l'exclusion des marchés publics américains aurait des conséquences économiques immédiates et significatives, affectant potentiellement leur viabilité à long terme. Cette dépendance crée une asymétrie de pouvoir qui limite sévèrement leur marge de manœuvre face aux exigences américaines.

Le secteur technologique présente une vulnérabilité intermédiaire. Si l'accès aux marchés publics américains représente une opportunité commerciale importante, la plupart des entreprises technologiques françaises disposent d'une clientèle plus diversifiée. Cependant, ce secteur se trouve particulièrement exposé à des contradictions symboliques, ayant souvent fait de la diversité et de l'inclusion des éléments centraux de leur identité corporative.

Le secteur financier, bien que moins directement concerné par les marchés publics, pourrait néanmoins subir des pressions indirectes via les réseaux d'interdépendance qui caractérisent l'économie contemporaine. Les expériences antérieures, notamment avec FATCA ou les sanctions contre l'Iran, ont démontré la capacité américaine à exercer une influence considérable sur les institutions financières internationales.

Trajectoires possibles et scénarios d'évolution

L'analyse prospective de cette situation suggère plusieurs trajectoires potentielles d'évolution, chacune comportant des implications distinctes pour l'avenir des relations économiques transatlantiques et pour la gouvernance économique mondiale.

Un premier scénario envisageable serait celui d'une bifurcation normative progressive. Dans cette configuration, les espaces réglementaires américain et européen suivraient des trajectoires divergentes, entraînant une fragmentation croissante du système économique international. Les entreprises se verraient contraintes d'opérer dans des environnements normatifs de plus en plus incompatibles, nécessitant des adaptations organisationnelles coûteuses et complexes. Cette évolution pourrait préfigurer une reconfiguration plus fondamentale de l'économie mondiale autour de blocs normatifs distincts.

Un deuxième scénario, peut-être plus probable, serait celui d'une adaptation pragmatique généralisée. Les entreprises développeraient des arrangements hybrides leur permettant de satisfaire formellement aux exigences américaines tout en préservant l'essentiel de leurs engagements en matière de diversité. Cette adaptation s'accompagnerait d'une évolution sémantique, les initiatives de diversité étant reformulées dans un langage compatible avec les nouvelles contraintes normatives. Ce scénario, s'il évite une confrontation ouverte, risquerait néanmoins de normaliser l'extraterritorialité juridique américaine et d'affaiblir progressivement l'autonomie normative européenne.

Un troisième scénario, plus conflictuel, verrait l'émergence d'une confrontation institutionnalisée. Face à ce qu'elles percevraient comme une ingérence inacceptable, les institutions européennes mobiliseraient l'ensemble des instruments juridiques et diplomatiques à leur disposition pour contester la légitimité de l'initiative américaine. Cette confrontation pourrait s'étendre au-delà de la question spécifique des politiques de diversité pour englober l'ensemble des pratiques d'extraterritorialité juridique américaine, aboutissant potentiellement à une reconfiguration plus équilibrée des relations transatlantiques.



Conclusion : au-delà des politiques de diversité, un test pour l'ordre international

La confrontation entre l'administration Trump et les entreprises françaises autour des politiques de diversité transcende largement son objet immédiat. Elle révèle des dynamiques fondamentales concernant la gouvernance mondiale, la compétition normative et les limites de la souveraineté économique dans un monde interdépendant.

Ce conflit met en lumière les tensions inhérentes à un système international où la mondialisation économique s'est développée plus rapidement que les mécanismes de gouvernance correspondants. L'extraterritorialité juridique américaine apparaît comme une tentative de combler ce déficit de gouvernance en projetant unilatéralement des normes nationales dans l'espace international. Cette approche, si elle peut paraître efficace à court terme, soulève des questions fondamentales de légitimité et de durabilité.

Pour les décideurs européens, cette crise représente à la fois un défi et une opportunité. Un défi, car elle expose les vulnérabilités structurelles de l'autonomie normative européenne face à la puissance américaine. Une opportunité, car elle pourrait catalyser le développement d'une réponse plus cohérente et ambitieuse à l'extraterritorialité juridique, renforçant ainsi la souveraineté économique européenne.

La résolution de ce conflit établira des précédents significatifs concernant les mécanismes acceptables d'interaction entre différents ordres juridiques dans un monde globalisé. Elle contribuera également à définir les contours du nouvel équilibre de pouvoir qui se dessine entre les grandes puissances économiques et leurs conceptions respectives de l'organisation sociale et économique.

Au-delà des considérations immédiates sur les politiques de diversité, c'est donc l'architecture même de la gouvernance économique mondiale qui se trouve interrogée par cette confrontation normative transatlantique

Rédigé par Hicham EL AADNANI



MAIS QUE SE PASSE-T-IL ENTRE L'ALGÉRIE ET LE MALI ?

Une rupture aux allures de bras de fer géopolitique

Le ciel se ferme entre l'Algérie et le Mali, et avec lui, s'obscurcit un peu plus l'état de leurs relations bilatérales. Le lundi 7 avril 2025, Bamako a réagi avec vigueur à la décision d'Alger de fermer son espace aérien à tous les vols en provenance ou à destination du Mali. En guise de réciprocité, les autorités maliennes ont décidé de fermer leur propre espace aérien à tous les aéronefs algériens, civils et militaires, en dénonçant le « parrainage du terrorisme international » par le régime algérien.

Cet échange de sanctions aériennes n'est pas un simple désaccord diplomatique. Il constitue une escalade brutale dans une crise larvée entre deux pays autrefois liés par une coopération stratégique et sécuritaire. La semaine précédente, l'armée algérienne a abattu un drone malien, affirmant que celui-ci avait violé son espace aérien. Bamako, elle, soutient que le drone évoluait en territoire malien. La réponse a été immédiate : rappel de l'ambassadeur malien à Alger, suivi par ceux du Niger et du Burkina Faso, alliés de la junte malienne.

Alger n'a pas tardé à riposter : rappel de ses ambassadeurs au Mali et au Niger, et gel de la prise de fonction de son nouvel ambassadeur à Ouagadougou. Cette série de gestes diplomatiques souligne une dégradation continue des relations entre les deux capitales sahéliennes. En décembre 2023, un premier épisode de tension s'était soldé par un rappel réciproque d'ambassadeurs, mais cette fois, la fracture semble plus profonde.

Le fond du différend remonte à des accusations récurrentes de la part de Bamako envers Alger. Le pouvoir malien, dirigé par une junte militaire depuis 2021, reproche à l'Algérie sa proximité avec des groupes armés, notamment dans la région du nord du Mali, frontalière avec l'Algérie, où l'armée malienne, épaulée par ses partenaires russes, subit des revers face à la rébellion touarègue. En janvier 2024, Bamako avait unilatéralement dénoncé l'accord de paix d'Alger signé en 2015, accord jusque-là considéré comme un pilier de la stabilisation du pays.

La méfiance mutuelle, nourrie par des intérêts sécuritaires divergents, menace aujourd'hui toute tentative de médiation régionale. Le rôle traditionnel de l'Algérie comme parrain diplomatique dans le conflit malien est désormais ouvertement contesté. Le Mali, lui, s'enfonce dans une logique d'isolement régional volontaire, misant sur un axe avec Niamey et Ouagadougou, dans un rejet commun de l'ordre international dominé par les anciennes puissances coloniales.

Cette rupture aérienne est le symbole d'une défiance stratégique, où chaque incident – comme le drone abattu – peut devenir un point de rupture. Dans un Sahel ravagé par l'insécurité, la pauvreté et l'instabilité politique, le dialogue interétatique se fait rare, et les canaux de communication se ferment, au propre comme au figuré.



Une diplomatie algérienne en perte de vitesse ?

Depuis plusieurs années, l'Algérie accumule les tensions diplomatiques avec ses voisins et partenaires stratégiques. La logique de confrontation semble avoir remplacé celle du dialogue :

Maroc : rupture unilatérale des relations diplomatiques en août 2021, fermeture de l'ambassade et suspension du gazoduc Maghreb-Europe.

Mali : dénonciation par Bamako de l'accord de paix d'Alger et accusations directes de « parrainage du terrorisme ».

Niger et Burkina Faso : alignement sur la position malienne et rappels d'ambassadeurs.

Tunisie : refroidissement discret des relations, alors que Tunis se rapproche des puissances du Golfe.

Libye : marginalisation d'Alger dans les processus de paix au profit d'autres acteurs comme Le Caire ou Moscou.

France : relation tendue malgré une tentative de rapprochement en 2022 ; désaccords persistants sur les questions mémorielles, migratoires et sahéliennes.

Espagne : crise ouverte depuis 2022 après le soutien de Madrid au plan marocain d'autonomie au Sahara, gel des relations économiques et diplomatiques.

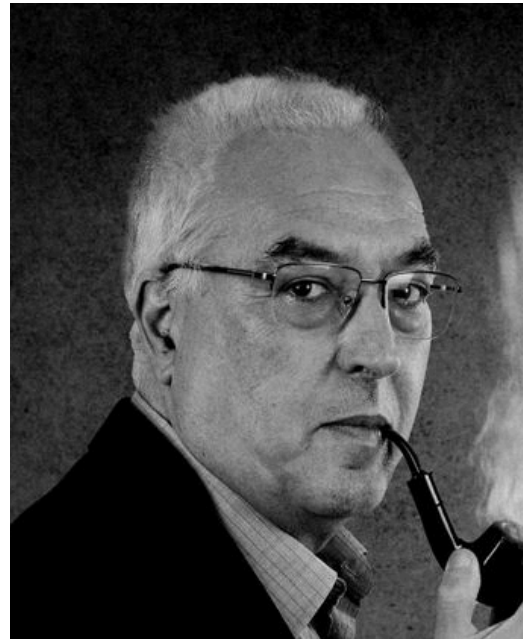
Cette série de brouilles alimente l'image d'une diplomatie algérienne sur la défensive, fondée sur une posture souverainiste et souvent réactive, mais désarmée face aux recompositions régionales. Dans un Sahel fracturé, Alger semble de plus en plus en décalage avec les dynamiques d'intégration et de coopération attendues.

PENSER GHAZA AVANT TAZA ? OU PENSER TAZA AVANT GHAZA ? L'INTELLECTUEL FACE SES CONTRADICTIONS BIEN MAROCAINES

Dimanche matin, Rabat a été le théâtre d'une grande marche nationale initiée par le "Front marocain de soutien à la Palestine et contre la normalisation". Des milliers de citoyens venus de diverses villes marocaines se sont rassemblés dès l'aube à Bab El Had avant de marcher vers le Parlement. L'objectif était de soutenir le peuple palestinien, de protester contre la reprise de l'agression israélienne sur Gaza et de dénoncer les politiques de meurtre, de déplacement et de famine visant les Gazaouis. Plusieurs partis politiques, syndicats et organisations de défense des droits humains ont participé.

Peut-être faut-il penser à la fois Ghaza et Taza, sans céder à la simplification

À Rabat, les foules défilent. Elles scandent des slogans de solidarité inconditionnelle avec Ghaza, elles dénoncent la normalisation avec l'État d'Israël. Dans les rues, dans les voix, dans les regards : la cause palestinienne reste un cri de justice, un repère moral indéfectible. Pour beaucoup, penser Ghaza avant Taza est une évidence affective, religieuse, historique.



Et pourtant... L'État marocain laisse faire. Il ne réprime pas cette expression populaire, il la tolère, parfois même l'encadre. Pourquoi ? Parce qu'il sait. Il sait que cette cause est fondatrice dans l'imaginaire collectif. Il sait que la censurer, ce serait risquer une fracture inutile. Il sait que l'émotion palestinienne est une soupape, une mémoire, une morale.

Mais dans les coulisses diplomatiques, l'État pense autrement. Il pense un peu et aussi « Taza avant Ghaza », selon cette vieille expression bien connue. C'est-à-dire : il pense d'abord aux intérêts nationaux, à l'unité territoriale, à la reconnaissance de la souveraineté marocaine sur le Sahara. Il a ses raisons, ses cartes, ses partenaires. L'Espagne, l'Allemagne, la France – et surtout les États-Unis – ont reconnu ou soutenu, de fait ou de droit, la position marocaine après la normalisation. Le lien est évident, même s'il est rarement avoué.

Alors que faire, nous, intellectuels ? Nous qui croyons à la solidarité entre les peuples mais aussi à la souveraineté des États ? Comment ne pas se sentir écartelé entre un idéal de justice globale et une réalpolitik assumée ?

Peut-être faut-il accepter cette tension comme une composante de notre époque. Peut-être faut-il penser à la fois Ghaza et Taza, sans céder à la simplification. Refuser l'indifférence envers la Palestine, tout en comprenant les logiques d'État. Questionner sans diaboliser. Alerter sans saboter.

Ce n'est pas confortable, mais c'est ce que requiert l'intelligence politique : vivre avec les contradictions, les analyser, les exposer, pour mieux les transformer, un jour, en convergence.

Rédigé par Adnane Benchakroun



Et si le krach mondial était une manœuvre délibérée ?

La panique boursière qui a suivi le « Jour de la libération » proclamé par Donald Trump – cette journée du 2 avril 2025 où il a brutalement imposé des droits de douane massifs – a-t-elle été un accident de politique économique ou, au contraire, une opération tactique mûrement réfléchie ? Certains analystes commencent à évoquer une stratégie plus sournoise : pousser les Américains à fuir la Bourse pour placer leur argent dans les bons du Trésor, allégeant ainsi la pression sur le financement de la dette fédérale. Une hypothèse qui mérite d'être creusée.

Une dette colossale, un besoin de refinancement urgent
Au cœur du raisonnement : la dette publique américaine. En 2025, celle-ci atteint un sommet historique, flirtant avec les 37 000 milliards de dollars. Le Congrès a beau s'agiter autour des plafonds d'endettement, la réalité est implacable : pour financer son déficit et ses plans de relance massifs, l'État fédéral a besoin d'acheteurs pour ses titres de dette, notamment les fameux « T-bonds ».

Or, ces derniers peinent à séduire dans un environnement de taux réels négatifs, de déficit budgétaire chronique et de désintérêt croissant des grandes puissances étrangères (comme la Chine ou le Japon) qui diversifient leurs réserves.

Un krach comme incitation indirecte à l'investissement public ?

C'est ici qu'intervient la thèse audacieuse : en provoquant un choc boursier massif – via une annonce spectaculaire et volontairement désorganisatrice comme les tarifs douaniers généralisés –, Trump aurait sciemment créé un climat d'aversion au risque sur les marchés. Objectif caché : déclencher une fuite des capitaux de la sphère boursière vers les valeurs refuges, au premier rang desquelles... les bons du Trésor américain. Car malgré leur faible rendement, ceux-ci bénéficient d'une image de sécurité absolue, surtout en période d'instabilité.

Cette stratégie, selon certains experts, serait même discutée au sein de cercles proches du Trésor américain. L'idée ? Transformer la peur en opportunité. Rassurer ensuite les marchés avec des messages contrôlés, tout en dirigeant discrètement l'épargne nationale vers le financement public, indispensable au maintien de l'appareil d'État américain.

Les grands patrons de la Tech en embuscade

Autre élément troublant : la relative modération des géants de la tech. Apple, Amazon, Google, Meta... tous ont vu leur capitalisation chuter drastiquement après le krach, mais leurs dirigeants n'ont pas condamné frontalement Trump.



Pire : selon des sources internes, certains d'entre eux auraient discuté avec les conseillers du président pour obtenir des exonérations tarifaires ciblées, en échange d'un soutien tacite à la nouvelle orientation économique.

Ces mastodontes disposent d'importantes réserves de cash logées à l'étranger ou dans des actifs liquides. En coulisses, ils pourraient donc eux aussi profiter d'un environnement où les rendements des bons du Trésor augmentent légèrement grâce à l'afflux de capitaux, tout en récupérant des conditions préférentielles pour leurs approvisionnements.

Une vision « trumpienne » de la souveraineté financière Trump ne l'a jamais caché : il rêve d'un retour au nationalisme économique, à la souveraineté budgétaire et à une forme d'indépendance financière des États-Unis vis-à-vis de l'Asie. Son obsession : réduire la dépendance au financement étranger. En forçant les Américains à recentrer leur épargne sur les bons du Trésor, il affaiblit Wall Street... mais renforce Washington. C'est une logique de puissance, brutale mais cohérente dans sa vision.

Une manœuvre à haut risque

S'il est avéré que cette manœuvre a été intentionnelle, elle pourrait s'apparenter à un coup de poker géopolitique : sacrifier à court terme la stabilité des marchés pour réorienter l'économie vers une forme de discipline budgétaire forcée. Mais le pari est risqué : la confiance des investisseurs internationaux pourrait s'éroder durablement, la consommation intérieure pourrait ralentir, et les effets sur l'emploi seraient ravageurs en cas de récession prolongée.

Trump a-t-il fait craquer l'ordre financier mondial pour sauver les finances publiques américaines ? Ce n'est plus de la science-fiction. C'est peut-être, déjà, le nouveau visage de l'économie politique en 2025.

ET SI LA CHINE RENDAIT L'IA GRATUITE... RIEN QUE POUR RUINER LE BUSINESS AMÉRICAIN ?

Depuis plusieurs années, les États-Unis se battent pour conserver leur avance dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA), érigeant des barrières technologiques et imposant des restrictions à la Chine. Les sanctions incluent notamment l'interdiction d'accès aux puces Nvidia les plus puissantes, essentielles pour le développement des modèles d'IA avancés.

Un piège pour la Silicon Valley :

La stratégie chinoise : rendre l'IA gratuite pour bousculer la domination américaine. Pourtant, face à cette pression, la Chine ne s'est pas contentée de riposter par des moyens conventionnels. Elle a adopté une approche surprenante et audacieuse : rendre ses modèles d'IA... gratuits. Une décision qui pourrait transformer radicalement le paysage de la technologie mondiale.

Depuis janvier, des géants chinois tels qu'Alibaba, Baidu et Tencent ont mis à disposition des modèles d'IA open source, accessibles à tous. Ces modèles, parmi lesquels DeepSeek R1, QwQ-32B et Yi-34B, sont non seulement puissants, mais également modifiables et adaptables par n'importe quel utilisateur. Contrairement aux entreprises américaines comme OpenAI ou Google, qui commercialisent leurs modèles sous forme d'abonnements coûteux, la Chine distribue ses **technologies sans frais, bouleversant ainsi les règles du jeu.**



Pourquoi la Chine adopterait-elle une telle stratégie, elle qui est habituellement peu encline à la transparence numérique ? La réponse réside dans la géopolitique. En ouvrant ses modèles au monde entier, la Chine ne cherche pas seulement à contourner les sanctions américaines, elle vise à rendre le modèle économique de ses concurrents... obsolète. Si les modèles gratuits chinois atteignent une qualité comparable à celle de GPT-4, Claude 3 ou Gemini, pourquoi les entreprises et développeurs continueraient-ils à payer pour des solutions américaines ? Cette approche pourrait transformer le marché de l'IA en une « course à zéro », où les entreprises américaines peineraient à maintenir leur rentabilité.

Le Financial Times a décrit cette stratégie comme une « arme de dissuasion massive numérique ». En rendant l'IA gratuite, la Chine offre un accès universel à une technologie de pointe tout en poussant les acteurs américains à réévaluer leur modèle économique basé sur des abonnements coûteux. Cette démarche pourrait entraîner un effondrement des revenus des entreprises américaines spécialisées dans l'IA, et repositionner la Chine comme un leader mondial dans ce domaine.

La subtilité de cette stratégie réside également dans son effet domino. Chaque développeur qui améliore un modèle chinois, chaque entreprise qui l'intègre dans ses processus, et chaque chercheur qui le teste contribue, sans le savoir, à enrichir l'écosystème technologique chinois. En partageant ses modèles, la Chine récolte des milliers d'heures de travail collaboratif à l'échelle mondiale, sans avoir à investir directement dans ces efforts. Ce piège élégant permet à la Chine de tirer parti de la communauté internationale pour perfectionner ses technologies.

De plus, cette démarche offre à la Chine une image positive sur la scène mondiale. En se positionnant comme un acteur ouvert et généreux, elle renforce son influence tout en attirant les développeurs et les entreprises qui souhaitent bénéficier de ses technologies sans frais. Cette stratégie, bien qu'économique, est aussi un geste politique visant à redéfinir les dynamiques de pouvoir dans le domaine technologique.

La gratuité des modèles d'IA chinois pourrait avoir des conséquences profondes sur le secteur technologique mondial. Si cette tendance se poursuit, les entreprises américaines devront innover pour rester compétitives face à une offre gratuite de qualité équivalente. Cette situation pourrait également accélérer le développement de l'open source dans l'IA, encourageant une collaboration mondiale sans précédent.

Cependant, cette stratégie soulève des questions éthiques et économiques. La domination chinoise dans l'open source pourrait entraîner une dépendance accrue des entreprises internationales vis-à-vis des technologies chinoises, tout en limitant leur capacité à générer des revenus. En outre, la gratuité pourrait masquer des intentions stratégiques visant à renforcer l'influence chinoise dans des secteurs clés.

En conclusion, la décision de la Chine de rendre l'IA gratuite est bien plus qu'un simple acte de générosité. C'est une stratégie calculée, brillante et disruptive qui redéfinit les règles du jeu technologique. Si les modèles gratuits chinois continuent de rivaliser avec les solutions payantes américaines, le monde pourrait assister à une transformation radicale de l'industrie de l'intelligence artificielle, avec des implications géopolitiques majeures.